N° 797 42e Année T. CCXXX 1er Septembre 1931

MERCVRE

DE

FRANCE

Paraît le 1er et le 15 du mois

DIRECTEUR ALFRED VALLETTE



—

PRIX DU NUMÉRO

France, 5 fr.* — *Étranger* :** 1/2 tarif postal, ***5 fr. 75; plein tarif ***6 fr. 50***

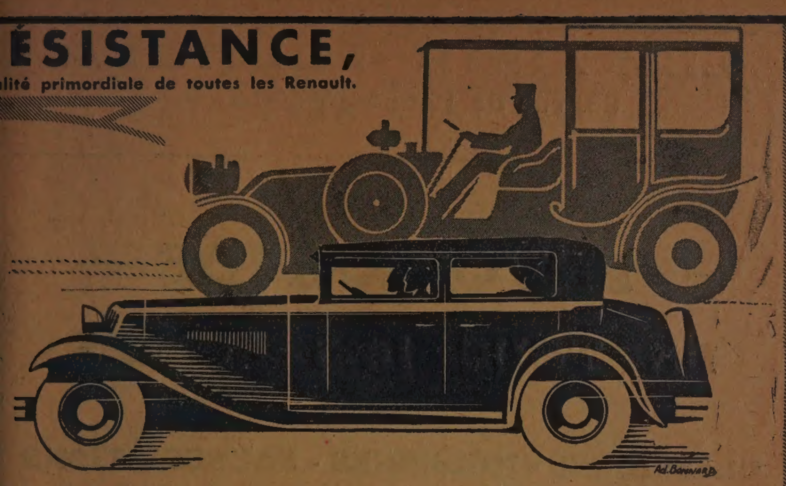
XXVI, RVE DE CONDÉ, XXVI

PARIS-VIe

GITANE

E.P.

REGIE FRANCAISE
CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEME



LES MODÈLES 1931

sont résistants comme toutes ces Renault qui, datant de 10, 15 et même 20 ans, sont toujours en parfait état de marche. Ils peuvent être offerts avec un rare ensemble de qualités pour un prix cependant modéré parce que construits dans ses Usines qui se suffisent à elles-mêmes et dont la puissance d'organisation et d'outillage permet d'atteindre la perfection avec un prix de revient très réduit.

◆ ◆

Vente à crédit par la D. I. A. C.
Essais sur demande
51-53, Champs-Élysées,
Paris
ou aux Usines à Billancourt (Seine)
et chez tous nos Agents.

DE LEURS CHASSIS,

à la fois robustes et légers, parce que construits avec des aciers sélectionnés et des alliages très légers, traités dans nos usines et sévèrement contrôlés à tous leurs stades de fabrication.

DE LEURS MOTEURS,

d'une cylindrée toujours rationnelle, assurant une " SURPUISSANCE " considérable, grâce à laquelle on réalise des moyennes élevées sans effort et sans consommations excessives.

DE LEURS CARROSSERIES

Extrêmement souples : tôle d'acier sur bois à l'instar des carrosseries de grand luxe, seule méthode qui absorbe les cahots de la route, assure le maximum de silence, donc de confort.

4133

RENAULT

ÉDITIONS DV MERCVRE DE FRANCE
26, RVE DE CONDÉ, PARIS-6e (R. C. SEINE 80.493)

ŒUVRES DE ANDRÉ GIDE

ROMAN

L'Immoraliste. Volume in-16. . . . . 15 f.
La Porte étroite. Volume in-16. . . . . 12 f.

LITTÉRATURE

Oscar Wilde (*In Memoriam*) (Souvenirs). *Le « De Profundis »*. Volume in-18. 5
Prétextes. Volume in-16. 15
Nouveaux Prétextes. Volume in-16. 15



600
PLAGES
le réseau de l'Etat vous offre pour vous rendre à la plage que vous aurez choisie, des billets de famille comportant jusqu'à:
75 % DE RÉDUCTION
LE RÉSEAU DE
CHEMINS DE FER DE
LA MER
L'ÉTAT
NORMANDIE
BRETAGNE
SUD-OUEST

CHEMINS DE FER DE PARIS A ORLÉANS

L'Anjou en Autocar

Circuits au départ d'Angers

Centre de Tourisme célèbre par ses Monuments

du 14 Juillet au 23 Septembre 1931

Circuit I. — *Tous les mercredis.*
Angers-gare St-Laud (dép. 13 h. 30), Les Ponts-de-Cé, Rochefort-sur-Loire, Châlonnes, Château de Serrant, St-Florent-le-Vieil, Béhuart, Savennières, Angers (retour vers 19 h.).

Prix du transport par place . . . . **40 frs.**

Circuit II. — *Tous les mardis.*
Angers-gare St-Laud (dép. 13 h. 30), Durtal, La Flèche, Sablé, Solesmes, Brissarthe, Châteauneuf-sur-Sarthe, Briollay, Angers (retour vers 19 h.).

Prix du transport par place. . . . . **50 frs.**

NOMBRE DE PLACES LIMITÉ

Location moyennant 2 francs par personne au Syndicat d'Initiative, 71, rue Plantagenet, ou à son kiosque, place de la gare, Angers.

LE PÉRIGORD

EN AUTOCAR

Circuits au départ de PÉRIGUEUX

du 17 Juillet au 26 Septembre 1931

Circuit A. — Vallée de la Dronne. *Tous les samedis.*
Périgueux (dép. 10 h. 30), Château-l'Évêque, Brantôme (déjeûner), Vallée de la Dronne, Bourdeille, Chancelade, Périgueux (retour vers 18 h.).

Prix du transport par place. . . . . **25 fr.**

Circuit B. — Vallées de l'Auvezère et de l'Isle. *Tous les vendredis.*
Périgueux (dép. 10 h.), Hautefort, Cubas (déjeuner), Génis, Gorges de l'Auvezère, Savignac-Lédrier, Excideuil, Savignac-les-Eglises, Périgueux (retour vers 18 h. 30).

Prix du transport par place. . . . . **35 fr.**

Nombre des places limité

Location moyennant 2 fr. par personne, à M. GONTHIER, 53, rue du Président-Wilson, ou au Syndicat d'Initiative, à Périgueux (Dordogne).

RENTRÉE DES VACANCES 1931

(Septembre-Octobre)

Trains express supplémentaires (toutes classes)

1° — Entre **Quimper** (dép. 14 h. 00 jusqu'au 2 Novembre inclus) et **Paris-Quai d'Orsay** (arr. 24 h. 00 jusqu'au 4 Octobre inclus et 0 h. 12 à partir du 5 Octobre). 1re et 2e classes seulement entre Nantes et Paris-Quai d'Orsay. Voiture directe de 1re et 2e classes « Quimper-Paris ».

2° — Entre **Angoulême** (dép. 10 h. 30) et **Paris-Quai d'Orsay** (arr. 17 h. 09) du 19 Septembre au 4 Octobre inclus.

3° — Entre **Angoulême** (dép. 21 h. 53) et **Paris-Quai d'Orsay** (arr. 4 h. 48) du 21 Septembre (nuit du 21 au 22) au 4 Octobre inclus (nuit du 4 au 5).

4° — Entre **Périgueux** (dép. 20 h. 55) et **Paris-Austerlitz** (arr. 4 h. 50) du 19 Septembre (nuit du 19 au 20) au 3 Octobre inclus (nuit du 3 au 4).

5° — Entre **Toulouse** (dép. 13 h. 00) et **Paris-Quai d'Orsay** (arr. 23 h. 51) du 12 Septembre au 4 Octobre inclus (avec correspondance de **Bourges** (dép. 20 h. 09).

6° — Entre **Limoges** (dép. 9 h. 01) et **Paris-Quai d'Orsay** (arr. 15 h. 49) du 19 Septembre au 4 Octobre inclus.

7° — Entre **Limoges** (dép. 12 h. 03) et **Paris-Austerlitz** (arr. 18 h. 37) du 13 Septembre au 4 Octobre inclus.

8° — Entre **Limoges** (dép. 23 h. 07) et **Paris-Quai d'Orsay** (arr. 5 h. 29) jusqu'au 11 Octobre inclus (nuit du 11 au 12).

9° — Entre **Rodez** (dép. 15 h. 45) et **Paris-Austerlitz** (arr. 4 h. 50) du 19 Septembre (nuit du 19 au 20) au 3 Octobre inclus (nuit du 3 au 4).

10° — Entre **Aurillac** (dép. 17 h. 39), **Neussargues** (dép. 17 h. 35) et **Paris-Austerlitz** (arr. 4 h. 50) du 19 Septembre (nuit du 19 au 20) au 3 Octobre inclus (nuit du 3 au 4).

11° — Entre **Le Mont-Dore** (dép. 9 h. 37) et **Paris-Quai d'Orsay** (arr. 18 h. 17) jusqu'au 30 Septembre inclus.

12° — Entre **Montluçon** (dép. 13 h. 13) et **Paris-Quai d'Orsay** (arr. 18 h. 17) jusqu'au 4 Octobre inclus.

Ces trains desservent les principales gares du parcours.

Pour plus amples renseignements consulter les affiches placardées dans les gares du réseau d'Orléans.

FASCISME ET PAPAUTÉ

Dans un article que publia au mois de mars 1929, trois semaines après la signature des Accords du palais Saint-Jean-de-Latran, la revue italienne *Educazione fascista,* le professeur Giovanni Gentile, ancien ministre de l'Instruction publique, sénateur du royaume, constatait : « L'Eglise est venue au Traité par le Concordat; l'Etat est venu au Concordat par le Traité. »

Voici, en peu de mots, le sens de ces paroles.

Ce qui importait à l'Etat fasciste — Mussolini — c'était avant toutes choses d'affranchir par un traité définitif Rome, capitale de l'Italie, de l'hypothèque morale qui pesait sur elle depuis près de soixante ans, la papauté n'ayant jamais voulu s'incliner devant le fait accompli ni reconnaître la loi, dite *des Garanties,* de 1871. Le Concordat de 1929, avec les privilèges et avantages qu'il offrait au chef de la catholicité pour l'exercice de son ministère pontifical dans le royaume d'Italie, était le prix dont la souveraineté nationale payait cette libération. D'autre part, si la papauté consentait, par le Traité, à réduire ses prétentions temporelles à la possession de quarante-quatre hectares de terre italienne, c'est qu'elle voyait, grâce au Concordat, sa puissance spirituelle s'agrandir dans tout le royaume.

Ainsi, les deux pouvoirs avaient été conduits aux conventions du 11 février par deux voies différentes.

Cependant, la phrase lapidaire du professeur Gentile ne peut renfermer la vérité tout entière. Sans doute, l'élimination de la question romaine tenait au cœur du Duce, lequel a la volonté d'aborder et l'ambition de résoudre, par le fascisme, tous les problèmes touchant l'existence nationale italienne. Faire de Rome la capitale à jamais incontestée de l'Italie, c'était là son premier but. Mais faire de l'Italie une nation entièrement et définitivement unie et fasciste, voilà où il tendait par tous les moyens; et le sénateur Gentile, complétant sa pensée, crut pouvoir écrire dans *Educazione fascista* : les Accords du Latran marquent « l'instauration définitive des fondements moraux de l'Etat italien dans la conscience des Italiens. »

La papauté et le fascisme entendaient donc tous deux, par ces accords, élargir leur champ d'action sur l'âme du peuple italien. L'action fasciste et l'action catholique auraient pu, en effet, s'exercer ensemble dans ce domaine si elles eussent eu une véritable communauté de principes et d'intentions, ou bien si ces principes et ces intentions, nettement distinguées dans toute leur étendue par des textes, n'eussent point risqué de se contrarier et de se traverser. Or, l'expérience allait faire paraître, presque immédiatement, qu'il n'en était pas ni ne pouvait point en être ainsi et révéler dans le Concordat un instrument incomplet et peut-être éphémère.

Dès le lendemain des signatures, les interprétations des Accords du Latran que présentèrent les journaux de la Péninsule, fascistes et catholiques (de même que la presse étrangère, d'ailleurs), accusèrent des divergences de vue profondes.

L'Eglise catholique, il faut bien le dire, — et l'on ne saurait lui faire de cela un grief puisqu'elle se tient pour certaine de posséder, par révélation divine, la seule doctrine vraie, — n'admet point le partage des âmes. Il est naturel qu'elle ait vu dans le Concordat du 11 fé-

vrier, dès les premières semaines du nouveau régime, un instrument de domination dont elle entendait user pour le bien éternel de la nation italienne et pour la plus grande gloire de Dieu. Un article de l'importante revue *Civiltà Cattolica*, intitulé *L'Ora di Dio*, caractérisa nettement cet état d'esprit. Son auteur — un jésuite — saluait dans les Accords du Latran l'aube d'une ère nouvelle de paix et de « *restauration religieuse* » : l'Italie allait redevenir chrétienne « dans sa législation, *dans son éducation*, dans sa vie domestique et civile, privée et publique »; la religion catholique, apostolique, romaine se voyait reconnue de nouveau « comme la seule religion de l'Etat italien »; le caractère confessionnel de cet Etat prenait une nouvelle et définitive « figure juridique », etc., etc.

De là à vouloir transformer l'Etat fasciste en un Etat théocratique, il n'y avait pas loin.

Les rapports déposés et discutés au parlement en vue de la ratification du Traité et du Concordat calmèrent déjà quelque peu cette exaltation. Les concessions faites par l'Etat fasciste à l'Eglise catholique s'y trouvaient ramenées à leur mesure exacte. L'Etat reconnaissait sans doute la religion catholique comme religion nationale; mais il « admettait » — il ne se contentait pas de « tolérer » — sur toute l'étendue du territoire italien l'exercice des autres cultes. La liberté de conscience subsistait pleine et entière et les discussions en matière religieuse demeuraient parfaitement licites. En ce qui touche l'enseignement, disait le rapport de la commission de la Chambre des députés, il est entendu que les établissements d'instruction publique ne sont aucunement ouverts aux autorités ecclésiastiques. L'article 36 du Concordat introduit, il est vrai, l'instruction religieuse — déjà inscrite au programme des écoles primaires — dans les établissements de l'ordre secondaire; mais, si la religion prend rang de la sorte parmi les matières « offi-

cielles » d'enseignement, elle ne devient pas par là matière « obligatoire » : les pères de famille ont toujours la faculté d'en faire dispenser leurs enfants. Le nouveau régime du mariage se présente sous deux formes : l'une établie par le code civil; l'autre réglée par le droit canonique; les futurs époux choisissent librement l'une ou l'autre forme. Toutefois, le mariage catholique, pour produire des effets juridiques, doit être suivi d'une transcription aux registres de l'état civil. En ce qui concerne le mariage non catholique, le ministre du culte procède comme s'il était lui-même officier de l'état civil, en accompagnant cet acte de certaines pratiques rituelles. Et il va sans dire que le mariage religieux n'est en aucun cas obligatoire.

En examinant ces dispositions du Concordat, on voit qu'elles marquent, plutôt que des privilèges proprement dits, une prédilection du fascisme — simplement apparente peut-être — à l'endroit de la religion catholique. Elles ne suffisent point, en tout cas, pour donner à la Constitution italienne le caractère confessionnel. Tout au plus peut-on dire, avec un juriste italien, M. Scaduto, que l'Etat devient, en vertu de ces dispositions, *partiellement* confessionnel (1) ou, plus exactement encore, qu'il semble marquer, sur certains points, des *tendances* confessionnelles.

Mais nous touchons une question beaucoup plus importante avec l'article 43. Aux termes de cet article, l'*Action catholique* et ses organisations sont reconnues par l'Etat en tant qu'elles « *développent leur activité en dehors de tout parti politique et sous la dépendance immédiate des hiérarchies de l'Eglise, en vue de la diffusion et de l'application des principes catholiques.* »

Il s'agit bien, cette fois, d'un privilège accordé à la

(1) Scaduto. *Rivista di Diritto pubblico*, 1929. Un autre juriste, M. Vittorio Meacci, a reconnu dès 1930 que l'Etat fasciste, en réalité, n'était pas du tout confessionnel (Vittorio Meacci, *Lo Stato italiano dopo gli Accordi Lateranensi*, Fratelli Bocca, Turin, 1930).

religion catholique, puisque le Concordat, du seul fait qu'il reste muet au sujet des autres confessions, ne semble pas autoriser la constitution d'associations laïques organisées par leurs soins pour la diffusion et l'application de leurs doctrines. Or, par un singulier retour des choses, c'est précisément de cet article 43, apparemment si avantageux pour l'Eglise romaine, qu'est sorti le conflit le plus âpre entre le fascisme et la papauté. Nous allons voir pourquoi et comment.

I

Tout d'abord, qu'est-ce que l'Action catholique?

Le pape Pie XI, dans sa dernière encyclique, en donne la définition suivante : elle représente « *la participation et la collaboration du monde laïque à l'apostolat hiérarchique* »; elle tire sa vie du « droit que possèdent les âmes formées par la sainte Eglise de communiquer les trésors de la Rédemption à d'autres âmes en collaborant à l'activité de l'apostolat hiérarchique ».

L'Action catholique — par cette raison qu'elle est catholique — est internationale ou, pour mieux dire, *supranationale*. Elle s'étend à toute la chrétienté; mais elle a des sections dans chaque nation de l'univers (sauf au pays des Soviets) : Action catholique italienne, Action catholique française, etc. Retenons d'abord ce caractère, car il est très important dans la question qui nous occupe : l'Action catholique est *supranationale*.

Outre sa mission religieuse, l'Action catholique peut-elle avoir une tâche sociale et politique? Une lettre que le pape actuel adressa au cardinal Bertram, archevêque de Breslau, le 12 novembre 1928, semble répondre, à vrai dire d'une manière enveloppée et quelque peu obscure, à cette question :

L'Action catholique, écrivait Pie XI, tend à propager le

règne du Christ et à procurer de la sorte à la société le maximum des biens et tous les avantages qui en dérivent, par conséquent ceux qui ont trait aux institutions des peuples et que l'on nomme politiques, avantages non point privés et individuels, mais communs à tous les citoyens. Tenant compte de ce bien public qui est surtout moral et religieux, l'Action catholique n'exclura pas la participation de ses adhérents à la vie publique dans toutes ses manifestations.

Notons que cette lettre fut écrite trois mois avant les actes officiels de réconciliation de la papauté avec l'Etat italien, c'est-à-dire avant que le Saint-Siège fût lié par la signature d'un pacte.

Que l'Action catholique, dont les premiers groupements datent de 1863, ait joué dans le passé un rôle politique, cela n'est pas douteux. Toutefois, elle n'a pris son plein développement que sous le pontificat de Pie XI, et c'est à lui qu'elle doit son organisation actuelle (2). Or, à cause de la force même de cette organisation, elle ne pouvait pas manquer d'être suspecte au gouvernement fasciste, et c'est pourquoi l'art. 43 du Concordat, tout en la maintenant, vise à restreindre et à contenir son activité. Mais nous aurons à examiner tout à l'heure si une activité « morale et religieuse » ne devait pas prendre nécessairement, sous un régime doué d'une « éthique » propre, le caractère d'une activité sociale et politique.

(2) De là le surnom de *Père de l'Action catholique* que l'on donne fréquemment à ce pontife. — Voici, en peu de mots, comment est organisée l'Action catholique italienne :

Organes directeurs : 1° Comité central; 2° Comités diocésains; 3° Conseils paroissiaux.

Organes d'action : Pour l'organisation masculine, trois fédérations : 1° *Fédération italienne des hommes catholiques*; 2° *Sociétés de Jeunesse catholique italienne*; 3° *Fédération universitaire catholique italienne*. Pour l'organisation féminine : 1° *Union des femmes catholiques d'Italie*; 2° *Jeunesse féminine catholique italienne*; 3° *Universitaires catholiques italiennes*. Pour les enfants : 1° *Enfants catholiques préparés à l'apostolat social par les femmes italiennes*; 2° *Aspirants préparés par la Jeunesse catholique*; 3° *Aspirantes et benjamines préparées par la Jeunesse féminine catholique italienne*.

L'Action catholique, dans sa collaboration avec la hiérarchie ecclésiastique, est naturellement appelée à s'occuper de l'éducation de la jeunesse. Toute religion considère cette partie de sa mission comme essentielle. On sait que le pape Pie XI, plus encore peut-être qu'aucun de ses prédécesseurs, y concentre les soins de son ministère pontifical. Il revient sans cesse là-dessus dans ses discours, ses allocutions et ses lettres. Il en a fait l'objet d'une de ses encycliques. Tout un passage de l'encyclique *Pour l'Action catholique* tend à démontrer que cette mission éducative est d'origine divine. Il s'ensuit que les sociétés de Jeunesse catholique sont singulièrement chères à son cœur paternel.

L'Eglise de Jésus-Christ, dit l'encyclique du 29 juin 1931, se tient certainement dans les limites de son mandat, non seulement quand elle dépose dans les âmes les premiers principes et éléments indispensables de la vie surnaturelle, mais aussi quand elle s'efforce de propager et de développer cette vie selon les opportunités et les capacités, par les voies et moyens qu'elle juge convenables et dans le dessein de préparer des collaborations éclairées et efficaces à l'apostolat hiérarchique... C'est une prétention injustifiable et inconciliable avec le nom et avec la profession de catholiques que celle de ces simples fidèles qui s'en viennent remontrer à l'Eglise et à son Chef ce qui suffit et ce qui doit suffire pour l'éducation et la formation chrétiennes des âmes et pour sauver et propager dans la société, principalement parmi la jeunesse, les principes de la foi et leur pleine efficacité dans la vie. Au caractère injustifiable de cette prétention s'ajoute la révélation très claire de leur incompétence absolue et de leur complète ignorance des matières en question... Vous savez, Vénérables Frères, Evêques d'Italie, par votre expérience pastorale, quelle erreur très grave et funeste est celle de croire et de faire croire que l'œuvre de l'Eglise développée dans l'Action catholique et par le moyen de l'Action catholique est suppléée et rendue superflue par l'enseignement religieux donné dans les écoles et par l'assistance ecclésias-

tique accordée aux associations juvéniles du Parti (3) et du régime; l'une et l'autre sont certainement très nécessaires, car, sans elles, l'école et les dites associations deviendraient inévitablement et bien vite, par une fatale nécessité logique et psychologique, choses païennes. Nécessaires donc, mais non suffisantes : en effet, par cette instruction religieuse et par cette assistance ecclésiastique, l'Eglise de Jésus-Christ ne peut développer qu'un minimum de son œuvre efficace, spirituelle et surnaturelle, et cela dans un terrain et un milieu qui ne dépendent point d'elle et qui sont préoccupés par d'autres matières d'enseignement et par de tout autres exercices et, avec cela, assujettis à des autorités immédiates, souvent peu ou point favorables et exerçant assez fréquemment des influences contraires par leurs paroles et par l'exemple de leur vie...

Ainsi, dans la pensée du Saint-Père, l'Action catholique, avec ses 250 comités diocésains, ses 4.000 sections d'hommes catholiques, ses 5.000 Cercles de Jeunesse catholique masculine, est absolument indispensable pour compléter l'enseignement officiel religieux des écoles publiques et pour combattre les influences « pernicieuses » que ne peuvent manquer d'exercer sur la jeunesse les maîtres et les dirigeants laïques de l'enseignement et des associations créées par le régime : *Balilla, Avant-gardes, Jeunesses universitaires fascistes et Faisceaux juvéniles de combat.*

§

En face de la jeunesse soumise aux directions de l'Action catholique, comment se présente l'adolescence italienne qui grandit dans les œuvres d'action fasciste que nous venons d'énumérer?

M. Mussolini l'a dit maintes fois : il a dessein de faire revivre dans l'Italie nouvelle le dur esprit de la Rome antique. Ce n'est jamais dans la Rome chrétienne qu'il

(3) Le *Parti,* sans autre désignation, est toujours le parti fasciste. On disait de même, dans la Commune de Florence, *la Parte,* pour désigner le parti guelfe.

songe à prendre des exemples et des modèles pour les générations fascistes. Le Romain législateur, bâtisseur et colonisateur, la « *romanità* » guerrière et conquérante, voilà ce qu'il leur propose. Ressusciter le corps immense de la Rome des Césars, retrouver les voies de sa domination, ce rêve qui hanta au XIVe siècle l'esprit fantastique et foncièrement médiéval d'un Cola di Rienzo, « dernier Tribun de Rome », il semble qu'il couve pareillement au fond du cœur de ce rude réaliste du XXe siècle, et que c'est vers ce projet grandiose qu'il entend acheminer les nouvelles générations de son pays.

On se rappelle ce passage du discours qu'il prononça à la Chambre des députés le 14 mai 1929, pour clore la discussion sur les traités du Latran :

L'Italie a le privilège singulier d'être l'unique nation européenne qui soit le siège d'une religion nouvelle. Cette religion est née en Palestine; mais elle est devenue catholique à Rome. Si elle fût restée en Palestine, il est vraisemblable qu'elle eût formé une des nombreuses sectes qui florissaient alors dans ce milieu incandescent et qu'elle s'y fût éteinte sans laisser trace de son passage.

Cette idée de la religion chrétienne conquérant le monde par les voies consulaires romaines n'était certes pas nouvelle. Mais la reprendre en un tel lieu et en un tel moment, c'était, on l'avouera, de la part d'un tel orateur, une audace surprenante. Cela revenait en somme, à faire sortir l'universalisme catholique de l'universalisme païen. C'était dire que la Rome chrétienne avait une dette immense, celle de son existence même, envers la Rome antique, et que les chrétiens demeuraient éternellement tributaires des gentils. Il est aisé d'imaginer quelle résonance une pareille affirmation devait trouver au Vatican.

Un autre exemple que le Duce propose volontiers à ses jeunes partisans, c'est celui des Italiens des XIe, XIIe et

XIII[e] siècles et de la première Renaissance, « natures de fer qui, dans le combat, portaient tout leur courage, toute leur haine, toute leur fureur » (4); c'est l'Italien de Machiavel, tantôt violent, tantôt rusé, toujours avide de pouvoir et vindicatif. Et nous savons quel cas le Secrétaire florentin faisait de l'ingérance de l'Eglise dans les affaires du Prince!

Pourtant, tout en usant volontiers d'une terminologie empruntée à la civilisation romaine (les faisceaux du Licteur, les légions, les cohortes, les centuries, les manipules, etc.), tout en célébrant les vertus qui furent propres aux anciens Romains, hommes de peu de paroles, de volonté froide et de labeur tenace, et tout en enseignant une morale d'Etat parfois diamétralement opposée aux préceptes de l'Evangile, il est admirable qu'à côté de tout cela le fascisme, dans une prédication incessante, emploie la phraséologie de la mystique chrétienne et possède une manière de style liturgique. Le 5 octobre 1922, dans un de ses discours révolutionnaires, M. Mussolini proclamait déjà :

On ne peut rien accomplir de grand, sinon dans un état d'amoureuse passion, de mysticisme religieux.

Depuis ce temps-là, combien de fois les collaborateurs du Duce — nous allions dire ses coadjuteurs — n'ont-ils point parlé de la « religion fasciste », de ses « apôtres » et de ses « martyrs », des « dogmes » et du « credo » fascistes, de l'« état de foi » fasciste? « La foi fasciste, c'est la flamme dévorante qui crépite et fulgure, qui brûle et renouvelle, qui enflamme et soulève (5) », déclarait naguère une revue officieuse du régime dans une « admonition aux jeunes gens ». C'est à croire que l'ambiance ecclésiastique exerce ici son influence et que les deux religions de Rome, la fasciste et

(4) Message pour l'an IX (Rome, 27 octobre 1930).
(5) *Gioventù fascista*, 21 juillet 1931.

la catholique, ne peuvent voisiner de si près sans se confondre un peu. La religion mussolinienne a même son rite et presque ses sacrements, comme la chrétienne. Elle a son baptême ou sa confirmation : de quels autres noms appeler le serment solennel par quoi le Balilla, en recevant un fusil, au jour de la « Levée », s'engage à demeurer toute sa vie bon fasciste, soumis à la loi et aux commandements du Duce?

L'Etat mussolinien, en effet, n'est pas l'être flottant et incertain du régime démocratique. Ce n'est pas une entité abstraite, mais une réalité tout à la fois bienfaisante et terrible. L'Etat « corporatif » fasciste est un être si parfaitement concret que, pratiquement, il s'incarne dans l'unique et forte personnalité de M. Benito Mussolini (6), lequel, seul dans le royaume, possède le droit de décision politique. Aussi est-ce bien en fin de compte vers lui — le Duce, le Guide — que montent tous les hosannas à la gloire du régime. Un journal de province ne balançait pas, récemment, à reconnaître dans sa personne « le Dieu d'une foi magnifique (7) ».

Il est bien évident que cette religion, sous son triple aspect, impérialiste, étatiste, mussolinien, ne pouvait manquer de se heurter à l'autre, dont le siège est pareillement à Rome. Le chef du gouvernement italien eut beau assurer les députés du royaume, dans la séance historique du 14 mai 1929, qu'« entre l'Etat italien et la Cité du Vatican il y a une distance que l'on peut évaluer à des milliers de kilomètres, alors que cinq minutes suffisent pour aller voir cet Etat, et dix minutes pour en faire le tour »; il n'en est pas moins vrai que le territoire ecclésiastique n'est qu'une minuscule enclave du

(6) « *Il Regime — che è poi Benito Mussolini* ». « Le Régime — qui est, finalement, Benito Mussolini... », écrit le directeur du *Popolo d'Italia*, M. Arnaldo Mussolini.

(7) Voir aussi, entre tant d'autres, l'article intitulé *Dedizione al Capo* (Dévouement au Chef) dans *Gioventù fascista* du 3 mai 1931. Lorsqu'il s'agit du « Duce », la presse fasciste écrit *Egli* (Il, lui) avec la majuscule, comme pour un souverain ou pour Dieu.

territoire italien et que la voix du Souverain Pontife résonne dans la capitale du royaume.

Nous commençons à apercevoir quelques raisons du conflit profond qui n'a jamais cessé d'exister entre les deux Etats. Rappelons maintenant très rapidement les faits. Ceux-ci achèveront peut-être de nous éclairer.

§

Il est à remarquer que le premier heurt sérieux entre les deux pouvoirs eut lieu avant la signature des conventions du Latran, au temps même où les mandataires des deux parties, le conseiller Barone pour l'Italie, et l'avocat F. Pacelli pour le Saint-Siège, laborieusement et secrètement, préparaient déjà, depuis deux années, les accords. Au témoignage de M. Mussolini, cet incident faillit même compromettre et en tout cas retarda l'œuvre de conciliation.

Voici dans quelles circonstances il survint. Le Duce, dans ses discours, a exposé à maintes reprises sa doctrine de l'Etat « totalitaire » :« *Tout dans l'Etat, rien hors de l'Etat, rien contre l'Etat.* » Logiquement, en matière de politique scolaire, cette doctrine devait conduire tout droit au monopole de l'enseignement. Pour diverses raisons, dont la financière n'est sans doute pas la moindre, le gouvernement fasciste n'a pas pu, jusqu'à présent, envisager cette réforme radicale. Mais il a du moins tenté, par un ingénieux détour, de s'assurer le monopole de l'éducation physique, morale et politique de la jeunesse. Nous ne nous étendrons pas sur l'*Œuvre nationale Balilla,* qui est bien connue et dont nous avons traité ailleurs (8). Cette association d'enfants et d'adolescents, d'abord reconnue par la loi du 3 avril 1926, puis devenue institution d'Etat par décret royal en 1929, constitue en réalité la vaste pépinière du parti fasciste. Or, jusqu'au début de 1928, il existait, à côté des Ba-

(8) *L'« Ecole unique » fasciste, Le Temps,* 12 juillet 1931.

lilla, surtout dans les grandes villes, des associations d'*éclaireurs catholiques* (*esploratori cattolici*), c'est-à-dire de boys-scouts, qui échappaient entièrement à la prise fasciste. Un décret en date du 9 janvier 1928, amendant la loi du 3 avril 1926, les supprima. M. Mussolini s'est expliqué sur ce coup d'autorité dans son discours du 14 mai 1929 :

Dans ce domaine, dit-il, nous sommes intraitables. C'est à nous que revient l'enseignement. (Notons au passage : *l'enseignement* tout court.)... Les enfants (tous les enfants) doivent être élevés dans notre foi religieuse, c'est entendu; mais nous avons besoin de leur donner le sentiment de la virilité, de la puissance, de la conquête; surtout, nous avons besoin de leur inspirer notre foi et de les enflammer de nos espérances.

Autrement dit, M. Mussolini, dès cette époque, était bien décidé à fonder l'unité de foi fasciste dans la jeunesse italienne.

On peut dire que cette dissolution des associations catholiques de boys-scouts fut sa première violence — très symptomatique — à l'endroit des formations dépendant de l'Eglise. Peut-être même est-ce en partie cette mesure qui, sur les représentations du Saint-Siège, entraîna l'adoption dans le Concordat de ce fameux article 43, destiné à sauvegarder l'Action catholique.

Après la signature des Accords du Latran, les discours par lesquels le chef du gouvernement fasciste présenta son œuvre devant les Chambres causèrent de nouveau le vif mécontentement du pape, Il faut reconnaitre que, dans sa légitime fierté des résultats obtenus, l'orateur alla, comme on dit aujourd'hui, un peu fort et prononça des paroles auxquelles ne manquait pas, par endroits, un certain ton de jactance. Non plus que le passage relatif à la secte asiatique devenue religion universelle grâce à l'Empire romain, les « griffes du po-

lémiste » que M. Mussolini jugea à propos de montrer en réponse aux articles inquiets de la presse catholique, ne parurent décentes dans un discours de « conciliation ». Sa Sainteté, dont le tempérament, au fond, est très combatif (il nous rappelle parfois le Père Cristoforo de Manzoni), ne put se tenir de relever les affirmations du Duce. Une visite que firent au Vatican, environ ces jours-là, les élèves du collège ecclésiastique de Mondragone, lui offrit l'occasion d'une réplique presque immédiate. La qualité de son auditoire l'amena naturellement à parler des mérites de l'éducation chrétienne :

Quiconque jette les yeux sur le passé, dit-il, *non point pour faire de l'invention à son propre usage, mais pour rechercher rigoureusement la vérité,* ne saurait pas ne point reconnaître la réalité de ces mérites.

Puis, après avoir fait des réserves sur la compétence de l'Etat éducateur, il ajouta :

Ce n'est pas nous, certes, qui viendrons dire qu'il est nécessaire, convenable, opportun que l'Etat, dans son œuvre d'éducation, forme des conquérants, élève *pour la conquête.* Ce qui se fait dans un Etat pourrait se faire tout aussi bien dans le monde entier. Et si tous les Etats élevaient la jeunesse pour la conquête, qu'adviendrait-il? Plutôt que de collaborer à la pacification universelle, on travaillerait à la conflagration générale... A moins que l'*on* ait voulu dire — et n'est-ce pas cela que l'*on* voulait dire en effet? — qu'*on* entend élever la jeunesse pour la conquête de la vérité et de la vertu, auquel cas nous serions parfaitement d'accord... Mais un point sur lequel nous n'arriverons jamais à nous entendre, c'est celui par où l'*on* tend à comprimer, à amoindrir, à nier le droit que la nature et Dieu ont conféré à la famille et à l'Eglise dans l'éducation. Sur ce point, nous ne dirons pas que nous sommes *intraitables,* parce que ce mot n'exprime pas une vertu; mais nous sommes intransigeants, aussi intransigeants que nous le serions dans l'assurance que deux et deux font quatre... S'il s'agissait de sauver quelques

âmes, d'empêcher de *plus grands dommages d'âmes,* nous nous sentirions le courage de traiter avec le diable en personne...

Le second discours de M. Mussolini sur les Accords du Latran, celui qu'il fit au Sénat le 25 mai 1929, passa encore en vigueur et même en rudesse celui de la Chambre. L'orateur débuta par déclarer qu'il n'entendait retirer aucune de ses paroles précédentes. Il se complut même à constater que ses traits avaient porté, puisque « *ceux à qui ils étaient destinés en avaient accusé réception* ». Revenant sur l'éducation de la jeunesse, il la revendiqua encore une fois, avec une fermeté accrue :

Dire que l'instruction des enfants appartient à la famille, c'est perdre de vue la réalité contemporaine. La famille moderne, âprement sollicitée par les besoins économiques et engagée quotidiennement dans la bataille de la vie, ne peut instruire personne. Seul l'Etat, avec les moyens de toutes sortes dont il dispose, peut suffire à une pareille tâche. J'ajoute que seul l'Etat peut aussi dispenser l'instruction religieuse nécessaire en l'intégrant dans l'ensemble des autres disciplines.

Enfin, précisant sa pensée sur l'éducation « pour la conquête », que le pape s'était plu, comme on l'a vu, à interpréter sur le mode ironique, l'orateur déclara :

Parce que les hypocrisies nous répugnent, nous donnerons finalement à cette éducation qui est la nôtre son juste nom : l'éducation *guerrière.*

Seconde réplique à ce discours, laquelle ne se fit pas plus attendre que la première. Le 30 mai, prenant occasion de la fête du *Corpus Domini,* le pape écrit au cardinal Gasparri. Il ne songe plus cette fois à faire de l'ironie manzonienne. Il critique sans aucun ménagement la manière du Duce. Cette manière « dure, crue,

drastique », dont *on* use à son égard, marque un manque de déférence et de respect surprenant envers la « divine institution de la Papauté ». Ne va-t-*on* pas jusqu'à émettre des opinions « hérétiques et plus qu'hérétiques sur l'essence même du christianisme et du catholicisme », en s'appuyant sur des ouvrages condamnés par la sainte Eglise? L'affirmation répétée de la « souveraineté absolue » de l'Etat envers l'Eglise, du « contrôle » nécessaire de l'Etat, de sa « vigilance » à l'endroit de l'Eglise, le rappel de toutes les lois et de toutes les dispositions, des faits lointains ou proches qui ont marqué ou attristé les deux pouvoirs dans le passé, tout cela a quelque chose d'indécent ou de désobligeant. S'imagine-t-*on* par hasard être en présence de gens « pour le moins suspects » ?...

Suivait une critique serrée de l'interprétation des traités du 11 février que le chef du gouvernement avait présentée devant les Chambre : *on* faisait paraître trop de complaisance pour les cultes non catholiques; *on* mettait trop de soin à garder « sain et sauf, intact, absolu » ce qu'*on* appelait la « liberté de conscience » : autant valait dire que la créature n'était point soumise au Créateur :

La liberté de conscience et de discussion doit se pratiquer selon la doctrine et la loi de la religion catholique.

Puis, retournant au sujet qui lui est cher, le pape déclarait de nouveau, aussi péremptoirement que le Duce avait affirmé l'opinion contraire :

Le parfait et plein mandat éducateur n'appartient pas à l'Etat, mais à l'Eglise.

Dans la discussion du Sénat, M. Mussolini, reprenant une question que plusieurs membres de la Haute Assemblée avaient jetée dans les débats, s'était écrié : « *Cette paix durera-t-elle?* » et il avait répondu, comme tous les

orateurs précédents, par l'affirmative, en faisant toutefois une réserve : « Est-ce à dire que des différends ne surviendront pas dans l'interprétation du Concordat? Non, certes », — et il avait ajouté :

Mais cela, Messieurs, c'est la vie. Devons-nous renoncer à l'existence plutôt que d'en affronter les risques inévitables?... Il y aura des frictions, malgré la séparation très nette entre ce qui se doit donner à César et ce qui se doit donner à Dieu...

Le pape, dans sa lettre du 30 mai 1929 au cardinal Gasparri, posait la même grave question : « *Cette paix durera-t-elle?* », et il répondait mélancoliquement, avec le Prophète : « *Mutatus est color optimus...* »

Le problème le plus gros de difficultés demeurait toujours celui de l'éducation de la jeunesse. Comment concilier sur ce point les prétentions « totalitaires » du fascisme avec la doctrine non moins totalitaire de la papauté?

Au mois d'août 1929, le Père Agosto Gemelli, de l'Université du Sacré-Cœur, publia dans la Revue du Clergé italien (*Rivista del Clero italiano*) un discours qu'il avait prononcé, le 9 mai de la même année, au congrès eucharistique régional de Capoue, discours où la doctrine catholique sur l'éducation trouvait son expression la plus nette et la plus intransigeante :

...L'Eglise est, par droit positif divin, un corps essentiellement enseignant, dont la juridiction s'étend à tous les hommes, dans tous les siècles... Nulle personne, nul gouvernement, nulle association, nul monarque ne peut s'arroger ce droit de l'Eglise, ni le limiter, ni le régler... On objectera qu'outre la paternité surnaturelle, il y a la paternité naturelle appartenant à la famille, et cela est vrai. Mais même l'exercice de la paternité naturelle est subordonné à celui de la paternité spirituelle qui appartient en propre à l'Eglise... Les parents, en baptisant leurs enfants, prennent

par là l'engagement formel de les instruire et de les éduquer chrétiennement.

Telle est bien, en effet, la thèse traditionnelle de l'Eglise. L'opposition entre la doctrine du fascisme et celle de la papauté est si parfaite que l'on peut user à peu près des mêmes termes pour exprimer l'une ou l'autre. Toutes deux nient l'autonomie de l'individu, et le fascisme déclare à son tour :

> L'Etat est, par droit souverain, un corps éducateur dont la juridiction s'étend à tous les Italiens. Nulle personne, nulle association, nulle autorité étrangère au fascisme ne peut s'arroger ce droit de l'Etat, ni le limiter, ni le régler...

Telle est la pensée de M. Mussolini.

Et alors? Même sous le régime *totalitaire*, deux jeunesses allaient-elles donc subsister dans la Péninsule : la jeunesse fasciste et la jeunesse catholique? La grande réconciliation du 11 février entre l'Italie et le Vatican devait-elle se résoudre à brève échéance en un pénible *modus vivendi* analogue à celui d'autrefois, pire que celui d'autrefois? Ou bien allait-on vers un conflit, vers une rupture?

§

Il nous est impossible, dans le cadre qui nous est offert ici, de faire une histoire complète des rapports du fascisme et de la papauté depuis la signature des conventions du Latran. Contentons-nous d'en marquer les phases principales et d'y noter quelques faits significatifs.

C'est le gouvernement de M. Mussolini qui prend l'offensive le premier : contre l'Action catholique.

En vertu de la loi sur la sécurité publique — art. 218, relatif aux « associations, personnes morales et institutions », — l'Action catholique pouvait se croire soustraite au droit de contrôle et de regard attribué aux autorités fascistes par cette même loi (art. 214) « Sous

le nom d'associations, disait l'article 218, on entend les partis, les groupes et associations *politiques* en général. » L'Action catholique a-t-elle un caractère politique? Cette question fut, dès le mois d'octobre 1929, l'objet d'une polémique ardente entre le *Popolo di Roma* et l'*Osservatore romano.* La première de ces feuilles, se référant à la lettre du pape Pie XI au cardinal Bertram du 12 novembre 1928 (lettre dont nous avons donné plus haut un extrait), soutenait que l'Action catholique était bien une organisation à fins politiques et soumise, par conséquent, aux obligations spécifiées dans l'article 214 de la loi sur la sécurité publique. L'*Osservatore*, de son côté, invoquait, pour la défense de la Jeunesse catholique menacée, l'article 218. L'Etat, intervenant avec son esprit de décision habituel, abrogea purement et simplement l'article 218, si bien que la Jeunesse catholique dut désormais, en vertu de l'article 214, comme toutes les associations existant dans le royaume, communiquer aux autorités civiles son acte constitutif, ses statuts, ses règlements intérieurs, la liste de ses membres, et répondre à toute demande de renseignements concernant son organisation ou son activité. Un nouveau coup d'autorité du gouvernement fasciste trancha donc ce premier différend survenu après la Conciliation. Après comme devant, le fascisme poursuivait dans tous les domaines sa politique d'intégration centralisatrice (*Tout dans l'Etat, rien hors de l'Etat, rien contre l'Etat*), et il n'hésitait pas, en vue de forcer la synthèse, à procéder à l'écrasement.

M. Mussolini continuait de proclamer sans doute que la religion catholique constituait en Italie une force morale que l'Etat ne pouvait ignorer; mais il se montrait défiant à l'égard de toutes les collectivités où cette force prenait corps. L'Action catholique, avec ses formations de plus en plus denses et ses chefs entreprenants, n'était-elle pas de nature à affaiblir la politique fasciste

dans le monde et — qui sait? — à mettre en péril, à l'intérieur des frontières, l'Etat corporatif même?

La vaste association religeuse n'avait jamais cessé d'être d'autre part un objet de suspicion pour les anticléricaux, dont un bon nombre, après la destruction de la franc-maçonnerie, avait pris place dans le Parti. Ces derniers ne manquaient point de cultiver les soupçons du gouvernement à l'égard de l'Eglise catholique. La dictature ne voit guère autour d'elle d'états intermédiaires entre l'attachement servile et l'inimitié factieuse: un bon moyen d'exciter les milieux fascistes contre l'Action catholique, c'était de la présenter comme un parti politique larvé, successeur du parti populaire, héritier des haines de don Sturzo. C'est ce que fit, au mois de février 1930, le député Ezio Garibaldi, neveu du grand Garibaldi, en publiant dans la *Camicia rossa* un article qu'il concluait par ces mots :

A une année de distance de la signature des Accords du Latran, nous constatons que, sur le terrain des idées et des méthodes, le conflit entre l'Etat italien et l'Eglise catholique subsiste et ne tend nullement à disparaître. Cette constatation ne nous étonne pas. Nous voudrions seulement qu'elle ouvrît les yeux et surtout qu'elle chassât les brouillards du cerveau de tous ceux qui s'illusionnent.

L'article eût pu s'intituler, en somme : « *Le cléricalisme, voilà l'ennemi!* »

Cependant l'année 1930 n'apporta pas d'actes d'hostilité proprement dits entre les deux pouvoirs. Il sembla même que le pape fléchît quelque peu son intransigeance doctrinale. Son encyclique de janvier 1930, sur l'éducation, ne présentait pas de ces pointes polémiques plus ou moins enveloppées qui, dans ses manifestations précédentes, paraissaient caractériser sa manière pastorale. Le 7 février, M. Turati, secrétaire général du Parti, vint au Vatican, en tenue officielle, la poitrine

chargée de toutes les décorations fascistes, et fut reçu par le Saint-Père en très cordiale audience. Le lendemain, les feuilles publiques annoncèrent en tous lieux une nouvelle et éclatante réconciliation de l'Italie et de la papauté.

On sait qu'en cette année 1930 M. Mussolini porta son principal effort sur les affaires étrangères et employa en particulier sa puissante verve oratoire contre la France. Ce fut l'année des discours de Toscane, ceux de Livourne, de Florence, de Milan, et du sonore *Message pour l'an IX* (Rome, 27 octobre).

Pourtant, la presse fasciste ne perdait pas de vue l'activité des organisations catholiques. La défiance subsistait tout entière. Et ce fut en effet l'attaque d'un journal qui, au printemps de 1931, rouvrit les hostilités et précipita les deux partis dans le conflit aigu que l'on sait.

M. Mussolini et son entourage furent-ils étrangers à ce nouveau déchaînement de passions? Il est difficile de le croire. La presse, sous un régime d'absolutisme, est un organe de gouvernement. M. Thiers la comparait, sous le second Empire, à une flamme comprimée de toutes parts, sauf sur un point où l'on livre passage à cette flamme, afin d'en concentrer toute la force et d'en accroître l'intensité. Cette flamme comprimée, le gouvernement fasciste l'emploie d'ordinaire dans sa politique extérieure. Nous en savons quelque chose. Mais au cours du printemps dernier, il la dirigea tout particulièrement contre l'Action catholique italienne.

L'organe syndicaliste *Lavoro Fascista* commença par dénoncer une ingérence de l'Action catholique dans le domaine de l'assistance sociale, que la loi réserve à l'Etat corporatif. Il révéla tout un plan de campagne, favorisé par les sphères catholiques les plus élevées, à seule fin de détruire, dans les milieux ouvriers, la foi dans la politique sociale du fascisme et d'ébranler l'armature de l'Etat. Il mettait en relation avec ce prétendu

plan le pèlerinage international par lequel l'Action catholique devait célébrer, au mois de mai 1931, le quarantième anniversaire de l'encyclique *Rerum Novarum* du pape Léon XIII. Le *Lavoro Fascista* fit paraître tout aussitôt la fureur fasciste des grands jours. N'alla-t-il pas jusqu'à conseiller, dans la lutte contre les « organisations de sacristie », l'usage du *manganello* historique, c'est-à-dire du gourdin qui, dix ans plus tôt, dans les expéditions des escouades fascistes, avait joué un rôle si important :

Manganello, manganello,
Che rischiari ogni cervello,
Sarai tu sempre il suggello
Che punisce la viltà... (9).

On put croire cependant que ce conflit, malgré l'intervention d'un grand nombre d'autres journaux, allait tourner court. L'empiétement de l'Action catholique sur le terrain économique réservé à l'Etat n'était parti que d'un groupe local : la Fédération romaine de Jeunesse catholique. Le comité central de l'Action désavoua la circulaire par laquelle ce groupe avait tenté d'amorcer l'organisation de collectivités professionnelles à l'ombre de la croix. Le président de la fédération romaine donna sa démission. La plupart des journaux italiens et étrangers tinrent la déclaration de l'Action catholique pour une reculade de la papauté dans sa guerre avec le fascisme.

L'objet primordial de la lutte entre les deux pouvoirs demeurait ailleurs. Fascisme et papauté continuaient de se disputer plus ou moins sourdement la jeunesse. Au moment même où le fascisme triomphait dans la question corporative, l'organe du Vatican, l'*Osservatore Romano*, engageait une polémique avec la revue officieuse des *Faisceaux juvéniles de Combat*, fondée

(9) « Gourdin, gourdin — toi qui illumines toute cervelle — tu seras toujours le sceau — qui punit la lâcheté... »

depuis peu, *Gioventù Fascista,* sur une question morale : « La haine peut-elle être une vertu? » Dans un article du 12 avril intitulé : *Odiare i nemici* (Haïr ses ennemis), le commandant en chef des Faisceaux juvéniles, M. Scorza, allait chercher les exemples des pires violences dans l'histoire la plus lointaine des papes et appuyait son apologie de la haine sur les Saintes Ecritures. Le même numéro donnait une illustration fort significative : d'un côté, deux pauvres êtres à la mine abêtie, mal assurés sur leurs jambes, portant des cierges à demi consumés (*Come li vorrebbero,* « comme ils les voudraient »); de l'autre, deux joyeux lurons en chemise noire, pleins de santé et de vie, brandissant un fusil (*Come li vogliamo,* « comme nous les voulons »).

Cependant, la campagne des grands quotidiens fascistes avait repris de plus belle. Signalons simplement un article de l'officieuse *Tribuna* (10), intitulé *L'errore più vasto* (L'erreur la plus vaste), où l'Action catholique, à propos de la célébration de l'encyclique *Rerum novarum,* jugée trop bruyante et tendancieuse par les fascistes, était ouvertement menacée.

M. Mussolini garde le silence. Mais ses lieutenants parlent pour lui. Le 19 avril, à Milan, M. Giovanni Giurati, le nouveau secrétaire général du Parti, président de la Chambre des députés, fait publiquement la déclaration suivante :

Nous aussi nous voulons éduquer les jeunes gens dans la religion de nos pères. Le fascisme n'a pas attendu le 11 février 1929 pour avoir une pensée et une politique à ce sujet. Mussolini, à la Chambre, avant la marche sur Rome, a exposé sa pensée religieuse et anti-maçonnique. Devenu régime, le fascisme, par des déclarations publiques, par des mesures légales précises et surtout par sa pratique quotidienne, a démontré quelle était sa volonté sur ce point. *C'est pourquoi nous assistons avec une certaine surprise à toute une grosse*

(10) N° du 11 avril 1931.

manœuvre tendant à sauver ce qui est déjà sauvé. Et à ceux qui, pour justifier une action peut-être inutile et peut-être périlleuse, invoquent un paragraphe du Concordat, nous faisons simplement observer que le Concordat a été stipulé par le Saint-Siège avec le régime TOTALITAIRE *fasciste et avec l'Etat* CORPORATIF *fasciste.*

Les allusions sont transparentes. Aussitôt, le pape Pie XI aperçoit l'avertissement, la menace et l'irrévérence à peine voilée contenus dans ces quelques phrases, et, à son habitude, il s'empresse de défendre l'Action catholique et de se défendre soi-même. Il écrit à cette fin une longue lettre au cardinal Schuster, archevêque de Milan. Dans la question qui nous occupe, cette lettre est un précieux document. Elle a sa place entre la lettre au cardinal Bertram, dont elle reprend et développe plusieurs idées, et l'encyclique du 29 juin 1931, dont elle semble être, par endroits, une ébauche. En voici la substance :

Le Secrétaire général du Parti veut-il dire, en rappelant que le régime était déjà « *totalitaire* » et l'Etat déjà « *corporatif* » au temps de la stipulation du Concordat, que le Saint-Siège s'avise trop tard de l'étendue des engagements qu'il a signés et qu'il a inconsidérément donné dans un piège? Le Souverain Pontife repousse et réprouve cette interprétation injurieuse pour les deux hautes Parties contractantes. Il se refuse pareillement à croire que l'Etat fasciste, entreprenant sur la vie individuelle, domestique et spirituelle des citoyens, ait voulu englober dans son domaine « totalitaire » jusqu'à la vie surnaturelle; car ce serait là « une absurdité manifeste », une « véritable monstruosité ». La vie surnaturelle a été confiée à l'Eglise et à elle seule. Former et répandre la vie surnaturelle, c'est là sa mission propre, et l'Action catholique y participe légitimement. Mais l'Action catholique n'empêche ni ne peut empêcher ceux qui se consacrent à sa tâche de s'occuper chrétien-

nement et catholiquement de la « *vraie et bonne politique* », celle qui étudie et développe le bien commun, le bien de la « *Polis* », de la Cité. Et ce n'est point là une activité *de parti*, même lorsqu'elle s'exerce sur le *terrain ouvrier*, puisqu'elle s'étend partout où il s'agit du bien et du dommage des âmes, de l'honneur et de l'offense de Dieu, de l'observation ou de la violation des lois divines ou ecclésiastiques, ainsi donc de problèmes et d'intérêts non pas seulement matériels, mécaniques, économiques, mais aussi moraux et avec d'innombrables répercussions morales sur l'individu, sur la famille et sur la société. C'est de cette manière que l'Action catholique doit se rencontrer avec l'activité corporative de l'Etat et la pénétrer, pour le plus grand bien du monde des travailleurs.

La lettre pontificale se terminait par cette déclaration :

Le fascisme se dit et veut être catholique. Eh bien, pour être catholique, non seulement de nom, mais de fait, pour être des catholiques vrais et bons et non des catholiques de faux nom, et non de ceux qui, par leur façon de parler et d'agir, affligent le cœur de la Mère et du Père, contristent leurs frères et les fourvoient par leurs mauvais exemples, pour tout cela, il n'y a qu'un moyen, un seul, mais indispensable et que rien ne saurait remplacer : *obéir à l'Eglise et à son Chef*. Quelle est la volonté et quels sont les sentiments de l'Eglise en ce qui touche l'Action catholique? Il n'y a jamais eu de doute à ce sujet; jamais — on peut bien le dire — cette volonté et ces sentiments n'ont été aussi manifestes qu'aujourd'hui.

Le pape partageait-il donc encore, lorsqu'il écrivait ces mots, au mois d'avril 1931, l'illusion de ceux qui, en 1929, après la signature du Concordat, s'étaient imaginé que l'Italie fasciste pouvait et devait devenir un Etat catholique confessionnel? Nous le croyons difficilement. Il est bien certain, en tout cas, que la défense de

l'Action catholique présentée en ces termes dut sonner étrangement aux oreilles de M. Mussolini. Dire que l'Action catholique avait pour mission d'introduire par l'éducation, par l'action sociale, par la « bonne politique », la morale du Crucifié, la charité chrétienne dans l'activité et dans les institutions de l'Etat fasciste, c'était bien un peu lui prêter, aux yeux du Duce, figure de société révolutionnaire. Par le seul fait qu'elle est *supranationale*, dans un Etat si résolument nationaliste — donc par le seul fait de son existence — n'est-elle pas déjà gênante, suspecte, dangereuse (11)?

Dès lors, les événements vont se précipiter. Le 26 avril, M. Carlo Scorza, dans un article de *Gioventù Fascista* intitulé *Note chiarissime* (« Notes très claires »), déclare :

On projette de constituer un vrai parti politique, au sens propre de ce mot, en canalisant une fraction de la jeunesse italienne derrière les vieux programmes et les débris pourris du monde de Don Sturzo... On parle de « mouvements », de « programmes *maxima* »... Les cercles de Jeunesse catholique poussent comme les champignons... Or, le fascisme ne peut admettre qu'une partie de la jeunesse italienne suive des méthodes et des préceptes éducatifs différents des méthodes et des préceptes profondément moraux et italiens qu'a dictés l'esprit de la Révolution. Il existe déjà dans chaque paroisse, parfaitement réalisé, un « programme *maximum* » d'organisation religieuse et nationale : ce sont ou des *Balilla*, ou des *Avant-Gardes*, ou des *Jeunes fascistes*... Il n'est donc pas nécessaire, et encore moins indispensable, de créer d'autres organismes. Et ce n'est pas non plus chose recommandable, car, lorsqu'un espace est restreint, les gens finissent toujours par se heurter.

En effet, durant tout le mois de mai, à mesure que la campagne de presse se développe, l'effervescence gran-

(11) L'éloignement que M. Mussolini marqua au début du fascisme pour la Société des Nations était sans doute de même nature. Aujourd'hui, il semble considérer l'organisme de Genève sous un autre angle.

dit parmi la jeunesse, en particulier dans les villes d'universités. Les étudiants catholiques sont en butte aux tracasseries et aux brimades des fascistes qui traitent la Fédération universitaire catholique italienne en factieuse. Le 21 mai, le pape, recevant une délégation d'étudiants de cette association, interroge personnellement — chose tout à fait insolite — son président, M. Righetti, sur les difficultés que rencontrent partout les groupements confiés à sa direction. L'*Osservatore romano* a désormais une rubrique particulière pour tous ces incidents. Son numéro des 25 et 26 mai publie la nouvelle suivante :

Le 25 mai, au matin, tandis que l'on brûlait à Rome des numéros de notre journal contenant le discours du Saint-Père aux étudiants de la F. U. C. I., des cris de *A bas* et *A mort* ont été prononcés contre l'auguste personne du Souverain-Pontife. Aucune intervention de l'autorité.

Enfin, au soir du 26 mai, le *Lavoro Fascista*, pour clore la campagne dont il a donné le signal à la presse fasciste deux mois plus tôt, dénonce, dans un article de cinq colonnes, une véritable « conspiration » préparée contre le régime fasciste par l'Action catholique : au cours d'une assemblée qui eut lieu le 16 mai à l'occasion de la commémoration de l'encyclique *Rerum Novarum*, Mgr Pizzardo, Assistant ecclésiastique général de l'Action catholique italienne, et appelé à cette charge par le pape lui-même, aurait envisagé l'écroulement de la dictature fasciste et exhorté ses auditeurs à se tenir prêts pour cette éventualité, allant jusqu'à parler d'une prise de pouvoir de la part des organisations catholiques (12). Le 27 mai, tous les journaux fascistes de la Péninsule reproduisent les « révélations » du *Lavoro Fascista*.

(12) Il semble qu'une partie des éléments de cette « conspiration » ait été empruntée à un article de l'*Osservatore romano*, datant déjà du 25 juin 1930, sur les buts, les fins et l'œuvre de l'Action catholique.

Dans les milieux universitaires fascistes, l'exaspération est à son comble. On signale des désordres dans plusieurs villes de l'Italie, des violences et des déprédations. A Rome, un groupe de manifestants met à sac les bureaux de la *Civiltà Cattolica;* un autre passe sa fureur sur le cercle de saint Joachim aux Prati.

En vain, le pape proteste énergiquement contre toutes ces accusations, ces actes de brutalité et ce déchaînement de toutes les mauvaises passions, d'abord auprès du gouvernement italien, puis, solennellement, le dimanche 3 juin, dans une cérémonie du Vatican :

Une véritable tempête d'invasions, dit-il ce jour-là, de confiscations, de séquestrations s'est abattue hier, à notre grande surprise, dans l'Italie, sur les associations catholiques, au moment même où l'on avait déclaré à Notre Nonce que l'on n'avait rien à lui dire. Nous ne méritions point cela...

En effet, la veille, le gouvernement fasciste, fondant son action sur l'article 43 du Concordat, avait dissous toutes les sociétés de Jeunesse catholique du royaume.

§

En présence de l'émotion extraordinaire que son dernier coup d'autorité avait provoquée au delà des frontières italiennes, M. Mussolini éprouva le besoin, semble-t-il, de se justifier devant le monde entier. Car c'est probablement à son instigation que l'agence radiotélégraphique romaine, la *Radio Nazionale,* lança un message où se trouvaient exposés tous les griefs du gouvernement fasciste contre l'Action catholique. Cette fois, le pape répondit par une déclaration singulièrement solennelle que publia, le 5 juillet 1931, l'*Osservatore Romano* : la *lettre encyclique de notre Très Saint Seigneur, Pie, Pape XI*[e]*, à ses vénérables Frères, Patriarches, Primats, Archevêques, Evêques et autres Ordinaires ayant paix*

et communion avec le Siège apostolique : POUR L'ACTION CATHOLIQUE.

C'est un beau document d'ire pontificale. On y perçoit, sous le déroulement majestueux de la phraséologie classique, comme un grondement continu. Pie XI, vraiment, appartient à la lignée des grands papes batailleurs.

Cette encyclique, laquelle fut écrite le 29 juin 1931, fête des saints apôtres Pierre et Paul, comprend deux parties principales : un plaidoyer et un réquisitoire.

Un plaidoyer pour l'Action catholique. Par exemple, le message fasciste parlait de la « noire ingratitude » de l'Eglise à l'égard d'un parti qui avait donné au pays la garantie de la liberté religieuse; le pape se demande si l'attitude, en vérité d'abord bienveillante et bienfaisante du fascisme à l'égard de l'Eglise, n'a pas été simplement une manœuvre politique, une feinte, par où le Parti et le régime cherchèrent à augmenter leur crédit et leur prestige. Le message accusait la papauté de réserver toute son indulgence à des nations chez lesquelles règne à l'ordinaire la persécution religieuse, alors qu'elle fait paraître une véritable hostilité contre l'Italie, restauratrice des mœurs religieuses; le pape proteste que la religion catholique trouve en tous lieux, chez les représentants du Saint-Siège, des défenseurs vigilants et ardents de sa liberté et de ses droits. Le message voit dans l'Action catholique une véritable formation politique, avec tout l'appareil d'un parti politique. Mais, rétorque le pape, toutes les associations de quelque genre qu'elles soient, n'adoptent-elles pas ces formes extérieures destinées à faciliter et à concréter leur organisation? Le message qualifiait l'Action catholique de refuge à l'usage des réserves antifascistes, en particulier du défunt Parti populaire. Erreur, répond le pape, et erreur voulue : depuis 1919, des ordres émanant du Saint-Siège interdisent à l'Action catholique d'admettre

dans ses bureaux toute personne ayant occupé dans le Parti populaire un poste de commandement. Quant aux grégaires de cet ancien parti — décidément demeuré si redoutable après sa mort, — ne devait-on pas savoir gré à l'Action catholique de les avoir rendus inoffensifs en les faisant entrer dans ses rangs? Et n'était-ce pas plutôt le Parti national fasciste qui, par une large réintégration de socialistes et de francs-maçons dans ses propres groupements, risquait de rendre ces ennemis de la religion, sous le travestissement de la chemise noire, plus forts, plus nocifs, plus dangereux que jamais? Enfin, par quelle contradiction ou par quelle ironie le gouvernement fasciste, après avoir présenté les cercles de Jeunesse catholique comme des ramassis de poltrons, aptes tout au plus à porter des cierges et à égrener des chapelets durant les processions (13), pouvait-il déclarer gravement que ces mêmes cercles étaient dangereux pour la sécurité de l'Etat et juger nécessaire de les « détruire » ?

La vérité, concluait le pape, est que la bataille qui se livre à l'heure présente n'est point politique, mais morale et religieuse — essentiellement morale et religieuse.

C'est ici que le plaidoyer tourne au réquisitoire :

Nous sommes, dit le pape, en présence de tout un ensemble d'affirmations authentiques et de faits non moins authentiques qui mettent hors de doute le dessein — déjà exécuté pour une si grande partie — de monopoliser entièrement la jeunesse, depuis la toute première enfance jusqu'à l'âge adulte, à l'avantage entier et exclusif d'un parti, d'un régime, sur la base d'une idéologie qui, explicitement, aboutit à une vraie et propre idolâtrie de l'Etat, à une *étatolâtrie païenne* (14), non moins en plein contraste avec les droits naturels de la famille qu'avec les droits surnaturels de l'Eglise.

(13) Allusion à la caricature de *Gioventù fascista* que nous avons signalée plus haut.
(14) « *Una vera e propria statolatria pagana* ».

En somme, ce passage équivaut à une condamnation du fascisme, qu'il présente comme un gouvernement à tendances païennes. Nous avons déjà frôlé cette idée au cours de notre étude. Et il est bien vrai — nous devons le reconnaître, sans que cette constatation implique nécessairement, de notre part, une condamnation — que l'Etat mussolinien, dépouillé de son décor moderne de syndicats et de corporations, apparaît comme un régime d'absolutisme qui, fondant sa morale sur la souveraineté du but (nationaliste et impérialiste), ne se soucie pas toujours de faire la distinction entre la liberté civile et la liberté politique. L'Etat, sous ce régime, est censé être tout le monde. Mais il ne représente en vérité qu'un parti, lequel s'incarne dans un seul homme. Le fascisme, c'est bien — toutes proportions gardées — le despotisme des Césars avec ses simulacres d'organes démocratiques. Il dérive d'une conception antique (15), non de la civilisation chrétienne. Les dispositions confessionnelles du récent Concordat ne nous font plus illusion. Voilà pourquoi le pape Pie XI, en parlant de l'Etat fasciste, use si naturellement des mots *païen, paganisme, néo-paganisme*. Nous venons d'atteindre ici, croyons-nous, à la raison la plus profonde de l'antagonisme entre le fascisme et la papauté. La lutte de M. Mussolini contre l'Action catholique n'est qu'une des manières par lesquelles cet antagonisme s'affirme dans les faits.

On murmurait, au printemps de 1929, dans le retentissement des Accords du Latran : *La paix durera-t-elle?* On se demande aujourd'hui : *La guerre durera-t-elle?* A vrai dire, nous n'apercevons pas la fin de ce conflit de principes. Une transaction, un compromis paraissent

(15) Cette conception de l'antiquité païenne, reprise déjà avant la Renaissance, trouva au XIXe siècle en Allemagne, comme on le sait, ses théoriciens et ses apologistes passionnés. Le marxisme même, par les Soviets, y retourne. Voir à ce sujet Louis Le Fur, *Races, Nationalités, Etats* (Alcan), p. 119.

impossibles. Mais, *chi lo sa?* à défaut de paix, les deux Italies connaîtront peut-être l'apaisement, l'assoupissement; ces deux Italiens, le Pape et le *Duce*, finiront peut-être par cohabiter tant bien que mal.

Retenons, pour conclure, ces seuls faits :

1° Le Concordat du 11 février 1929 fut fondé sur un malentendu, la papauté s'attachant à des espérances exagérées ou mal assurées.

2° Par la solution qu'il a donnée à la question romaine, M. Mussolini n'a pas créé, sous le signe de Rome, l'unité spirituelle sur laquelle il comptait pour accroître la puissance de la nation italienne.

3° Les craintes que l'on marqua çà et là, dans les milieux politiques et dans la presse de notre pays, à la mi-février de 1929, lorsqu'on apprit la signature des Accords, n'étaient nullement fondées : l'« alliance des deux Romes » que pressentait un de nos hommes d'Etat n'a point été ni ne sera jamais conclue. Et nous ne verrons pas plus Sa Sainteté Pie XI grand aumônier du fascisme que nous n'aurons l'occasion de voir M. Mussolini chevalier-garde du Saint-Siège.

HENRY MASSOUL.

LE BRUIT ET LES BRUITEURS

—

Conséquence de nos besoins croissants de confort et de rapidité, le bruit nous assaille de toutes parts : la trépidation est notre lot, le moteur est roi, et même tyran. Les services nous en seraient ôtés, nous serions malheureux, le « progrès » a fait de nous des assourdis résignés... si résignés !

§

BRUITS NÉCESSAIRES. BRUITS SUPERFLUS (ET VEXATOIRES)

De tous ces bruits dont la « civilisation mécanicienne », si bien qualifiée par Georges Duhamel, nous a prodigieusement apanagés, s'il en est certains que nous devons accepter, que d'autres contre lesquels nous pouvons, nous devons nous révolter !

Ce n'est pas ici le procès du bruit indispensable, du bruit mécanique, nécessité par les exigences de la vie moderne, de ce bruit qui, s'il était sagement concerté, ne nous atteindrait guère plus que celui d'une usine qui fonctionne à son rythme; amis d'un plus grand bien-être, il nous faut en accepter la rançon.

Mais, à côté du bruit inévitable, de ce bruit que la vie moderne a multiplié, il est un bruit excessif, discordant, qui ne sert à rien, et le plus fort, c'est que quantité de gens passent et perdent leur temps à le faire.

Pour le bruiteur-né qui, à l'accoutumée, et, tel un mélomane qui abuserait du point d'orgue, souligne chacun de ses propos ou de ses actes de manifestations tapageuses, quelle aubaine que le bruit nécessaire qu'il am-

plifie en bruit excessif! Satisfaction d'instinct, ou avantage au regard (et hélas! à l'ouïe) de son entourage, et souvent les deux combinés.

§

UN NOUVEL ASPECT DE LA LUTTE CONTRE LE BRUIT

Ces bruits vexatoires si longtemps supportés n'allaient pas, cependant, sans un malaise confus qui nous hantait, mais n'avait pas encore trouvé sa formule, ni pour se traduire, ni pour protester : il a suffi d'un mot d'ordre du T. C. F. pour rallier les victimes, et organiser une levée en masse contre le bruit et les bruiteurs.

Guerre de fait, avant tout : le bruiteur trouble l'ordre et la tranquillité, on veut l'en empêcher, c'est un perturbateur qu'on doit réduire à coups d'arrêtés et d'amendes. Pratiquement, c'est bien là l'essentiel.

Toutefois n'est- il pas opportun d'enrichir cette offensive d'un nouvel élément d'attaque : l'analyse de l'état d'esprit du bruiteur? Par là, en effet, nous pourrons mesurer les raisons et la déraison de la manie que nous combattons. Et ainsi, le bruiteur mieux connu, nous serons amenés à le détester plus cordialement, c'est-à-dire d'un cœur à la fois révolté... et compatissant.

I

QUELQUES BRUITEURS... AU CHOIX

C'est mon voisin d'au-dessus qui, sur un parquet sans tapis, scande d'un bruit de talons ses « erreurs » incessantes; celui d'à-côté m'accable d'un gramophone qui nasille ou tonitrue; dans la cour, un moteur tourne un quart d'heure en vain; d'une auto, dont le propriétaire rentre du spectacle, le klaxon en furie, pour faire ouvrir le garage, réveille tout le quartier.

Discrète, la T. S. F. est une amie, mais comment accepter, surtout quand le mauvais goût (laïus yankees, tangos nègres, etc.) les exaspère, ses bruyances, que des stations françaises, réputées mais complices, fournissent, pour méfaire, à tous les bruiteurs du territoire? De ces ondes, de ces houles de vacarme, ils vont s'emparer (avec quelle avidité!) puis les amplifier « tant qu'ça peut », pour les déverser cruellement, à fenêtres écarquillées, sur mille et mille oreilles innocentes.

Des bruiteurs en bande organisée sont ces gens des noces qui, au soir de l'événement, et pour l'honorer comme il sied, se déploient en braillards à travers les rues de la ville; sans craindre de violer le silence de la nuit. Et le jour renaissant les trouvera exténués et aphones, d'avoir détonné sans répit quelque couplet, et toujours le même, de *Meunier tu dors*, de la chanson du *Chat Noir* ou de la « scie » à la mode.

C'est un bruiteur avantageux que ce gars de ferme (celui de nos jours ne se conçoit que nanti d'un permis de chasse et d'une moto) qui, dans la petite ville à cinéma et à bals-guinguettes, fait des irruptions quasi quotidiennes sur son engin à échappement libre (d'une liberté qui enfreint toute licence!); son passage ne laisse pas d'impressionner, surtout s'il a pris en croupe, arrimée à califourchon sur le porte-bagages, la vachère de la maison, une jeunesse court vêtue, en couleurs criardes, elle aussi : ils poursuivent leur idylle à une vitesse folle, dans une apothéose de pétarades.

Il faut voir des bruiteurs en ces gens qui éprouvent sans cesse le besoin de parler tout ce qu'ils font, même les actes les plus courants. Ainsi ce tonnelier angevin mué en sergent vaguemestre par la mobilisation, et qui était fameux à l'Hôpital Descartes de Tours. En mettant son képi, il disait, et avec quelle conviction! : Je mets mon képi; en s'asseyant : Je m'assieds; en se mouchant : Je me mouche, — et ainsi de tous les actes menus de la

vie quotidienne. C'était là un bruiteur anodin et plutôt réjouissant, et nous concevons très bien que cet homme simple, privé du bruit de sa batte professionnelle, ait cherché d'instinct à retrouver, par une pensée parlée, ce bruit alimentaire et élémentaire que lui apportait naguère l'exercice loyal de son métier. Mais, à l'autre bout de la hiérarchie militaire, comment excuser ce général qui m'est signalé comme se livrant chaque jour, dans son appartement parisien, à la manœuvre bruyante (telle celle des tanks) et inopinée de fauteuils et de gros meubles? Je sais bien que les changements de garnison incitent le militaire de carrière aux déplacements mobiliers; mais cette manœuvre tapageuse et sans raison me paraît bien, tout de même, relever du « bruitisme ».

En y appliquant notre observation, combien de bruiteurs ne trouverions-nous pas dans la vie courante?

A commencer par ceux qui ne savent fermer les portes de leur appartement qu'en les faisant claquer avec une brutalité qui ne serait tolérable que pour des vantaux d'écuries.

Et les bruiteurs les mieux en place ne sont pas toujours les moins atteints ni les moins insuffisants par l'esprit et il faut souvent redouter le général plus que le tonnelier.

§

PSYCHOLOGIE DU BRUITISME

Pourquoi des gens, et si nombreux, s'exténuent-ils à « bruiter » pour rien? Eux-mêmes seraient bien embarrassés de le dire.

Et pourtant la psychologie les explique et les excuse, si elle ne les justifie pas.

Le système mental de chacun de nous n'est qu'une masse de prédispositions à réagir, d'une certaine manière, à certains contacts du milieu.

Les uns et les autres, nous avons besoin, pour prendre notion de notre conscience, de notre identité psychologique, et pour extérioriser notre personnalité, de « faire le plein » de notre *sensorium*. Il nous faudra donc des impressions, des sensations, des émotions, qui seront, suivant nos aptitudes, notre éducation, notre culture, choisies ou banales, délicates ou grossières.

Le contenu de conscience étant toujours un composé de faits de sensation et de faits d'intellection, c'est la polarisation, par prévalence, des premiers ou des seconds, qui caractérisera le primitif et l'intellectuel, sans que ces dénominations impliquent, on le comprend, un sens absolu, et en respectant le jeu de l'interaction.

Cette réserve faite, comment ces deux extrêmes dans l'ordre de la pensée et que nous appellerons pour simplifier les primitifs et les intellectuels, trouveront-ils ce quantum d'excitations qui les rendra conscients de leur identité, de leur personnalité et, en second lieu, leur donnera le besoin de l'exercer?

Deux excitants principaux rendront active la vie de l'esprit : la lumière et le son. Plus rapidement qu'aucune des autres sensations, celles qu'ils provoquent enrichissent notre *sensorium* et déterminent ces différentes activités de réponse, nous allions dire réflexes, qui, plus ou moins conscientes, plus ou moins volontaires, constituent l'ensemble même des démonstrations vitales.

Le bruiteur, en quête de l'excitation qui lui apportera le quantum de tonus nécessaire à constituer, à constater, à épanouir sa personne, on conçoit que son recours au bruit s'exercera suivant une véritable gamme, répondant au besoin même qu'aura le sujet, de telle ou telle somme de bruit, et telle une fonction organique,

ce phénomène s'accomplira de façon instinctive plutôt que raisonnée.

Le primitif, accessible, avant tout, et presque uniquement aux excitations violentes, grossières, sera avide de la lumière et surtout des sons.

L'intellectuel, lui, au contraire, se sentira complet, existant, par ses notions acquises ou le commerce d'un livre ami; le philosophe sera un silencieux et ne demandera au monde extérieur qu'un minimum de sensations, il sera l'homme de la « paix des laboratoires et des bibliothèques » (Pasteur), le laborieux bénédictin, un fidèle de « l'heure de pensée où s'allument les lampes ».

Nous n'avons pris, bien entendu, ces deux caractères extrêmes du primitif et du philosophe que pour accuser notre comparaison : heureusement l'humanité comporte encore un bon contingent d'êtres bien élevés, ou bien nés, et qui, pour n'être pas des philosophes, ne sont pas pourtant des bruiteurs. Par contre, tout bruiteur est un primitif.

Nous aimons tous à nous sentir vivre : cette conscience de nous-mêmes, on le voit, des conditions bien différentes nous la procurent; les mieux à notre portée immédiate, les plus élémentaires sont les excitations du monde étendu et entre toutes, nous l'avons vu, celles de la lumière et surtout du bruit. Mais la conscience est d'autant plus vive, que c'est le bruiteur même qui produit cette excitation; si, d'ailleurs, il nous est impossible de produire directement de la lumière, comme un animal photogénique, nous parvenons sans trop de peine à faire du bruit et même beaucoup de bruit. Si nous ajoutons que non seulement nous nous entendons nous-mêmes, mais que nous réussissons, à l'occasion, à assourdir les autres, comment alors douter de notre existence, comment douter de notre importance?

Il y a, sans doute, d'autres manières de nous prouver

que nous existons : la réflexion sur nous-mêmes, sur notre caractère, notre conduite; d'autres façons aussi de nous prouver que nous comptons : le travail qui produit ou transforme, le conseil utile, la bienfaisance, le dévouement, qui agissent aussi sur les autres, non pas comme un gramophone ou une trompe d'auto, mais tout de même... Seulement, c'est plus difficile; il y faut du temps, des moyens, des efforts; il y faut de l'énergie vitale. Or, notre bruiteur est deux fois insuffisant : d'abord il manque de moyens et puis il en a vaguement conscience.

§

QUE LE BRUITEUR EST UN ANXIEUX

L'homme normal veut se sentir vivre, le bruiteur en est anxieux, et, comme un enfant, il se saisit du procédé le plus gros et le plus court; cet enfant tapageur se poursuit lui-même. S'il ressemble d'une part à l'enfant qui se sent vivre quand il crie et devient tout glorieux quand son vacarme attire ou ameute, d'autre part est-il si loin du voyageur inquiet, qui croit intimider les puissances de la nuit, quand il chante pour se réconforter, comme si le bruit joyeux qu'il prétend faire montrait à l'évidence qu'il est plus fort que tout? Il y a dans notre bruiteur et de cette puérilité et un peu de cette angoisse : que deviendrait-il s'il n'imposait aux autres la notion de son existence en leur cassant les oreilles? Et voilà pourquoi l'on achète un gramophone lorsqu'on ne se sent rien de la concentration de Descartes ni de l'esprit scientifique de Berthelot, ni de la charité de saint Vincent-de-Paul.

Cette avidité pour le bruit, montrée par les petites gens, *en quête de leur identité*, nous l'observons dans le gamin des rues, cheminant à cloche-pied, au bruit de

ses castagnettes : il a trouvé son identité, il en jouit et exulte de fierté.

Aux jours de fêtes foraines (jours de foire, jours de gloire), de frairies, de passages de cirques, voyez comme est drainé de ses demeures et entraîné par une force irrésistible tout le peuple (*populus* au datif *populo*) de ceux que « leur âme importune »; voyez-les se presser, en hallucinés, à l'entour des estrades aux cuivres tapageurs, sinon harmonieux, et notez l'expression de béatitude, de fierté même, que prennent ces visages d'élémentaires; ils « biberonnent » à la source abondante, d'où ils reviendront tonifiés, le nez en l'air, l'œil plus clair, le pas mieux assuré, avec la certitude « d'être quelqu'un » pour avoir beaucoup senti. Qu'aux flonflons s'ajoutent les cris des sirènes, les éclats des bonisseurs, l'accent frénétique du jazz, des lumières nombreuses et violentes, le phénomène alors touchera au paroxysme.

Et c'est ainsi que tant de nos contemporains, qui ne sont pas toujours des faiseurs de bruit, peut-être parce qu'ils n'en ont pas l'énergie, s'alimentent du bruit des autres, parasites à leur manière.

Le cas de Numa Roumestan, dont la pensée s'alimente de la parole qu'elle ne surveille pas, est d'une exactitude psychologique indiscutable. Ce qui achève d'interdire au tribun nîmois le sens critique départi à l'homme raisonnable, et qui souvent le ferait taire à propos, c'est le bruit intarissable et éclatant de son éloquence qui lui donne le sentiment de sa force, à la fois, et cette force même.

Les Numa Roumestan, au petit pied, pullulent dans certains milieux campagnards, où, d'usage fréquent, les gens ne s'interpellent qu'en criant à tue-tête, comme s'ils étaient toujours sur un champ de foire : ils obéissent au même besoin instinctif.

§

QUE LE BRUITEUR EST UN DÉBILE MENTAL

Ainsi, nous devons tenir le « bruiteur » non seulement pour un médiocre, mais pour un homme au-dessous du médiocre, puisqu'il en est resté au stade de la conscience confuse qui ne s'éclaire pas par la réflexion, mais que seule une excitation sensorielle, brusque et violente, peut révéler à elle-même. N'est-ce pas là cet état élémentaire que définit Leibniz quand il dit: « A l'origine une conscience confuse enveloppe une infinité d'impressions venues du monde étendu, où peu à peu se sont produites des différences, c'est-à-dire des perceptions plus relevées »? Les perceptions plus « relevées » du bruiteur ne dépassent pas la dignité du boucan, et il n'est pas plus normal dans cette inquiétude de se rassurer toujours sur sa propre identité, que par le gros effet qu'il veut toujours produire sur les autres : ne rejoint-il pas, en un certain sens, ces nègres aux tams-tams assourdissants dont certains psychologues ont mis les exercices au compte des terreurs que le sauvage éprouverait à l'approche de la nuit?

A ce sauvage-là, nous accordons au moins l'excuse d'abord d'être un sauvage, et aussi celle de la possibilité de dangers véritables : le bruiteur, lui, n'est qu'un pauvre esprit et un vaniteux, esclave de sa naïve impulsion.

§

LE BRUIT ET SES TRAUMAS. — LE PALIMPSESTE

Par ses attaques fréquentes, inopinées et brutales, le bruit, en interrompant, en contrariant l'exercice normal des fonctions cérébrales et nerveuses, inflige à l'esprit et à la sensibilité du bruité autant de blessures, en

cascades et subintrantes, qui s'avivent, s'exacerbent les unes les autres, et mettent ainsi le sujet en état de « choc », au sens médical.

Comment notre système nerveux, notre cerveau, ce palimpseste, où toutes sensations s'impriment, se gravent, *en se recouvrant sans se détruire,* pourraient-ils impunément subir tous ces traumas?

Le palimpseste! ménageons-le, respectons-le : dans le sensible et le spirituel, mieux encore que dans le matériel, rien ne se perd. Les chocs nerveux, les blessures, l'attrition que laisse le bruit dans le cerveau du bruité, les antibruiteurs les plus notoires en ont-ils bien mesuré l'importance et n'ont-ils pas vitupéré le bruiteur, plutôt à cause du trouble immédiat qu'il jette dans notre existence que des troubles à retardement qu'engendrent ses pratiques?

Aux chocs nerveux d'ordre émotif ou mécanique, le sujet, suivant sa constitution, répondra par des réactions immédiates (qui le libèrent, au prix toutefois, d'une dépense nerveuse) ou retardées (ce sont les plus funestes).

Qui oserait soutenir contre le psychiatre que telle crise nerveuse, telle phobie, telle obsession, tel déséquilibre, ne sont pas conséquences des séquelles et décharges résiduelles de chocs nerveux ou psychiques éprouvés par le sujet ou son ascendance, naguère ou jadis? C'est l'évidence : l'observation populaire même y souscrit. Et que l'on ne vienne pas nous objecter que les chocs nerveux par le bruit n'ont que rarement, dans la vie quotidienne, une intensité qui les rende nuisibles.

Les physiologistes nous apprennent, en effet, avec la loi des *sommations,* que des excitations répétées, même si elles sont légères, s'associent en *additions latentes* pour produire des réactions que parfois n'aurait pu produire une excitation forte.

Le bruit n'est-il pas le grand pourvoyeur de chocs

nerveux? Qui le contesterait? Comment ces chocs de tous les instants et de toutes les intensités seraient-ils anodins?

§

ET L'HÉRÉDITÉ?...

Quel sera l'avenir nerveux et mental de la présente génération conçue et élevée dans le vacarme?

Par quel privilège inouï les générations de demain, issues de bruiteurs et de bruités (et le fauteur de bruit, par un retour qu'il ne soupçonne pas, est lui-même un bruité) pourraient-elles échapper aux lois de l'hérédité?

En nous préservant du bruit, nous travaillerons aussi à préserver la race.

§

SOUS LE SIGNE DU BUTOR

A entendre et à voir certains bruiteurs en automobile, qui, à long cris de klaxons, appellent, dans les allées du Bois, des essaims de robes et de têtes légères, comment ne pas les apparenter au *Butor*, ce héron des marais, qui, disent les vieux auteurs, « attire une troupe de femelles en mugissant comme un taureau »?

Le connotatif s'impose; et que voilà donc un bel emblème pour les bruiteurs, une exacte figure pour armorier leur voiture, un beau motif pour fétiche de radiateur, un beau surnom à mériter partout!

§

GUERRE AU BRUIT

Et, pour ce que le bruiteur est, nous venons de le voir, un insuffisant mental, un « infirme-qui-veut-faire-le-malin » et, en dernière analyse, ce qu'on appelle, de

langage courant, « un pauv' type », devrons-nous le négliger, le subir, ne pas sévir contre lui?

Que non pas! L'univers est rempli de gens qui ont des impulsions à mal faire et aux délits, et qui sont contenus par la crainte du gendarme et de l'amende; en fait, sinon en esprit, ils restent dans la norme. Que ces considérations sur le bruiteur ne nous entravent donc pas dans la guerre au Bruit.

Cette guerre, il faut la poursuivre sans merci.

Depuis un quart de siècle, de nombreux esprits, parmi les meilleurs, s'y sont employés avec leur talent, leur autorité, leur ardeur : gens de lettres, publicistes et trop peu, hélas! de médecins. Mais c'est Léon Auscher, vice-président du T.C.F. qui fut, parmi tous, l'homme des réalisations. C'est lui qui donna l'impulsion à la campagne que nous savons, campagne menée au pas de charge, et qui fut couronnée de résultats plus complets qu'on n'eût osé l'espérer.

Préfecture de Police, Administrations et Services Publics, Congrès des Maires de France, Syndicats de l'Hôtellerie et du Tourisme, ont répondu à l'appel du T.C.F. et, sans désemparer, décrets sur décrets, arrêtés sur arrêtés, précis et énergiques, ont suivi.

Cette offensive du T.C.F. contre le bruit fut poursuivie avec une vigueur et une maîtrise qui lui assurent, tout de suite, des destins favorables. Et pourtant l'acte initial avait été, sinon hésitant, du moins, par trop réservé, avec la formule retenue, après concours, pour affichage aux chambres d'hôtels :

Le silence de chacun
Assure le repos de tous

Formule au tour évangélique et d'un noble altruisme! Mais, attention! c'est du bruiteur qu'il s'agit, et, pour cet être sans discrétion, la belle formule devient vaine :

il n'est pas à ménager, on ne le persuaderait pas, on l'exécute.

Si nous voulons, de volonté vraie, en finir avec le fléau du bruitisme, cette hydre à la tête innombrable, c'est au caustique et non au lénitif qu'il faut s'adresser : le vitriol d'une règlementation sévère fera plus rapide besogne que l'eau de guimauve du bon conseil.

Bien que des victoires considérables aient déjà été remportées, restons vigilants et actifs : la lutte contre le bruit ne doit pas s'atténuer avant que les derniers bruiteurs ne se soient évanouis, tués par la règlementation ou le ridicule, avant que n'ait triomphé — au moins dans les esprits — le projet de ce *Parc National du Silence*, que préconise Georges Duhamel avec un humour cinglant, mis au service de fortes vérités.

A la satanée devise *Fen dé brut*, qui, partie du midi, a contaminé et conquis les trois autres points cardinaux et le cœur même du pays, répondons, pour l'amour de la paix, par un cri de guerre : guerre au bruit.

Qu'on renforce donc et qu'on complète les arrêtés déjà pris, qu'on en prenne de nouveaux contre les bruiteurs, — malfaiteurs, qu'on les traite comme tels... cruelle nécessité !

§

PITIÉ POUR LES BRUITEURS

Aux temps où les disciplines monastiques s'exerçaient dans leur plénitude, au moine ou à la nonnain qui avait gravement fauté, « comme pour battre, forniquer ou apostasier », il était de règle de donner d'abord l'absolution, puis de laisser la peine méritée s'abattre sur le coupable : « que le confesseur lui baille premier l'absolution et puis qu'il soit discipliné en chapitre, le temps d'un *miserere*. »

C'est la faveur d'un régime analogue que nous réclamons pour nos bruiteurs : que les amendes et peines leur soient distribuées sans ménagement; dans la mesure où elle sera refoulable, leur manie sera ainsi refoulée; là-dessus, c'est l'expérience seule, et la pratique, qui nous renseigneront.

Mais n'oublions pas que, tout débattu, ces malfaiteurs sont de pauvres gens, et qu'il faut les plaindre, sinon les absoudre, tout en les châtiant.

Guerre au bruit! Pitié pour les bruiteurs!

HENRI LEMESLE.

LE SONGE DE LA TERRE

—

LA FLAMME INVINCIBLE

Tu peux durcir le fleuve et le changer en marbre,
Tu peux, âpre aquilon, coureur de grands chemins,
Arracher le nid vide à la cime de l'arbre,
Et rougir mon visage et me gercer les mains;

Tu peux, tenace hiver, me ravir la clarté
Et de tes lourds brouillards accabler mon épaule;
Tu peux, autour de moi, lorsque fume le thé,
Rétrécir l'infini comme une étroite geôle;

Tu ne pourras jamais déposséder mon front
Du souverain orgueil de vivre avec les sages,
Ni tarir en mon cœur, comme un flot tiède et prompt,
Le clair jaillissement des chantantes images :

Les poètes amis, malgré ta cruauté,
A mon muet appel, assemblent leur cortège;
Et ma lampe préside, en un monde enchanté,
A la fête secrète où se dissout la neige.

Quelle irréalité que le monde réel!
J'entends frémir un chœur de voix douces et fortes!
Et voici qu'à foison naissent, couleur de ciel,
Les jacinthes des bois parmi les feuilles mortes.

Tu bondis, alouette, et je perçois soudain
Ton chant plus pétulant qu'un ruisseau de montagne,
O magie, un seul vers contient tout un jardin,
Et je marche au milieu des genêts de Bretagne.

Des ailes dans les airs, des nageoires dans l'eau!
Quel bonheur peut valoir cette ivresse rêvée?
Chaque strophe suscite un prodige nouveau :
Le merle a déjà fait sa première couvée.

Pour moi frémit le tremble et verdit le sarment;
Un roitelet se pose au fin bout d'une branche,
Peu digne de porter un fardeau si charmant;
Ce reflet de l'éden qui luit, c'est la pervenche.

Ronsard et Pascoli, d'un sceptre évocateur,
Font danser des chevreaux sur l'herbe qui s'incline,
Tandis qu'un long nuage amoureux de lenteur,
Attarde son baiser au front de la colline.

Qui me dépouillera de tous ces dons, hiver ?
Comment glacerais-tu le printemps dans une âme ?
Rugis donc! Fais claquer tes lanières de fer!
J'oppose à ta fureur une invincible flamme!

—

A UN ROUGE-GORGE

Par les jours obscurs, pourquoi me plaindrais-je,
Puisque je t'entends, puisque je te vois,
O visible esprit de ma sœur, la neige?

Ai-je mérité le cher privilège
De t'offrir le pain qu'égrènent mes doigts ?
Par les jours obscurs, pourquoi me plaindrais-je ?

Rossignol d'hiver, quand le vent m'assiège,
Tu me rends un peu l'éden d'autrefois,
O visible esprit de ma sœur, la neige!

Ton charme si vif me prend comme un piège,
Et soumet ma vie à tes douces lois :
Par les jours obscurs, pourquoi me plaindrais-je ?

Grâce à toi, mon mal de penser s'allège,
Une aube se lève en mon cœur! Je crois!
O visible esprit de ma sœur, la neige!

Comment exprimer l'ardent sortilège
Qui me fait chérir le plus dur des mois ?
Par les jours obscurs, pourquoi me plaindrais-je,
O visible esprit de ma sœur, la neige ?

—

L'ESSENTIEL

Le loriot revient d'Afrique : c'est Avril.
Au front des cerisiers rougissent les cerises,
Et toi, poète ami, sagement puéril,
Tu rafraîchis ta vie aux grappes des cytises.

Des pépiements joyeux entourent ta maison :
La gorge du bouvreuil se teinte d'amaranthe,
Quels fragiles trésors parsèment le gazon!
La forêt épaissit sa verdure odorante.

Chaque instant te révèle un spectacle nouveau :
La senteur des jardins t'arrive par bouffées,
Une ivresse féconde envahit ton cerveau,
Et par tous les buissons chante un millier d'Orphées.

Poète, rien n'échappe à ton regard ardent,
Ni les jeux du soleil, ni l'ombre qui varie,
Ni le chevreau sevré d'hier et dont la dent
Est maladroite encore à tondre la prairie.

Tu suis dans son essor capricieux le vent
Qui boucle les cheveux de l'herbe consentante
Et va jusqu'au zénith, de son baiser fervent,
Caresser le nuage indolent qui le tente.

Le nid du troglodyte, en forme de sabot,
Tu sais le deviner parmi tant de merveilles;

Tu frémis de plaisir quand, sur le mélilot,
La mouche à miel remplit ses petites corbeilles.

La rivière t'enchante et retient ton désir,
Et tu te plais à voir, après la tiède ondée,
Comme un elfe danseur, habillé de saphir,
L'éphémère qui sort de sa larve ridée.

Mieux que moi, tu connais les goûts du campagnol,
Et comment la fourmi gère sa république;
Tu n'es pas étonné lorsque bondit le vol
Du lucane bruyant dans le soir balsamique.

Mais, rêveur, à quoi bon regarder de si près
L'insecte, constructeur d'un savant hypogée,
Et faire miroiter en tous sens les secrets
Que porte un papillon sur son aile ouvragée ?

Pourquoi t'enorgueillir de fuir l'essentiel?
Pourquoi, quand tu n'étreins que l'écorce des choses,
Crois-tu pouvoir d'un coup épuiser le réel,
Comme un peu de rosée au cœur brûlant des roses ?

Si le jour meurt, au chant attristé des grillons,
Devant les cieux tendus d'améthyste et d'orange,
De tes chaînes, pourquoi resserrer les maillons,
Et ne laisser jamais en toi s'éployer l'ange ?

Ton âme, imperméable au souffle de l'Amour,
Croit que l'éternité n'est point liée à l'heure,
Et ta folle raison veut ignorer que pour
Un roitelet blessé tout le Paradis pleure.

Poète, ne sois plus aveugle au plan divin :
Lis le nom éternel au fronton de la nue;
Lis-le dans l'églantier qui charme le ravin,
Et répand, léger miel, sa croyance ingénue.

Seul, l'invisible existe, hors du temps, hors du lieu,
Plus haut que les éthers, par delà tous les voiles,

Et la terre n'est rien qu'un encensoir en feu
Qui roule et se balance au milieu des étoiles.

—

PAPILLONS

I

La Grande Ourse allonge, au fond des cieux, son char,
Et ta Perle luit, Couronne Boréale!
Arcturus sertit d'un hâle de brouillard
Sa fuyante opale.

Déjà la saison accable moins les sens;
Les hauts catalpas ont épuisé leurs urnes,
Et déjà les prés n'offrent plus tant d'encens
Aux souffles nocturnes.

Chasseur innocent que son rêve conduit,
Eclairant mes pas d'une lampe électrique,
Je vais, à l'affût des papillons de nuit,
Dans l'ombre magique.

Et bientôt je vois des vols furtifs et prompts,
Effleurer le sol ou me frôler la face :
Partout, des essors satinés, des yeux ronds,
Qu'un moment efface!

Le Sphinx Atropos, plus beau qu'un Pharaon,
Passe, bourdonnant, d'une aile infatigable,
Fier de sa fourrure où brille son blason
Sculpté par le diable.

«Memento mori », me dit-il en secret,
Rasant les nerpruns, côtoyant les lambruches,
Et d'un brusque bond d'elfe ou de feu follet
Allant vers mes ruches.

Et voici là-bas tourbillonner sans fin,
Par groupes légers, en mantilles de gaze,
Les phalènes qui ,du soir jusqu'au matin,
Titubent d'extase.

Autour de mon front, comme un vivant zéphir,
Je sens palpiter leurs âmes sensuelles,
Et bientôt, ce sont les Bombyx de saphir
Et les Noctuelles :

Merveilleux spectacle où s'annule le temps,
Où je glisse ,errant sous des feuillages sombres,
Tel jadis Orphée, affranchi des instants,
Au pays des ombres.

II

D'un amaryllis un grand papillon sort,
Comme un songe heureux de la fleur endormie :
Est-ce un Paon de jour ou bien un Limon d'or,
O lumière amie?

Jamais le jardin ne parut si peuplé :
Ah! quel tourbillon d'ailes ensorcelantes!
Eventail de soie immense, déroulé
Sur toutes les plantes.

Un paradis neuf prodigue ses présents :
Que de visiteurs, pour les fraîches amphores :
Partout des éclairs, des joyaux frémissants
Et multicolores!

La nuit des cocons préparait ce réveil,
Et voici vraiment la fête des antennes :
Le vol nuptial lie en l'éther vermeil
Des amours soudaines!

L'espace chatoie! Un unique désir
Flambe, comme aux temps féconds de la genèse :
Pas de fleur qui n'ait, humide d'élixir,
L'amant qui lui plaise.

Peints de soufre vif flottent les Machaons,
Comme un chœur d'esprits qui ne seraient que flammes,
Tandis que là-bas, amantes des chardons,
Vont les Belles-Dames.

Le Grand-Mars paraît! Ocellé de corail,
Il barre de blanc son satin bleu céleste,
Et propose aux yeux l'énîgme d'un vitrail
Ou d'un palimpseste.

Et moi, compagnon muet de ce beau jeu,
J'éclaire ma vie aux leçons du mystère,
Et je vois frémir, dans ce ballet de feu,
L'âme de la terre.

—

RONDEL

Tes doigts sont experts à cueillir les fleurs,
Et tes clairs regards à cueillir mon âme :
Ecoute la voix des vents querelleurs,
Viens voir les lilas aviver leur flamme.

Le pinson huppé, là-bas, te réclame,
Fier de son costume aux tendres couleurs :
Tes doigts sont experts à cueillir les fleurs,
Et tes clairs regards à cueillir mon âme.

Au cœur du narcisse, il n'est plus de pleurs :
La verdure heureuse épaissit sa trame ;
Les pipeaux d'Avril essayent leur gamme;
Chaque heure distille un secret cinname,
Et du vallon monte un épithalame :
Tes doigts sont experts à cueillir les fleurs...

—

UN SOIR...

On entend défaillir une flûte incertaine :
Est-ce Pan qui, là-bas, sous un secret arceau,

Anime de son souffle un débile roseau,
En regardant tomber la vaste nuit d'ébène ?

La musique, mêlée à l'odeur du troène,
Se disperse, s'éteint dans l'ombre du coteau,
Et quand on la croit morte, elle reprend bientôt,
Comme un sanglot brisé d'amphore à la fontaine.

Immobile, troublé, je demeure attentif
A ce chant de cristal qui me retient captif,
Et fait de moi l'ami d'une lointaine extase.

Et je me dis tout bas : « Ce n'est pas le dieu Pan,
Mais c'est toi, doux songeur, sautillant ou rampant,
Crapaud bombinator, *poète de la vase. »*

ALFRED DROIN.

LE PROBLÈME DES ALLIANCES
AU DEBUT DE LA TROISIEME REPUBLIQUE
ET LA FORMATION
DE L'EMPIRE COLONIAL FRANÇAIS

—

La politique extérieure domine toujours la politique intérieure, et les Etats sont surveillés dans leurs mouvements par les Etats rivaux comme un particulier pourrait l'être par une équipe policière.

Du jour où la France, par la libération de son territoire, témoigna de sa résurrection, elle ne vit plus que sous l'observation inquiète et de l'Allemagne, et de l'Angleterre, qui, par l'intrigue diplomatique ou la corruption pécuniaire, s'efforcent d'entreprendre sur sa politique intérieure toutes les fois qu'une déviation de celle-ci, soit à droite, soit à gauche, est à même de servir le moindre de leurs intérêts.

Inévitables frottements, pénétrations sourdes dont toute nation doit s'accommoder, mais où elle doit elle-même découvrir les moyens de se donner quelque alliance profitable.

Après 1870, la France ne pouvait que poursuivre une œuvre de revanche et s'appuyer plutôt sur l'Angleterre, ou renoncer à la revanche et s'humilier vers une entente allemande. Les hommes d'Etat de la Troisième République l'ont compris, et, tour à tour, préconisèrent l'entente avec l'Angleterre ou le rapprochement franco-allemand. Mais voici la difficulté : le rapprochement fut longtemps impossible avec l'une comme avec l'autre nation. Avec l'Angleterre, par l'effet des rivalités colonia-

les; avec l'Allemagne parce que l'abandon de la revanche était jugé inacceptable par l'opinion publique, et, que, par conséquent, aucun homme politique ne pouvait se risquer à le proposer ouvertement. Restait alors, pour faire face aux deux pays rivaux, l'alliance avec quelque Etat lointain, plus ou moins détaché des autres systèmes, la Russie, par exemple; et ce fut, en effet, vers cette utopie que les plus ardents partisans de la revanche, Mme Adam, Déroulède, Voguë, entraînèrent l'engouement des foules et, à la longue, l'approbation des ministres et des députés. On a vu depuis quelle garantie et quel secours a offerts une telle alliance. Et, précisément, au début de la Troisième République, les hommes d'Etat français, Gambetta, Challemel-Lacour, Spuller, Grévy, Ferry, mieux renseignés que leurs successeurs sur la valeur éventuelle d'une alliance franco-russe, se refusaient à suivre toute suggestion en sa faveur. Il faut déplorer pour la France qu'une Pologne reconstituée n'ait pu à ce moment jeter ses décisions dans la balance, et peut-être, trouverait-on dans les méfiances de Gambetta à l'égard de la Russie, plus d'une indication de ses sympathies polonaises. Mais il n'y avait à ce moment ni Pologne, ni Petite-Entente et la France devait toujours osciller entre l'Angleterre et l'Allemagne. Je dis osciller, et non pas choisir : le choix même lui était impossible.

Ce sont des données nécessaires pour juger équitablement la politique extérieure de Gambetta comme de Ferry, de Clemenceau à ses débuts, comme de Spuller ou de Challemel. On a beaucoup reproché à Gambetta, Drumont d'abord, puis Mme Adam, Charles Maurras, Jacques Bainville, Marie de Roux, de s'être prêté à des transactions avec l'Allemagne par l'intermédiaire du louche Henckel de Donnersmarck, dans le même temps qu'il se faisait admirer en France — et dans toute l'Europe — comme « l'homme de la revanche ». Mais pesons aussi les circonstances : l'un des textes accusateurs peut s'ex-

traire des *Mémoires* de Mme Adam et du volume intitulé *Après l'abandon de la Revanche*. Il permet de dater les négociations de Gambetta avec l'Allemagne de l'année 1877 environ.

Le 28 octobre, écrit Mme Adam, je ne puis en oublier la date, Spuller m'arrive dans un état d'agitation extrême avec des phrases comme celle-ci : « J'hésite à vous dire, je n'ai pas courage de vous dévoiler les graves choses que je ne puis cependant confier qu'à vous seule.

Je suis forcé de lui arracher une à une ses confidences.

Gambetta a vu d'abord la Païva à Pontchartrain. La drôlesse l'a flatté. Il a été ébloui par le luxe de l'habitation. « Pour ne pas marquer son âge par sa démarche, disait-il, cette femme glisse sur les parquets. » Depuis, il voit fréquemment Henckel de Donnersmarck; il s'entend avec lui, il lie partie avec la politique de Bismarck, notamment à propos d'anticléricalisme.

Gambetta voit aussi le Prince de Hohenlohe. Ces derniers jours, il a passé toute une soirée à l'ambassade d'Allemagne. Lui, Spuller, a dîné avec Gambetta chez la Païva.

Le Henckel a trouvé de bon goût, vers la fin du repas, de dire à ses invités, tous Français, d'un air dégagé : « Nous vous avons si joliment brossés en 1871. »

Spuller s'est levé pour fuir l'odieuse maison. Gambetta, d'un regard et d'un geste, l'a forcé à se rasseoir.

Je n'en puis douter, ce ne sont plus des on-dit, des insinuations d'adversaires. Je l'entends de mes oreilles affirmer par Spuller : Gambetta dîne chez la Païva. Il dîne à la table du plus violent des germanisateurs de l'Alsace-Lorraine.

...Voyons, Spuller, mon ami, se peut-il, après cela (Mme Adam vient de citer un texte patriotique de Gambetta) que l'homme de la revanche, le héros de la défense nationale, négocie avec Bismarck, à moins qu'une hallucination l'égare et lui fasse entrevoir la possibilité de retrouver l'Alsace-Lorraine par Bismarck.

— Non, non, s'écrie Spuller, le sacrifice est consommé dans l'esprit de notre chef. La politique en lui domine le patriotisme à cette heure... *La politique qui pourrait deve-*

nir celle des Danicheff, dit Henckel, accepter l'entente avec l'autocratie russe, la politique importée par Decazes et rêvassée dans certains salons républicains. C'est ce que M. de Bismarck ne peut admettre.

Ainsi, d'après le témoignage même de Spuller, rapporté par Mme Adam, c'est faute de vouloir l'alliance russe que Gambetta tend, plus ou moins sincèrement, vers un rapprochement avec l'Allemagne. Entendons-nous bien : il est possible, il est même certain qu'une entente avec Bismarck servait à ce moment la politique républicaine de Gambetta et que cette nécessité entra en ligne de compte de ses motifs. Ici, les patriotes français le peuvent blâmer, et l'on conçoit l'indignation généreuse de Mme Adam. Mais Gambetta, même après que furent connues ses tractations avec Bismarck, a gardé des défenseurs résolus parmi les nationalistes. M. Henri Galli, député de Paris et lieutenant de Paul Déroulède, a consacré à cette défense de Gambetta un livre que l'on ne saurait négliger. Le procès est donc loin d'être clos, et ce n'est qu'à titre documentaire que nous citons les propos que Mme Adam attribue à Spuller.

Il reste toujours, d'ailleurs, que, forcé de *s'appuyer sur une opinion étrangère,* Gambetta ne pouvait avoir le choix qu'entre l'opinion russe et l'opinion allemande, car déjà entre l'Angleterre et la France s'élevait le nuage gros de l'orage égyptien. Ecoutons encore une fois Mme Adam :

Lorsque je vois Gambetta, que puis-je dire? Sinon insister sur ma préoccupation de guerre turco-russe, sur mon intérêt pour tout ce qui touche à la Russie, « notre seule alliée possible », ajoutai-je. — Gambetta m'appelle en riant « cosaque » de plus belle et me dit : « *Il n'y a rien à faire avec la Russie;* battue ou victorieuse, c'est une défaite qui l'attend...

Dans cet instant où Challemel est sur la voie du mi-

nistère des Affaires étrangères, la France est donc une isolée que ses intérêts opposent également à l'Allemagne et à l'Angleterre, deux nations dont les intérêts ne sont pas encore divisés. Disons tout de suite qu'il ne peut y avoir que deux politiques étrangères pour la France : ou bien tenter de rompre cet isolement par l'alliance russe que préconisent la fraction nationaliste du parti de Gambetta, Déroulède et Mme Adam, mais dont Gambetta lui-même décline l'offre; ou bien, transiger avec l'Allemagne, obtenir d'elle une sorte de complaisance pour un empire colonial nouveau dont on tenterait la conquête; mais alors, c'est la brouille inévitable et avec l'Angleterre, et avec l'Italie. C'est un rapprochement forcé vers l'Allemagne dont on achète la neutralité bienveillante.

Lorsqu'on voit les résultats de cette politique en laquelle Jules Ferry va gagner le meilleur de sa gloire, l'Indo-Chine, le Tonkin, la Tunisie, la pénétration saharienne, il faut bien convenir qu'elle était profitable. La revanche ne pouvait être obtenue par les armes que beaucoup plus tard, et avec le concours de l'alliance anglaise. Convenait-il cependant de la sacrifier trop délibérément, même à cet empire colonial, et de laisser ainsi persister la question d'Alsace-Lorraine, source d'une guerre inévitable? N'aurait-il pas mieux valu faire servir toute la diplomatie française à une alliance anglaise anticipée, fût-ce au prix de certaines concessions coloniales qui auraient pu hâter la reprise des deux provinces? Ce sont des questions sur lesquelles les Français ont discuté vivement à cette époque et sur lesquelles rétrospectivement les historiens discutent encore. Il est difficile de prendre parti.

§

Un discours prononcé par Challemel-Lacour aux obsèques de Michelet le 18 mai 1876 doit être noté.

Il y a dans la vie des hommes publics, dit Challemel... des heures cruelles. Ce ne sont pas celles où la mêlée est ardente, où les coups se reçoivent et se rendent. Non, ce sont celles où devant la complexité de la tâche entreprise, devant les difficultés quelquefois croissantes de l'œuvre à accomplir, en présence des ténèbres qui nous dérobent l'avenir, après tant de défaites subies, quand la fortune s'est jouée tant de fois de nos efforts et qu'elle a renversé si souvent notre édifice à peine sorti de terre, c'est alors que parfois le cœur sincère se sent pris d'angoisses et se demande avec déchirement s'il est dans la vérité. Un tel doute, si court qu'il soit, révèle une douleur infinie, car ce n'est pas le salut d'un homme qui est en jeu, c'est celui d'un peuple et d'un monde. Ah! ceux-là n'ont qu'une faible idée du drame dans lequel tous, à cette heure, qu'ils le sachent ou qu'ils l'ignorent, jouent leur rôle, qui n'ont jamais, pas même un jour, une heure, une minute, ressenti cette poignante perplexité.

Il est vrai que Michelet, d'après Challemel, peut, par son exemple, nous guérir de ce doute, il est vrai que le ton du discours s'élève et se révèle, ranimé par un souffle d'enthousiasme républicain.

Michelet avait connu cette angoisse et il en était sorti vainqueur; l'âme retrempée, l'intelligence agrandie. Aussi, Messieurs, qui ne se rassurerait lorsqu'il nous crie : Non! la France ne s'est pas trompée quand elle a fait la Révolution! Non! les grands hommes qui l'ont préparée et accomplie n'ont pas été le jouet d'un mauvais génie! Ne perdez pas courage, ô vous qui manœuvrez à cette heure le vaisseau de la patrie; fermez l'oreille aux avertissements des faux sages qui vous crient que vous faites fausse route et que vous allez vous perdre dans les glaces éternelles. Non! vous êtes dans la voie de la vérité et de la vie. Bientôt, le printemps va venir, les glaces vont fondre, déjà le passage est ouvert, voici la grande mer : elle s'appelle la justice, elle s'appelle la démocratie.

Réservons toutefois l'expression d'un doute qui se rassure. L'inquiétude de Challemel se réfère à sa doctrine qui est démocratique; elle y cherche un appui,

j'allais dire : un refuge. Or cet appui ne peut plus être Gambetta, dont la politique tend à être trop personnelle, voire dictatoriale. Un homme relativement nouveau accède au pouvoir, qui peu à peu rallie à lui les troupes gambettistes, y compris Challemel. Cet homme, Jules Ferry, est à la fois détesté et suivi par tous les républicains de stricte observance. Pourquoi?

Parce qu'il représente à l'intérieur comme à l'extérieur une autorité plus sage — certainement plus ferme — que celle dont l'audacieux Gambetta cherche à faire un succès personnel. Il y a là sans doute de quoi le faire estimer et partant soutenir par les Floquet, les Ranc, les Scheurer-Kestner, les Challemel, par tous ceux enfin qui ont pris la règle de leur action politique dans l'enseignement dogmatique de la *République Française*. Parce que dans la politique extérieure, Jules Ferry apporte un programme plus net ou, du moins, plus nettement avoué que ne le fait Gambetta, obligé de se montrer à la fois l'homme de la revanche et l'hôte de Henckel. Cela peut convenir aux désabusés de cette revanche, mais ils sont rares dans le parti républicain, et la revanche à ce moment reste la « reine » de la République. Parce que son anticléricalisme moins bruyant et, si j'ose dire, plus agissant que celui de Gambetta va engager le nouveau régime dans cette lutte contre l'Eglise dont on peut penser beaucoup de bien ou beaucoup de mal, mais qui passionne alors l'opinion républicaine et, plus spécialement, son inspiratrice maçonnique. Il est certain que Ferry se place à la tête de cet anticléricalisme officiel qui va devenir par l'institution des lois laïques une sorte de pierre d'épreuve des convictions démocratiques. Et, pourtant, aucune de ces raisons ne suffirait à expliquer cette brusque ascension de Ferry si on n'en cherchait la cause profonde dans le déclin même de Gambetta. Sa victoire après le 16 mai, son triomphe un peu trop tapageur, son rôle mondain si inattendu chez l'ancien habitué

du Procope, son luxe et les hommages qui de Paris, de la province et même de l'étranger l'assaillent presque dans la retraite de sa maison de campagne, ce sont, pour employer une expression barésienne, « les derniers feux, les plus beaux, d'un soleil qui va bientôt mourir ».

En face de ce soleil, il y a, tenace, persévérant et froid, l'artisan patient de son crépuscule, le nouveau président Jules Grévy. Celui-ci, depuis longtemps, guette son vieil adversaire, apparemment son compagnon de luttes républicaines. Et quand ce magistrat avisé s'est installé à la présidence de la République, son premier soin, sa première pensée ont été d'éliminer Gambetta du ministère qui lui revenait de droit.

Grévy, écrit M. Charles Seignobos, eut pour système de prendre les ministres dans les différents groupes républicains en conservant quelques membres du cabinet précédent; c'est ce qu'on nommera « ministère de replâtrage ». Il eut soin d'adjoindre aux ministres plusieurs sous-secrétaires d'Etat, de façon à rallier au gouvernement les députés influents des groupes républicains et à former pour l'avenir de nouveaux ministres. Il ne se désintéressait pas du gouvernement; il présidait le Conseil des ministres et, par son ascendant personnel, il gardait la direction générale de la République.

Il sut ainsi composer et faire accepter le ministère Waddington, avec au ministère de l'Intérieur un jeune membre du centre gauche, M. de Marcère. Ministère de transition qui tomba — comme Grévy le prévoyait — sur deux interpellations insignifiantes et qui fut remplacé le 4 février par un ministère Freycinet, c'est-à-dire par le ministère d'un collaborateur de Gambetta au temps de la Défense nationale qui recevait, ici, mission expresse de gouverner sans faire appel à un chef.

C'est sous le ministère Waddington que Challemel est nommé ministre à Berne. C'est sous le ministère Freycinet qu'il est nommé ambassadeur à Londres, poste qui en cette année est d'une exceptionnelle importance. Mais

c'est aussi sous ce ministère Freycinet que Jules Ferry — assez peu goûté de Grévy — commence de se révéler comme le chef des républicains au détriment de Gambetta. Challemel, par sa fonction même, est devenu l'un des hommes du parti Ferry.

N'allons pas croire que ce parti existe officiellement. Gambetta continue de dominer de haut tous les ministères qu'il n'a par formés et qui ne l'ont pas appelé; la *République Française* reste toujours son organe et celui du parti républicain d'où se détache à peine une fraction radicale menée par Clemenceau et sur laquelle pèse le souvenir de la Commune. Mais Jules Ferry, ministre de l'Instruction publique, se trouve bientôt, comme le dit M. Seignobos, « porté au premier plan ». Il ose ce que les républicains jusqu'à lui se sont contentés de souhaiter ou de rêver : il ose mettre la main sur l'enseignement tout entier, en faire une institution nettement républicaine, un instrument de propagande pour la politique démocratique et anticléricale.

Comme ministre de l'Instruction publique, Jules Ferry proposait deux lois qui tournèrent immédiatement contre lui le parti conservateur, lequel à son égard ne devait jamais désarmer.

Le premier projet réformait le Conseil supérieur de l'Instruction publique. Il en excluait les membres étrangers à l'enseignement, ecclésiastiques, militaires, magistrats qui, suivant la juste remarque de M. Daniel Halévy dans sa *Décadence de la Liberté*, y représentaient quelque peu la survivance des trois ordres de l'Ancien Régime : clergé, noblesse et tiers-état. Le Conseil supérieur de l'Instruction publique devait être composé désormais uniquement de membres de l'enseignement : les uns nommés par le ministre, les autres élus par leurs collègues. Le projet, quoique vivement combattu, fut finalement adopté à une faible majorité le 2 février 1880.

Le second projet de loi, contre lequel protesta plus

fortement encore le parti conservateur et catholique, abolissait la collation des grades universitaires par jury mixte et rendait à l'Etat le droit de conférer seul les grades. Les élèves des établissements privés étaient désormais tenus de prendre les inscriptions et de subir les examens dans les établissements de l'Etat. Enfin, ce projet sur l'enseignement supérieur se terminait par le fameux article 7 : « Nul n'est admis à participer à l'enseignement public ou libre, ni à diriger un établissement d'enseignement de quelque ordre que ce soit s'il appartient à une congrégation religieuse non autorisée. » C'était ainsi rouvrir cette querelle entre l'enseignement d'Etat et l'Eglise qui avait déjà passionné l'opinion sous Charles X et devait la passionner encore de 1900 à 1905 sous les ministères Waldeck-Rousseau et Combes.

Il s'ensuivit une dissolution de congrégations non autorisées, des expulsions d'ordre religieux par la police, une agitation devant laquelle le ministère Freycinet donna sa démission, mais qui permit à Jules Ferry d'obtenir la présidence du Conseil du nouveau ministère constitué le 23 septembre 1881.

Challemel-Lacour est à ce moment ambassadeur à Londres. Le républicain nettement anticlérical qu'il est encore doit suivre avec intérêt cette première fondation de l'enseignement purement laïque, idée devenue un véritable dogme pour les républicains de cette époque. Mais son attention est sollicitée de façon plus pressante par les problèmes de politique extérieure que sa mission diplomatique lui fait un devoir d'envisager du dehors et, si l'on peut ainsi parler, dans leur centre d'origine. Il discerne l'isolement de la France; il hésite devant les combinaisons trop audacieuses de Gambetta, revanchiste à l'intérieur, trop conciliant, peut-être, à l'extérieur. Jules Ferry, lui, présente le visage d'une sagesse lorraine, bourgeoise, sèche et dépourvue d'agrément, du moins, au jugement des hommes, car Jules Ferry sut provoquer l'amour

des femmes et se révèle dans sa correspondance amoureuse comme un cœur ardent et délicat. M. Georges Grosjean, très jeune alors, mais doué pour l'observation psychologique, dont il a fait preuve en maints ouvrages, connut Jules Ferry dans l'intimité d'une collaboration assidue. En cet homme d'Etat dont il admire « l'énergie si résolue et la grandeur d'âme », il note aussi une pudeur à extérioriser ses sentiments, assez commune aux gens des marches de l'Est; un souci « de ne rien affecter, ni faire accroire qui lui rendait les premiers contacts, sinon défiants et difficiles, du moins empreints d'embarras, de timidité et de gêne; une réserve instinctive, âpreté de l'humeur lorraine, mais aussi délicatesse d'âme qui, la glace rompue, donnait à l'amitié la plus sensible et au dévouement le plus sûr un charme de discrétion exquis; tout cela n'est pas pour déplaire au caractère de Challemel, lui-même tranchant et impérieux. Et surtout Ferry agit, constitue des programmes d'expansion raisonnable, tandis que Gambetta semble poursuivre de plus en plus des fins strictement personnelles. Bref, la politique extérieure autant que la politique intérieure commande une sorte de glissement de Challemel vers Jules Ferry. Résumons cette période qui s'étend de 1879 à 1881 sous les ministères Waddington, Freycinet, Ferry.

Le congrès de Berlin du 13 juin au 13 juillet 1878 avait, en réglant les affaires d'Orient aux dépens de la Russie, rapproché dans un certain sens la France de l'Allemagne. La politique de Waddington, dont Ferry et quelque peu Gambetta vinrent se faire les continuateurs, tendait d'ailleurs à ce rapprochement. Rapprochement qu'il faut bien entendre comme rapprochement avec un ennemi : certaines coquetteries de Bismarck ne peuvent faire oublier ni son agression de 1875, ni l'alliance austro-allemande déclarée le 7 octobre 1879, mais préparée dès ce moment et nettement dirigée contre

la France, d'une part, et la Russie, de l'autre. Et cependant rapprochement commandé par le désir d'un empire colonial qui dès 1879 apparaît dans les préoccupations françaises.

Visées d'abord sur la Tunisie — la conférence de Madrid du 4 juin-3 juillet 1880 reconnaît l'intégrité du Maroc et rapproche plus étroitement encore les deux ennemies, la France et l'Allemagne, en les unissant contre l'Angleterre, — souci ensuite de maintenir une influence en Egypte, traditionnellement reconnue depuis la création du canal de Suez, mais que l'Angleterre cherche de plus en plus ouvertement à ruiner.

Par une conséquence naturelle, par l'effet d'un jeu de forces dont l'emploi en diplomatie est classique, cette question d'Egypte va donc devenir pour l'Angleterre un moyen de dresser des obstacles devant l'expansion française qui, après avoir annexé la Tunisie, va bientôt viser le Maroc. Durant son développement et les embarras qu'elle suscite, Challemel est ambassadeur à Londres jusqu'à l'arrivée au pouvoir de Gambetta, après les élections de 1881. Le « grand ministère » marque d'ailleurs la décadence du pouvoir de Gambetta. Sous ses successeurs, Freycinet, puis Ferry, la question d'Egypte est liquidée aux dépens de la France. Challemel ne reprend contact avec l'Angleterre qu'en 1883, lors du troisième ministère Ferry, et non plus pour débattre les intérêts français en Egypte, mais pour défendre le nouvel empire que la France vient de s'assurer en Afrique et en Asie.

Tant que durent le cabinet Freycinet et le premier cabinet Ferry, jusqu'en 1881, la question égyptienne, telle que Challemel la surveille à Londres, ne semble pas devoir rompre l'accord franco-anglais. Challemel le sait fragile et prodigue à son gouvernement les conseils de prudence et de patience. Cet accord instable dépend surtout du peuple égyptien lui-même, c'est-à-dire des pré-

textes que ses agitations peuvent donner à l'un ou l'autre pays d'intervenir militairement et de provoquer ainsi la rivalité d'influence que la France tient à éviter ou tout au moins à retarder. Le protectorat des deux pays sur l'Egypte était, à cette époque, réglé suivant le mode de contrôle à deux que l'on appelle un condominium. L'Angleterre et la France contrôlaient les finances égyptiennes dans l'intérêt des créanciers européens et ne discutaient pas l'autorité nominale du sultan. Mais le 18 juin 1879 la France et l'Angleterre ne purent supporter la mauvaise administration d'Ismaïl qui par leurs soins dut abdiquer en faveur de son fils Tewfik. Ensuite, et toujours d'accord, elles établirent sur les finances de l'Egypte un contrôle plus rigoureux qui ne laissa comme part de surveillance aux autres puissances européennes que le droit d'établir une commission internationale, dite de liquidation, pour le règlement définitif de la dette. Cette commission comprenait les délégués des cinq puissances suivantes : France, Angleterre, Allemagne, Autriche-Hongrie, Italie.

En février 1881, sous le ministère de Jules Ferry, le parti « indigène » ou nationaliste égyptien dirigé par Arabi commença de réclamer l'indépendance totale de l'Egypte. Curieuse figure que celle de cet Arabi en laquelle abondent les traits contradictoires : jeunesse de débauché, sévérité d'âge mûr, indolence orientale et courage de soldat, au demeurant, patriote estimable dont l'action n'avait qu'un tort : une singulière inopportunité pour les intérêts mêmes de son pays. Tewfik n'était pas de taille à lutter contre Arabi : les nationalistes égyptiens le détrôneront et le remplaceront par un des leurs, Mahmoud-Pacha. La diplomatie française comprit, la première, la gravité de tels incidents. Challemel-Lacour fut chargé de s'entendre avec Lord Granville pour obtenir de lui l'affirmation réitérée de « l'accord qui doit régner entre les représentants de nos deux pays en

Egypte et qui doit se traduire par une parfaite similitude de conduite et de langage ».

Challemel-Lacour sut, avec une habileté supérieure, se conformer à ces instructions du 26 janvier 1881. Grâce à son influence personnelle, certaines préventions de lord Granville furent dissipées et ce fut, en accord apparemment parfait, que la France et l'Angleterre exigèrent le rappel des deux commissaires que le sultan avait envoyés en Egypte. Une démonstration navale compliqua cet ultimatum; un cuirassé français et un cuirassé anglais furent envoyés devant Alexandrie. Encore le ministre des Affaires étrangères, Barthélemy Saint-Hilaire, spécifia-t-il qu'après le départ des commissaires ottomans, le cuirassé français devait lever l'ancre en même temps que le cuirassé anglais, « afin de bien marquer l'identité des instructions auxquelles ils ont à obéir ».

Le même jour — 17 octobre 1881, — le ministre français auprès du Khédive, M. Sienkiewicz, d'origine polonaise, reçut des instructions pareillement conciliantes. « On peut dire que la France et l'Angleterre, tout en ayant en Egypte des intérêts de nature différente, y ont pourtant des intérêts égaux; et de là vient pour les deux pays la nécessité supérieure de s'accorder pour la défense de ces intérêts. » Enfin, la vigilance de Challemel-Lacour amenait lord Granville à formuler lui-même l'idée de l'autonomie égyptienne particulièrement nécessaire au condominium et la non moins grande nécessité de maintenir l'Egypte sous la vassalité ottomane : « car si ce lien était rompu, l'Egypte pourrait dans un avenir très rapproché se trouver exposée à des dangers causés par des ambitions rivales ». Telle était la menaçante fragilité du langage diplomatique par lequel les deux Etats en concurrence s'efforçaient réciproquement de se maintenir en état de paix et d'impuissance.

A consolider cet état, provisoire, mais d'où pouvait sortir une entente définitive et point trop préjudiciable aux

intérêts de la France, Challemel-Lacour employait tout son art et toutes ses séductions. Mais la question d'Egypte dépasse son action personnelle, aussi bien que celle des ministres; elle s'étend des bureaux aux Chambres, gagne l'opinion publique, et va bientôt servir d'arme aux adversaires de Ferry. Car là est le malheur de cet homme d'Etat si avisé dans ses entreprises extérieures : il ne sut, ou ne put jamais obtenir à ses projets l'acquiescement des partis. Il dut toujours gouverner contre des extrêmes coalisés, et s'il parvint à sauver contre eux l'essentiel de son œuvre, il brisa contre leur opposition et sa réputation et sa personne.

Cette œuvre de Ferry est ambitieuse : elle pousse l'expansion française dans toutes les directions où quelque prise peut s'offrir. Le grand ministre prépare la colonisation de l'Afrique du Nord, il surveille les alentours du Congo, il reprend le projet d'annexer la Tunisie que l'Angleterre avait abandonnée à la France durant le Congrès de Berlin en 1878 et après sa conquête de Chypre, mais qui commençait à se repentir d'avoir abandonné la prise et, concurremment avec l'Italie, suscitait en Tunisie une agitation dangereuse pour la sécurité algérienne. Jules Ferry regarde aussi vers l'Extrême-Orient, et déjà envisage la possibilité d'une vaste colonie française que l'Angleterre estime menaçante pour les Indes.

§

Mais il faut revenir à cette question d'Egypte, primordiale, que traversent les élections de 1881, l'arrivée au pouvoir de Gambetta, la retraite de Challemel comme ambassadeur, le retour au pouvoir de Ferry et les déchaînements de colère suscités par sa politique coloniale.

Entre Ferry et Gambetta, se dessine maintenant la personnalité nouvelle de Clemenceau, chef du nouveau parti radical, qui reproche aux « opportunistes » de trahir les promesses de réformes au profit d'un simple nantisse-

ment personnel. Clemenceau a peu de partisans, mais il groupe autour de lui tous les mécontents, y compris ceux de l'extrême droite qui devinent dans ce leader d'extrême-gauche le futur « tombeur » de Jules Ferry.

C'est sous ce signe nouveau que se font les élections de 1881. Elles coalisent les deux oppositions de la droite et de la gauche, les mettent d'accord contre la politique étrangère et coloniale, présentent Jules Ferry comme l'homme de la guerre, affirment que la France est « toujours tourmentée par l'esprit de conquête ». Pour augmenter le trouble des électeurs, Gambetta, loin de soutenir Ferry, désavoue sa modération, propose à Tours, le 4 avril, à Belleville, le 12, la suppression des sénateurs inamovibles, la modification du corps électoral au Sénat, la décentralisation administrative, l'abolition du volontariat d'un an, la réduction du service militaire, l'impôt sur le revenu, la liquidation des immeubles possédés par les congrégations, et, ce qui est plus grave, sous cette agitation démagogique, destinée à noyer la surenchère radicale, dissimule sans doute une politique personnelle de plus en plus ambitieuse. Il est à ce moment le Gambetta des salons aristocratiques, — légitimistes, orléanistes, — celui dont Ludovic Halévy affirme qu'il « ne se vautre plus » et qui, dans l'attente de son grand ministère, esquisse déjà des gestes dictatoriaux.

Grévy veille, et Ferry, et Clemenceau, et Challemel. Contre Gambetta, menace pour la République, une coalition secrète se dessine plus puissante que les coalitions électorales d'apparat et qui réussira à briser son ambition. En fait, quoique les élections de 1881 aient été favorables au tribun plus qu'à Ferry, c'est Ferry qui l'emporte.

En 1881, le « grand ministère » de Gambetta n'est qu'une déception et qu'un leurre. Gambetta s'aperçoit que la roche tarpéienne est proche du Capitole. Il est apparemment le maître, et la subtile opposition d'un pré-

sident et d'une Chambre le laisse sans pouvoir réel avec douze portefeuilles entre les mains. Une caricature de l'époque le fait figurer en sultan suivi d'une file d'eunuques.

Grande fut donc la sagesse de Challemel en abandonnant l'aventure de Gambetta pour se rallier au prosaïque réalisme de Ferry. Mais Gambetta le sait et ce qui lui reste d'autorité personnelle va lui servir à se venger de son ancien ami. Il s'empressa d'obtenir la démission du grand ambassadeur dont l'habileté inquiétait le parti qui, en Angleterre, se refusait de plus en plus à une collaboration avec la France dans la question égyptienne. Puis, comme la situation s'aggravait au Caire, comme Arabi tentait une nouvelle révolution, Gambetta réclama avec plus d'insistance encore que n'en avait montré son prédécesseur l'envoi d'une expédition franco-anglaise en Egypte. Mais Granville et Gladstone, admirablement informés des choses de France, ne se souciaient pas de faire grande confiance à un ministère qu'ils savaient fragile : le 26 janvier 1882, le cabinet Gambetta se retirait, après le rejet du scrutin de liste. Le ministère Freycinet lui succède, et l'absence de Challemel se traduit aussitôt par un âpre désaccord entre l'Angleterre et la France.

M. Charles-Roux dans son ouvrage classique sur l'*Isthme et le Canal de Suez* paru en 1901 définit clairement le renversement des rôles qui traduit ce désaccord.

Jusqu'à présent, écrit-il, c'est la France qui a voulu aller de l'avant, et c'est l'Angleterre qui a préféré se tenir dans l'expectative... Les rôles sont intervertis. C'est l'Angleterre qui prend l'initiative de propositions que la France repousse ou qu'elle n'accepte qu'à regret.

Non, dit à ce propos Alfred Rambaud dans le très remarquable volume qu'il a consacré à *Jules Ferry*, que le chef du nouveau cabinet français le cède en clairvoyance à ses prédécesseurs; mais ce cabinet est si précaire avec une Chambre qui n'entend rien, ne veut rien entendre aux

affaires étrangères, en qui vacille le sentiment de la grandeur nationale, où le patriotisme même se laisse intimider par la terreur qu'inspire la minorité d'extrême gauche!

On devine les conséquences : l'entente étroite entre la France et l'Angleterre qu'avaient su maintenir Ferry, Gambetta et Challemel-Lacour se relâche et se change vite en un désaccord aigu. L'ambassadeur britannique, lord Lyons, le 3 février 1882, demande à Freycinet s'il verrait d'un bon œil une participation des troupes ottomanes à l'occupation de l'Egypte. Bien entendu, Freycinet déclare n'y pouvoir consentir. Et pendant ce temps, Arabi s'est emparé du ministère de la Guerre. Au fur et à mesure que l'intervention semble devoir être plus énergique et apparaît comme plus nécessaire, l'Angleterre s'applique à remplacer la collaboration française par une démonstration européenne en laquelle la France perdrait son caractère de nation privilégiée, tandis que l'Angleterre, elle, garderait ou augmenterait son prestige. Le 6 février 1882, lord Granville propose à la France de négocier avec les autres puissances une intervention générale, précisant que cette intervention devait « représenter l'action collective de l'Europe », et le gouvernement français, trop faible devant les Chambres, se voit tenu d'y consentir.

L'Angleterre fit même accepter à la France le projet d'un débarquement de troupes ottomanes chargées de rétablir l'ordre.

« C'est dire à tout l'Orient que le Khalife est notre maître, déclare Gambetta, c'est détruire en un jour cinquante ans de politique étrangère. »

Freycinet accepta néanmoins cette conférence européenne où les six principales puissances intéressées et la Turquie allaient être représentées. La décision en fut définitivement prise le 30 mai 1882. La Porte refusa de participer à la conférence, mais elle envoya en Egypte un commissaire : Dewish Pacha. C'est à ce moment qu'é-

clata l'insurrection du 11 juin 1882 qui permit à la flotte de l'amiral Seymour de bombarder Alexandrie tandis que l'amiral Conrad, d'après les instructions formelles de son gouvernement, ramenait la flotte française. On ne se trompa point en France sur la vraie portée de ce bombardement : ce n'était pas Alexandrie qu'il visait, c'était l'influence française. Le ministère Freycinet n'est plus dès lors qu'une sorte de bureau d'enregistrement des abdications successives de la France. L'opposition acharnée de Clemenceau contre toute intervention de la France en Egypte, la division entre les amis de Freycinet et ceux de Gambetta achevèrent l'œuvre d'abandon. Le 24 juillet 1882 le ministère s'écroulait, entraînant dans sa ruine le reste de prétentions de la France sur l'Egypte. Sous le cabinet Duclerc qui succéda au cabinet Freycinet, l'Angleterre après sa victoire de Tell-el-Kebir sur les troupes d'Arabi, proclamait une annexion déguisée de l'Egypte. Au cabinet Duclerc succéda le cabinet Fallières, qui, pareillement, se désintéressa de la question égyptienne. Elle ne fut reprise que par Jules Ferry en 1884 — et fut peut-être le vrai motif de sa chute dont Lang-Son n'était que le prétexte.

Le 21 février 1883, Jules Ferry succède à Armand Fallières comme président du Conseil et appelle Challemel-Lacour au ministère des Affaires étrangères.

Il n'y avait plus de division dans le grand parti républicain que composaient les opportunistes depuis que Gambetta était mort le 31 décembre 1882.

Toute la vie parlementaire de la Troisième République à ce moment gravite autour d'une politique étrangère particulièrement grosse de soucis et de menaces, puisque Jules Ferry, débarrassé de l'opposition de Gambetta dont il a rallié les troupes, peut tenter d'accomplir son programme colonial et embrasse dans ses desseins la Tunisie, le Tonkin et l'Egypte.

Dès son arrivée au ministère des Affaires étrangères,

Challemel-Lacour eut à prendre position sur la question du Tonkin qui excitait de la part de l'extrême droite et de l'extrême gauche les pires méfiances, bientôt les pires colères.

La pénétration française au Tonkin remontait à l'expédition de Francis Garnier. Le traité du 15 mars 1874, qui avait été conclu avec l'Annam par le duc de Broglie, était regardé par la France comme un traité de protectorat. L'Annam, au contraire, n'y voyait qu'un traité d'amitié, et, s'autorisant de cette interprétation, tendait à retourner vers la domination chinoise. Gambetta, puis Freycinet avaient aussitôt protesté auprès du gouvernement de Pékin en annonçant leur intention de repousser toute prétention de la Chine sur l'Annam et partant sur le Tonkin. Mais en 1882 le chef d'expédition Rivière signalait quelle part prenait la Chine à l'insurrection des Pavillons noirs et le ministère Duclerc décidait de demander à la Chambre un crédit de 10 millions pour organiser la défense des positions tonkinoises que la France venait de conquérir. La résistance du président Grévy empêcha longtemps l'accomplissement de ce projet; on le réduisait à des expéditions partielles dérisoires et d'autant plus dangereuses pour l'influence française. Après avoir pris connaissance du rapport de M. Bourée, ministre de France à Pékin, Challemel-Lacour, en février 1883, décida, d'accord avec Jules Ferry, que l'expédition du Tonkin devait avoir lieu avec l'amplitude nécessaire et en exposa le programme dans son discours du 13 mars 1883 prononcé au Sénat.

Nous avons, Messieurs, à conserver, dit-il, ce que la tradition de la France nous a légué; nous avons à faire reconnaître notre autorité, à l'établir, à la mettre à l'abri de toute atteinte là où des conversations ou des traités nous ont constitué des droits. Il faut que l'on sache partout, il faut que l'on sache chez les peuples sauvages ou barbares, ce que l'on n'ignore pas chez les peuples civilisés, à savoir que les

traités souscrits par la France sont des traités sérieux et que, si la France se fait un honneur d'accomplir les engagements qu'elle a pris, elle se doit de tenir la main à l'exécution des engagements que l'on a contractés envers elle.

Même esprit de haute tradition dans les discours du 15 mai, du 24 mai, du 2 juin et du 10 juillet 1883, toujours consacrés aux affaires du Tonkin. Un discours du 16 juillet porte sur l'expédition de Madagascar, autre conquête décidée par Ferry. Mais le discours du 30 octobre 1883 à la Chambre des Députés est encore une défense de cette expédition du Tonkin contre laquelle se coalisaient les oppositions de l'extrême-droite et de l'extrême-gauche. Il vaut d'être médité et replacé dans l'atmosphère de la politique intérieure contemporaine. Challemel-Lacour est tout prêt à se retirer de la vie politique; il en a déjà pris la décision.

Fatigue? Maladie? Ce sont là les motifs officiels et d'ailleurs réels, mais combien plus encore dégoût et lassitude, vague de schopenhauérisme détournant pour toujours le philosophe homme d'Etat d'une action qu'il juge stérile.

Ambassadeur à Londres, ministre des Affaires étrangères, Challemel a vu le destin de la France de haut et de loin. Je veux dire que, détourné des luttes politiques, il a pu prendre un recul suffisant pour apprécier leur rôle fâcheux sur les destinées de la nation. La maladroite liquidation de la question d'Egypte n'est d'abord et avant tout qu'un conflit entre le groupe de Gambetta et le groupe de Freycinet, celui-là refusant de défendre l'œuvre séculaire de la France afin de mettre un peu plus tôt en minorité un cabinet éphémère. Et ce déchaînement de passions aveugles autour de ces expéditions du Tonkin et de la Tunisie, qu'est-ce, sinon des rancunes d'extrême-droite contre un grand ministre qui fut anticlérical et des impatiences d'extrême-gauche autour d'un jeune ambitieux qui veut prendre d'assaut le porte-

feuille que le méfiant Grévy ne lui concédera jamais de plein gré. Voici groupés autour de Challemel, représentant de la France à l'extérieur, les délégués de ces discordes et de ces intérêts momentanés. Le Parlement, qui s'était séparé le 2 avril 1883, s'est réuni en session extraordinaire le 23 octobre. Le gouvernement a fait distribuer aux députés un *Livre jaune* sur les affaires du Tonkin. Ce « livre jaune » expose la série des récents événements autour desquels s'est agitée l'opinion publique : la mort du commandant Rivière, l'opération de l'amiral Courbet sur les forts de Thuau-an, les communications échangées entre la France et la Chine; mais il garde le secret sur le traité de protectorat conclu à Hué le 25 août, parce qu'il comporte des clauses encore discutées. C'est le député Granier qui interpelle le 30 octobre, et c'est Challemel-Lacour qui lui répond au nom du gouvernement.

Evoquerons-nous la séance? On sait ce que valait l'œuvre coloniale de Ferry et de ses collaborateurs ; on s'étonne que le mot « tonkinois » ait pu constituer une injure cruelle. Laissons donc l'extrême-droite et l'extrême-gauche hacher de leurs interruptions passionnées le discours grave et sage de Challemel. Clemenceau et Cunéo d'Ornano, Tony Revillon et Douville-Maillefeu rivalisaient d'esprit et d'injustice. A un certain moment, Challemel-Lacour, fatigué, demande une suspension de séance de vingt minutes. Il reprend ensuite la parole, alerte en apparence et un peu mieux écouté. Beaucoup d'historiens ne songeraient pas à noter ces vingt minutes de délassement. Elles sont à notre avis décisives. Elles décidèrent Challemel à abandonner une tâche où le meilleur de son autorité s'évaporait en discours. Il céda son portefeuille à Ferry, plus robuste et moins philosophe.

§

Convient-il maintenant de juger trop sévèrement les

détracteurs de Ferry et de Challemel? Que Georges Clemenceau, l'un des plus grands patriotes français, ait été leur chef et leur inspirateur, ceci donne à réfléchir. L'entreprise coloniale a réussi; donc, ses promoteurs avaient raison; mais elle n'en était pas moins hasardeuse et pouvait prêter à des critiques médiocrement avisées.

Les événements qui mirent la France et l'Allemagne en conflit à propos de cet empire colonial même, Tanger en 1905, Agadir en 1911, ont révélé à tous les Français, et surtout aux nationalistes, l'importance et la grandeur de ces colonies si outrageusement décriées du temps où Ferry, Challemel-Lacour, Lanessan, jetaient les bases de leur prospérité. M. Henri Massis, dans ses subtiles et poignantes *Evocations*, et à propos d'Ernest Psichari, nous a montré quel prix soudain la France révoltée y attacha à cette époque. Mais d'autant plus, alors, apparaît l'injustice des contemporains de Ferry qui s'acharnaient à exiler du pouvoir un patriote des plus clairvoyants.

Il est incontestable néanmoins que cette politique coloniale détournait vers des aventures lointaines les forces militaires que les patriotes à la façon de Déroulède, Clemenceau, Rochefort eussent voulu voir réserver uniquement à la protection contre l'Allemagne — ou à la reprise des provinces perdues. Il est incontestable aussi que la « carte blanche » que Bismarck laissa à la France pour son extension coloniale cachait de sa part un dessein perfide d'émiettement et peut-être de mise en conflit avec l'Angleterre.

J'emprunterai, à titre d'éclaircissement, quelques réflexions au livre lumineux et profond de M. Georges Grosjean intitulé *La politique extérieure de la Restauration et l'Allemagne*. M. Grosjean, ancien secrétaire particulier de Jules Ferry lorsque celui-ci touchait au terme de sa vie, et qui apprit à méditer sur les affaires diplomatiques dans la société précieuse d'un tel maître, ancien magistrat, et qui traversa les milieux politiques en observa-

teur aigu et sagace, M. Grosjean a reporté dans l'histoire de la Restauration et de l'ancienne monarchie une finesse et une aisance acquises dans une expérience des choses contemporaines. Son *Vergennes* nous montre de quels vivants et passionnants portraits il sait animer le secret des archives. Le plus récent livre que je citais établit, à propos de la lutte séculaire entre l'Allemagne et la France, un rapprochement qui donne à réfléchir. Lorsque Polignac en 1829 poursuivait son plan de réorganisation européenne dans lequel les provinces rhénanes de la Prusse étaient plus ou moins soumises à l'influence française, l'empereur de Russie, Nicolas Ier, désireux de conserver l'intégrité prussienne, et non moins désireux de flatter l'amitié française qui venait lui faciliter sa victoire sur les Turcs, ne songe pas à réprimer l'ambition du ministre de Charles X : il veut la détourner et souhaite pour la France un agrandissement encore. Seulement, ce n'est plus un agrandissement direct de territoire, c'est un « agrandissement qui, loin de porter ombrage à la Cour de Berlin, la rassurait, au contraire, en nous détournant des ambitions continentales ».

On peut, écrit M. Georges Grosjean, comparer cette conduite à celle de Bismarck favorisant, après le traité de Francfort, notre expansion coloniale pour détourner nos pensées du Rhin. En 1830 ce fut l'Algérie que la Russie proposa à la France.

Or, l'Algérie fut une merveilleuse acquisition. Et non moins appréciables la Tunisie et l'Indo-Chine. *Timeo Danaos et dona ferentes.* La sagesse virgilienne de Clemenceau et de ses partisans était certainement excessive et, pourtant, l'histoire, avec un suffisant recul, les réhabilite, comme elle a réhabilité leur adversaire, Ferry. Les uns ont maintenu le souci de revanche, les autres ont donné à la France l'empire d'outre-mer qui, finalement, a rendu cette revanche possible.

ÉDOUARD KRAKOWSKI.

RENÉ MAGNON DE MONTAIGU
ÉTAIT-IL L'ÉLÈVE PERSONNEL DE MOLIÈRE?

—

I

René Magnon de Montaigu, — le nom sonne presque comme une fanfare, mais peu de gens, aujourd'hui, ont la moindre idée de lui. Aucun portrait de lui ne subsiste, pas même une description de son aspect. La seule fois que Ludvig Holberg l'ait fait paraître sur la scène, il parla français et porta le costume d'un cuisinier. C'était dans *Les Funérailles de la Comédie danoise,* lorsque le théâtre danois, par suite de l'incendie de Copenhague en 1728, semblait avoir fini son temps à jamais. Nous ne savons pas encore avec certitude où et quand l'homme est né, pas davantage comment il jouait ni quels étaient ses rôles. Lorsque, cent soixante ans après sa mort, il s'agit de raconter sa vie dans le grand dictionnaire biographique danois de Bricka, un historien du théâtre n'eut rien de plus à dire sur son origine que ceci : qu'il était « probablement » venu au monde en France. On ne pourrait guère en savoir moins.

Et pourtant, nul n'eut part plus grande à la fondation du premier théâtre du Nord en langue nationale. Par bonheur, il avait un grand écrivain à son côté, sans quoi l'entreprise n'aurait pas eu sa grande importance avant longtemps. Ce fut Ludvig Holberg qui lui donna l'éclat et l'immortalité. C'est lui qui est le père de la Comédie dans le Nord, mais Montaigu est le fondateur du théâtre. Il avait été déjà témoin de la création d'une scène nationale. Lorsqu'il arriva vers 1686 à Copenhague comme co-

médien dans la troupe de cour française du roi Christian V, il avait vu naître peu d'années auparavant le « Théâtre Français », fusion, en 1680, du théâtre de l'Hôtel de Bourgogne avec les survivants de la troupe de Molière. Il venait du pays qui donnait le ton, et il en avait la scène nationale comme modèle pour le choix du répertoire et l'exécution. Il produisit à Copenhague les comédies de Molière dans les deux langues, et il s'entendait comme personne à former des acteurs. Il s'efforçait de tenir la troupe de cour danoise à jour du théâtre français et faisait de fréquents voyages à Paris pour en rapporter des comédies nouvelles et pour voir comment elles y étaient jouées.

Le nom de Montaigu est inconnu dans l'histoire du théâtre français, mais le temps ne saurait l'effacer de celle du théâtre nordique. Il a été la force propulsive du théâtre national danois, celle qui a procuré une scène aux comédies de Holberg et a créé les acteurs qui ont fait connaître ses œuvres. Lorsqu'il écrivit, le 1er juillet 1722, sa pétition au roi Frédéric IV pour obtenir licence « de monter un théâtre de comédie en langue danoise », il ne fut pas seulement l'instrument scénique de Holberg, mais le lien personnel entre le théâtre de celui-ci et le théâtre de Molière. Sa pétition ouvrit la voie à un mouvement d'une immense portée.

Ce n'était pas l'enthousiasme pour le danois qui animait Montaigu : bien qu'il eût vécu trente-six ans à Copenhague, sauf quelques interruptions, il ne parlait pas couramment la langue du pays. Son motif était la lutte pour l'existence. Lorsque Frédéric IV renvoya sa troupe de cour française, Montaigu reçut 200 *rigsdaler* de pension, et il avait beaucoup de dettes. Ses collègues quittèrent le pays, mais Montaigu se sentit lié à Copenhague par des liens très forts : sa femme, beaucoup plus jeune que lui, était danoise, et il devait aider ses enfants à faire leur chemin. En Danemark, il avait des protec-

teurs, tandis qu'en France les ponts étaient rompus, il était trop vieux pour se procurer de nouvelles relations. Comment un homme désargenté de plus de soixante ans aurait-il pu obtenir en France un engagement, ou une part dans la direction d'une troupe, après sa longue absence?

Il avait une nature de chef. Où que le menât sa destinée sinueuse, toujours il arrivait au premier rang. Il devint le maître de la troupe, d'abord de la troupe française, puis de la danoise, fut quelque temps en faveur auprès du roi et de la reine, eut un poste de professeur de français à la compagnie des élèves-officiers, et devint secrétaire du ministre Paul Lövenörn. Mais sa persévérance ne répondait pas à son esprit d'initiative. Il était un rimeur élégant et savait, la plume d'oie en main, tourner un compliment, mais il manquait d'originalité. Homme typique de l'époque, il était léger et charmeur, intelligent et instruit, insinuant, élégant, présentable partout. Sa personnalité jetait sur la lointaine cour nordique un reflet de l'éclat de celle du Roi-Soleil. Lorsque son jeu avait plu au roi Frédéric IV, il devait, selon l'exemple français, servir Sa Majesté à table et se tenir derrière son fauteuil.

II

Sur question adressée du Danemark en 1898, le moliériste Georges Monval, bibliothécaire du Théâtre Français, répondit que René Magnon de Montaigu, dont il ne connaissait d'ailleurs pas le nom, *pouvait* être fils du poète Jean Magnon, mais Monval n'avait rien de plus que la ressemblance des noms pour fonder sa présomption. Montaigu lui-même, dans une lettre de 1707 au roi, mentionne le célèbre écrivain français Fontenelle comme son cousin, et il était par lui apparenté avec Pierre Corneille, oncle maternel de Fontenelle. Corneille était mort deux ans avant l'arrivée de Montaigu à Copenhague. Celui-ci

appartenait donc à des milieux littéraires dont les noms étaient connus hors de France.

Tout renseignement nouveau sur l'origine de Montaigu peut être précieux pour déterminer le lien entre le théâtre de Molière et celui de Holberg. A la Bibliothèque de l'Université de Copenhague existent les copies de quelques dépêches que l'ambassadeur de France en Danemark, Louis Robert Hippolyte de Bréhan, comte de Plélo, a envoyées à son ministre, le cardinal Fleury. Il représenta Louis XV à la cour danoise de 1729 à 1734; c'était un homme instruit, et à sa mort prématurée, Holberg écrivit un poème en son honneur. L'autorité du Dr Edvard Holm, professeur à l'Université de Copenhague, garantit la correction de ces copies, qu'il a prises vers 1885 aux archives du ministère des Affaires étrangères français, mais qui n'ont pas été utilisées jusqu'ici en ce qui concerne Montaigu. Il résulte de ces rapports que la présomption du bibliothécaire Georges Monval était exacte. L'ambassadeur déclare au sujet de Montaigu que « son vrai nom est Magnon, il est fils d'un historiographe de France et frère de la mère de M. l'abbé Dampreville ». Les contemporains savaient donc que Montaigu était fils de l'abondant écrivain Jean Magnon, qui, dans toute biographie étendue de Molière, est cité comme l'un de ses proches amis. C'est par là seulement que son nom a été sauvé de l'oubli qui couvre depuis longtemps ses tragédies morales. Ils étaient à peu près du même âge, Magnon étant né vers 1620 et Molière deux ans plus tard, et leur connaissance datait de leur jeunesse, puisque Magnon a eu en 1645 sa tragédie d'*Artaxerce* représentée par l'« Illustre Théâtre », où Molière était acteur. Plus tard, lorsqu'il fut devenu directeur de théâtre, il exhorta Magnon à écrire *Zénobie,* tragédie qu'il donna en 1659, avec sa propre comédie *Les Précieuses ridicules.* On sait d'ailleurs peu de chose de la vie de Jean Magnon, sinon qu'il appartenait à la bonne société, et que, sur son livre *Les Heures du*

Chrestien (1654), il s'est qualifié « Historiographe du Roy », ce qui a donné à l'ambassadeur en Danemark, comte de Plélo, occasion de l'appeler « un historiographe de France ». Magnon avait quelque contact avec le Nord par ses relations avec l'ambassadeur de Suède à Paris, M. G. de la Gardie, à qui il a dédié sa tragédie de *Séjan*, avec quelques mots aimables sur la Suède. Magnon mourut jeune, à 42 ans seulement, à peu près. Un témoignage rapporte qu'en avril 1862 il a été assailli sur le Pont-Neuf, un autre qu'il a été tué en duel. On ne sait si Montaigu a eu de son père quelque autre héritage que ce don de versifier, qui lui fut très utile en Danemark, mais le renseignement fourni par le comte de Plélo est fort intéressant, parce qu'il le rapproche de Molière, ami de son père.

Il est intéressant aussi de voir que, dans ses rapports, l'ambassadeur modifie l'âge de Montaigu. On a cru jusqu'ici qu'il est né le 8 décembre 1661. En ses vieux jours, il a, en effet, répandu un poème, destiné à lui procurer la compassion de ses contemporains « sur le 8 décembre, jour de la naissance du malheureux Montaigu ». Et il a publié un autre poème adressé au roi et aux membres de sa maison « pour le premier jour de l'année 1736 », poème qu'il a signé. « Montaigu, 75 ans. » Otez 75 de 1736, on a 1661 pour l'année de sa naissance. Mais, un an après la fermeture provisoire du théâtre danois (1728), l'ambassadeur l'appelait « un vieillard de près de quatre-vingts ans ». Cette dépêche est datée du 19 juillet 1729 : Montaigu serait donc né vers 1650.

On ne peut établir qui a raison que par des recherches d'archives en France.

Montaigu, qui était vaniteux et non sans fierté, ne voulait-il pas avouer son âge, ou bien l'ambassadeur, qui était jeune, jugeait-il sur les apparences pour exciter la pitié? La question est donc de savoir si Montaigu avait douze ans ou vingt-trois lorsque Molière mourut le 17 fé-

vrier 1673. Dans les deux cas, il a pu connaître Molière personnellement, mais s'il était homme fait, il a pu recevoir, bien entendu, de plus fortes impressions de son art, — et peut-être même l'avoir pour maître. A l'appui de cette conjecture vient le témoignage de Ludvig Holberg dans la lettre autobiographique en latin, où il écrit que les premiers acteurs danois avaient plus de facilité à jouer les comédies de Molière que les siennes « parce que notre célèbre acteur français Montaigu les guidait et instruisait pour les gestes et les mouvements ». Le théâtre danois fut d'ailleurs ouvert (le 23 septembre 1722) avec une comédie de Molière, *l'Avare*. Il fallait, par contre, expliquer en français à Montaigu le contenu des comédies de Holberg. Le procédé était laborieux, mais les acteurs, qui étaient bacheliers, le comprenaient, et Holberg était satisfait du résultat, comme le montre son propos dans l'Epitre 447, où il appelle Montaigu « un vieil acteur français de belle mine, qui avait étudié le théâtre à fond et qui était capable de former de bons acteurs ». Il est donc vraisemblable que l'homme qui, sur ses vieux jours, à Copenhague, a concouru à la première représentation des comédies de Holberg, avait en sa jeunesse étudié sous la direction de Molière, et assisté à ses représentations à Paris. De même que le maître, dont le nom était Jean-Baptiste Poquelin, se faisait appeler « Monsieur de Molière », le jeune René Magnon se para du surnom « de Montaigu ».

Ce que l'ambassadeur écrit à son sujet prouve d'ailleurs une connaissance précise de son caractère et de sa vie, et s'accorde avec ce que, jusqu'ici, nous avons su ou supposé. Le vieil acteur a bien compris que, après l'effroyable incendie qui a dévasté Copenhague en 1772, l'avenir du théâtre serait problématique jusqu'à nouvel ordre. En quoi il eut raison : dix-neuf ans se passèrent avant la réouverture, et alors Montaigu était mort. Il devait donc amener le premier ministre Fleury à s'intéresser à lui, de

sorte qu'une existence en France pût lui être assurée. Selon les conceptions modernes, on devrait croire que l'ambassadeur aurait fait valoir les mérites de Montaigu pour l'expansion de la langue et de la littérature dramatique françaises dans le Nord. Mais il n'en fut rien. Ce furent de tout autres cordes que toucha le comte de Plélo. Il peignit Montaigu comme un homme de bonne famille, « que le goût de jouer la comédie, et peut-être aussi quelque désir d'aventures amoureuses, a poussé à se faire acteur en sa jeunesse. Le succès qu'il obtint, et ensuite la faveur que ses talents lui valurent auprès de la jeune reine Louise de Danemark, et même auprès du roi actuel au commencement de son règne, enfin la force de l'habitude, l'engagèrent peu à peu à l'exercice continu de cette profession jusqu'à un âge où il ne pouvait inaugurer une activité nouvelle, et jusqu'à l'époque où la reine, malheureusement, n'a plus eu à la Cour la même puissance que précédemment. Il s'est marié ici avec une actrice avec qui il a eu plusieurs enfants. Une pension de 200 *rigsdaler*, dont le roi de Danemark l'a gratifié, a permis à toute cette famille de vivre, mais si le père meurt, il ne leur restera rien, et peut-être les prêtres luthériens s'empareront des enfants pour les élever dans leur foi. La proposition en a même déjà été faite à Montaigu, et pour la rendre plus séduisante, Sa Majesté lui a plusieurs fois offert d'augmenter sa pension considérablement, et de la faire transférer à ses enfants, s'il voulait y consentir, mais il a toujours refusé, et se jette maintenant aux pieds de Votre Eminence. Il a bonne réputation, et ses sentiments et ses manières dépassent le milieu où il a passé sa vie. Plusieurs de vos ministres à cette Cour en ont tiré grand profit en de nombreuses circonstances ».

Ce que dit le comte de Plélo du zèle de Frédéric IV pour attirer la famille à la foi luthérienne est certainement calculé pour produire plus d'effet sur le tout-puissant cardinal-ministre. Le 19 août 1732, l'ambassadeur

renouvela sa recommandation. Montaigu était alors parti pour Hambourg avec sa famille, et avait l'intention de prendre le bateau pour rentrer à Paris. Le mieux serait, à l'avis du comte de Plélo, d'envoyer les filles dans un couvent français et d'assurer au père et à la mère une pension honorable. Mais il ne convenait pas de laisser à Montaigu la libre disposition de l'argent. Le ministre le considérait comme un honnête homme, qui avait de l'esprit et du savoir, mais Plélo savait par expérience qu'« il avait une habitude invétérée de vivre au-dessus de ses moyens ».

Mais les efforts du comte de Plélo furent vains. Montaigu ne fut pas bien reçu par le cardinal Fleury, et son cousin de Fontenelle, haut situé dans le Parnasse français, et à qui L. Holberg avait rendu visite quelques années plus tôt, ne fit non plus rien d'efficace pour lui. Ce fut pénible pour le vieil acteur d'être obligé de remonter vers le Nord, dans une ville où, après le changement de règne, en 1730, le piétisme s'installa partout. Le temps de Christian VI fut dur pour un homme qui avait la nature et le passé de Montaigu. Combien il lui fut difficile de vivre, on le voit par ce fait qu'en janvier 1734 il demanda, la main tremblante, à un jeune secrétaire nommé Wasserschlebe, qui s'intéressait aux choses françaises, une somme minime. La perte de sa femme, qui mourut en pleine maturité, doit aussi avoir porté un rude coup au vieillard. Il lui survécut dix mois et fut enterré en février 1737 au cimetière de l'église de la Trinité, au milieu de la ville dont il avait été le « maître de plaisir ».

En répandant la civilisation de son pays à l'étranger, Montaigu a fait honneur à la France. Peut-être cet article — le premier, en dehors du Danemark, qui précise un peu le personnage — donnera-t-il à des spécialistes français le désir de rechercher la date de sa naissance et de connaître sa jeunesse jusqu'au moment où, vers 1686, il a quitté la France. Sa mémoire le mérite. A l'en-

contre de la plupart des comédiens de cours français, son action hors de son pays a laissé des traces ineffaçables. C'est sous la conduite de ce Français que les Danois ont été les premiers dans le Nord à mettre leur langue nationale au service de l'art dramatique.

ROBERT NEIIENDAM.

Traduit du texte danois inédit par P. G. LA CHESNAIS.

ALIAGA[1]

—

XIX

Le lendemain, avec quelle impatience Dominique attendit Marcelle! Elle se reprochait de ne l'avoir pas remerciée comme il l'eût fallu, de ne lui avoir pas dit quelle amitié dévouée, tendre, elle lui vouait pour la vie et pour la mort.

Cependant, Marcelle n'arrivait pas, Marcelle, hier encore si lointaine, si étrangère, en somme, et à qui, aujourd'hui, Dominique rapportait regrets, remords, espoirs, comme si elle lui eût dû compte des moindres mouvements de son âme et battements de son cœur!

Ses pieds sous la couverture, ses mains sur le drap s'échauffaient. Elle s'assit, le buste tout entier hors du lit. Mais la chaleur n'en montait pas moins à sa gorge, à ses tempes. Sa bouche s'assécha, ses oreilles bourdonnèrent, des frissons coulèrent, à larges ondées, de ses épaules à ses hanches. Elle s'allongea, ramena le drap et la couverture jusqu'à son menton, sentit bientôt la sueur sourdre à sa peau, tomba dans une demi-somnolence, la bouche ouverte, cherchant, avec sa langue, la fraîcheur de la salive. Et tout ce qu'il y avait encore en elle de conscient et de lucide appelait, attendait Marcelle.

Elle la vit, soudain, dans un manteau de fourrure marron, coiffée de sa toque de velours bleu, ornée de violettes. De ses longues mains nues, elle déposait sur le lit une corbeille de fruits glacés, un bouquet de roses rouges. Puis, ses mains s'élevaient dans un geste de béné-

(1) Voyez *Mercure de France*, nos 794, 795 et 796.

diction et laissaient pleuvoir des billets de banque qui tournoyaient lentement, descendaient, remontaient, s'abattaient enfin avec un bruissement de feuilles mortes. Dominique interrogeait les yeux de Marcelle et ils s'élargissaient encore, passaient du vert pâle au bleu sombre. Dominique interrogeait les lèvres de Marcelle et elles se gonflaient, s'écartaient amoureusement sur les dents, murmuraient : « Je suis Notre-Dame du Perpétuel Secours. »

Dominique se réveilla, tendit les mains vers Marcelle qui lui souriait en effet, debout au pied de son lit; mais une large main d'homme retenait Dominique étendue, une tête d'homme, chevelue et barbue, pesait sur sa poitrine. « Toussez! » disait l'homme, et elle toussa. « Respirez! » et elle respira. « Asseyez-vous! » et elle s'assit.

Le docteur l'ausculta longuement, lui donna une tape sur la joue, rabattit la chemise sur la gorge nue et, s'adressant à Marcelle :

— Rien aux poumons, les bronches sont vidées. Mais elle a fait une poussée fébrile hier soir. Les émotions ne lui valent rien. Je permets une visite par jour, la vôtre, et à condition qu'elle ne dure pas plus de dix minutes. Plus de friandises. Plus de fruits confits. Rien que du lait. Quant à se lever et sortir, sous aucun prétexte. Nous en reparlerons samedi, si, d'ici là, elle n'a plus fait de température.

— Dans ce cas, je pourrai l'emmener à Aliaga?

— Sans doute. Rien ne lui sera plus favorable que l'air de la mer et le repos.

Dominique regarde tour à tour le docteur et Marcelle. Ils causent comme de vieux amis. Le charme de la fée a opéré sur la tête chevelue et barbue, et voici que ce gros homme hargneux revient à sa malade, lui tapote encore la joue :

— Vous voulez bien que Mademoiselle vous emmène samedi?

— Oh! oui, docteur!

— Alors, pas de bêtises, pas d'idées noires, plus de cauchemars. C'est promis?

— Oh, oui, docteur!

— Et peut-elle lire? demanda Marcelle en tirant un petit livre de son manteau.

— Bien sûr. Faites voir. Les *Vers d'Or!* Pythagore! Mon Dieu, je veux bien. Mais, dans son état, j'aimerais mieux Alfred Capus, *La Veine* ou les *Deux Ecoles*, par exemple. Croyez-le, jeunes filles, tout s'arrange, tout finit par s'arranger.

Mardi, mercredi, jeudi, ces trois jours passent sans fièvre, enchantés par la courte visite matinale de Marcelle, et jamais les jours n'ont paru à Dominique si doucement, si lentement quotidiens : chacun, pareil aux autres, est cependant le rêve de celui qui le suit. Dans sa vie ralentie, elle jouit de l'essence de la vie, qui est de se sentir vivre. Dominique s'aime. Elle aime d'abord, contre toute logique, cette tiédeur de sa peau, cette faim de son estomac et de ses entrailles, cette soif de son gosier, cette impatience de ses jambes immobiles, qui marquent, avec son retour à la santé, son assujettissement à la condition animale. Tous les efforts qu'elle a faits pour en sortir l'y ramènent, soumise, comblée, comme une chienne battue et qui lèche la main du maître. Et sa soumission et sa joie sont si spontanées, qu'il ne s'y mêle aucun sentiment d'humiliation, ni de gratitude. Elle est tout ce qui est : bonheur ineffable de quiconque a senti la vie se renouer en lui, la vie n'est pas distincte de sa vie. Mais, aussi, elle aime son âme, ce trésor de souvenirs gais ou pénibles, de regrets, de repentirs, de déconvenues, d'illusions, qu'elle a voulu anéantir et qu'elle sent complet, intact, classé dans les alvéoles de son cerveau comme des fiches dans un fi-

chier, ces élans, ces désirs, ces peines, ces volontés, ces rêves, ces contentements, endormis dans le sommeil de sa chair, et qui vont s'animer, avec elle, aux battements de son cœur. Ces idées de son intelligence, ces émois de sa sensibilité, elle les a jugés mesquins et misérables et ils le sont en effet; elle les a détestés comme les signes de l'erreur, de la faiblesse, du mensonge, de la lâcheté; et mieux que jamais, à la lumière recouvrée, elle voit bien, enfin, qu'ils ne sont rien que lâcheté, mensonge, faiblesse, erreur. N'importe, ils forment son âme, une âme unique, et mêlés dans toutes, ils les font toutes dissemblables.

La même leçon lui révèle et l'identité de sa vie avec la vie universelle et la singularité de sa personne. Elle se connaît maintenant, et elle s'aime, être infime dans l'être universel, individu qu'anime et meut la chaîne sans fin dont il est le chaînon, mais conscience libre, autonome. Et cette existence naguère monotone, pesante, sans horizon et sans joie, s'offre à elle avec le visage de l'aventure.

Vendredi! Plus qu'un jour et ce sera le départ avec Marcelle. Mais Marcelle est déjà là, comme chaque jour, et dépose sur le lit des fleurs et des oranges.

— Voilà, dit-elle en s'asseyant, je quitte le docteur : il m'autorise à t'emmener dès demain matin, avant la visite, si toutefois tu ne fais pas de température d'ici là.

— Oh, pour ça..., dit Dominique en battant des mains.

— Nous partirons donc par le Barcelone-Express et après-demain matin nous serons à Aliaga.

— A Aliaga?

— Oui. Pourquoi?

— Oh, Marcelle, si tu savais ce que j'en ai rêvé, quand j'avais froid, quand j'étais malheureuse! Y es-tu allée, toi, déjà?

— Oui. Et je ne cesse aussi d'en rêver. J'y ai connu

une jeune fille délicieuse. Tiens, celle qui m'a donné les *Vers d'or*.

— Mona Silva?

— Comment? Tu la connais aussi?

— Par les journaux. N'est-ce pas elle qui a publié un mémoire sur la Basilique?

— Mais oui. Elle est à Paris en ce moment. Elle m'attend chez elle et c'est encore chez elle, à Aliaga, que nous irons. Tu verras comme elle est belle et charmante. Moi qui ne croyais à rien, elle m'a donné une religion.

— Oh! que je suis heureuse! Mais, comment pourrai-je jamais te remercier?

— Me remercier! Il ne manquerait plus que cela. Ne sommes-nous pas des amies?

— Ah! certes! Ecoute, Marcelle, j'ai le remords de t'avoir découverte si tard. Je veux être ta confidente comme tu seras la mienne, et tous tes chagrins deviendront les miens.

— Plus de remords. Plus de regrets. Plus de regards sur le passé. Nous sommes toutes à l'avenir... et à l'amour. N'oublie pas qu'il ne faut pas faire de température pour partir demain.

— Oh, Marcelle, je suis bien trop impatiente pour n'être pas raisonnable. Et, tu sais, je lis les *Vers d'or* doucement.

— A demain, donc!

— A demain et à toujours!

Et, de nouveau, voilà Dominique seule avec elle-même. Une impatience immense la travaille de quitter cette chambre où elle vit encore dans la rumination du passé, d'appareiller enfin, vraiment, pour l'avenir. Mais, bienfait inestimable de la maladie et de la discipline, à l'hôpital, comme on fait au couvent et à la prison, elle a appris à attendre. Elle sait, de cette science instinctive de tous les reclus, que le temps est une illusion et qu'il dépend de nous, uniquement, de le

faire long ou court. Elle sait que seules les montres, les horloges et les cloches en marquent l'illusoire écoulement. Elle sait qu'il n'y a pas de moments dans la durée et qu'il suffit de s'assoupir pour l'abolir. Elle est faible. Le lit et la diète l'ont affaiblie. L'espoir, même, qu'elle aspire à pleins poumons, la grise, comme le grand air les convalescents. Avant de quitter cet humble décor immobile de son agonie et de sa résurrection, ces quatre murs blanchis à la chaux, entre lesquels elle va laisser, avec ses haillons de misère, sa chrysalide sentimentale, elle a besoin de se recueillir, de fermer les yeux.

Sa mère, les jardins d'Angers et sa petite enfance. Le lycée et les livres. Paris, la faim et la rue. Marcelle Raveil et la salle de garde de Saint-Louis. Axel, la passerelle de l'Avre, déjà, et la garçonnière d'Axel. La faim, les petites annonces, la rue. Igor, la crémière. Le 35, le bureau de tramways du pont de l'Avre, et Axel (encore), et « Maman ». Puis, rien. Le noir, un noir sans contours et sans fond. Puis le blanc. Et quand le blanc se distribue et s'ordonne, une clairière boréale. Une terre et des arbres givrés, une clarté laiteuse. Un buisson bouge et s'entr'ouvre et, blanche parmi les feuilles blanches, voici Marcelle muette et les yeux clos. Ses lèvres s'écartent et l'aurore rosit. Ses yeux s'ouvrent et les feuilles verdissent. Rose et vert, le décor recule et s'élargit, tourne au café-crème, puis au chocolat. Une coulée noire. Des paillettes d'or qui scintillent et s'élargissent. Plus rien. Dominique dort.

Elle se réveille vers deux heures. Mlle Barat, la grosse rousse, entre et sort, revient, sourit, lui demande si « ça va bien », ressort, rentre, suivie d'un infirmier :

— Levez-vous, on va vous faire radiographier.

— Tout de suite?

— Tout de suite : le docteur veut voir votre radioscopie avant de vous laisser partir. Passez seulement cette

robe de chambre et ce manteau. Je vous envelopperai dans une couverture, et puis la voiture est chauffée.

— C'est loin?

— La radiographie? C'est à la clinique du docteur, à Neuilly. Mlle Marcelle vous y attend.

Dominique s'habille en toute hâte, sort avec Mlle Barat, traverse la cour qui ouvre sur le faubourg Saint-Honoré, monte dans une automobile ornée de la Croix-Rouge. Mlle Barat s'assied à côté d'elle, l'enveloppe dans une couverture. La voiture démarre. Voici les Champs-Elysées, l'avenue de la Grande-Armée, la Porte Maillot, le boulevard Maillot.

— Nous sommes à Neuilly, dit Mlle Barat.

— Oh, je le connais bien.

Et Dominique songe qu'elle a dû faire le même trajet, mais en sens inverse, dans le taxi inconnu réquisitionné par un agent, et qui l'a conduite, une nuit, à Beaujon.

Cependant, la voiture contourne le Bois, vire dans de petites rues inconnues, bordées d'hôtels particuliers, traverse un second pont, et la jeune fille détourne la tête pour ne pas voir la Seine.

— Je croyais que c'était à Neuilly?

— A Neuilly ou à Puteaux, je ne sais pas au juste. Mais nous devons être sur le point d'arriver.

La voiture roule toujours, traverse une banlieue ouvrière, des bois, ralentit le long d'un long mur de parc, tourne dans une cour ouverte, s'arrête devant le perron de pierre d'un vaste bâtiment, à l'air d'hôpital ou de pensionnat.

— Nous y voilà, dit Mlle Barat.

Et elle aide Dominique à descendre.

— C'est pour la radiographie? demande un infirmier sur le perron.

— Oui, répond Mlle Barat.

— Par ici, alors.

Et, suivi des deux femmes, il traverse le hall, longe

un corridor, ouvre une pièce meublée, comme toutes les chambres de clinique, d'un lit, d'une table de nuit et d'une chaise, s'efface contre la porte.

— Entrez, reprend-il, le docteur vient dans un instant.

Et Dominique se retrouve seule.

Elle va et vient dans l'étroite chambre, serrée dans son manteau. Puis elle s'assied, se relève, lève les yeux vers la clarté qui tombe de la haute fenêtre aux verres dépolis, va à la porte, tourne discrètement le loquet. La porte, qui n'a pas de serrure apparente, est fermée du dehors. Alors, elle s'affole, heurte à cette porte, retourne vers la fenêtre : la fenêtre, elle non plus, n'a pas de fermeture visible, et elle est si haute que, même montée sur une chaise, Dominique ne peut la toucher du doigt. Elle descend, tourne en rond, cherche dans les quatre murs une fissure. Elle appelle : « Marcelle! Marcelle! » Rien ne lui répond, et un sanglot, enfin, la jette en travers du lit. Elle a compris, elle est prisonnière.

XX

Ma chère Marcelle,

C'est à vous que j'écris, comme à la seule amie que j'aie jamais connue, en une heure où je ne puis être sauvée que par l'amitié la plus dévouée.

Sauvée de qui, de quoi? J'espère que cette lettre vous le fera comprendre, étant moi-même incapable de vous le dire. Je ne sais qu'une chose, c'est que je crois, à chaque fois que je sombre dans le sommeil, avoir épuisé l'angoisse humaine et que chaque réveil m'apporte une horreur nouvelle. J'ai voulu mourir et rien de ce que j'avais souffert n'est comparable à ce que je souffre. Pourtant, dans la débâcle de mes forces, il n'y a qu'une volonté que je sente vivre en moi : celle de ne pas me tuer.

Demain, dans une heure, dans une minute, peut-être, je ne serai de nouveau qu'une loque abandonnée sur un mate-

las. Alors, je vous le redis encore, pour le cas où cette lettre arriverait quelque jour entre vos mains : je ne veux plus me tuer! *Quand vous apprendrez que je suis morte, sachez que je n'ai pas voulu mourir.*

Et puis, laissez-moi vous remercier du fond du cœur, comme, hélas, je ne l'ai jamais fait, de l'intérêt, de l'amitié que vous m'avez témoignée. Je ne l'ai pas jugée tout de suite à sa valeur. Les épreuves que j'ai traversées, l'expérience de la vie, de la mort, et de cette autre chose qui n'est ni la vie, ni la mort et où je me débats aujourd'hui, m'ont appris ce què c'est que la marque, même la plus banale, de la sympathie. Et vous, Marcelle, étant ce que vous êtes, vous ne pouviez — je l'ai compris trop tard — me vouer que la sympathie la plus rare, la plus noble, comme la plus tendre : la plus tendrement désabusée. Encore maintenant, je ne sais si je consentirais à vivre — ce qui s'appelle vivre — au prix où vous avez accepté de payer la vie. Maintenant, du moins, Marcelle, je mesure de quelle hauteur votre renoncement dominait la vie. Marcelle, de toute mon âme, merci!

Surtout, ne vous hâtez pas de penser : Elle est folle. Notez bien par écrit, en marge, ce qui vous semble raisonnable, logique, bien déduit (ou induit). [Vous le constatez : je fais la différence entre déduction et induction, et j'emploie les « crochets » concurremment avec les parenthèses, comme on le fait en algèbre.]

Donc, je m'appelle Marchal, Dominique, Paule. Je suis née à Angers, le 14 *novembre* 1908. *Mon père s'appelait Jean, Maurice (j'ignore la date de sa naissance). Il était conducteur des Ponts et Chaussées. Il est mort le* 12 *février* 1921. *Ma mère s'appelle Geneviève, Lucile, Huysieux. Elle est née en* 1890, *le* 10 *août. J'ai fait mes études secondaires au lycée d'Angers. Je suis bachelière ès lettres (latin-grec) et philosophie. J'ai passé la première partie du baccalauréat en juin* 1926 *et la seconde en juillet* 1927. *(Celle-ci avec mention « très bien ».)*

Je vous supplie de vérifier tous ces détails. Vous verrez qu'ils sont rigoureusement exacts.

Je suis arrivée à Paris le 19 *décembre* 1929. *Seules, des*

raisons qui me sont personnelles et que vous devinez, peut-être, m'obligent à ne rien dire de ce qui a suivi, jusqu'au 21 mars de l'année suivante. Ce jour-là, qui était un samedi, je me suis jetée dans la Seine, à minuit, de la passerelle de l'Avre, à Neuilly. J'ai été sauvée par un ouvrier qui portait un pantalon de velours marron et une casquette. J'ai été portée à l'hôpital Beaujon. On m'y a demandé mon état-civil. J'ai déclaré que je m'appelais Laure Bertrand, que j'étais née à Bapaume (je savais par ma mère que les archives municipales y ont été détruites), que j'étais professeur de français à Londres, que j'étais rentrée en France sans situation, que j'avais vainement cherché une place à Paris et que la misère m'avait réduite au suicide.

Le 6 avril, vers 9 heures du matin, une infirmière qui remplaçait Mlle Mornand m'a dit qu'elle allait me mener à la radiographie. Je suis montée avec elle dans une voiture d'ambulance et, quelques instants après, je me suis trouvée dans une autre chambre d'hôpital, toute seule, du côté de Neuilly, je crois. J'étais seule et j'étais prisonnière. J'eus la folie, dans ma détresse, de m'irriter, de m'emporter. Quand enfin, vaincue, j'imagine par la fatigue, je m'endormis, ce fut pour me réveiller, non plus seulement captive, mais ligotée dans la camisole de force des fous furieux.

Je ne m'étais guère interrogée, jusqu'alors, sur la notion de temps et je comptais comme tout le monde, par heures et par journées. Il ne m'est pas possible pourtant de dire quelle fut la durée de cette première captivité. Toujours ligotée, couchée sur le dos, je fus emportée dans une voiture fermée et, soit que je me fusse endormie, de nouveau, d'un sommeil naturel, soit qu'on eût pris soin de m'endormir, je ne saurais dire quelle fut la durée du voyage. Lorsque je repris conscience, j'étais libre de mes mouvements, mais enfermée cette fois, dans la cellule capitonnée où, sauf erreur, je me trouve encore. L'air était plus chaud et plus léger, la clarté plus crue. Quand, parfois, le vasistas s'entr'ouvrait, je reconnaissais, à son goût d'iode et de sel, la brise marine et elle éveillait en moi les plus lointains souvenirs : ceux de mon enfance à Collioures ou à Port-Vendres. C'est tout ce que je sais du

lieu où je suis. Le soir même, je crois bien, de mon arrivée ici, j'ai fait la connaissance du docteur Bifur (quel nom idiot). Il me demanda qui j'étais, je lui répondis qu'il devait le savoir, puisqu'il m'avait enlevée de Beaujon. Il haussa les épaules, me recommanda, sur un ton hypocritement paternel, d'être bien sage, et me quitta, tout aussitôt, sans avoir l'air d'entendre mes protestations et mes injures. Et je dormis d'un sommeil affreux, interminable, d'où je ne sortais, à de courts intervalles, que pour y retomber, angoissée, suffocante. Je crus être empoisonnée. Le lendemain, ou le surlendemain, le docteur introduisit auprès de moi une femme, d'une trentaine d'années, très belle, qui me porta des fruits et des bonbons, me flatta, caressa mes cheveux, me suppliant de lui dire mon véritable nom, où était ma famille, où j'avais été élevée. Ai-je eu tort de ne pas la contenter? Elle s'est mise en colère, m'a dit que je ne sortirais pas tant que je ne lui aurais pas obéi, m'a traitée de folle. Et je crois bien n'avoir pas fermé l'œil de toute une nuit et un jour. Elle revint, s'excusa de sa violence, m'assura que j'étais malade et ne voulais pas me laisser soigner, mais que si je me montrais obéissante, je serais bientôt guérie et libre, qu'elle prendrait soin de moi, me doterait. Elle voulut savoir pourquoi j'avais tenté de ms suicider ,si j'avais un fiancé ou un amoureux. Et, comme je demeurais obstinément muette, je vis qu'elle faisait un effort pour maîtriser son dépit. Elle me dit qu'elle allait m'interroger très doucement, par pure sympathie pour moi, pour qu'elle pût juger de mon état, et elle me posa d'invraisemblables questions qui firent que je me demandais si ce n'était pas elle la folle.

— Connaissez-vous la Russie?

— Connaissez-vous Catherine Litovtchenko?

— Connaissez-vous Igor Tsankoroff?

En entendant ce dernier nom, il paraît que je fis un mouvement. Elle s'écria: « Tu vois bien que tu le connais! » Et, comme je m'en défendais, elle s'emporta, m'injuria en russe et en français, me menaça de me faire fouetter, jusqu'au sang. Le docteur Bifur, qui était entré sur la pointe des pieds, dut la calmer et l'emmener. Je restai longtemps seule,

mais brisée, apeurée, m'attendant sans cesse à la voir revenir, prête à exécuter sa menace. Mais je ne l'ai plus revue.

Voilà.

Je me suis rappelé et j'ai écrit tout cela sans difficulté, sans effort, sans fatigue, et je jure devant Dieu, s'il me voit, que c'est l'exacte vérité, la vérité telle qu'on se la représente, d'ordinaire, telle que je me la représentais moi-même, avant les événements qui ont suivi mon départ de Beaujon, avant que j'eusse connu « cet état » que je ne peux définir et que j'appellerai : « la chose ».

C'est cet état, cette « chose » que j'ai décidé de décrire, aussi objectivement que j'ai commencé par rappeler les circonstances indiscutables, facilement vérifiables, de mon existence. Par ma référence volontaire à ces circonstances, on pourra, j'espère, juger, si étrange que soit la suite de ce journal, s'il a été écrit par une folle.

Je disais donc qu'à Beaujon, j'ai réfléchi à la notion de temps et j'en étais arrivée à me dire qu'à partir d'un certain moment, si on cesse de consulter montre et pendule, on ne se forme plus aucune idée de la durée. Je m'en tenais là. Je me disais : « Tiens, c'est drôle, je ne sais plus quelle heure il est! » C'était à peu près tout. A la rigueur, je concevais qu'on pût se dire de même : « Je ne sais pas quel jour c'est. » Mais je n'allais pas au delà. Le retour de la nuit ou de la lumière, des bribes de conversations entre les autres malades, la distribution des repas et des médicaments, la visite du docteur, me permettaient de couper la durée, sinon en heures, minutes et secondes, comme le fait l'aiguille d'une montre, mais en matinées et soirées (approximativement).

Là où je suis, j'ai fait un pas de plus: ne possédant ni montre, ni pendule, ni calendrier, étant seule, absolument seule et la lumière se faisant, me semble-t-il, au hasard, ou du moins à des intervalles irréguliers, non seulement je ne sais pas quel jour il est, mais je ne puis plus apprécier la longueur d'aucune portion du jour. Sans doute, tous les aveugles sont-ils dans mon cas. Pas tout à fait cependant. Il leur reste, j'imagine, pour s'y reconnaître dans la durée, leurs occupations, leurs repas qui doivent s'espacer à peu

près régulièrement. Pour moi, rien de semblable, car, d'une part, je crois bien que mes repas me sont servis sans aucune régularité; d'autre part, il y a ce sommeil bizarre, ce sommeil qui n'est pour ainsi dire jamais précédé de l'envie de dormir et qui me saisit soudain, tantôt immédiatement après un repas, tantôt longtemps après, et ne me permet aucun calcul des intervalles entre ce que je pourrais être tentée d'appeler, pour la commodité de l'observation, le petit déjeuner, le déjeuner, et le dîner, également composés, d'ailleurs, de la même bouillie laiteuse, au goût de cacao, de pain et de fruits. Partant de l'idée que trois repas m'étaient servis par jour, j'ai essayé de compter les jours, d'après le nombre des repas. Mais sais-je durant combien d'heures, ou de jours, je dors? Et je ne suis pas plutôt endormie, que je deviens la proie du rêve, de rêves si hallucinants qu'ils se prolongent au delà du réveil, jusqu'à me faire douter si je dors encore.

Le docteur Bifur ne cesse de me répéter que je suis en pleine confusion mentale; mais est-il sûr que cette confusion soit le signe d'un dérangement cérébral? Est-il vrai que je divague, quand j'affirme que je suis détenue dans une prison où l'on fait se succéder le jour et la nuit arbitrairement, où l'on me distribue une pitance toujours pareille et à intervalles indéfinis, exprès pour que je ne puisse avoir aucune notion du temps qui s'écoule, ni de celui depuis lequel je suis enfermée?

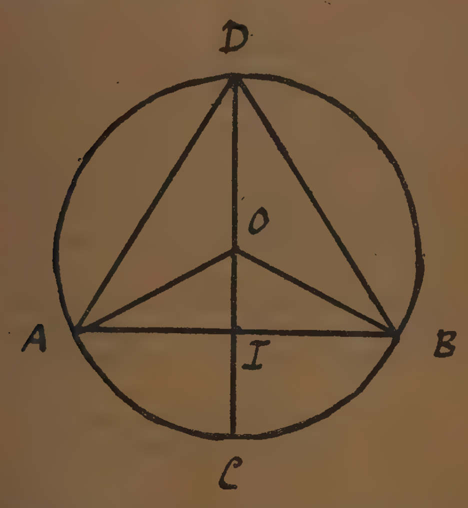
Je n'ai pu me tenir de le dire au docteur Bifur : les procédés dont on use à mon égard portent la marque d'un satanisme médical. Mes bourreaux, le docteur Bifur, celle qu'il appelle la Comtesse, la prétendue infirmière qui m'épie constamment, s'inquiètent de ma lucidité, de mon sang-froid, et — si je ne suis pas folle — s'irritent de constater que je lutte contre la folie.

Toutefois, cette pensée et le souvenir de l'éclat de rire avec lequel le docteur Bifur en a accueilli l'expression m'inquiètent : oui, j'ai toujours entendu dire, comme il me l'a dit, qu'on reconnaît un fou à ce qu'il se croit persécuté par l'aliéniste. Suis-je vraiment une persécutée? Le moment

d'irritation passé, n'ai-je pas discuté avec le docteur Bifur de manière à le convaincre de ma lucidité?

Laissons cela. Je ne veux, dans ce journal, que m'analyser sans souci de mon sort. Au surplus, si j'ai perdu l'habitude ou la faculté de mesurer le temps, je n'ai rien oublié des quatre premiers livres de la géométrie que nous avons étudiés au lycée. Preuve que je raisonne encore. Tenez : je vais résoudre un théorème : Le diamètre perpendiculaire sur une corde divise cette corde et les deux arcs sous-tendus en deux parties égales.

Voici la figure :



Ma chère Marcelle,

Il a fait nuit. Il fait jour. Un temps inappréciable s'est écoulé depuis l'instant où j'avais tracé ma fiaure. Vous constaterez qu'elle est correcte.

Hypothèse :

C E A = A E D = I droit.

Conclusion :

C B = B D.

Soient O le centre du cercle et I le point où le diamètre CD, perpendiculaire à la corde AB, rencontre cette corde.

Les obliques OA et OB étant égales comme rayons d'un même cercle, leurs pieds A et B sont équidistants du pied I de la perpendiculaire CI; donc, le diamètre CD partage en deux parties égales la corde AB. D'autre part, de ce que IA = IB, il résulte que les cordes CA, CB, sont des obliques égales, et, par suite, que les arcs CA, CB, sous-tendus par ces cordes, sont égaux. De même, les arcs DA, DB sont égaux. Donc, le diamètre CD partage en deux parties égales chacun des arcs ACB, ADB, sous-tendus par la corde AB.

Vous le voyez, la mémoire est bonne. Je n'insiste pas. Je reprends ma lettre au point où j'ai dû la laisser, faute de lumière.

Tout ne m'effraie pas dans les phénomènes bizarres dont je suis le siège. Mais si, tout d'abord, ils m'ont frappée jusqu'à me donner l'idée que je devenais folle, à mesure que je perdais la notion de la durée, ils m'ont paru moins absurdes. Tout s'est passé comme si leur bizarrerie venait de ce que je m'efforçais de les faire rentrer, malgré eux, dans des moments successifs. Fondus dans un moment unique, il me semble qu'ils tendent à se fondre aussi dans une même trame ou essence où je me dissous moi-même. Le monde, alors, est moi et je suis le monde, mais noyée, anéantie dans ce chaos, je suis pourtant chaque être ou chaque chose qui à l'instant passe devant mes yeux. Je suis la table et le mur, et je suis vous, Marcelle, rentrant au petit jour, dans votre chambre de Montmartre, ouvrant votre fenêtre sur la blancheur de l'aube, appelant à vous, d'une aspiration inconsciente et passionnée, les forces neuves du matin... Je suis Mme Trieur, s'affairant, rieuse et cordiale, dans la crémerie de la place Péreire... Je suis celui que vous aimez, Marcelle... Marcelle, adieu... Est-ce en moi?... Est-ce autour de moi?... La nuit descend... Pour la première fois elle descend lentement... Elle ne s'établit pas d'un coup... Elle m'enveloppe... Elle couvre à demi ma page... Je n'y vois plus... Adieu, Mar...

XXI

Dans l'espoir que Dominique accepterait de le voir avant de partir pour Aliaga, Marcelle avait prié Axel de

passer à tout hasard à Auteuil. Elle dut lui apprendre, à la fois, ses deux visites à Beaujon et la disparition de Dominique.

La première journée se passa, pour les deux jeunes gens, en courses éperdues, dans la voiture de Mona, de l'Hôpital au Commissariat et à la Préfecture de Police, de la crémerie de la place Péreire, dernier domicile de Dominique, à celui de l'infirmière, Mlle Barat, disparue avec elle. Tout ce qu'ils purent apprendre, c'est que Mlle Barat, qui habitait seule dans un hôtel meublé de la rue Chaptal, à Levallois, l'avait quitté, dès l'avant-veille, en payant sa chambre et en emportant ses effets.

Manifestement, elle était la complice volontaire d'un enlèvement prémédité. Mais Dominique en était-elle la victime contrainte, ou y avait-elle consenti? Dans le premier cas, qui pouvait avoir intérêt à la séquestrer? Dans le second, avait-elle voulu se dérober à l'amour d'Axel, sans oser l'avouer à Marcelle, et pourquoi?

De l'enquête administrative poursuivie à Beaujon, il résultait seulement que le concierge avait vu une voiture d'ambulance se ranger dans la cour de l'Hôpital et une malade y monter avec une infirmière. Toutes les recherches pour identifier cette voiture demeuraient vaines jusqu'ici.

Le Parquet, consulté officieusement par Axel et Marcelle, ne voyait pas la possibilité d'ouvrir une information judiciaire, même contre inconnu. La soi-disant Laure Bertrand, dont ils se gardaient de révéler l'identité véritable, était majeure, sans parents connus, et libre, libre comme tous les malades, de quitter l'hôpital qui les a recueillis. Mlle Barat, passible d'une peine disciplinaire, n'était coupable d'aucun délit.

Telle fut, dès le premier jour, la conclusion que donnèrent à ce fait divers les journaux du soir, le *Zénith* sous ce titre : « Une émule de Mme Hanau », l'*Epoque* sous cet autre : « La suicidée récalcitrante. » A peine

furent-ils parus qu'Axel se précipita au *Corsaire*. Il n'y put voir Jacques de Rochetail, absent, lui dit-on.

Le lendemain, levé à six heures, il achetait au premier kiosque ouvert *Le Corsaire, Le Flambeau, La Flamme, Le Jour, Le Globe*. Tous, sans exception, publiaient, en première page, un article romanesque sur l'enlèvement de Dominique. Aucun ne faisait la moindre allusion à Aliaga. *Le Corsaire* ne rappelait même pas le premier article qu'il avait consacré, à peu près seul, dans la presse, à la noyée de la passerelle de l'Avre.

Axel parcourut fiévreusement les huit pages du journal, y cherchant la suite de la campagne contre Aliaga, annoncée par Rochetail. Ce fut en vain. Pas une seule fois, le nom de la ville prestigieuse n'y était écrit. Axel revint alors à l'éditorial et découvrit, sous le monogramme « C » dont il était d'ordinaire signé, une note en italique qui lui avait d'abord échappé. Elle était ainsi conçue :

Un journal comme le nôtre ne saurait se diminuer aux yeux de ses adversaires et ne peut que grandir dans l'estime de ses amis en avouant publiquement une erreur commise de bonne foi.

Trompé par des documents apocryphes, notre rédacteur en chef a annoncé ici, avant-hier, une campagne qui n'aura pas lieu. Emue par son premier article où elle s'est crue visée, une des personnalités qui ont contribué par leur généreux dévouement à faire d'Aliaga la grande œuvre dont s'honore la France nous a offert, spontanément, de soumettre les documents qui nous avaient été fournis et les siens propres à la critique impartiale d'un jury d'honneur.

Celui-ci s'est réuni à quatre reprises, dans les journées d'avant-hier et d'hier, au domicile de son Président, M. le Général Valroger. Il a, à l'unanimité, rendu la décision suivante :

Les soussignés, après avoir examiné tous les documents qui leur ont été remis, ont communiqué à M. Jacques de Rochetail ceux d'entre eux qu'il ne connaissait pas. M. de Ro-

chetail a alors spontanément déclaré que sa bonne foi avait été surprise et a prié le Jury d'honneur d'offrir ses excuses à la personnalité qu'il avait, à tort, mise en cause. Le présent procès-verbal sera publié simultanément dans les plus prochains numéros du Corsaire *et du* Flambeau.

Paris, le 12 *Avril* 1930.

GÉNÉRAL VALROGER,
Grand Officier de la Légion d'Honneur
G. BOUTERON,
Premier Président Honoraire de la Cour de Cassation
Commandeur de la Légion d'Honneur
D. ROUFFIEU,
Ambassadeur de France
Grand Officier de la Légion d'Honneur

A la suite de cet incident dont la conclusion fait le plus grand honneur à notre rédacteur en chef, celui-ci, cédant à un scrupule dont les plus affectueuses instances n'ont pu triompher, nous a remis sa démission. Il emportera dans sa noble retraite volontaire nos plus sincères regrets et, nous en sommes persuadés, ceux de tous nos lecteurs.

LA DIRECTION.

Axel avait lu cette note debout, au bord du trottoir, et il demeurait aveugle au mouvement, sourd au tumulte de la rue. Le désespoir s'était emparé de lui, comme si l'arrêt de la campagne du *Corsaire* eût consommé la perte de Dominique, comme s'il eût vu sombrer, tout à coup, la jeune fille, avec Rochetail, dans un océan de silence et d'oubli.

Tout ce qu'il avait entendu dire et dit lui-même de la vénalité, de l'impudence du journaliste lui revint en mémoire. L'avant-veille, il s'était cru près de haïr la Comtesse, la supposant gratuitement hostile à la jeune fille. Et la Comtesse était une femme après tout ! De quelle haine ne se sentait-il pas envahi à l'idée que Rochetail, un homme, se déclarait l'ennemi de Dominique ? Mais était-il son ennemi ? Son allusion à la « soi-disant Laure Bertrand » impliquait-elle que celle-ci fût réellement

mêlée aux affaires d'Aliaga? Puisque la fille du Comte Igor était morte (et Rochetail, après Axel, avait certainement vu son acte de décès), que pouvait-il exister de commun entre Dominique et Igor, entre Dominique et Mme de Valliers? Rochetail, tout simplement, n'avait-il pas été abusé, comme naguère lui-même, par la découverte, dans le sac à main de la jeune fille, des annonces du comte Tsankoroff? D'ailleurs, même en admettant l'impossible, quelle raison eût eu la fille d'Igor de se suicider, au moment précis où la mort de celui-ci allait la faire riche, immensément riche, en la faisant héritière d'Aliaga? Sans doute. Mais quelle raison eût eu aussi une jeune fille, sans aucun lien avec Igor, pour se suicider, comme lui, à la même heure que lui, ne portant sur elle, pour les emporter dans la mort, que les annonces d'Igor?

Une fois de plus, Axel, revenu à son point de départ, s'avouait impuissant à briser le cercle. Une fureur de brute l'envahit, lui fit serrer les dents et les poings. Il songea à provoquer Rochetail, à le cravacher, à l'étrangler : « Le salaud », murmura-t-il. Et, son exaltation tombée, il retrouva sa détresse amoureuse, il la savoura, il s'y abîma. Il évoqua les images les plus touchantes et les plus audacieuses de Dominique, celles qui, à son insu, avaient éveillé en lui la douceur d'une fraternité protectrice, celles qui, à son cœur défendant, avaient troublé sa chair. Il la revit, arrivant pour la première fois, humble et frileuse, à Saint-Louis, saluant avec politesse, causant avec réserve, ahurie par les propos des internes et les gestes des filles, couvant du regard le poulet et le gigot froid, et préoccupée, en mangeant, de dissimuler sa faim. Il la revit, midinette échappée, enivrée d'air et de soleil, courant devant lui sur la passerelle de l'Avre, se penchant brusquement, croupe cambrée sur la barre de fer, éclatant de rire, ravie de la frayeur qu'elle inspire. Il la revit de nouveau, à Saint-Louis, étourdie par le champagne, toisant la robe du soir de Françoise, dite

Tango, avec, aux yeux et aux lèvres, l'expression du mépris, l'éclatante nudité de Marcelle avec l'expression de la haine, dépouillant, par saccades, son pauvre tailleur fatigué, surgissant des linges abattus à ses pieds, Tanagra impeccable, plus nue que Marcelle, et chaste. Il la revit, enfin, renversée sur son propre lit, ses longues jambes arc-boutées l'une à l'autre, moulées dans des bas de soie chair, ses seins pointant hors de la chemisette déchirée. Elle mordait les lèvres qui baisaient ses lèvres. Elle griffait les mains qui s'efforçaient à immobiliser ses mains, et l'eau bleue de ses yeux, larges ouverts, s'assombrissait des moires du désir.

Elle l'aimait. Elle l'aimait depuis ce moment où lui-même ne connaissait pas son propre amour et, déjà deux fois, il l'avait perdue. Mais il la retrouverait, il la sauverait, dût-il tuer de ses mains. Il héla un chauffeur, se fit conduire chez Marcelle. Il n'y trouva que ce mot :

Nous partons, Mona et moi, pour Angers. Nous ne pouvons savoir au juste quand nous rentrerons. Repassez ici, demain, à 8 heures.

Et un immense espoir lui gonfla le cœur. Comment n'y avait-il pas songé plus tôt? N'était-il pas évident que Dominique, pour peu qu'elle eût disposé de quelques minutes de liberté, avait dû donner de ses nouvelles à sa mère? Mais, aussitôt, il se rappela qu'il n'avait pu naguère retrouver la trace de celle-ci. Marcelle y réussirait-elle? Ne fallait-il pas supposer que, plutôt même qu'à sa mère, Dominique, pouvant écrire, eût écrit à Marcelle?

Hôpital, commissariat, préfecture, Axel refit les courses de la veille. De la place Péreire à la rue Claude-Pouillet, de la rue du Sommerard à la rue Houdon, il s'informa à toutes les adresses où Dominique avait habité. Nulle part elle n'était reparue. Un seul espoir lui restait : cedement, il s'interrogea : « Par tous les moyens? » « Par lui d'arracher son secret à Rochetail. Lucidement, froi-

tous les moyens », se répondit-il, et sa résolution fut prise. Il entra chez un armurier, acheta un browning, l'essaya sur une silhouette. Jamais il n'avait été aussi maître, aussi sûr de lui. Il entra dans un café, demanda l'annuaire du téléphone, y releva l'adresse de Rochetail : « 14, rue de Courcelles », et repartit en taxi.

— Monsieur est parti en voyage pour une huitaine, lui dit la concierge.

— Vous m'étonnez, car il m'a téléphoné. Il m'attend.

— Il vous a téléphoné? reprit la concierge en le dévisageant, éberluée. Alors, c'est qu'ils ont mis le téléphone dans les trains. Monsieur est parti ce matin à la gare de Lyon. C'est mon mari qu'a chargé sa malle avec le chauffeur.

Une telle rage s'empara de lui qu'il eut la tentation d'abattre d'un coup de pistolet dans le dos la grosse femme qui s'en retournait à pas lourds vers sa cuisine. Il sortit enfin. Un taxi passait à vide : il y jeta son browning et disparut dans la foule.

XXII

Fait-il jour? Fait-il nuit? Je n'en sais rien, mais cela n'a aucune importance. Qu'il fasse jour ou nuit, je vous écris, Marcelle, je lis ce que je vous écris, avec la même facilité. Dans ma crainte puérile de ne plus y voir, j'ai interrompu mon récit au moment de vous poser une question et de vous faire un aveu que j'ai longtemps différés pour ne pas influencer votre jugement, et qu'il n'y a plus aucune raison de différer davantage. A une seule condition, toutefois, à la condition que, d'une façon ou d'une autre, *vous ayez pu lire tout ce qui précède. Cela étant, dans l'hypothèse où, je le répète,* d'une façon ou d'une autre, *vous avez pu lire ce qui précède, voici d'abord la question : Croyez-vous vraiment, Marcelle, que je sois folle? Et voici l'aveu : Quelle que puisse être votre pensée, je suis sûre, moi, absolument sûre, que mon esprit n'a jamais été plus sain, plus vigou-*

reux, ni plus lucide. Non, en dépit du docteur Bifur, de la Comtesse, en dépit de vous-même, Marcelle, je ne suis pas folle. Seulement, je sais. Voilà tout. Je ne sais rien, d'ailleurs, que vous ne sachiez aussi, peut-être, et le docteur Bifur, sûrement. Je sais ce que c'est qu'une certaine folie (la mienne) qu'on appelle « folie » pour la commodité de la conversation, entre gens qui ne veulent pas, ou ne peuvent pas savoir. Et je jouis d'un apaisement, d'une paix que rien au monde ne saurait troubler.

Avez-vous remarqué, Marcelle, que les événements et les jours ont vraiment leur couleur? Aujourd'hui, pour moi, est bleu. De cette imposte grillagée, aux verres opaques, percée à deux mètres au-dessus de mon lit, descend une lumière bleuâtre qui se dégrade finement, en tombant au milieu de la pièce, se condense et s'épaissit autour des objets. Le lit, ma chaise, ma table, se dessinent en bleu de mer, en bleu de roi, en bleu de France, sur une molle draperie bleu de ciel. L'air n'est plus invisible : il flotte, il se déplace autour de moi. Il s'ouvre, se referme, m'enveloppe, caresse mes mains, qu'il irise de reflets bleus. Il m'a fallu connaître cette béatitude pour distinguer un phénomène nouveau, dont, peut-être, elle est à la fois la cause et l'effet. Dans cette dissociation de mon « moi » que j'ai essayé de vous peindre et qui m'inquiétait, parfois, comme un signe de démence, j'ai pris conscience de la vigueur et de la permanence de quelque chose d'irréductible à tout sentiment et à toute sensation, d'un quelque chose qui est véritablement la substance de mon moi, et pour qui la sensation ou le sentiment, si profondément affectée que j'en sois, n'est qu'un accident extérieur. Je pourrais devenir folle. Je pourrais mourir. La mort du corps, la folie, cette mort de l'âme, ne m'effraient plus. Elles ne peuvent m'atteindre. Ce moi de mon moi, cette âme de mon âme, que je possède enfin, surmonte la folie et la mort. Ah! sans doute, il y a des moments où je n'ose m'assurer de ma victoire et de ma conquête, où des voix intérieures font écho aux ricanements du docteur Bifur et me crient : « Folle d'entre les folles, ta certitude et ton apaisement d'aujourd'hui, mieux que ton angoisse et tes fu-

feurs d'hier attestent ta folie. C'est ton mal qui t'a vaincue et conquise. Donne-lui tous les noms que tu voudras et qui te permettent de le considérer sans épouvante. Que tu en sois à le déguiser à tes propres yeux, c'est la preuve que tu ne luttes plus contre lui, que tu t'y soumets, que tu t'y installes, que tu t'arranges pour y vivre, jusqu'à ce que tu en meures. Tous les fous ont passé par là. Tu auras même, d'ici là, quelques intervalles lucides, pour refaire connaissance avec ta misère. »

Et c'est sans doute vrai, Marcelle. Mais j'ignore quel intérêt le docteur Bifur peut avoir à me tromper, s'il ne se trompe lui-même.

Mais s'il se trompe? S'il prend pour de la folie mystique des méditations et des expériences où, vous avez pu en juger, je ne perds pas un instant le contrôle de ma pensée?

« Précisément, fait-il en haussant les épaules, vous vous rendez malade par votre analyse. Vous êtes, m'a-t-il dit hier, en frétillant sur ses énormes cuisses, un cas bien curieux de dédoublement et de désagrégation progressive de la personnalité. Je ne pouvais souhaiter un sujet mieux préparé à subir mes expériences. Ce qu'il vous faut, à vous, ce n'est pas la coco, ni l'opium, c'est le yagé. » Parlait-il sérieusement, en médecin curieux d'essayer un remède sur un malade? Et, alors, suis-je vraiment malade? Ou, plutôt, cet être infernal ne s'est-il pas promis, pour quelque raison qui m'échappe, de me rendre folle? N'osant pas me tuer, veut-il m'empêcher de parler plus tard? Ne cherche-t-il pas à justifier, après coup, l'internement arbitraire dont je suis la victime? Je le lui ai dit, je le lui ai crié avec de telles insultes que je l'ai vu pâlir, que je me suis attendue à des coups dont, je vous l'avoue, j'aurais été heureuse, car ils m'auraient enfin éclairée sur le personnage. Mais vous ne le connaissez pas, Marcelle. Ce personnage qui, à première vue, m'a inspiré une répulsion instinctive, qui est assez vil pour railler un malade en son pouvoir, a un sang-froid, une maîtrise de soi qui finit par m'en imposer. Je sens en lui une intelligence et une volonté exceptionnelles. Je crois par moment qu'il me comprend, qu'il compatit à ma détresse morale, je

vais jusqu'à me dire que ses brusqueries, ses moqueries, sont calculées pour me faire toucher du doigt mon mal, pour provoquer, comme il dit parfois, une « réaction » de ma raison. Et tout aussitôt je m'interroge, je m'examine : « En quoi ai-je divagué? Qu'ai-je dit de déraisonnable? » Et je ne sais pas, je ne trouve pas. Donc, je ne suis pas folle. Mais est-ce que je ne vois pas et ne trouve pas, précisément parce que je suis folle? Ah! Marcelle, je ne sais pas si les fous souffrent. Mais il n'y a pas de torture comparable à celle de l'être, fou ou pas fou, qui se guette, s'épie, s'espionne, pour dépister la folie. Et c'est pourquoi, mon seul recours, mon seul refuge, c'est ce journal. La seule preuve positive que je puisse me donner à moi-même que je suis saine, absolument saine, c'est de l'écrire, c'est d'écrire à la fois les questions et les réponses, de noter les faits tels qu'ils se passent, les idées telles qu'elles traversent mon cerveau. Et en écrivant, je m'évade, je me délivre. C'est l'unique moyen, le croiriez-vous, de ne plus penser constamment à moi, de sortir de moi.

Tenez, Marcelle, voici, je vous le jure, mot pour mot, sans une défaillance de mémoire, la suite de ma conversation avec Bifur, après les injures que je lui ai dites.

LUI (après avoir pâli et se maîtrisant). — *La colère vous va bien. Vous êtes, en ce moment, aussi belle que la Comtesse quand elle vous agonit en russe et en espagnol.*

MOI. — *Quelle est cette femme?*

LUI. — *Une grande dame puissamment riche et qui vous veut du bien.*

MOI. — *Dites-moi son nom!*

LUI. — *Je vous le dirai, si vous me dites vous-même ce qu'elle vous demandait l'autre jour, quand j'ai dû l'éloigner.*

MOI. — *Elle me posait des questions idiotes auxquelles je n'ai rien compris.*

LUI. — *Lesquelles?*

MOI. — *Si je connaissais la Russie, et des Russes.*

LUI. — *Elle vous les a nommés?*

MOI. — *A plusieurs reprises, en me jurant que je les connaissais.*

LUI. — *Vous avez retenu ces noms?*

MOI. — *Je crois : Catherine Litovtchenko et Igor Tsankoroff.*

LUI. — *Bien. Elle s'appelle, elle, la Comtesse de Valliers.*

MOI. — *Celle dont parlaient les journaux, à propos d'Aliaga?*

LUI. — *Elle-même.*

MOI. — *Que me veut-elle?*

LUI. — *Savoir si vous n'êtes pas cette Catherine Litovtchenko.*

MOI. — *Mais c'est de la folie. Je m'appelle Dominique Marchal.*

LUI. — *Je le sais. Vous me l'avez déjà dit.*

MOI. — *Moi, moi! Je vous l'ai dit?*

LUI. — *Oui. En dormant.*

MOI. — *Vous m'avez endormie?*

LUI. — *Oui. Plusieurs fois. Vous êtes un sujet épatant.*

Il était tout près de moi. Il me regardait fixement. J'ai eu peur et il ne me faisait plus peur. Il a détourné la tête. Il m'a tendu un livre. « Prenez, m'a-t-il dit. Vous devez vous ennuyer. Voici une étude assez remarquable de Rouhier, sur le yagé. Je vous la laisse. Lisez-la. » Et il est parti.

Quel imbécile il peut être parfois, avec sa médecine! Je l'ai eu, je l'ai possédé au tournant, il m'a crue calmée, soumise, « raisonnable », raisonnable dans ma folie, comme une brave petite folle qui consent à se laisser soigner. Il croit que je le crois. Il croit que je vais lire son étude de Rouhier pour qu'il puisse ensuite m'interroger, me poser des colles, collectionner des « tests », comme il dit : test de mémoire, test d'attention... Ces psychiatres vous rendraient simulateurs, pour rien, pour le plaisir, pour le plaisir de les voir couper dans le pont! Crétin, va!

Le docteur était-il parti? Est-il revenu? Je l'ai revu tout à coup, assis en face de moi, assis en face de ce fauteuil où je vous écris. Ces feuilles étaient sur ma table, à côté du livre qu'il m'a prêté. Alors je l'ai ouvert, je l'ai posé sur les feuilles, j'ai fait d'abord semblant de lire, puis j'ai lu :

Les Indiens qui habitent dans les vastes contrées sauvages de la Colombie préparent avec le yagé une boisson... Ils en-

trent en communion avec les dieux et les esprits qui leur dévoilent l'avenir... Tous les objets semblent auréolés ou même éclairés d'une lueur bleuâtre...

Le docteur me dévisageait ironiquement, sans m'adresser la parole et je me demandai tout à coup si c'était bien lui, si je n'étais pas hallucinée. Je continuai ma lecture :

...Le patient tombe dans un sommeil profond, pendant lequel son insensibilité, son anesthésie est totale... A ce moment, l'activité subconsciente acquiert une énorme intensité... L'intoxiqué possède le don de double vue, de vision à distance... Il arrive même que lorsque son exaltation est trop intense, il devient fou... Il se précipite comme un chien enragé...

J'osai détourner les yeux du livre et je regardai du côté du docteur. Il faisait nuit. *La nuit était tombée.*

Je me levai épouvantée, je courus par la chambre sans rencontrer aucun mur. *J'entendis des murmures confus, des chuchotements brefs. Je crus reconnaître la voix de la Comtesse : « Attachée, je la ferai fouetter. »*

Marcelle... Encore la nuit... Adieu...

XXIII

Le *Journal officiel* en porte le témoignage, tous les députés debout, de l'Extrême-Droite à l'Extrême-Gauche, sauf une dizaine de communistes honteux et grelottants, acclamèrent l'orateur. Une fois de plus, l'orateur était Maurice Rouvain. Il réclama le silence de sa main droite étendue, prit un feuillet sur la tribune et donna lecture de l'article unique du projet de loi :

La France offre à la Société des Nations en toute propriété les terrains sis à Aliaga, dans le département des Pyrénées-Orientales, et qui lui ont été donnés par Mme la Comtesse de Valliers.

Elle y construira, à ses frais et pour le compte de la Société des Nations, le Palais de la Paix.

A cet effet, un crédit extraordinaire de cinq cents millions

de francs est ouvert à M. le Ministre des Finances sur les fonds du Budget, pour ête mis à la disposition de M. le Ministre des Affaires Etrangères.

L'Assemblée s'était recueillie pendant la lecture de ce texte. Elle se retrouva, confondue dans le même enthousiasme, pour le voter. La séance fut levée aussitôt, et Maurice Rouvain, escorté de tous les ministres, suivi de tous les députés, quitta le Palais-Bourbon pour se rendre au Luxembourg.

Sur le quai d'Orsay, où la foule des journées historiques le salua d'une ovation qui fut une communion, il se retourna vers les représentants du peuple, prononça ces seuls mots : « Messieurs, tous à pied. »

« Tous à pied », répétèrent-ils d'une seule voix. Et le cortège se mit en marche. Le silence s'était rétabli, le silence d'une multitude grosse d'un miracle. Aucun service d'ordre. Aucune pompe officielle. Mais Maurice Rouvain, à la tête de la procession, tenait au-dessus de sa tête, dans sa main nue, la mince feuille de papier qui frissonnait à la brise et qui portait l'annonce des Temps Nouveaux.

Le Sénat, après la Chambre, vota la loi à l'unanimité. Alors, Maurice Rouvain, revenu à la Présidence du Conseil, y réunissait, entouré des bureaux des deux Chambres, les chefs de la majorité et ceux de l'opposition, les conviait à constituer ensemble le Comité Français des Etats-Unis du Monde.

Sur sa proposition et par acclamations, Lardanval en était élu président et il prenait le soir même, à la gare du Nord, le rapide de Berlin, pour en offrir le patronage au maréchal Hindenburg.

Le lendemain, tous les quotidiens, du *Flambeau* à la *Flamme,* du *Corsaire* au *Zénith,* de la *Catapulte* à l'*Escargot,* scellaient, dans un même sentiment des nécessités nationales et internationales, la trêve des partis,

datée du Premier jour, An I de la République Universelle. Et la France réconciliée retrouvait spontanément, pour ratifier le vœu des Pouvoirs publics et de la presse, les accents et l'ivresse du 11 Novembre.

Serrés, recroquevillés l'un contre l'autre, Marcelle et Axel, semblables à deux naufragés sur une épave, mesuraient la puissance des éléments. Impuissant à les distraire de leur stupeur, Mona les assistait de sa pensée muette, et *Virgile* ouvert sur ses genoux, elle relisait la IVe Eglogue :

Ultima Cumaei venit iam carminis ætas;
Magnus ab integro saeclorum nascitur ordo
Iam redit et Virgo...

— Savez-vous, dit tout à coup Axel, que Rochetail a pris la fuite?

— Comment le savez-vous vous-même? demanda Marcelle.

— Je suis allé chez lui hier. Il était parti, depuis le matin, par la gare de Lyon.

— Vous vouliez le questionner au sujet de Dominique?

— Je crois que je voulais surtout le tuer. Faute de mieux, j'ai même été sur le point de tuer sa concierge.

— Mon pauvre ami, faites donc un effort pour raisonner froidement, calmement, comme le jour où vous m'exposiez votre théorie des trajectoires. Vous rappelez-vous?

— Je plaisantais, alors, Marcelle, j'étais heureux, Dominique avait échappé à la mort et je savais où elle était.

— Ecoutez-moi. Nous ne l'avons retrouvée ni place Péreire, où elle avait laissé sa malle, ni à Angers. Elle n'a écrit ni à sa mère, qui attend de ses nouvelles depuis près de deux mois, ni à moi-même, avec qui elle avait accepté de partir pour le Midi. C'est donc qu'elle ne peut pas écrire. C'est donc qu'elle a été enlevée par Mme de Valliers.

— Par Mme de Valliers? Vous êtes folle! Par Rochetail.

— Par Mme de Valliers.

— Voyons, Marcelle. Après les documents qu'elle m'a montrés? Elle savait mieux que personne que Dominique n'est pas la fille d'Igor.

— Possible. Elle l'a enlevée tout de même.

— Mais, enfin, c'est idiot! Vous vous rappelez bien l'allusion de Rochetail à « la soi-disant Laure Bertrand » ?

— Précisément. Quand vous êtes allé voir Rochetail, le 9, il connaissait déjà l'existence de Laure Bertrand. Déjà, il la supposait mêlée aux affaires d'Aliaga. Il ne l'avait pas enlevée, alors : pourquoi l'aurait-il fait ensuite?

— Parce que, le 10, il a déclanché sa campagne.

— Il l'a arrêtée le 12.

— Après avoir enlevé Dominique le 11.

— Et pourquoi?

— Parce qu'il croyait à l'identité de Laure Bertrand et de la fille d'Igor et qu'il a voulu faire chanter la comtesse.

— Eh bien, elle a chanté.

— Elle a chanté... elle a chanté... Enfin...

— Enfin, que la comtesse ait ou n'ait pas chanté, Rochetail a-t-il arrêté sa campagne?

— Bien entendu.

— Il n'a donc plus aucun intérêt à retenir Dominique prisonnière.

— A moins qu'il ne veuille faire rechanter.

— Puisque la comtesse sait mieux que personne que Dominique n'est pas la fille d'Igor...

— Ah! Tenez, je ne sais plus.

— Moi non plus. Mais je cherche et je ne me bute pas.

— Marcelle a raison, dit Mona. Vous avez bien vu que Rochetail est parti.

— Qui sait si ce n'est pas pour rejoindre Dominique?

— Et qu'en ferait-il, mon Dieu! s'exclama Marcelle. Positivement, vous êtes jaloux de lui, maintenant. Mais raisonnez donc, tête de mule! Si la comtesse sait que Laure Bertrand n'est pas la fille d'Igor, Rochetail le sait aussi bien qu'elle, puisqu'il a vu ses papiers.

— Voilà le vrai motif, reprit Mona.

— Soit. Et après?

— Après? C'est bien simple. L'article de Rochetail et le vôtre sont parus le 10 au matin. Dominique a disparu le 11. Un fait s'est donc produit entre le 10 et le 11, qui a décidé de l'enlèvement. Ce fait, c'est la rencontre de Rochetail et de la comtesse qui a abouti à la constitution du jury d'honneur et à la rétractation de Rochetail.

— Ma petite Marcelle, vous commencez à m'intéresser.

— Mon gros Axel, c'est que vous finissez par comprendre.

— Allez. Allez donc.

— Je vais, n'ayez pas peur. Au cours de cette rencontre, la comtesse montre à Rochetail ses papiers. Mais Rochetail fait part à la comtesse de ses suppositions quant à Laure Bertrand. Comme, précisément, à partir de ce moment-là, Rochetail n'a plus aucun intérêt à enlever Dominique, il faut bien que ce soit la comtesse qui l'ait enlevée.

— A une condition.

— Laquelle?

— A la condition que la comtesse ait, elle, un intérêt à cet enlèvement. Quel peut-il être, puisque Laure Bertrand n'est pas la fille d'Igor?

— Evidemment. C'est bien ce que nous nous sommes demandé, Mona et moi. Mais nous avons réfléchi, allez,

toutes deux, en revenant d'Angers. Avouez que tout s'est passé comme si la comtesse avait appris, et appris entre le 10 et le 11, c'est-à-dire par Rochetail, que la fille d'Igor était Laure Bertrand.

— Je l'avoue. Seulement, une fois de plus, j'ajoute : « Et après? »

— Et moi, je vous réponds que si les suppositions de Rochetail n'avaient présenté aucun intérêt pour la comtesse, elle n'aurait certainement pas fait enlever Dominique; mais que, non moins certainement, elle n'aurait pas chanté. Or, elle a chanté.

— Qu'en savez-vous?

— Ce que j'en sais? C'est d'abord que Rochetail n'est pas homme à se rétracter gratis.

— Il a pu y être contraint, bon gré mal gré, par les papiers de la comtesse.

— Soit. Alors, le Jury d'honneur aurait pris acte de sa rétractation. Le *Corsaire* et le *Flambeau* l'auraient publiée, ainsi qu'ils l'ont fait, d'ailleurs, mais tout en serait resté là. Au lieu de cela, la comtesse offre les terrains qu'elle s'était réservés à la France. Rouvain les donne à la Société des Nations. Lardanval, l'ennemi juré de Rouvain et de la comtesse, mais qui était aussi l'inspirateur et le maître du *Corsaire*, est nommé président du Comité Français des Etats-Unis du Monde. Et tout cela est rendu public dès le 12. Etes-vous assez jeune pour croire que tout cela s'est décidé subitement, dans la nuit du 11 au 12?

— Précisément. La comtesse, Rouvain et Lardanval étaient certainement d'accord depuis plusieurs semaines.

— Non. Car, alors, Lardanval n'aurait pas laissé Rochetail amorcer sa campagne.

— En effet. Vous avez raison.

— Je sais bien que j'ai raison. Il est évident, au contraire, que le 9 au soir, quand Rochetail vous a parlé de son voyage en Russie et de la « soi-disant Laure Ber-

trand », quand il a pris votre article et rédigé le sien, rien n'était encore décidé entre l'équipe du *Flambeau* et celle du *Corsaire*. Tout s'est décidé au plus tôt le 10.

— Parfaitement.

— Donc, un second point est sûr : c'est que les négociations entre Rouvain et Lardanval se sont poursuivies en même temps que les négociations entre Rochetail et la Comtesse. Pouvez-vous supposer une minute qu'elles n'ont pas fait partie d'un même plan, qu'elles ne forment pas un tout, un bloc?

— Ecoutez, Marcelle. Je pressens que vous brûlez. Bien des impressions auxquelles je ne me suis pas arrêté, durant ma conversation avec Mme de Valliers, s'imposent maintenant à moi. Mais le plus simple n'est-il pas de penser que la Comtesse, s'étant expliquée avec Rochetail, en a profité pour provoquer une explication entre Rouvain et Lardanval et que, finalement, les deux équipes ont jugé la paix plus profitable que la guerre?

— C'est possible. Tout ce que je vous demande, c'est de reconnaître, une fois encore, que tout s'est passé comme si, après son entrevue avec Rochetail, Mme de Valliers avait voulu faire cautionner Aliaga le plus solennellement possible, par Rouvain et le gouvernement tout entier, par le Président de la République, par les Chambres, par l'Europe et le monde, enfin placer Aliaga si haut que personne désormais ne pût s'y attaquer. Or, Rochetail savait une chose et il en supposait une autre. Il savait qu'Igor avait une fille et il supposait que cette fille pouvait être Laure Bertrand.

— Vous avez raison. Vous avez raison.

— Si vraiment Mme de Valliers a la preuve que Laure Bertrand n'est pas la fille d'Igor, comment expliquer que la rétractation de Rochetail ne lui ait pas suffi?

— Mon amie, je vous admire. Et quelle amie vous faites!

— Je me tue à vous le dire : je suis une femme qui a

de la suite dans les idées. Mes idées, d'ailleurs, ce sont les vôtres. Rappelez-vous ce que vous me disiez, au lendemain du repêchage de Dominique : « Il n'y a pas de coïncidences... Il y a des trajectoires qui se coupent... Même étrangère à Igor comme à Madeleine, Dominique est désormais liée à eux deux, sa destinée devient un épisode de leur roman... Il me suffirait de suivre Madeleine pour rencontrer Dominique... Est-ce bien ce que vous disiez?

— Exactement.

— Eh bien, je vous dis, moi, aujourd'hui, c'est Dominique qui nous ramène à Mme de Valliers. Suivons Mme de Valliers pour retrouver Dominique.

— Attendez... Je vous devine... Nous reprenons la campagne de Rochetail.

— Avec le chantage en moins.

— Ah, Marcelle! Cette fois, vous n'y coupez pas. Je vous embrasse.

— Assez! Assez! Gardez-en un peu pour Mona.

— Naturellement, dit Mona en tendant sa joue. Je veux qu'il en garde aussi pour moi.

Il embrassa Mona, revint à Marcelle, retourna à Mona, finit par Marcelle et il ne cessait de rire et de répéter en les embrassant :

— Mes enfants! Mes enfants! On va rigoler, on va rigoler!

Mais, tout à coup, il se rembrunit. Il s'assit lourdement sur le bras d'un fauteuil, arrêté dans son élan, désespéré après cette explosion de joie gamine, par la vue d'un obstacle insurmontable.

— Qu'avez-vous? lui demanda Marcelle.

— Le journal! Moi qui voulais vous faire entrer au *Corsaire!* Nous n'avons plus de journal!

— Ne vous préoccupez pas de moi, pour le moment, mais de Dominique. Quant au journal, nous verrons. Nous y avons déjà songé, Mona et moi. Elle est riche

et, moi, j'ai des économies. Il ne s'agit, n'est-ce pas, que de jeter une pierre dans la mare aux grenouilles? Vous écrivez donc vos articles, et nous les publions dans une feuille hebdomadaire fondée pour la circonstance.

— Mes amies, s'écria Axel, si cette société pouvait être sauvée de sa pourriture, elle le serait par une amitié comme la nôtre. Mais vous raisonnez en femmes véritables pour qui le cœur supplée à tout. Laissez-moi vous dire que votre idée, pratiquement, n'est pas bonne. Nous ne pouvons, à nous trois, faire qu'un brûlot qui sera immédiatement étouffé, soyez-en sûres. Pour obtenir un résultat, même le plus mince, pour que tout simplement la question soit posée, croyez-moi, il faut dresser contre une maffia politique un intérêt politique.

— Vous savez bien qu'il n'y a plus d'opposition, depuis que le *Corsaire* et Lardanval ont été achetés.

— Il y a le *Jour*, secrètement inspiré par Lormois qui, lui, n'est pas près de pardonner à Munsch les deux ans qu'il vient de passer à la Santé. Toutefois, on sent bien qu'il se réserve, qu'il attend.

— Alors?

— Alors, nous aurons le *Jour* avec nous, si nous sommes une force. Il soutiendra notre campagne, si, du premier coup, notre campagne porte sur le terrain politique. Tout est là, Il faut que, du premier coup, elle porte sur le terrain politique.

— Mais comment?

— Attendez... j'ai une idée. Il n'y a plus d'opposition républicaine à Rouvain, mais précisément, la clique à Rouvain c'est, pour le quart d'heure, toute la République.

— Je ne comprends pas, dit Mona.

— Moi non plus, ajouta Marcelle.

— Euréka, vous dis-je, s'écria-t-il en se levant d'un bond et en empoignant Marcelle par la taille.

— Quel homme! s'écria celle-ci en se réfugiant dans les bras de Mona. Il embrasserait toutes les femmes pour l'amour de Dominique.

— Comme Chérubin embrassait Rosine pour l'amour de la comtesse... mais pas la comtesse de Valliers, en tout cas! Celle-ci, j'ai le sentiment très net qu'elle m'a roulé et qu'elle m'offrait la succession de Lorra au *Flambeau* pour m'enchaîner. Mais nous l'aurons... Nous aurons le *Flambeau*... Et nous sauverons Dominique.

— Voulez-vous vous expliquer, à la fin?

— Voici, Rouvain, c'est toute la République. Mais dans la République il n'y a pas que des républicains.

— J'ai compris, lança Marcelle.

— Alors, expliquez-moi, demanda Mona.

— Mais c'est couru, répondit Axel. Il y a les royalistes, et il y a les communistes. Il y a la *Vérité Française* et il y a la *Fraternité*.

— Bravo, s'écria Marcelle. Axel, je vous retrouve enfin. Ajouter, reprit-il, Varraz qui, ayant vendu la *Flamme* au *Flambeau*, ne demanderait pas mieux que de mettre la main, du même coup, sur le *Flambeau* et sur la *Flamme* et de tomber Rouvain en gardant l'argent de Munsch ; Lormois qui, sentant ses derrières assurés, se sentirait le courage de ses opinions et, dans la crainte d'une victoire remportée sans lui, volerait à son secours; Robert Lorra qui, élu député grâce à Rouvain, compte évidemment sur Lardanval pour devenir ministre; Lardanval, enfin, qui, ramené sur la scène par Rouvain, aura l'autorité voulue pour l'exécuter et l'enverra peut-être à la Santé, dans la cellule où Rouvain lui a épargné d'entrer... Ecoutez, mes amies, je vois mon article; mais j'ai besoin de marcher. Je vais le composer en marchant à travers le Bois. Je reviens ici dans une heure, et nous l'écrirons ensemble.

— Allez, répondit Marcelle. Nous vous attendons.

— Moi, dit Mona, j'irai une dernière fois à l'hôpital, pour savoir s'il y a des nouvelles; mais je reviens tout de suite avec la Buick, car il faut que nous portions l'article ce soir même aux journaux.

— Oui. Et s'il ne passe pas, c'est que je suis le dernier des crétins.

— Il passera, affirma Mona. Et puis...

Elle s'était levée. Toute droite, subitement pâlie, elle faisait effort pour achever sa pensée :

— Et puis, reprit-elle, quand il aura passé, je partirai... Il faudra que je parte... Je n'osais pas vous dire, mais j'ai reçu une lettre de Finlande, de tante Dorthe... Elle me réclame, elle dit qu'elle est souffrante, qu'elle désire me voir bientôt, tout de suite...

— Vous nous quittez! murmurèrent en même temps Marcelle et Axel.

— Non, jamais, je ne vous quitte... Toujours je suis avec vous, avec Dominique. Mais...

De nouveau, sa voix s'altéra. Ses prunelles s'assombrirent, passèrent du bleu au violet. Elle abaissa les paupières, serra les lèvres, aspira longuement. Quand elle rouvrit les yeux, Axel et Marcelle contemplèrent l'image de la sérénité.

— Nous sommes des amis, prononça-t-elle tendrement, pieusement, et le Maître l'a dit : « Un ami est un autre nous-même. » Marcelle, je vous laisserai en partant la Buick, qui peut vous être utile. Je vous laisserai aussi un carnet de chèques signés d'avance. Le Maître a dit encore : « Les amis ont tout en commun. » Vous m'écrirez, je vous écrirai chaque jour et, dès que tante Dorthe me le permettra, je reviendrai auprès de vous. Rien ne me retiendra : j'en jure par Celui qui transmit à nos âmes le Sacré Quaternaire.

Les trois jeunes gens s'embrassèrent.

— Mona, dit Marcelle, vous êtes vraiment notre hiéro-

phante. Je vous obéirai. Tout ce qui me sera humainement possible, je le ferai pour sauver Dominique.

Et, tout bas, la joue contre la joue de Mona, elle ajouta : « Pour qu'*ils* soient heureux. »

CHARLES BRIAND.

(*A suivre.*)

REVUE DE LA QUINZAINE

—

LITTÉRATURE

Edmond Jaloux : *Perspectives et personnages*, Plon. — André Thérive: *Galerie de ce temps*, Nouvelle Revue Critique. — Auguste Bailly : *Maeterlinck*, Firmin-Didot.

Perspectives et personnages, de M. Edmond Jaloux, réunit dix-huit études consacrées à des écrivains fort divers, de Racine à Julien Green. Vous dire que les études frappent immédiatement par leur élégance et leur délicatesse ne demanderait pas grande perspicacité. On a peut-être moins vu l'indépendance d'un jugement qui ne s'emprisonne ni dans les préjugés des clans littéraires, ni dans les formules convenues. Sans brutalité, sans éclat, M. Edmond Jaloux m'apparaît bel et bien comme un des esprits les plus libres d'aujourd'hui. Que l'écrivain soit consacré par une tradition de respect ou nimbé de gloire fraîche par une chapelle fervente, il essaie de l'aborder à neuf, en quête de l'impression immédiate et naïve. Cette attitude n'est pas faite du tout pour me déplaire. Je ne suis pas de ceux qui recommanderaient à un critique l'ignorance absolue des jugements portés par d'autres esprits, mais il est une forme d'ingénuité et de fraîcheur d'âme que je prise fort. J'aime qu'un critique éprouve devant une œuvre l'émoi des terres vierges, j'aime qu'il entende derrière les phrases plus ou moins savamment combinées le frisson d'eau vive, la musique secrète d'une âme.

Il m'est également agréable de constater que la critique de M. Edmond Jaloux est vivifiée par une connaissance très personnelle de l'homme et de la vie. Si érudite et si consciencieuse que puisse être la critique, il est toute une part d'elle-même qui est autre chose que la méthode, autre chose que la rectitude de jugement, autre chose que la finesse esthétique. Si derrière une étude critique je ne sens pas une ri-

che nappe d'expérience humaine, elle me paraîtra toujours un exercice un peu artificiel, un peu scolaire et un peu futile.

Voyez à propos de Racine cette remarque à la fois subtile et pénétrante qui révèle le connaisseur d'âmes et l'homme informé sur la vie :

Les indifférents peuvent devenir méchants, mais les âmes tendres seules sont capables de cruauté; car la cruauté suppose cette intelligence d'autrui que l'indifférence ne comporte en aucune façon.

« C'est une chose effrayante de penser à quel point nous nous livrons dans nos œuvres », affirme M. Jaloux. Il serait intéressant de chercher M. Jaloux dans son livre d'aujourd'hui, mais il faudrait disposer de plus d'espace que n'offrent ces brèves chroniques. M. Edmond Jaloux a de toute évidence un goût pour les êtres nuancés, ondoyants dont l'âme multiforme est un riche clair-obscur tissé de tendances contraires et émouvantes. Ames qui semblent porter un secret peu aisément déchiffrable, un rêve singulier, une sorte de halo un peu étrange. On sent que M. Jaloux est fasciné par tout l'énigmatique qui se pressent dans l'âme de Racine. Ces émotions presque morbides, cette complaisance à sentir pour sentir, ces coquetteries, ces dépits, ces abattements brusques, ces tendresses, ces cruautés, ses subtilités féminines, ces passions ardentes et ces dégoûts profonds, cet appétit de gloire et ces délectations de désenchantement..., un tel spectacle le captive au plus haut point. Lamartine, cette âme que nous croyons si bien connaître et qui est peut-être la moins déchiffrée des âmes du XIX[e] siècle, — pique vivement sa curiosité et il nous donne sur lui de bien curieuses réflexions. Sainte-Beuve en face de Lamartine est resté en état de prodigieux étonnement. M. Edmond Jaloux nous apporte quelques sondages de première qualité. Il insiste avec raison sur la mobilité et la souplesse, le protéisme de cette âme... Peut-être Lamartine fut-il dans sa vie même le poète pur, c'est-à-dire l'être qui n'a pas de forme et qui épouse toutes les formes, qui entre à fond dans ce qu'il imagine, jusqu'à l'instant où il se perd à nouveau tout entier dans un autre rêve de lui-même... Un être qui est simulta-

nément sincérité totale et mensonge total, et qui ne cesse de vous enchanter et de vous décevoir.

Les études sur Nodier et sur Amiel me paraissent mériter une toute particulière attention. En fait d'êtres singuliers, bigarrés, ambigus, problématiques, tout en complexes chatoiements, M. Edmond Jaloux a trouvé ce qu'il désirait. Un Sainte-Beuve aurait aimé, je crois, ces deux études. « On verra par l'exemple d'Amiel que la raison peut aboutir à des catastrophes, la sagesse a ses naufrages qui sont plus laids que ceux de la folie ». Comme c'est vrai!... Et qu'il faudrait mettre au sommet de l'art de vivre l'attention à ne pas laisser mourir cette part de folie secrète, que la nature a dévolue à chacun de nous! J'approuve M. Jaloux de saluer en Amiel une sorte de héros qui a donné « cet admirable exemple d'un être qui a préféré à tout la vérité sur soi-même ». La vision de l'humanité propre à M. Edmond Jaloux n'est ni l'optimisme qui ne résiste guère à l'expérience, ni le pessimisme qui donne souvent à bon compte l'illusion de l'expérience. Ce n'est pas non plus quelque chose qui se situe entre l'optimisme et le pessimisme et qui ne mériterait même pas l'examen. C'est la connaissance de « l'infamie humaine» et aussi des subtiles délicatesses d'âme qui s'y mêlent bizarrement. M. Edmond Jaloux parle fort bien des femmes d'âme supérieure et ce talent n'est pas commun.

Vis-à-vis de notre temps, M. Edmond Jaloux fait preuve de beaucoup d'indépendance. Il est bien vrai de constater que notre époque se leurre lorsqu'elle se croit féconde en esprits libres à la manière de Voltaire. Dire que nos démocraties ont remplacé « le régime de faveur » par « le despotisme de l'opinion » n'est pas inexact. La sereine arrogance de l'esprit libre est chose aristocratique.

Quelques points çà et là appelleraient la discussion. Je crois que le Voltaire destructeur n'est pas tout Voltaire. Il eut parfois son utopie. Il crut de temps en temps qu'on pourrait fonder une société meilleure sur la vérité et la raison. Y crut-il fermement ou éprouva-t-il le besoin de se masquer d'idéal son activité satirique, c'est une autre question. Je trouve que M. Edmond Jaloux défend bien timidement le

roman. Le moyen de sauver le roman n'est pas de lui chercher des excuses, mais de lui vouloir de hauts destins. Pour sortir de bien des confusions sur le roman, il faudra convenir que l'unité du mot abrite des genres différents à l'usage de publics différents.

La Galerie de ce Temps, de M. André Thérive, nous offre douze monographies d'écrivains d'aujourd'hui. « La guerre, disait Napoléon, est un art simple et tout d'exécution ». M. André Thérive met sa coquetterie à ne point raffiner sur les principes qui gouvernent la critique.

Je souhaite, dit-il, qu'ils soient ceux de tout le monde, auxquels on ne pense jamais d'avance et qu'on s'accorde à trouver de pratique fort rare et de théorie fort banale, comme le bon sens dans les idées, la suite dans la pensée, et le goût de l'économie dans les moyens. Trois fort bonnes routines, en art comme ailleurs.

A vrai dire, je ne sais trop si le domaine de la critique est un heureux pays où règnent des principes dont tout le monde peut tomber d'accord. Si je songe aux divers critiques qui se sont imposés à l'attention, je m'aperçois qu'ils ont assez différé d'avis sur les principes de la critique. Les critiques classiques croient à un bon goût universel, mais certains critiques du XIXe siècle en contestent l'existence et jugent les œuvres par rapport aux époques qui les engendrent. Tel affirme que la critique doit juger; tel autre qu'elle ne doit ni blâmer ni louer. Celui-ci prend pour critère le point de perfection ou le point de généralité, celui-là pense que seul le nouveau mérite d'être pris en considération. Nous entendrons-nous même sur le bon sens comme principe très large de la critique? Voire. Il se trouvera bien quelqu'un pour vous dire que le bon sens est une sorte de moyenne qu'on tire des œuvres du passé, mais qu'il ne vaut plus dès qu'il s'agit d'apprécier les œuvres qui marchent à l'avant de notre époque. Une sorte d'intuition ailée qui dépasse les choses faites pour communier avec le mouvement profond de la vie en devenir deviendrait alors la faculté essentielle du critique. Remarquez encore que les principes changent du tout au tout si vous faites de l'œuvre d'art un

jeu, un divertissement, ou si vous voyez dans l'art la plus haute forme de l'activité métaphysique...

Mais ce que je viens d'exprimer n'est même pas une critique à l'adresse de M. André Thérive. C'est l'expression des perplexités qui se présentent toujours à mon esprit en face des choses douées d'un caractère d'évidence. En réalité, tout lecteur sentira immédiatement ce qu'a voulu dire M. André Thérive. Aussi bien, les goûts et les méthodes de M. André Thérive se révèlent aisément au cours des études qu'il a groupées. L'étude sur Colette, où abondent les formules bien frappées et les vues ingénieuses, vous révèle que M. Thérive estime d'abord dans une œuvre son caractère de « bel ouvrage professionnel ». Et c'est dire qu'à ses yeux la probité du métier compte. Il puise encore dans l'œuvre de Colette des « leçons de clarté, de psychologie et de raison » et avoue à ce propos que son admiration pour Colette a pour corollaire son peu d'estime par George Sand.

Traiter M. Benda « d'olympien », voir en lui un « homme apollinien » m'étonne fort, mais je sens que M. Thérive n'est pas dépourvu de sympathie pour ce qu'il nomme « l'heureuse clarté des âges intellectualistes ». André Gide produit sur M. Thérive l'effet qu'il produit sur beaucoup d'esprits, il l'attire et le repousse tout à la fois. M. Thérive admire son art, mais il trouve que les personnages des *Faux-Monnayeurs* vivent sous vitrine. Il rêve donc d'un art plus en contact avec la vie commune et large. M. Béraud, qui voit simple et voit grand, — à la manière populaire — fait mieux son affaire. Ce réalisme franc, non maniéré et qui n'est pas suspect de faire la moindre concession au rare et au subtil, ne déplait point à M. Thérive. Quant à Montherlant, en qui il voit la réincarnation du Sar Péladan et pas mal de romantisme emphatique et prétentieux, dire qu'il ne lui agrée qu'à demi, ce n'est pas exagérer. A M. Pierre Mille, sympathie très franche... A M. Julien Green, il reproche l'artifice et le manque d'amour pour « l'humble vérité ». L'art maniéré et prétendu primitif de Ramuz ne l'enchante point non plus. Par contre, les romans de Maupassant et de M. Léon Lemonnier lui donnent toute satisfaction...

En voilà assez, mon Dieu, pour vous permettre de discerner en gros les goûts de M. André Thérive.

A **Maeterlinck,** M. Auguste Bailly consacre un livre d'élégante diction et de belle ferveur. Le poète, le penseur, le dramaturge sont étudiés avec une sympathie chaleureuse. Voilà un livre à recommander au lecteur qui voudrait agréablement s'initier à l'œuvre de M. Maeterlinck. M. Bailly nous présente d'abord les débuts de Maeterlinck comme poète symboliste en 1889. Il nous cite tout un poème, « l'Ame de la Nuit », entre tous caractéristique. Mon Dieu, comme cela est loin de nous! Cette poésie mièvre, exsangue, aux rythmes mous, nous semble dérobée à je ne sais quel monde lunaire. Il nous faut des mots qui mordent l'âme d'une manière plus sanglante!

On se souvient du généreux article de Mirbeau sur la *Princesse Maleine!* En ces temps, M. Maeterlinck admirait concurremment Zola et Villiers de l'Isle-Adam. Et voilà qui nous étonne. Très finement, M. Bailly nous dit que cette admiration pour Zola s'explique par la tendance fréquente d'un artiste à être fasciné par l'œuvre d'un aîné qui est à l'opposé de son tempérament propre. Qui sait si derrière le mystique qui vivait dans Maeterlinck, il n'y avait pas un robuste esprit, qui eût pu nous donner une œuvre apparentée à celle de Zola!

Pour caractériser le théâtre de Maeterlinck, M. Bailly trouve de bien jolies et bien séduisantes formules :

> Peu d'écrivains, dit-il, possèdent une égale fluidité d'expression, un style plus poétique et plus enchanté, une semblable atmosphère psychologique, faite de grâce, de pudeur, de charme juvénile et douloureux.

En nous présentant *La Sagesse et la Destinée,* M. Bailly définit la philosophie de M. Maeterlinck : « un spiritualisme dépouillé de toute théologie ». Convenons de bon cœur que M. Maeterlinck construit à l'aide de beaux mots des essais d'où le charme n'est pas absent. Qu'on se laisse prendre par les vaporeuses musiques verbales sans trop s'amuser à serrer le sens des mots et l'on goûtera de molles et délectables rêveries!... Les mots « bien », « justice », associés à de sugges-

tives images et luisant doucement dans des phrases heureusement cadencées, ne laissent point l'âme indifférente. Ils peuvent fournir des points de départ pour de tendres berceuses. M. Bailly nous affirme que la magie poétique du style risque de nous cacher la hardiesse d'un esprit qui ne vise à rien moins « qu'à fonder une morale sans Dieu »! Les âmes qui prennent plaisir à ce jeu de société savent gré à M. Maeterlinck de l'auréoler de poésie.

GABRIEL BRUNET.

LES POÈMES

Jean Royère : *Denise*, Marcel Seheur. — Marc-George Maillet : *Cette Nymphe imprévue attentive à la fuite...*, Mercure de Flandre. — Armand Got : *Alphabet d'Amour*, Les Editions Provinciales. — Jean Tortel : *Cheveux bleus*, Albert Messein.

Jean Royère, dans une édition fort belle rehaussée par des bois gravés de Jean-Paul Dubray, réunit une suite de poèmes d'intimité où il observe, pénétrant, pénétré plutôt et attendri, les gestes, les regards naissants, le sourire, l'humeur d'une petite enfant, **Denise,** durant les onze premiers mois de son existence. Il n'est rien au monde de plus précieux que cette assiduité affectueuse à la croissance toute spontanée d'une âme qui s'éveille, d'un corps qui acquiert avec souplesse et grâce sa force et son éclat. Je voudrais qu'un jour vît éclore un ensemble de notations émues, sensibles, spontanées qu'une mère intelligente et bonne eût ainsi, d'heure en heure, fixées sur le papier; je sais que le trésor en est quelque part conservé, mais une extrême modestie — et les circonstances sans doute — ont empêché longtemps de le mettre en lumière. Quel témoignage fervent et pur sur l'aurore de l'être humain! Quels parents, sans doute, mais quels psychologues également, n'y seraient pas intéressés?

En attendant, Jean Royère assiste avec une surprise sans cesse charmée, recueillie, religieuse, aux recherches, aux conquêtes ingénues de jeux, de sentiments, de balbutiements fleuris ou ailés dont est empli ce Paradis qui s'ignore, une Enfance n'exerçant pas encore sur soi le contrôle de la conscience. Le poète s'excuse de son audace, sachant qu'un tel sujet confine trop à l'ineffable. Il a senti qu'il n'y pouvait aboutir que par quelque transposition, et en nimbant l'en-

fant d'une atmosphère sainte ou royale, décor apparenté à Versailles, strophes majestueuses presque ou, du moins, très graves, d'une allure quasi solennelle, « j'aurais — dit-il — voulu m'aider, dans cette circonstance, de la pompe, pour moi souveraine, de Racan et c'est à lui que je pensais, dans ce site, en composant ces strophes ». Il n'en demeure pas moins navré de la distance de son propos au dessein poursuivi, où

...ni le coloris, ni l'ombre, ni le trait,
Ni, plus sublime qu'eux, le sens du paysage
Ne pourront, ni le rythme incliné sur l'abstrait,
Naître l'enchantement de son petit visage.

Quoiqu'un peu gêné, pour ma part, je l'avoue, par l'emploi de *naître* comme verbe transitif, je trouve dans ces vers l'indice le plus net de ce que Royère a tenté et en grande partie accompli dans cette fraîche, sonore, mouvante suite de poèmes. Il y a voulu maintenir cette rigueur si pleine, non exempte souvent d'une exquise préciosité dont est faite sa manière. Mais ici, moins encore que dans *O Quêteuse, voici!...* le motif ne dissimule pas l'impression dont il est issu; l'abstrait n'absorbe pas jusqu'à le faire disparaître le particulier, l'humain d'où il faut bien pourtant que le poème s'essore, avant de le rendre plus général et de l'exhausser au divin. C'est en quoi Jean Royère s'est complu à triompher dans les poèmes de *Denise* et, non moins sans doute dans les quelques poèmes qu'il y a adjoints, assure-t-il, plus anciens, « pour la perspective ».

Cette Nymphe imprévue attentive à la fuite..., le premier vers, à la fois, et le titre du poème nouveau de M. Marc-George Mallet marque suffisamment la tendance et le ton qui habilement se maintiennent jusqu'à la chute extrême. Lui aussi, par lignes liminaires, il définit ses intentions : « La poésie, écrit-il, est le langage de la musique. Les rythmes sont les conséquences des sonorités que nous portons en nous. Il n'y a pas de poésie de forme classique ou moderne. Il y a « *la poésie* »... » et ainsi de suite : « le vers libre » dont M. Mallet n'use pas, d'ailleurs, « n'est que la transposition typographique du vers traditionnel libéré »... et, enfin, la

poésie a pour tâche d'atteindre l'indéfinissable « en dissociant peu à peu, par l'analyse, les idées et les formes. La perfection de la poésie serait de rendre accessible à l'esprit et aux sens cet indéfinissable ».

Je crois qu'aucun poète ne refuserait de souscrire à ces déclarations, si sommaires qu'elles m'apparaissent. Elles procèdent de la conscience esthétique déterminée dans le courant du lyrisme moderne par la sagesse successive d'Edgar Poe, de Baudelaire, de Mallarmé, sans doute même de Paul Valéry. Mais comment, ceci acquis, M. Mallet évoluera-t-il, affirmera-t-il ses dons personnels de poète, dans cette atmosphère plus générale?

Cette nymphe imprévue attentive à la fuite...
Cigales et rayons perdus parmi les arbres,
Point lasse encor de l'eau qui résume la suite
Des sons mélodieux, des fontaines de marbre,
Cette nymphe éphémère et surprise d'aimer
Rêve. Elle se détend aux clartés des calices
Afin de mieux saisir la forme du baiser,
O charme, frais regard, mystérieux délice!

Tel le début du poème. Pourquoi faut-il que l'agrément réel que j'éprouve à le lire ne me satisfasse pas entièrement? Est-ce simplement que « les sonorités » que je porte en moi ne concordent pas à celles que porte en lui M. Mallet? Peut-être d'être voisines, si elles ne s'harmonisent absolument, le heurt en sera-t-il plus choquant? Je ne crois pas. Le dirai-je, alors que cette impression je l'analyse mal et incomplètement? dès le second vers je suis arrêté par cette rupture d'euphonie brusque succédant aux syllabes glissantes et issues l'une de l'autre qui précèdent : *les arbres* font l'effet de quelque chose, là, qui se brise et éclate, où il faudrait, à mon sens, le continu dans le mouvement... Par contre, le rejet : *rêve* est excellent, mais serait meilleur s'il ne s'appuyait sur le son trop ouvert *d'aimer*. Nuances délicates à l'infini dans la conception purement musicale d'une suite de vers, mais dont je suis obligé ici de signaler selon moi par endroits, parce qu'ils sont fréquents, le fléchissement. Je le regrette d'autant plus que par la volonté d'exécution et par le déve-

loppement du thème, je m'aperçois bien que le poète appartient à la race qui m'est la plus chère. Mais M. Mallet s'apercevra-t-il (oui, je gage!) que si je détache, deux pages au delà, ces vers :

> Ô Faune qui voudrais connaître mes mensonges
> Dans les jeux d'une enfant ironique des cieux,

le premier est excellent, le second mal équilibré par cet *ironique* encombrant et lourd dont le son aussi fait tache au milieu des autres syllabes et ne chante pas avec elles? Ah! je me grise de morceaux lumineux et purs tels que ce quatrain dit par la Nymphe :

> Jamais pareille en l'infini
> Plus nombreuse que le mensonge,
> Dans le mystère je m'unis,
> Miracle unique de mes songes...

pourtant, un peu plus haut, j'ai lu :

> Mais si j'aime la vérité,
> Je n'en serai jamais victime

c'est, troué le mur de toile, la brutalité qui défait le sacre. Que M. Mallet se défie, et c'est la seule remarque où j'insiste, qu'il soit plus attentif à n'admettre les disparates. D'esprit, par la volonté réfléchie, le sentiment, son poème est tout uni, idéalement ouvert aux cieux suprêmes où est éclos l'astre d'intelligence, et qu'il porte plus de rigueur à bien tendre l'instrument.

Vingt-cinq quatrains, d'*Amour* et de *Bouche* à *Yeux* et à *Zèle* forment sous les doigts de M. Armand Got son **Alphabet d'Amour.** X, difficile à placer entre xérasie, xiphoïde et xénophobe, — (et pourquoi non, toutefois?) — se contente d'être un signe mystérieux, une croix où l'Amour écartèle les cœurs. C'est ingénieux, même délicat, comme chacun de ces petits poèmes au-dessus desquels on imaginerait fort bien une estampe galante et élégante par quelqu'un des délicieux petits maîtres du XVIII[e] siècle, *Epithalame :*

> Avec des couronnes de roses,
> Lucine, heureux époux,

Vous tend la coupe d'un vin doux
Prompt aux métamorphoses.

Et si M. Got songe, lié d'amitié et de reconnaissance, à un non mondre poète que Guy Lavaud, nous penserons parfois aussi à C. A. Cantacuzène ou à Philippe Chabaneix; je ne puis que l'en complimenter.

Dans cette belle collection où Jean Royère entend que dure la mémoire de la *Phalange* de naguère, entre les graves prosateurs, Paul Adam, Charles Derennes, Valery Larbaud, Thibaudet, et d'ardents et vrais poètes ayant donné leurs preuves de maîtrise, Merrill, Apollinaire, Nau, Mandin, Michelet, Varlet, Godoy ou les tendant à la lumière juste, avec le pauvre Prado, Jamati, Mora, d'autres encores, et ces poèmes subtilement transcrits du chinois par Jean-Marie Guislain, j'aime que surgisse un inconnu, M. Jean Tortel, déférent au conseil et à l'exemple des maîtres, — son recueil s'intitule **Cheveux Bleus** — à Baudelaire par-dessus tous, à Mallarmé, à Nau et à Apollinaire, à Godoy et à Royère. Leur influence il la répudie si peu qu'il s'en réclame à chaque page, mais studieux et empli d'une véritable émotion, il s'évertue en même temps à se découvrir à soi-même, voyageur, penseur, expérimentateur de rêves et d'amour, et, déjà, dans le cadre fermé qu'il s'impose, on le voit apparaître et se discerner prudemment dans sa personnalité. Le vers est ferme, chaleureux, contient une forte substance, se colore et s'amplifie, chante et s'exalte. Je serais surpris si des recherches et de la volonté, de la sensibilité aussi de M. Tortel on n'était pas en droit de beaucoup attendre. Maintenant il importe, si respectueux qu'il ait raison d'être, qu'il se dégage.

ANDRÉ FONTAINAS.

LES ROMANS

Rachilde : *Les voluptés imprévues*, J. Ferenczi et fils. — Alphonse Daudet : *La doulou*, E. Fasquelle. — Maurice Genevoix : *Rroû*, E. Flammarion. — Helen Mackay : *Le manteau de toile d'araignée*, Edition des Portiques. — Maxime Formont : *Les Amants modernes*, Lemerre. — Adrien Le Corbeau : *Le couple nu*, E. Fasquelle. — Suzanne Martinon : *L'heureuse imprudence*, Librairie Plon. — Marcel Arnac : *Les mémoires de M. Coupandouille*, Editions Montaigne. — Roubé-Jansky : *J'ai quatorze ans*, Editions Fayard.

S'il était possible de dissocier les éléments dont se com-

pose l'originalité d'un auteur, on dirait qu'il y a, en Mme Rachilde, trois personnes ou trois écrivains différents, et qui sont, l'un tout pénétré du sens du mystère, l'autre romanesque, le troisième, enfin, satirique. Ces deux derniers ont collaboré aujourd'hui, à l'exclusion du premier, jusqu'au dénouement de ces **Voluptés imprévues**, pour nous donner un récit où une situation fort piquante est exploitée avec ironie... Un certain marquis de Valerne, très vieille-France ou très vieux-jeu (il ne s'éclaire, chez lui, qu'avec des lampes, et il a la passion des belles aventures) rencontre, une nuit, dans « une boîte », un jeune Adonis — Lucien Girard — qui est, proprement, son antithèse. Lucien s'ennuie, en effet, et les femmes (il faut dire qu'il a mal débuté) lui inspirent de la répulsion. Son *tœdium vitæ* porte la marque du romantisme d'aujourd'hui qui est, peut-être, déjà, le romantisme d'hier. Mais M. de Valerne lui plaît, en vertu de la loi des contraires, et M. de Valerne, de son côté, se laisse prendre au piège de l'attraction qu'il exerce sur lui. Tel est le point faible des séducteurs-nés : ils sont victimes d'une sorte de choc en retour. J'entends qu'il suffit de se montrer sincèrement sensible à leur charme, pour les charmer à son tour... Aucune analyse pourtant — je m'empresse de le dire — qui relève, ici, des méthodes de Freud. Lucien a été atteint dans son jeune désir, mais n'est point sous l'influence du complexe d'Œdipe; et il n'y a, peut-être, qu'égarement de l'instinct de beauté, outre un sentiment généreux, chez M. de Valerne. Mais les amateurs d'ouvrages licencieux seront déçus en lisant le récit de Mme Rachilde qui a apporté la plus grande discrétion à parler de « l'amour qui n'ose pas dire son nom ». A en parler, et à disserter autour avec infiniment d'esprit, tout court, et d'esprit d'observation. Les « mots » abondent dans ce récit qui évoque les milieux bâtards ou mâtinés de littérature et de politique d'à-présent, et qui est l'œuvre d'une manière de moraliste très sain sous des dehors révolutionnaires. Mme Rachilde use du paradoxe, mais c'est en faveur de la nature, ou — mettons — pour défendre la cause de la passion, génératrice d'énergie. Elle ne déteste rien tant que les tièdes et les craintifs, et elle ne voit d'autre usage à faire de la vie que de la dépenser sans

compter. La hantise de la mort de Lucien rejoint, en tout cas, la hantise de la vie de Valerne, et explique l'étrange sympathie de ces deux hommes. Aussi bien, n'est-ce pas sans raison que Mme Rachilde fait mystérieusement mourir le vieux gentilhomme dans son château du Périgord (un pays qu'elle connaît bien) après qu'il a institué Lucien son légataire universel. Peu importe la cause *réelle* du drame. C'est sa signification symbolique qu'il sied de dégager. Mme Rachilde a le secret de ces dénouements qui donnent de la profondeur à ses romans les plus primesautiers ou les plus impertinents, et qu'elle semble avoir improvisés, comme en se jouant.

Je pense que c'est à cause des indiscrétions que le procès Bajot a permises que Mme Alphonse Daudet s'est décidée à livrer au public les notes inédites du grand romancier qui paraissent aujourd'hui sous le titre de **La Doulou** (la douleur, en provençal), avec un avant-propos de M. André Ebner. Ils sont d'une lecture émouvante, pénible même, ces feuillets où l'auteur de *Sapho* note avec une clairvoyance aiguë les premières atteintes et les progrès du mal qui le crucifia durant les onze dernières années de sa vie. Ils témoignent, surtout, du stoïcisme qu'Alphonse Daudet révéla, et de cette pitié, aussi, dont M. Léon Daudet nous avait déjà parlé avec vénération dans plusieurs de ses recueils de souvenirs, et dans *Devant la Douleur*, en particulier. Alphonse Daudet est de ces très rares écrivains que l'on aime autant qu'on les admire. Mais quelle sensibilité délicate, et quelle humanité profonde dans les pensées dont son cahier de malade est semé! Celle-ci, par exemple : « La torture... pas de mots pour rendre ça, il faut des cris. D'abord, à quoi ça sert, les mots, pour tout ce qu'il y a de vraiment senti en douleur comme en passion? Ils arrivent quand c'est fini, apaisé. Ils parlent de souvenirs, impuissants ou menteurs... » A ces notations font suite des extraits de ces fameux « carnets », où la légende veut qu'Alphonse Daudet ait puisé le meilleur de ses livres. Or, si l'on y trouve des indications fort curieuses pour l'étude de la germination de certains de ceux-ci (de *Numa Roumestan* et du *Nabab*, surtout) quelques observations et quelques « mots », aussi, qui figurent dans *Fromont*

jeune et dans *Sapho*, on remarquera qu'Alphonse Daudet y raille précisément les gens qui croient qu'il va dans le monde avec un carnet dans sa poche pour se documenter. Tous les écrivains griffonnent comme il fit, pour noter des idées ou des impressions. Ce sont là croquis, en quelque sorte, et déjà embryons d'art. L'originalité de l'esprit et du tempérament s'y accuse. Un mouvement trop vif emporte, du reste, les meilleurs récits d'Alphonse Daudet, ils sont trop homogènes pour qu'on puisse admettre qu'il y ait versé des documents tout frais. « Hypnotisé » par la réalité, il était, sans doute, comme il le disait; mais il s'était incorporé la matière qu'il mettait en œuvre, et sa méthode était autrement libre et spontanée que celle de Zola composant avec, sur sa table, des fiches dont l'encre était à peine sèche... Puissant, certes, le romancier de *La Bête humaine* n'en était pas moins un primaire. D'autres le sont, aujourd'hui, auxquels je recommande la lecture de l'essai que M. Marcel Barrière vient d'écrire sur leur art. Comme M. Barrière a raison de dire que le roman est le genre qui exige, avec la plus forte culture classique, le plus de connaissances et d'expériences!

Rroû, l'histoire d'un chat. Le poème, plutôt, de la vie d'un chat, et que M. Maurice Genevoix a dû prendre beaucoup de plaisir à écrire. Rien, ici, qui rappelle Kipling. (M. Genevoix est plus simple ou plus familier.) Rien, non plus, qui rappelle Colette. Mme Colette raffine sur le mystère de la bête, tandis que M. Genevoix glorifie un être libre... Rroû naît dans une grange; puis il est recueilli, soigné, choyé par Clémence, la vieille servante, au grand cœur et aux mains calleuses, d'un excellent homme de docteur. Clémence adore Rroû, qui l'aime, sans doute, mais de haut, avec condescendance. Ayant un jour goûté, en même temps que les voluptés animales, l'ivresse de la nature, il s'échappe de la ville pour retourner se perdre dans la campagne où il a, pourtant, failli mourir une première fois... Un livre sain. Un bien beau livre. M. Genevoix aime la bête qui ne sait « au servage incliner sa fierté », et il nous la fait aimer. Le chicanerai-je quand il fait parler son *héros* et l'amante que son héros s'est choisie? Cela me choque un peu, en effet, que

Rroû conçoive l'idée de la mort. Mais, je l'ai dit plus haut, c'est d'un poème qu'il s'agit, ici. Et ce poème exalte si magnifiquement l'instinct de la bête, sa noblesse native, sa puissance impatiente de s'éprouver; il nous rend sensible avec tant d'art son goût du risque dans la douceur de la communion avec les choses de la terre, qu'il y aurait de l'ingratitude à ne pas s'abandonner sans réserve à l'émotion qu'on éprouve.

Le Manteau de toile d'araignée, dont nous entretient Mme Hélène Mackay, c'est, peut-être, le voile de Maya... Aussi bien, la fillette qui le porte a-t-elle un nom voisin de celui de la déesse, puisqu'elle s'appelle Marah. Elle est Américaine, il est vrai, mais d'origine irlandaise, et elle a l'âme rêveuse ou l'imagination féerique, par conséquent. On la traite de menteuse parce qu'elle raconte des histoires dont elle est la première dupe, à preuve les sacrifices qu'elle fait à « Chauve-Souris »... La vie est trop grande pour elle. Elle en recueille l'essence dans des corolles de fleurs, à la façon de la Reine Mab, dans les bois, au bord de l'étang, sur les ronces où sont les mûres; et à New-York, dans la chambre où on l'a enfermée pour la punir, elle oublie quelle faute elle a commise en entendant « la voix de la cité »... La délicieuse petite créature! Et pour qui le passage est trop brusque de la fillette à la femme. Mariée, chez les gens de France, parmi les corons, elle découvre, du moins, la vérité — si c'est la vérité de penser que plus on sait, plus il reste de choses à savoir, et que plus on aime, plus il reste d'êtres à aimer. « Il faut trop croire pour croire assez », conclut pour elle un sage. Et rien de plus conforme à son caractère comme au caractère du livre où son image, un peu floue, se reflète avec infiniment de délicatesse et de grâce.

Les Amants modernes de M. Maxime Formont ne sont guère plus moraux que ne l'étaient ceux d'hier ou d'avant-hier; mais ils sont plus cyniques. L'argent passe pour eux avant l'amour, et quant à celui-ci, ils le dépouillent de ses complexes. Renée Cergy ressemble à la demi-vierge de M. Marcel Prévost, et Robert Marannes admet sans difficulté qu'elle veuille faire un mariage riche. Renée jettera son dé-

volu sur le banquier Saffre qui me rappelle le baron de *L'Armature* (un banquier, également, et dont il porte le nom, d'ailleurs)... Ayant été surprise avec Robert, une fois mariée, elle divorce, comme elle a pris la précaution de se faire constituer une dot. Elle perd celle-ci dans les spéculations où son amant l'engage, et retourne, pour se redorer, au malheureux Saffre qui « l'a dans la peau », comme eût dit M. Bernstein. Vilain; vilain... Mais M. Maxime Formont a peint avec force ce tableau de mœurs qui ne laisse pas d'être instructif.

Mme la Comtesse de Noailles qui présente le « roman nuptial » de M. Adrien Le Corbeau, **Le Couple nu,** déclare n'en pas aimer le titre, « bien qu'il puisse faire songer aux rêveries des *Bois Sacrés,* de Puvis de Chavannes ». Pour moi, il me semble dater un peu ou avoir un air démodé. Mais c'est que M. Le Corbeau se rattache à la tradition littéraire du siècle dernier. Il est poète comme on l'était au temps des Parnassiens, et c'est — à travers de somptueuses images — à une perfection formelle ou plastique que vise sa phrase ample et harmonieuse. Il a médité devant la nature, sur la toute-puissance du désir; mais sa méditation est plus d'un philosophe que d'un psychologue. Il émeut altièrement, du reste, et la franchise même de son langage, quand il montre le couple en proie au tourment charnel, a de la noblesse.

Josette vit à Chartres, entre son bonhomme de père, receveur de l'enregistrement et des domaines, et sa vieille fille de tante, une vie lamentable. Mais elle porte une âme de poète, hardie et pure, et pour échapper à l'enlisement, se jette dans l'amour. Elle ose, en effet, se donner à un homme beaucoup plus âgé qu'elle, et qui n'eût pas eu le courage de la demander en mariage, et qui l'épouse, et qui se félicite de l'avoir épousée... **L'heureuse imprudence!** Mme Suzanne Martinon conte avec entrain cette histoire débordante d'optimisme où l'on ne s'étonnera pas de trouver, en face de l'impérieuse et acariâtre demoiselle de la tradition, le veuf, timide et résigné, aux sentiments teintés de freudisme...

« Roman animé », dit M. Marcel Arnac, pour caractériser

sa nouvelle œuvre, **Les Mémoires de M. Coupandouille.** Au vrai, c'est un ensemble de pages presque exclusivement couvertes de dessins qu'il nous présente, et où le texte se trouve réduit au strict nécessaire. Grâce à ses dons de caricaturiste, M. Arnac a réalisé dans ce roman, qui est la banale histoire d'un cochon de bourgeois, quelque chose comme une pantomime. Cela aurait pu être drôle; mais c'est surtout d'un cynisme assez voisin de la grossièreté.

Si M. Marcel Arnac est cynique, Mme Roubé-Jansky fait preuve de l'impudence la plus tranquille dans **J'ai quatorze ans,** le roman par quoi elle débute. C'est de son enfance en Russie que l'héroïne de Mme Roubé-Jansky nous entretient; et en plus de l'histoire d'un moine qui pourrait rivaliser avec Raspoutine, il est surtout question, dans son récit, de ce qu'elle voit et entend à l'office, et des jeux érotiques auxquels elle se livre solitairement. Rien d'original ni de piquant même dans tout cela.

JOHN CHARPENTIER.

LE MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

J. Perrin, P. Langevin, G. Urbain, L. Lapicque, Ch. Pérez et L. Plantefol : *L'Orientation actuelle des Sciences*, Bibliothèque de Philosophie contemporaine, F. Alcan.

Dans **l'Orientation actuelle des Sciences,** on trouvera groupées des conférences faites aux philosophes de l'Ecole normale, en 1929-30, par des maîtres éminents des sciences physico-chimiques et biologiques.

Dans l'introduction, M. Léon Brunschwieg montre le but du livre, et esquisse l'historique des rapports de la science et de la philosophie.

Jean Perrin traite de *la Chimie physique,* et débute ainsi:

Depuis une génération, l'Humanité entre dans une aventure extraordinaire, au point de vue pratique et au point de vue spéculatif. Cette aventure n'aurait pas été possible si, dans le même temps, la science n'avait pas eu un progrès accéléré qui en précipite l'allure : accélération qui pourrait même paraître périlleuse, si l'on songe à la difficulté que présente la totalisation du savoir dans une seule intelligence. Le cerveau humain est le même que du temps des philosophes grecs. La Science ne peut être totalisée dans un même esprit.

Mais, en même temps que cette Science devient plus vaste, l'ensemble en est organisé de façon plus satisfaisante. Et ainsi on peut s'élever à des aperçus généraux, aux horizons de plus en plus larges.

M. Perrin examine entre autres la distinction établie entre les phénomènes physiques et les phénomènes chimiques, basée sur la *continuité* ou la *discontinuité*.

Si on essaie de caractériser la physique par le continu, on voit s'y grouper les notions suivantes : « espace et temps, avec géométrie et cinématique, champs de force électrique et magnétique, ondes lumineuses... ». Mais depuis quelques années, la discontinuité s'est introduite en physique. La lumière ne consiste plus seulement en ondes continues, mais bien en ondes continues ayant pour objet de guider des grains d'énergie ou *photons*. C'est un renouveau de la théorie de l'émission que cette introduction de la discontinuité en physique.

Le physico-chimiste s'aperçoit que « le continu et le discontinu s'imbriquent de telle sorte qu'on ne peut les étudier séparément ».

§

L'orientation actuelle de la physique par M. Paul Langevin est également un chapitre d'un grand intérêt philosophique. En ce moment, de toutes les sciences, la physique se montre la plus vivante. Son essor résulte des oppositions incessantes entre l'expérience et la théorie.

Le but du physicien est de construire une représentation adéquate de la réalité à partir de notions et d'hypothèses suggérées par l'expérience et développées déductivement sous forme de théories. Les conséquences de celles-ci doivent, d'autre part, se poursuivre d'accord avec les faits sous le contrôle incessant des vérifications expérimentales. Le désaccord fréquent entre les prévisions de la théorie et les résultats expérimentaux exige des modifications souvent très profondes de la représentation théorique et même un complet bouleversement de celle-ci.

M. Urbain, qui traite de *l'orientation des doctrines chimiques*, est à la fois un savant et un artiste.

Les atomes de Démocrite, déclare-t-il au début de cette étude, sont les filles capricieuses d'un esprit généreux et brillant, mais qui ignorait tout des disciplines expérimentales — ce qui ne diminue ni son mérite, ni son genre, lequel, plus poétique que scientifique, devait trouver sa forme la plus convenable dans l'immortel poème de Lucrèce.

L'auteur paraît un peu désabusé :

La méthode expérimentale, digne de ce nom, date des temps modernes, et la chimie est l'une des sciences qui en ont fait le plus tardivement l'application. Une science expérimentale qui n'a encore qu'un siècle et demi est encore à l'âge des balbutiements. C'est ce que je constate chaque jour dans mon laboratoire, tant les documents emmagasinés dans ma mémoire et ma bibliothèque ne me permettent de répondre qu'à un petit nombre de questions que me suggèrent les substances très variées que mes prédécesseurs et moi-même avons collectionnées.

La conférence de M. Urbain, riche en idées, abonde aussi en boutades. On sait à quel point la science moderne, positive, met une coquetterie de duègne à négliger les « pourquoi ». Pour M. Urbain, il est profondément humain de s'intéresser aux « pourquoi » et « on a tout à fait à perdre à renoncer d'être humain pour vouloir être sage ».

L'éminent chimiste de la Sorbonne rappelle encore ces paroles de Pierre Curie : « Les théories sont toutes bonnes, parce qu'elles sont astreintes à épouser la forme de certains faits; mais elles sont inégalement efficaces dans les cas particuliers. Lorsque je suis embarassé, je les essaie successivement et je retiens celle qui me rend les meilleurs services. » M. Urbain ajoute : « Curie n'avait cependant rien d'un sceptique. »

§

Dans une de mes dernières chroniques, j'ai déjà parlé, à propos de la vivisection, de la conférence de M. Lapicque. Ce successeur de Claude Bernard et de Dastre dans la chaire de la Sorbonne se demande en particulier : qu'est-ce la physiologie? Une définition exacte est impossible. Le mot ne

signifie rien par lui-même tant son sens étymologique est large : *science de la Nature*. Ce n'est qu'un aspect particulier de la Biologie.

M. Lapicque insiste sur la physiologie du muscle et sur la nature de l'influx nerveux.

M. Ch. Pérez, qui enseigne la zoologie à la Faculté des Sciences de Paris et qui dirige le laboratoire maritime de Roscoff, — où pendant la saison d'été se réunissent de nombreux savants français et étrangers, sans compter les jeunes étudiants, — examine « quelques aspects de la Biologie ».

A Roscoff, on lui demande souvent : « Est-ce que vous trouvez encore des espèces nouvelles? » Poser cette question, déclare M. Pérez, c'est se méprendre sur l'objet essentiel de la zoologie. Certes, il reste encore à découvrir et à décrire un très grand nombre d'espèces nouvelles; et M. Pérez lui-même est fort habile à en rechercher. Mais :

> Le véritable objet de la zoologie, c'est la compréhension des formes vivantes et des phénomènes dont elles sont le siège, faisant appel, comme dans toute autre science de la nature, à la notion de déterminisme causal. L'ancienne histoire naturelle descriptive, devenue la biologie moderne, cherche à comprendre le pourquoi et le comment des structures et des fonctionnements.

M. Pérez examine les recherches récentes relatives à l'embryogénèse et à la génétique.

> Les théories sur lesquelles Darwin et Lamarck ont imaginé les mécanismes de l'évolution ont, aux yeux de nos contemporains, beaucoup perdu de leur prestige.

Enfin M. Plantefol parle de la Biologie végétale. Il est fort intéressant d'étudier la plante dans la nature même, de voir comment elle répond aux agents physiques et chimiques de ce milieu complexe, de montrer leurs relations entre elles et avec les animaux. « La biologie dynamique procède des sciences physico-chimiques. » Elle deviendra féconde en fonction des progrès de celles-ci.

GEORGES BOHN.

SCIENCE SOCIALE

L'Encyclique *Quadragesimo anno* et l'attitude de l'Eglise vis-à-vis des problèmes sociaux. — *Enquête sur le paganisme de nos contemporains*, Revue « Le Christianisme social ». — Mémento.

L'Encyclique Quadragesimo anno, du 31 mai 1931, rappelle, confirme et développe les principes posés, il y a en effet 40 ans, par l'Encyclique *Rerum novarum*. Le pape Léon XIII avait fait presque scandale dans les milieux timorés, en 1891, en expliquant quelle devait être l'attitude de l'Eglise vis-à-vis des problèmes sociaux, et en précisant ce que c'était que le juste salaire, celui auquel le travailleur avait droit. Après avoir constaté l'existence du mal social auquel la société devait porter remède, le grand pape (qu'on peut ne pas aimer ni même approuver en tout, mais à qui on ne peut pas contester les dons d'intelligence) avait condamné le socialisme négateur de la propriété privée, non seulement comme injuste puisque la propriété privée est de droit naturel, mais aussi comme nuisible à l'ouvrier (ce qui est tout à fait exact, aucun ouvrier n'étant aussi malheureux que l'ouvrier communiste), et il avait indiqué les vrais remèdes : 1° ceux qui viennent de l'Eglise : action vivifiante sur les âmes, rénovation des sociétés et soulagement des corps; 2° ceux qui dépendent de l'Etat, et ici il avait hautement admis le droit d'intervention, tout en en fixant les conditions : protection de la propriété privée, du travail, de l'épargne et du bien de famille, et enfin 3° ceux qui pourraient venir des associations professionnelles (et c'est de là que date le grand développement de ces sociétés que les socialistes ont alors essayé d'accaparer). De tout ce monument doctrinal aucune pierre n'a bougé, comme le montre la nouvelle Encyclique, *Quadragesimo anno*. Le pape actuel, qui est également une intelligence supérieure, et nullement asservie aux précédents, puisqu'il a complètement rompu avec Léon XIII précisément sur la question du pouvoir temporel, dit d'abord quels ont été les effets de l'Encyclique *Rerum novarum*, spécifie ensuite la doctrine de l'Eglise en matière économique et sociale, ce qui lui permet de défendre les positions de son prédécesseur contre « certaines hésitations » pour employer ses propres

termes, et enfin (c'est la partie originale de l'Encyclique), étudie les profonds changements survenus depuis Léon XIII. Le régime capitaliste, dit-il, n'est pas intrinsèquement mauvais, mais il a été vicié par la substitution de la dictature économique à la libre concurrence. D'autre part, le socialisme, même celui qui ne proclame pas ouvertement la lutte des classes et la suppression de la propriété privée, a une conception des choses sociales si contraire au christianisme qu'aucun catholique vraiment soucieux des enseignements de l'Eglise ne peut s'enrôler sous ses drapeaux. Et en conclusion, le Pape prône la réforme des mœurs. « Nous affrontons, dit-il, un monde retombé en grande partie dans le paganisme », et ici les églises protestantes ne le contrediraient pas, puisque, comme nous allons avoir à le dire dans un moment, elles aussi se préoccupent de ce retour offensif du paganisme, et Pie XI indique alors les remèdes : avant tout, la charité chrétienne et la rationalisation chrétienne, autrement profonde et puissante que la rationalisation économique dont on parle tant, et aussi la modération, la sagesse, le sens délicat de la justice, la connaissance exacte des choses sociales, et encore la charité, toujours la charité, ce mot, est-il besoin de le dire, ne signifiant pas aumône, mais amour, concorde, entr'aide libre, tout ce que le socialisme, en effet, dédaigne ou même méprise.

Tout cela est parfait, et le Pape a raison. L'Eglise, d'ailleurs, a toujours raison. Le fâcheux, c'est que beaucoup de gens, rageusement, le nient, et le plus fâcheux encore, c'est que cette malveillance rageuse a parfois, elle aussi, sa raison d'être. L'Eglise, qui a toujours prôné le raisonnable *rationabile sit obsequium vestrum!* rendrait à la société un service plus grand encore en prônant aussi l'aimable, car les hommes, de son propre aveu, ont besoin d'amour plus que de doctrine. Notre pauvre civilisation est menacée par de si terribles ennemis que l'union de tous ses amis est indispensable, et malheureusement, parmi ses défenseurs, que de discordes et que de maladresses! Ce n'est pas toujours à tort que l'on donne un mauvais sens au mot cléricalisme. L'Eglise a trop souvent mis en suspicion d'autres mots, liberté, tolérance, et a trop souvent adoré des idoles, l'idole autorité surtout. Or, si elle est avant tout basée sur la charité, qu'elle se souvienne qu'il

y a toujours de la charité dans la tolérance et qu'il peut ne pas y en avoir du tout dans l'autorité!

Justement, une nouvelle encyclique vient de condamner le fascisme, et on ne peut qu'admirer l'Eglise de s'élever aussi nettement contre les deux formes modernes de l'esprit de tyrannie, le socialisme et le fascisme, en espérant que ses yeux s'ouvriront alors sur une troisième forme de cet esprit, celle pour laquelle elle a toute indulgence et qui, par contre, soulève les craintes des simples passants et fait ainsi la force de ces autres doctrines qu'elle condamne alors vainement. Elle doit voir maintenant combien elle a eu tort de signer un concordat avec le *Duce*. Pour la mauvaise satisfaction de faire déclarer le catholicisme religion d'Etat en Italie, et pour se faire donner l'appui du bras séculier par les autorités fascistes, elle a renié la tradition de ses quatre derniers papes et s'est quelque peu déshonorée aux yeux de plusieurs de ses fidèles; mais déjà ne s'était-elle pas déshonorée aux yeux de tous les libéraux en liant partie avec nos politiciens autoritaires, en fermant les yeux sur leur athéisme et en ne se décidant à publier leur condamnation doctrinale, elle-même bien tardive, qu'après quinze ans d'hésitations incompréhensibles? Le poison autoritaire est décidément bien dangereux! Le jour où l'Eglise fera enfin confiance aux gens de bonne volonté, elle reconquerra sa place dans le cœur des hommes.

La nouvelle revue *Le Christianisme social* a donné dans son triple numéro de mai une très importante **Enquête sur le Paganisme de nos contemporains** qui mérite d'être lue avec attention. Cette préoccupation religieuse s'explique par le caractère confessionnel de la revue; les collaborateurs, presque tous pasteurs protestants, sont donc très sévères pour ce qu'ils appellent notre paganisme, étiquette sous laquelle ils rassemblent des marchandises bien hétérogènes : 1° le culte de la seule nature (athéisme); 2° l'insouci de la pudeur sexuelle (épicurisme); 3° l'excès du rite allant jusqu'à la magie superstitieuse (catholicisme). Comme ces messieurs reconnaissent qu'il y a aussi assez de « superstitions » chez leurs ouailles, peut-être auraient-ils pu tenir ici leurs vitupérations dans une note un peu plus adoucie. Leur croisade, quoique très

bien intentionnée, incite d'ailleurs à quelques réflexions qu'on trouvera peut-être intéressantes.

Le paganisme, c'est avant tout le polythéisme, comme le judaïsme, c'est avant tout le monothéisme. Le christianisme qui, historiquement parlant est le légitime héritier de la grande civilisation hellène-latine et de la spéciale culture juive, ne serait-il pas, au point de vue théologique, une sorte de fusion du polythéisme et du monothéisme? Ce sont sans doute des concepts contradictoires et qu'il serait miraculeux de concilier, mais le christianisme a l'habitude du miracle! Voici comment le problème se posait à la fin de l'ère antique et se pose encore d'ailleurs aujourd'hui. D'une part le monothéisme est seul satisfaisant pour l'esprit humain ; et au-dessus de leurs milliers de dieux, les grands penseurs grecs avaient bien conçu le Dieu unique que les Hébreux n'ont nullement inventé, comme on l'a dit parfois. Peut-être même est-ce à leurs voisins, aryens ou iraniens, qu'ils l'ont emprunté. D'autre part, toutes les civilisations humaines ont été polythéistes, et la plus grande de toutes jusqu'à la nôtre, l'hellénique, l'était intensément; le monothéisme n'a donné que des civilisations médiocres comme la juive et la musulmane, si médiocres qu'on peut les dire des contre-civilisations. L'Islam lui-même, si merveilleux par certains côtés, n'a finalement produit, partout où il a régné, que la décrépitude. Le problème, à première vue insoluble, consistait donc à être à la fois monothéiste et polythéiste, et le christianisme l'a résolu d'une façon si splendide qu'on en reste tout pantois! Le christianisme a un Dieu unique en trois personnes, ce qui fait, quoi qu'on dise, qu'il a trois Dieux (et les musulmans ne s'y trompent pas qui nous traitent de poythéistes, pas plus que les juifs qui ont pour nous, historiquement parlant, le même mépris orgueilleux et la même haine fanatique que les moslims). Notre Dieu le père est tout à fait le même (sauf la création) que le Dieu de Platon et d'Aristote; nous ne le prions pas ou nous ne devrions pas le prier, car il n'agit pas par des volontés particulières, comme disait Malebranche. Il est, et la seule forme de prière qui lui convienne, c'est l'affirmation de son être. « Il est, il est, il est; il est éperdument » a dit Hugo dans le plus beau vers de toutes les langues, dans

le plus fulgurant concept de tous les cerveaux. En face de ce Dieu de pure splendeur, qu'on ne peut atteindre (les Alexandrins qui pensaient pouvoir l'atteindre par l'extase s'éloignaient déjà d'Aristote et de Platon), nous avons un autre Dieu, égal, consubstantiel, mais attingible, lui, qui est le Logos et qui, s'étant incarné en Jésus, un homme comme nous, s'est trouvé notre frère, notre appui céleste, l'objet non seulement de notre adoration silencieuse, mais de notre supplication passionnée, de notre amour (là est l'immense différence avec le Dieu des grands penseurs grecs; celui-ci, on l'adorait en l'affirmant et en s'enivrant de sa splendeur, mais on ne le priait pas, on ne l'aimait pas; et c'est pour cela que ces penseurs païens ne voulaient pas qu'on priât même les simples dieux, même Asclépios, comme faisait le vulgaire : *homo deorum socius non supplex,* disait Sénèque). Et il y a pour nous un troisième Dieu, le Paraclet, très mystérieux et qui, ne s'étant pas incarné comme il semblait qu'il devait d'abord le faire (déclaration de Jésus) s'est trouvé ne pas jouer un rôle aussi considérable dans notre religion, mais pourrait peut-être bien le jouer un jour (le courant paraclétiste n'a jamais cessé de couler silencieusement dans l'Eglise).

Quoi qu'il en soit de ce dernier point, il reste toujours que nous, chrétiens, nous sommes à la fois monothéistes et polythéistes et que nous pouvons réunir les avantages de chacune de ces grandes théologies. N'étant pas écrasés par le monothéisme (Alfred de Vigny a splendidement illustré ceci dans son poème *Les Destinées*), nous pouvons prendre dans un léger polythéisme (la Grâce tempérant la Règle) tout ce qui fera notre dignité et notre responsabilité. Mais comme d'autre part les deux concepts sont violemment opposés, il s'ensuit que leur composé sera toujours instable, et que les deux éléments du christianisme auront toujours tendance à se séparer; aujourd'hui plus que jamais, les deux tendances sont très visibles, tendance monothéiste qui domine dans le protestantisme, tendance polythéiste qui domine dans le catholicisme. Ces deux tendances sont, nous le pensons, également compréhensibles et il faut en conclure que protestantisme et catholicisme sont des fils également légitimes (en dépit de l'accusation de bâtardise que chacun décoche à l'autre), mais cepen-

dant le catholicisme semble plus dans la note originale du christianisme et a plus de droits ainsi à se dire orthodoxe.

Le protestantisme, notamment, erre de façon complète quand il se croit plus spécifiquement évangélique. Sa prétention originaire de revenir au christianisme primitif est sans fondement. Le christianisme primitif a été aussi mystique, aussi supra-rationnel que le nôtre. Il est né de quelques affirmations renversantes de Jésus : « Mon Père et moi sommes un. Avant Abraham, je suis », etc., etc., qui ont nécessité, pour les expliquer, l'immense effort philosophique des Pères de l'Eglise et plus tard des Docteurs de la scolastique (voir là-dessus le très beau livre de Pierre Lasserre: *La Jeunesse de Renan*) et que les protestants n'ont pas le droit de négliger pour nous servir un Jésus simple conteur de paraboles. Aussi le protestantisme, en devenant de plus en plus unitaire (donc anti-trinitaire) est-il de moins en moins chrétien; son Jésus n'est plus le Logos, n'est plus même le Messie des judéo-chrétiens, il est un simple moraliste, à peine Sauveur, ou Sauveur tout autrement que le pensèrent les Apôtres et leurs vrais héritiers d'aujourd'hui. Déjà on peut voir qu'il n'y a presque aucune différence entre ce protestantisme unitaire (qui est, sauf erreur, celui des pasteurs de la revue dont je parle) et le judaïsme, et si les juifs ne s'y rallient pas en masse, c'est parce que les en empêche cet orgueil national qui leur fera toujours considérer Jésus, même simple moraliste, comme un renégat et un traître. En présence de cette poussée formidable vers le monothéisme grossièrement absolu (chez les protestants, tous les Américains sont unitaires, et presque tous les Anglais et plus de la moitié des Français) le salut de la Vérité chrétienne et de la Civilisation humaine exige qu'il y ait une héroïque résistance du trithéisme chrétien, et par conséquent qu'on ne prenne pas au tragique ce que nos pasteurs appellent la renaissance du paganisme.

Ceci dit, on peut reprendre les trois dangers contre lesquels s'élève le « christianisme social ». L'athéisme, d'abord, n'est pas un danger, pour l'excellente raison qu'il n'existe pas : il n'y a que des imbéciles à se dire athées. Le concept Dieu est un concept si souple, si varié, si infini qu'on trouvera toujours un moyen de le conserver; ce qu'on appelle un athée

c'est un monsieur qui repousse l'idée du Dieu-Providence; eh bien, qu'il la repousse, mais qu'il n'en conclue pas niaisement que Dieu n'existe pas! Au surplus, ce Dieu-Providence, ce n'est pas parce qu'il ne l'admet pas qu'il ne sera pas, s'il est. Second danger : l'épicurisme. Quel enfantillage! Il y a des curés qui, d'ailleurs, ici, sont aussi déséquilibrés que des pasteurs, au point de se jeter sur des journaux illustrés pour les lacérer. Ces bonnes gens-là ne valent vraiment pas qu'on les prenne au sérieux. Enfin la superstition magique. Mais ici, vraiment, ces messieurs pasteurs abusent. La transsubstantiation est une croyance parfaitement légitime quand on a l'esprit un tant soit peu philosophique; aussi légitime que la consubstantiation, que l'impanation et même que la commémoration; le calviniste admet que la Sainte Cène n'est pas un simple morceau de pain puisqu'elle produit des effets spirituels dans l'âme du communiant; eh bien, cela est tout aussi effarant d'incompréhensibilité que la transsubstantiation. Il n'y a donc pas à se moquer du caractère magique des sacrements de l'Eglise. Et puis, où commence et où finit la superstition? Et si ce qui est déclaré superstitieux est conforme à la nature humaine, ne devient-il pas par cela plus légitime que le non superstitieux qui est alors contre nature? Ceci dit, on peut très bien admettre, il y a une mesure en tout, que certains poussent trop loin la superstition. Mais en vérité, cet ouvrage avancé de la religion, comme disait Joseph de Maistre, n'est qu'un danger secondaire pour la religion en général et pour le catholicisme en particulier. Ce dont ce dernier doit se délivrer surtout, c'est de l'esprit d'autorité et d'intolérance qui l'a trop longtemps politicianisé. Mais, ceci, je l'ai déjà indiqué, et si je voulais le reprendre et le développer, ce serait une autre chronique qu'il me faudrait écrire.

Mémento. — S. Charléty : *Enfantin*, Alcan. La Collection des Réformateurs sociaux a eu raison de consacrer un de ses volumes d'Extraits essentiels à Enfantin, le continuateur de Saint-Simon et le créateur du saint-simonisme. Les extraits sont intéressants et caractéristiques. Voir notamment *Le Couple sacerdotal et l'amour*, dont le programme est tout à fait savoureux : « Tantôt il calmera l'ardeur immodérée de l'intelligence ou modérera les appétits déréglés du sang; tantôt, au contraire, il réveillera l'intelligence

apathique ou réchauffera les sens engourdis, car il connaît tout le charme de la décence et de la pudeur, mais aussi toute la grâce de l'abandon et de la volupté. » Le grand-prêtre Enfantin n'ayant pas trouvé la grande-prêtresse, on ne peut pas savoir comment toutes ces belles choses auraient été réalisées. D'autre part, l'Introduction, due à la plume de S. Charléty, est excellente. Enfantin, entre autres mérites, a eu celui de préparer le percement de l'isthme de Suez : Ferdinand de Lesseps, qui le supplanta ici, eut le tort de ne pas lui faire place dans son Conseil d'Administration. — La revue des Rhodaniens, *L'Or du Rhône*, en rendant compte du dernier Congrès du Rhône tenu à Valence en juin dernier, donne des détails sur le projet d'Aménagement du Rhône qui, sans atteindre l'importance du canal de Suez, représente pourtant un gros travail. Le décret pour l'application de la loi du 27 mai 1921, qui a autorisé ces travaux, a fini par paraître le 16 janvier 1931 (donc au bout d'environ 10 ans!) et le Décret annonce simplement que la concession sera accordée à la Compagnie nationale du Rhône, groupant les collectivités, les établissemenst publics et les usagers intéressés. Cette Compagnie demandera-t-elle à son tour 10 ans pour se constituer? La Compagnie de Suez s'était adressée tout simplement aux particuliers et elle avait trouvé assez facilement les millions nécessaires. Mais ce procédé n'a plus la faveur publique. On préfère s'adresser à l'Etat et à force autres sous-Etats (départements, communes, établissements publics); je souhaite que tout cela réussisse, mais je n'ai pas confiance. Jusqu'ici ce qu'on appelle les Régies coopératives n'ont rien donné de sérieux. Si dès 1921 on avait fait appel aux capitaux libres, le Rhône serait à cette heure aménagé, d'autant que l'Etat, chez nous, semble assez maladroit en organisation financière. Rien que pour établir un budget, il entasse maladresses sur imprudences. *Le Journal des Débats* du 12 juin dernier, blâmant l'abus des crédits supplémentaires, faisait remarquer que sur trois milliards d'excédent de dépenses sur le chiffre prévu, plus du tiers, 1.226 millions provenaient de lois postérieures au budget. Avec ce système, ajoutait-il, il n'y a plus de budget possible! Remarque curieuse : le contribuable, dégrevé de 2 milliards, a sué 1 milliard de plus que ce qu'on lui demandait, grâce à l'habileté du fisc (habileté qui est d'ailleurs illégale, odieuse et même stupide, car elle finit par tuer la poule aux œufs d'or) et malgré ce, de par les crédits supplémentaires, il y aura un trou de 2 milliards à boucher! Ah! quand donc, avant de réformer la société et la nature humaine, réformera-t-on tout simplement le parlementarisme financier? — En Angleterre, l'Etat n'est guère plus sage, à en juger par la façon dont il laisse s'invétérer

le chômage. — *L'Européen* a publié sur cette question, le 27 mai dernier, une étude non signée, mais due probablement à M. Jacques Rueff, inspecteur des finances, qui l'a développée dans une communication faite à l'Académie des sciences morales et politiques. La contribuable anglais sert à ses chômeurs une somme équivalente à 50 de nos milliards, ce qui élève son budget au double du nôtre, et sans doute l'Angleterre est riche, mais enfin pourra-t-elle tenir le coup indéfiniment? — Le même journal a publié plusieurs articles remarquables sur l'offre Hoover. — Et à l'heure où j'écris ces lignes, les journaux du 8 juillet annoncent que, en Russie, Staline a décidé de « soumettre à une révision complète les principes économiques qui étaient appliqués jusqu'ici en U. R. S. S. ». Le bolchévisme plaiderait-il coupable? Tous les miracles sont possibles...

HENRI MAZEL.

POLICE ET CRIMINOLOGIE

Edward D. Sullivan : *Chicago, ville du crime*, traduit de l'anglais par André Vialis (Nouvelle Société d'Edition). — Fred Pasley : *Al Capone, le balafré, tsar des bandits de Chicago*, biographie présentée par Blaise Cendrars, avec préface de Géo London (Au Sans-Pareil).

Depuis la dernière guerre, où leur puissance s'est si pleinement manifestée, les Etats-Unis portent sur eux concentrés tous les regards. En France même, où nous nous flattions, jadis, de donner le ton au monde, nous nous sommes engoués de leurs façons et de leurs méthodes comme si elles constituaient le dernier mot du Progrès et faisaient luire à nos yeux la promesse d'un nouvel âge d'or.

Il est vrai que rien n'est plus stupéfiant que la formidable expansion de ce peuple de » déracinés », pour me servir de l'expression de Maurice Barrès, dont, par parenthèse, les théories touchant les vertus de la tradition s'en trouvent singulièrement infirmées. Cette civilisation improvisée est en passe de supplanter notre civilisation millénaire, et nous sommes d'autant plus portés à adopter l'idéal américain que la peur nous hante de l'idéal bolcheviste dont nous l'estimons le plus sûr antidote.

C'est en vain que certains esprits avisés, comme M. Duhamel, dans ses *Scènes de la vie future*, nous en dénoncent les dangers. C'est en vain qu'il y a soixante-dix ans déjà, le prophétique Baudelaire s'écriait : « *La suprématie de l'Amérique*

marquerait pour la civilisation occidentale l'âge de la décadence », nous ne voyons plus que par elle. Voici, pourtant, deux livres d'auteurs américains, et qu'à ce titre nous ne saurions suspecter de partialité, l'un d'Edward D. Sullivan, l'autre de Fred Pasley, qui nous démontrent que tout n'est pas rose chez eux. Le banditisme y sévit dans des proportions qu'il est tout indiqué de qualifier de « colossales », puisque ce mot, que rêvaient de s'annexer, naguère, les Allemands, est devenu la caractéristique du peuple Américain.

De tant de cités, là-bas, sorties de terre comme par enchantement, celle qui a atteint le développement le plus rapide et le plus monstrueux est certainement Chicago. Elle témoigne d'une telle vitalité que beaucoup la tiennent pour la future métropole de l'Univers. En attendant, Edward D. Sullivan la désigne sous le nom de « ville du crime », mais il ajoute qu'à ce triste point de vue New-York peut lui être comparée, de même que Philadelphie et Buffalo et Tolédo et Los Angeles et la Nouvelle-Orléans. A quoi bon les énumérer? Il n'en excepte aucune. « Toutes, nous dit-il, sont aussi dévoyées. »

Ainsi donc, selon lui, Chicago ne serait « qu'un incident » dans la déroute générale des mœurs de sa nation. Voilà de quoi nous faire réfléchir sur les avantages du système Yankee. Notons, toutefois, que les crimes dont nous parle Edward D. Sullivan sont d'un caractère particulier. Il s'agit des *bootleggers*, c'est-à-dire des fraudeurs du commerce des boissons, qu'a créés aux Etats-Unis cette loi sacro-sainte de la prohibition, comme les sacro-saints règlements de la prostitution ont créé, chez nous, le proxénète, le marlou et toute une classe de parias aigris et révoltés, de sorte que l'on pourrait reprendre, à ce propos, le mot d'Ecouchard Lebrun :

Tout devient criminel par le crime des lois.

L'instauration du régime sec, aux Etats-Unis, qui avait pour but de supprimer l'alcoolisme, n'a réussi qu'à en étendre les ravages, d'abord en exaspérant la fureur de boire, qui en a pris l'irrésistible attrait du fruit défendu, ensuite et, surtout, en amenant les citoyens, pressés de la satisfaire,

à user le plus souvent de boissons frelatées et d'alcools « synthétiques » fabriqués par des industriels sans scrupules, à l'aide d'essences contenant des butyles, des amyles, des éthyles et autres poisons violents, colorés avec des teintures de coaltar. Et ces poisons capables d'assommer un bœuf, présentés sous le nom de whisky, se vendent à raison de dix dollars (250 francs) le quart.

On conçoit que les fraudeurs en grand soient vite devenus milliardaires, mais pour opérer en toute sécurité, il leur a fallu soudoyer la police, se ménager la complicité des magistrats municipaux, dont ils assuraient l'élection à coups de dollars, si bien que le plus sûr résultat de la loi de prohibition a été d'instituer la corruption du haut en bas de l'échelle sociale.

Les *bootleggers* les plus décidés se sont recrutés parmi la lie de la population, les hors-la-loi, ceux qui, n'ayant rien à perdre, y ont saisi l'occasion de jouer leur chance, car le métier ne va pas sans risques, et c'est ce qui les a fait appeler *gangsters* (*bandits*), mais ce qui prouve que les pires choses ont leur bon côté, c'est que, par suite de ce mouvement, la sécurité publique s'est trouvée renforcée. La fraude des boissons s'offrant aux bandits comme une mine d'or neuve à exploiter, ils y ont tourné toute leur activité, délaissant les attaques nocturnes au coin des rues, le cambriolage des bijouteries, le dynamitage des coffres-forts et autres gentillesses de même nature, beaucoup moins rémunératrices, et s'ils continuent à faire parler la poudre, c'est pour se mitrailler entre eux, car dix bandes rivales, pressées d'anéantir la concurrence, se disputent la part du lion.

La victoire est demeurée à la bande d'Al Capone, qui est bien la figure la plus curieuse de cette sorte de gens, et la plus propre à nous démontrer le peu de distance qui sépare l'honnête homme de l'aigrefin.

Né à New-York, d'une famille pauvre, d'origine sicilienne, Al Capone fut élevé à l'école de la misère. A dix ans, fuyant le taudis paternel, il traîne dans les rues en compagnie d'enfants de son âge, n'ayant, comme lui, pour subsister, que ce qu'ils y chapardent çà et là au petit bonheur. Il est inutile de parler morale à des gens qui ont faim. Al Capone,

dont l'audace croît avec l'âge, devient bientôt « rat-de-quai » c'est-à-dire voleur de camions, de marchandises et pilleur d'entrepôts. Il sait si vite s'imposer à ses acolytes par ses coups d'adresse qu'il est nommé lieutenant de la bande des *cinq-points*. S'emparer du bien d'autrui n'est un principe admis que dans le monde des « affaires ». C'est qualifié crime chez les miséreux. On ne leur pardonne pas de voler un pain ou des légumes par nécessité. Un homme de finance s'acquiert la considération en volant cent millions, mais la bande des *cinq-points* faisant trop parler d'elle à New-York, Al Capone juge prudent d'en déguerpir. Après maints déplacements et un séjour de six mois en France, où il a pris part à la guerre mondiale avec la 77e division, il débarque, sans le sou, à Chicago, en 1920.

En moins d'un an, il s'y trouve à la tête de plusieurs millions de dollars. Il se donnait comme « marchand d'antiquités ». En réalité, il s'était abouché avec un célèbre « tenancier » de la ville, Colosimo, à qui l'avait désigné sa qualité de compatriote, et qui avait ouvert, partout, des maisons d'illusions clandestines, mais ce champ d'action ne lui suffisant pas, Al Capone se fit *bootlegger* et imprima à l'organisation des fraudeurs une impulsion nouvelle, en important de l'étranger de véritables boissons. C'était tout profit pour la santé publique. Lui seul avait les moyens de fréter des navires et de se concilier les douaniers. Dix ans plus tard, en 1930, le purotin de New-York avait fait peau neuve. Dégrossi, affiné, il était devenu homme du monde, le magnifique seigneur de Palm-Island, à Miami (Floride), traitant à sa table les plus hauts personnages, l'habitué des « premières » où il se rend accompagné d'une garde du corps plus nombreuse que celle du président des Etats-Unis.

Il paraît qu'Al Capone, grand admirateur de Napoléon, aime à se comparer à lui, et s'applaudit de s'être, à son exemple, élevé par ses propres mérites du grade de lieutenant à celui de général. Il n'importe à ses yeux que ce soit dans l'armée du crime. D'ailleurs, tout est relatif, ici-bas, et dépend du point de vue où l'on se place. Une similitude de destinée éclate dans ce fait qu'Al Capone s'est acheminé au pouvoir par le triumvirat qu'il a partagé avec deux autres

chefs de bandits célèbres : Torrio et O'Banion. Il les a vite supplantés pour se faire élire comme qui dirait « premier consul » grâce à l'appui de l'*Union Sicilienne* (cette *maffia* transportée d'Italie aux Etats-Unis et qui constitue une armée disciplinée, implacable et silencieuse) avant d'accomplir son coup d'état et de se couronner de ses propres mains empereur des *gangsters*.

De même que le « Corse à cheveux plats », le « Sicilien balafré » est parvenu à l'apogée de la puissance. Il a son armée, son état-major, sa garde impériale, ses ministres, ses ambassadeurs, sa police et ses courtisans. Il invoque, pour justifier ses crimes, la raison d'Etat, persuadé de la vertu de l'adage : « On ne discute pas avec ses ennemis, on les supprime ». Il s'est débarrassé des siens, comme Henri III s'est débarrassé du duc de Guise et Napoléon du duc d'Enghien. Il a même organisé, comme Charles IX, une Saint-Barthélemy. C'est le massacre de la Saint-Valentin (14 février 1929) ordonné contre le parti adverse : celui de l'irréductible chef de bande Moran.

Pour ces crimes-là encore, Al Capone peut invoquer le droit de légitime défense, car ses ennemis avaient mis sa tête à prix. S'il a échappé jusqu'ici à la mort, c'est grâce à sa bonne étoile. On lui tue ses partisans. Il se sait menacé. Il ne parcourt les rues de Chicago que dans une auto blindée, garnie de doubles panneaux à l'épreuve des balles, précédé par un courrier dans une *Ford*, et suivi d'un car chargé de « tueurs » exercés, prêts à le défendre en cas d'attaque. Au théâtre, s'il sort, pendant l'entr'acte, fumer une cigarette, dix-huit gentilshommes en smoking, disséminés dans la salle, se lèvent comme un seul homme, pour le suivre et veiller sur sa sécurité.

L'originalité de ce bandit est d'être populaire et d'avoir un casier judiciaire vierge ou presque. Il n'y figure qu'une condamnation à un an d'emprisonnement pour port d'arme prohibée, une vétille! Encore s'y est-il exposé volontairement pour se mettre à l'abri des mitrailleuses ennemies, derrière les murs de la prison de Philadelphie. Il y fut, d'ailleurs, traité avec tous les égards dus à un prisonnier de marque. Il avait à sa libre disposition le téléphone et le cabinet du

directeur où il recevait qui bon lui semblait. Sa conduite exemplaire lui valut d'être libéré avant la fin de sa peine, et le directeur se fit un point d'honneur de lui prêter sa voiture pour lui permettre d'aller secrètement s'embarquer, à trente milles de là, dans un express à destination de Chicago. Il emportait l'estime du personnel pénitentiaire et de ses codétenus qu'il avait comblés de présents.

Son biographe Fred Pasley nous vante ses vertus, ses traits de générosité, ses largesses aux orpelinats, aux crèches, aux établissements de bienfaisance. Une femme ayant été blessée accidentellement à l'œil, dans la rue, au cours d'une fusillade entre *gangsters*, encore que le coup provînt de la bande ennemie, il lui fit don de 100.000 dollars. On nous le dit animé de bons sentiments, épris de la vie de famille, bon époux, bon père. Lui-même se fait honneur de la balafre qu'il porte, en disant qu'elle provient, non comme on le prétend, d'un coup de couteau reçu dans un établissement mal famé, mais d'une balle de schrapnell reçue, en France, sur le champ de bataille.

Cette réputation d'ancien combattant et de blessé de guerre lui fait une auréole. Bref, il a trouvé des panégyristes, tant il est vrai que le succès en impose aux plus prévenus et que la richesse tient lieu de considération. « Le malheur, fait dire Valery Larbaud à sa jeune crapule milliardaire de *Barnabooth*, c'est que je ne parviendrai jamais à me déshonorer. »

Je veux bien qu'en dépit de tous ses assassinats, Al Capone ait moins de morts d'hommes sur la conscience que tant de fameux conquérants, et qu'il ait commis, somme toute, moins d'exactions que tant de politiciens honorés, mais est-ce une raison pour lui élever une statue?

Son châtiment, comme il le déplore lui-même, c'est de ne pouvoir jouir en paix de sa fortune, évaluée à soixante-dix millions de dollars. Il est pris dans l'engrenage. Il ne peut s'en sortir.

Je ne nie pas les arguments excellents qu'il fait valoir à sa décharge : « Tout mon crime, dit-il, est de vendre de la bière et de l'alcool à des gens qui en demandent, c'est-à-dire de satisfaire un besoin général », et je l'approuve même quand il ajoute : « Les magistrats les plus haut placés en boivent, et ceux-là sont plus coupables que moi, puisqu'ils violent la

loi qu'ils sont chargés de faire respecter », encore que j'aimerais mieux que cette criante vérité sortît d'une autre bouche.

« Je ne pense pas, dit Edward D. Sullivan, qu'Al Capone fasse jamais connaissance avec la chaise électrique. » Mais pourquoi échapperait-il à la destinée commune des usurpateurs? Puisqu'il aime à se comparer à Napoléon, qu'il redoute Sainte-Hélène! Ainsi la morale sera vengée, et ceux qui, comme M. Clément Vautel (je suis, à cet endroit, de tout cœur avec lui) croient en la justice immanente y verront leur foi confirmée.

Où je demeure sceptique, c'est dans la répression de la fraude des boissons aux Etats-Unis. Je lis, dans les journaux, que les autorités y sont plus que jamais résolues à sévir. On vient d'élire, à Chicago, un maire incorruptible, paraît-il, partisan absolu du régime sec. Trois mille fonctionnaires ont été révoqués. On épure, selon le mot cher à toutes les polices impuissantes. Mais l'épuration obtenue, supprimera-t-on le désir de boire des gens de l'Illinois? Le seul moyen de venir à bout des *gangsters* serait d'abolir cette hypocrite loi de la prohibition, mais ils retourneraient vite à leurs attentats coutumiers : cambriolages, attaques nocturnes... Tout serait à recommencer. Les Etats-Unis se trouveront toujours en présence de la plus grave question qu'ils aient à résoudre, de l'avis même d'Edward D. Sullivan : l'extinction du banditisme.

ERNEST RAYNAUD.

SCIENCE FINANCIÈRE

Raymond Philippe : *Le drame financier de 1924-1928,* Librairie Gallimard. — François Piétri : *Le Financier,* Hachette.

M. Raymond Philippe, qui fut membre du comité des experts de 1926, vient de publier sur **Le Drame financier de 1924-1928** un ouvrage capital. Mêlé aux événements qui se déroulèrent pendant cette période tragique, il était mieux que tout autre en mesure d'en faire l'histoire.

Dans les derniers jours de février 1924, la livre sterling avait oscillé autour du cours de 100 francs, mais le 27 elle montait à 102,75, le 28 à 104,15, se tenait quelques jours aux

environs de 103 et atteignait brusquement, le 4 mars, le cours de 106,53. La spéculation étrangère et, à sa tête, le groupe Mannheimer Bosel, procédait à une manœuvre de large envergure, destinée à créer à l'intérieur de notre pays une panique qui lui permettrait de racheter, avec un gros bénéfice, les francs qu'elle avait vendus à découvert. Il était nécessaire de contre-attaquer. Pour cela, il fallait que la Banque de France se fît ouvrir un crédit important en dollars, garanti par une partie de son encaisse-or; puis, lorsque la spéculation étrangère se trouverait vendeuse de francs à découvert pour un montant assez important qu'elle serait dans l'impossibilité de livrer, acheter sur le marché tous les francs offerts, ce qui devait amener automatiquement le redressement de notre monnaie et forcer les spéculateurs à dénouer à perte leur position. M. Raymond Philippe, qui était associé d'une grande maison de banque, exposa ce plan à l'un des régents de la Banque de France avec qui il était en rapports, mais il comprit que le haut personnel de notre Institut d'Emission était hostile à l'idée d'engager, même temporairement, une partie de son encaisse.

Cependant, le 7 mars, la livre atteignait 113,05. Le samedi 8, on se trouvait en pleine panique; la livre montait à 117,65 dans la matinée et clôturait à 123. Le dimanche matin, un conseil des ministres se tenait à l'Elysée auquel assistaient le gouverneur et les sous-gouverneurs de la Banque. Le dimanche après-midi, M. Michel Lazard, associé de M. Philippe, était convoqué à la Banque de France et recevait la mission d'intervenir. La tâche n'était pas aisée. Il fallait, de 8 heures du matin à 10 heures du soir, surveiller à la fois les places de Bâle, Amsterdam, Gênes, Francfort, Madrid, Berlin, Vienne, Londres, New-York et Paris. Il fallait, de quart d'heure en quart d'heure, tout en faisant largement la contre-partie des francs qui étaient offerts, changer sans cesse de tactique pour essayer d'endiguer le flot toujours montant des offres de francs. Il fallait servir à Paris trente courtiers de change et des centaines de banquiers; il fallait arriver à ce que le mouvement fût soutenu par les places de province, et en offrant de la livre à Bordeaux, Lille, le Havre, Marseille ou Lyon, provoquer des réalisations locales. La journée du lundi fut

assez décevante. Sur une parité de 123 à New-York, Paris put débuter au cours de 116,50; mais, dans la soirée, les ventes spéculatives de francs pour le compte allemand ayant repris, la livre remonta au cours de 122. Paris engagea ce qui lui restait de munitions; ces nouveaux achats finirent pas impressionner le marché de New-York et la livre revint à 117. La journée du mercredi fut décisive. Après avoir débuté à 115, la livre descendait bientôt à 110 puis à 105 et, après Bourse, à 103,50. Le lendemain, on apprenait que l'ouverture de crédit, connue sous le nom d'emprunt Morgan, nous était consentie. Le pilonnage reprit : le samedi 15, la livre sterling se traitait à 90 francs; le 18 mars, la livre reculait jusqu'à 84,45, et le 24, le cours de 80 était décroché. Mais la baisse trop rapide des devises étrangères risquait d'avoir des conséquences économiques redoutables. Le change, en effet, descendant à un cours où les produits étrangers devenaient sensiblement meilleur marché que les produits nationaux, le commerce français trouvait, dès lors, avantage à recourir aux importations. C'était, par voie de conséquence, un arrêt des demandes de la consommation et une crise de l'industrie. D'autre part, les besoins de change croissant au fur et à mesure de l'augmentation des importations risquaient de provoquer un nouveau déséquilibre du marché et une nouvelle hausse des devises étrangères. Ce furent là les craintes que signalèrent les banquiers chargés de la défense du franc lorsque la livre eut atteint le cours de 79. Ils plaidèrent en faveur d'une nouvelle intervention, consistant à faire la contre-partie des liquidations étrangères, ce qui devait permettre de constituer, d'une part, une réserve de devises prête à être utilisée en cas de nouvelle attaque de la spéculation ennemie et d'autre part, d'empêcher des exagérations de baisse qui devaient être sans lendemain. Là encore, les banquiers rencontrèrent l'hostilité de la Banque de France : il fallut que la livre descendît jusqu'à 63.50 pour qu'ils pussent constituer le stock de devises nécessaires. Dès le 25 avril, la livre remontait à 68,50. Selon M. Philippe, la sagesse était de laisser la réaction inévitable se produire et de n'intervenir que vers le cours de 80. Il fut prescrit de tenir le cours de 68. Le 6 mai, la réserve de devises avait été employée à maintenir ce cours de 68.

Les banquiers en avisèrent la Banque de France et déclarèrent combien il leur paraissait imprudent de se servir des crédits heureusement rétablis dans leur intégrité pour s'accrocher à ce cours de 68 francs, niveau nettement au-dessous de la parité des prix. M. Poincaré se laissa convaincre. Le marché des changes étant abandonné à lui-même, la livre monta en quarante-huit heures au cours de 74. C'est à ce moment qu'intervinrent les élections du 11 mai et que le pouvoir passa du Bloc National au Cartel des gauches. Mais dès la seconde quinzaine de juin 1924, le ministère Herriot se vit en face d'une trésorerie en déficit. Deux solutions s'offraient : obtenir des Chambres l'augmentation des avances de la Banque à l'Etat et de la circulation des billets, négocier en outre une nouvelle convention avec la Banque supprimant toute obligation de remboursement à une échéance déterminée des avances en cours, afin de libérer l'Etat d'un versement de deux milliards auquel il était tenu par ses engagements antérieurs. Telle était l'opinion de M. de Mouy, Directeur du Mouvement Général des Fonds. La Banque de France préconisait une autre politique. Elle conseillait notamment d'activer la rentrée des impôts de 1924 pour se procurer de l'argent frais. Le gouvernement fit siennes les suggestions de la Banque. Mais entre temps, pour subvenir aux besoins du Trésor, par un jeu de comptes d'ordre, le plafond des 41 milliards avait été dépassé et cela à l'insu du Conseil de Régence et du Gouvernement. Nous sommes en plein drame et bientôt le Ministère Herriot doit démissionner. La coalition des ennemis de M. Joseph Caillaux empêcha celui-ci de réaliser ses projets et ce fut dès lors un défilé de ministères. Cependant la montée continue de la livre indiquait que la situation s'aggravait de jour en jour. On fit de nouveau appel au concours de M. R. Philippe qui, de nouveau, se heurta à la mauvaise volonté de la Banque de France, si bien qu'à la date du 3 juin, il demandait à être relevé de sa mission; « tout espoir, écrivait-il, semblait abandonné de voir fléchir la résistance de l'Institut d'Emission ». Le franc, livré à lui-même, reprenait sa courbe descendante et la livre cotait 174, le 14 juin. Le 15 juin, le ministre des Finances démissionnait, « ne pouvant plus remplir efficacement son devoir, devant la hausse des

devises étrangères et l'absence de certains concours essentiels sur lesquels il était en droit de compter ». C'est à ce moment que M. Briand décida la création du Comité des Experts, et qu'il fit une place à M. Caillaux dans le nouveau ministère qu'il avait accepté de constituer. Une des premières décisions du nouveau ministre des Finances — à qui on n'a jamais pu reprocher de manquer de courage — fut de mettre à la retraite M. Robineau et de nommer M. Moreau au poste de Gouverneur de la Banque de France. Cependant, le 17 juillet, le Ministère était renversé sur la question des pleins pouvoirs qu'exigeait le Gouvernement. Alors ce fut la panique. La livre à 240, la foule hostile devant les grilles du Palais-Bourbon. Le 23, un ministère d'Union Nationale était constitué par M. Poincaré. Le 26, la déclaration ministérielle annonçait les projets financiers du nouveau gouvernement « largement inspirées des suggestions contenues dans le rapport des experts ». C'étaient la création de recettes nouvelles pour 6 milliards demandées aux impôts indirects, le réajustement des impôts directs, le droit de procéder aux économies par décret, la création d'une caisse d'amortissement et de gestion des bons de la Défense Nationale, l'autorisation à la Banque de France d'émettre les billets nécessaires pour acheter or et devises en vue de la stabilisation, tous projets qui figuraient, en effet, dans les suggestions du Comité.

Dans la dernière partie de son travail, M. Raymond Philippe en vient à examiner le rôle de M. Poincaré dans l'œuvre de redressement financier. Sa conclusion ne sera pas sans doute du goût de tout le monde. « La vérité, dit-il, est que M. Poincaré a moins conduit le redressement financier qu'il ne l'a suivi, c'est-à-dire qu'il en a moins déterminé les conditions qu'il ne les a acceptées ou subies, l'ensemble des mesures prises par lui entre 1926 et 1929 n'ayant été que l'application des recommandations du Comité des Experts. »

M. François Piétri, dans son livre intitulé **Le Financier,** sur lequel nous espérons revenir, a fait allusion, lui aussi, à l'attitude de M. Poincaré. Il en donne cette explication : « Il a su, avec une adresse qui lui a été reprochée à tort, ne démasquer que petit à petit les batteries du système. Il a attendu

que le public se façonnât progressivement à l'adoption d'une mesure redoutée de parti pris. Il a tenu, jusqu'à la veille même des élections générales, à donner l'impression qu'il écoutait mal volontiers les conseils et les adjurations des techniciens, des professeurs, des experts. En somme, pour réaliser une réforme qu'il jugeait nécessaire, il a su la faire passer pour inévitable. Il s'est donné à l'opinion comme la victime résignée d'une espèce de fatalité logique : « M. Piétri a peut-être raison, mais n'est-ce pas prêter ainsi à M. Poincaré bien de la dissimulation.

LOUIS CARIO.

GÉOGRAPHIE

Emm. de Martonne, *Europe centrale*, première partie, *Généralités, Allemagne* (tome IV de la *Géographie universelle*), 1 vol. in-8°, Paris, A. Colin, 1930. — Société de Biogéographie (publication III), *Contribution à l'étude du peuplement des Iles Britanniques*, 1 vol. in-8°, Paris, Paul Lechevalier, 1930. — Mémento.

Le tome IV de la *Géographie universelle*, qui comprend une étude générale de **l'Europe centrale** et une étude particulière de **l'Allemagne,** attirera spécialement l'attention, tant à cause de l'intérêt d'un sujet qui nous touche de si près, qu'à cause du nom de l'auteur, mieux préparé que personne à traiter un sujet où la géographie physique présente quelques-uns de ses aspects les plus complexes et les plus nuancés, — les plus difficiles, par conséquent, soit à coordonner dans un tableau d'ensemble, soit à rattacher rationnellement à la changeante géographie humaine. Les deux géographies demeurent inséparables, là comme partout. Mais, là plus qu'ailleurs, les liens qui les rattachent se présentent souvent sous une apparence touffue et désordonnée. Nulle part le déterminisme physique simpliste n'est moins à sa place. Nulle part l'adaptation active des sociétés humaines n'a fait davantage pour modeler le paysage selon nos plans d'activité, de production et de bien-être, quoique, par un surprenant contraste, les points ne manquent pas où se montre encore, presque intacte, la nature physique totalement ou presque totalement soustraite à l'effort humain.

L'Europe centrale ne forme pas un bloc continental isolé et à peu près soustrait aux influences maritimes, comme ceux

d'Asie et d'Afrique centrale qu'il est possible de définir de cette manière. Le continent d'Europe demeure, en son centre, articulé et varié, ouvert aux effluves de l'Océan et profondément disséqué par un ruissellement actif, suite des grandes glaciations et des érosions interglaciaires; de sorte que, par les mers et par les fleuves, il s'ouvre de tous les côtés, par là nettement prédestiné au rôle historique de carrefour et de zone de conflits qui fut toujours le sien. Aussi présente-t-il toutes les formes du paysage, variées par la structure, par les altitudes, par le modelé ancien et actuel, par le tapis végétal résultant du sol et du climat. « De la montagne à la mer », disent les Allemands en parlant de leur pays. Mais il y a plusieurs sortes de montagnes, profondément différentes par la nature de leurs roches non moins que par leurs âges, et les plaines elles-mêmes, jusqu'aux zones basses où elles disparaissent sous les eaux de la Baltique et de la mer du Nord, accusent une variété que leurs uniformes lignes d'horizon ne feraient pas pressentir.

Rien n'est plus intéressant, mais aussi rien n'est plus difficile que l'analyse délicate et nuancée de ces formes multiples de paysages qui vont des Alpes, montagnes jeunes travaillées par une érosion active, aux plaines froides, sableuses ou tourbeuses, des bords de la Baltique et de la mer du Nord, en passant par les vieilles montagnes hercyniennes réduites il y a longtemps à l'état de pénéplaines, mais rajeunies au cours de l'histoire géologique par des mouvements profonds du sol et par des épanchements éruptifs, et plus tard sculptées par l'érosion fluviale. L'analyse est difficile à cause de la variété des phénomènes. Elle l'est aussi parce que nul pays n'a été plus étudié et plus travaillé que celui-là. Cela paraît paradoxal, mais ne l'est point. Plus les géographes étudient minutieusement une surface quelconque, plus ils découvrent des accidents nouveaux, et plus les grandes lignes d'abord entrevues s'estompent, pâlissent ou se compliquent. L'érudition extrêmement étendue et le sens topographique exercé d'Emm. de Martonne ne sont pas de trop pour débrouiller un tel écheveau, — pour mettre un peu de clarté française dans un fourmillement de faits parfois chaotiques, où l'esprit allemand paraît se complaire sans essayer tou-

jours d'en sortir. Quant à résoudre toutes les questions d'origine que posent les formes du paysage, c'est-à-dire quant à les *expliquer* vraiment, il n'est pas possible et ne sera sans doute jamais possible d'y parvenir entièrement. La géographie physique est une addition dont nous voyons le total, mais, parmi les valeurs qui forment ce total, il y en a beaucoup que nous ne connaissons point. La géologie nous en donne quelques-unes; elle ne nous les donne pas toutes. L'interprétation géographique des formes du terrain nous en donne une partie, mais une partie seulement. Le progrès de nos connaissances s'accuse parfois, d'une manière assez nette, par la limitation des grandes hypothèses. Voyez ce qui s'est passé pour les grandes glaciations. Les deux époques glaciaires, la rissienne et la würmienne, ont été des *tartes à la crème* pour l'explication des formes du relief alpin. Aujourd'hui, sans doute, on ne revient pas aux idées d'H. B. de Saussure, qui ne voyait dans le modelé des Alpes que l'érosion torrentielle; mais Emm. de Martonne, avec raison, semble-t-il, restitue une part très importante, dans la formation du paysage actuel des Alpes, non seulement à l'érosion fluviale postglaciaire, mais à celle des périodes interglaciaires.

Si j'ai insisté sur ces considérations, c'est que je voudrais empêcher les lecteurs de l'*Europe centrale* de courir tout de suite à la description régionale et à la géographie économique de l'Allemagne, comme je suis certain que beaucoup feront; car rien de plus naturel que la curiosité, sympathique ou non, à l'égard de nos encombrants voisins. Cependant, quels que soient le haut intérêt et l'exactitude d'information des chapitres consacrés par Emm. de Martonne à la géographie humaine et économique, la partie où sa maîtrise se déploie dans le tableau de la géographie naturelle me paraît à la fois plus originale et surtout plus durable. Elle satisfait mieux l'esprit scientifique, ce qui n'empêche pas que, comme tout tableau géographique digne de ce nom, elle est une véritable œuvre d'art.

L'Allemagne n'est pas le pays d'une géographie humaine unique et uniforme : elle en montre plusieurs, superposées dans le temps, juxtaposées dans l'espace. Celles qui dominent

aujourd'hui toutes les autres viennent de deux faits de géographie physique : ce sont l'industrie, stimulée par les énormes dépôts de charbon et de lignite, et le commerce et la circulation des hommes et des choses, stimulés par la position du pays au carrefour des routes continentales européennes. *Verkehr* et *Handel,* dit E. de Martonne, voilà les mots qui, dans ce pays-là, reviennent sans cesse. C'est le *Sésame, ouvre-toi,* de la caverne d'Ali-Baba, de la caverne aux fabuleux trésors avidement recherchés par ce peuple au tempérament excessif. E. de Martonne ne cache pas son estime et même son admiration pour ces ruches laborieuses et productives de l'Allemagne, où une natalité demeurée jusqu'ici vigoureuse et un esprit d'entreprise et d'organisation sans cesse en éveil permettent un maximum de rendement économique. Comme lui, j'estime beaucoup nos voisins, si je ne les aime guère. Mais je fais quelques réserves sur l'efficacité de l'organisation, de la rationalisation, des *Konzern,* du *dumping,* et enfin, sur cette activité stridente et affolée qui ne paraît comporter ni la prévoyance, ni l'harmonie, ni l'équilibre. Les événements d'aujourd'hui assombrissent singulièrement le tableau de prospérité de l'Allemagne *américanisée,* et américanisée à tort, car elle ne possède pas les énormes possibilités des Etats-Unis. Sans doute, il y a dans ces événements une part de camouflage, car l'Allemagne s'entête à ne pas vouloir payer les réparations. Mais camouflage et gaspillage vont fort bien ensemble : le second était même la meilleure manière d'arriver au premier. Et cela plaisait à ce peuple de joueurs et de risque-tout. Risque-tout et joueurs, leurs capitaines d'industrie, leurs rois de la banque et du grand commerce le sont tous, comme l'étaient en 1914 le Kaiser et son état-major. La déconvenue guerrière n'a pas corrigé l'Allemagne. La déconvenue économique et financière pourrait être fort dure pour elle. Même pour le développement économique, l'équilibre et la prudence françaises arrivent à des résultats peut-être moins brillants, mais plus solides et plus durables.

§

Ce sont des mémoires originaux de douze savants natura-

listes, français et anglais, qui composent le volume publié par la *Société de Biogéographie* comme **Contribution à l'étude du peuplement des Iles Britanniques.** Il n'est pas inutile de rappeler qu'il ne s'agit point ici de peuplement humain, mais uniquement de flore et de faune. Pourtant, qu'il soit question du tapis végétal ou d'animaux de grande ou de petite taille, depuis les grands mammifères jusqu'aux coléoptères et aux araignées, la présence et l'action de l'homme comme modificateur de la flore et de la faune se font très souvent sentir. Un pays de grande et vieille civilisation comme les Iles Britanniques a vu non seulement des modifications d'espèces, mais, du fait de l'homme, des destructions et des introductions nouvelles, quelques-unes de ces dernières fort imprévues et apportées par un commerce maritime qui s'étend au monde entier. C'est une remarque faite par l'auteur du mémoire sur les coléoptères. « L'intensité et la variété du commerce extérieur de la Grande-Bretagne prédisposent ce pays, plus qu'aucun autre, à l'importation et à l'acclimatation d'espèces d'origine étrangère. » Il est vrai que d'une manière générale, ces introductions ne semblent pas compenser les pertes d'espèces détruites de la faune sauvage, depuis l'époque, relativement récente au point de vue géologique, où les Iles Britanniques ont été séparées du continent. Seul, le monde des oiseaux a pu s'enrichir; il ne semble pas qu'il l'ait fait dans de grandes proportions, malgré la puissance de migration de certaines espèces de faune méridionale et de faune froide. Les épisodes récents de l'isolement des Iles Britanniques, demeurées à plusieurs reprises reliées au continent, au cours de l'histoire géologique, jusqu'au Pleistocène moyen, donnent un intérêt particulier aux déterminations de faune et de flore capables de nous renseigner sur l'évolution de l'archipel, bien que de tels renseignements soient, par la force des choses, très clairsemés. Ceux que nous possédons sont d'autant plus précieux. C'est une bonne fortune pour les géographes de les trouver réunis dans la savante publication éditée par la *Société de Biogéographie.*

l'Europe a donné à Pierre Clerget, Directeur de l'Ecole supérieure
Mémento. — Un voyage d'études dans les ports du nord de

de commerce de Lyon, l'occasion de publier une instructive et agréable relation, *En mer du Nord et en Baltique* (Lyon, imprimerie du Salut public, 1930). On pourrait épingler ce travail en marge du grand livre d'Emm. de Martonne. Clerget constate le rapide développement et l'extrême activité des ports de la mer du Nord appuyés, en arrière, sur leurs grands fleuves, routes des marchandises, et sur la houille, source inépuisable d'énergie. « Le fleuve s'ajoute à la mer, dit-il avec raison, les deux grandes routes naturelles, les moins onéreuses de toutes, avec celles de l'air... quand le matériel sera au point. » — Je signale comme particulièrement intéressante, au point de vue économique, la communication faite par Robert-Muller, le 3 décembre 1930, à l'*Association des grands ports français*, sur les *Grands trusts pétroliers*. La *trustification* paraît une nécessité vitale de l'industrie du pétrole, à cause des énormes immobilisations de capitaux qu'exigent les raffineries et les transports. Il y a deux grands trusts mondiaux, le groupe des *Standard Oil* et la *Royal Dutch-Shell*, dont Robert Muller retrace l'histoire et la rivalité toujours active : le premier est le groupe américain, le second est le trust anglo-hollandais. Il y a aussi des trusts localisés, celui de l'*Anglo Persian* et celui des Soviets. Tous ces trusts ont essayé, pendant quelque temps, de se réunir en un *super-trust* universel. Ils n'y ont pas réussi; ils voudront peut-être recommencer, ce qui serait fort dangereux, non seulement pour le consommateur livré sans défense à tous les appétits, mais pour les pays, comme la France, que la nature a privés à peu près du pétrole.

CAMILLE VALLAUX.

VOYAGES

Marie-Thérèse Gadala : *Egypte-Palestine*, B. Arthaud, à Grenoble. — Marcelle Tinayre : *Terres étrangères*, Flammarion.

Un intéressant et très beau volume est celui que vient de publier Mme Marie-Thérèse Gadala dont nous avons eu le plaisir de citer le nom et qui concerne **L'Egypte et la Palestine** (*du Sphinx à la Croix*). — L'auteur débarque à Alexandrie dont elle indique en quelques lignes l'animation du port et les criailleries des portiers d'hôtels, et gagne de suite les Pyramides dont le décor est bien connu. Ces masses géométriques, on le sait, sont des tombeaux sur lesquels on a beaucoup disserté. A côté se trouve le Sphinx dont la face camarde est également bien connue. C'était de ce côté la

nécropole de Memphis, l'ancienne capitale du Delta. Entre les pattes du sphinx avait été construit un petit temple, mais qui n'a laissé que des ruines.

Mme Marie-Thérèse Gadala gagne bientôt Assouan aux frontières de l'Ethiopie; c'était également la limite du monde romain, terre chaude s'il en fut. L'île d'Eléphantine apparaît bientôt en descendant le fleuve, puis c'est Philæ avec un temple d'Isis, mais qui va se trouver prochainement submergé, les Anglais devant surélever le barrage du Nil. C'est qu'ils se trouvent toujours disposés à sacrifier un intérêt archéologique ou même hitorique à la culture du coton. On arrive à Thèbes, mais d'abord pour servir de proie aux marchands de fausses antiquités, dragmans exploiteurs et ignares. De la vieille capitale de l'Egypte, on le sait, il reste surtout des temples ruinés, près desquels se trouvent deux villages misérables, Louqsor et Karnak. Des ruines énormes, avec des portes monumentales, des avenues de sphinx, des obélisques, l'énorme salle hypostyle, etc., composent une vision gigantesque. C'est la ruine de toute une civilisation.

A côté de Thèbes s'étend la vallée des Rois, que Mme Marie-Thérèse Gadala nous fait visiter longuement et qui était la nécropole des Pharaons. L'auteur remonte au Caire, dont il nous parle ensuite en citant diverses légendes et faits historiques, ainsi que du séjour de Bonaparte qui aurait retrouvé, nous dit-on, un premier canal de Suez remontant à la période antique. On passe l'isthme pour arriver en Palestine et à Jérusalem, la cité des Patriarches, dont le nom seul évoque tout un monde, car elle a connu la royauté juive, fut le berceau du christianisme, la terre promise des croisades et reste la terre sainte entre toutes. Son décor nous montre les célèbres portes de Jaffa et de Damas; la coupole du Saint-Sépulcre et celle de la mosquée d'Omar; le vieux mur des lamentations devant lequel viennent toujours prier les Juifs et dont les broussailles disjoignent les pierres; les stations supposées de la Voie douloureuse suivie par le Christ en marche vers le Golgotha; une église construite au temps des Croisades sur l'emplacement de la maison de Sainte-Anne et où naquit la Vierge Marie, etc.

Mme Marie-Thérèse Gadala nous conduit à Bethléem, où l'on peut toujours voir l'église de la Nativité où subsistent quelques vestiges des très belles mosaïques byzantines qui la décoraient primitivement, à côté de Jérusalem. Sur le mont des Oliviers on peut voir encore la mosquée de l'Ascension où l'on montre l'empreinte du pied gauche du Christ. En contre-bas et tout proche de la ville sainte se trouve la Mer Morte dont on connaît la légende et qu'on projette, dit-on, de faire disparaître. Ailleurs, c'est Jéricho, dont les murailles, selon la légende, tombèrent devant les Trompettes des Juifs. En Galilée, c'est encore Tibériade, Nazareth, Capharnaüm, mais où rien ne rappelle plus le passage du Christ. Le volume remarquable de Mme Marie-Thérèse Gadala est d'ailleurs présenté fort heureusement par l'éditeur M. B. Arthaud et comporte une série très intéressante de bonnes photographies

Un intéressant récit encore est celui qu'apporte Mme Marcelle Tinayre, avec le volume intitulé **Terres étrangères**, et qui nous raconte ses promenades et observations dans différents pays d'Europe.

Elle gagne d'abord la Norvège et la Suède, et débarque à Stavanger, ville de briques et de bois. Peint en clair, blanc ou gris, le bois rehaussé de notes vives, et qui donne la sensation du provisoire.

La cathédrale, orgueil de la ville, a une simplicité toute paysanne avec ses deux tours de briques et ses portails latéraux. Mme Marcelle Tinayre fournit d'ailleurs nombre de détails intéressants sur l'endroit. En passant à Bergen elle évoque rapidement la vie des habitants, qu'elle n'aperçut du reste qu'à travers un rideau de pluie. Christiana (Oslo) est la capitale des sports d'hiver; son musée possède une précieuse relique, c'est le tombeau d'une « Reine de la mer » découvert en 1903 dans une région de tourbières et de marécages, et qui consistait en un navire très ornementé et datant du IXe siècle. Des trouvailles analogues ont été faites en d'autres endroits et Mme Marcelle Tinayre en parle longuement. Stockholm a été nommée la Venise du Nord, elle nous en montre rapidement le passé historique. et parle surtout de la ville moderne qui remplace l'ancienne. Upsal

et son musée; Göteborg, seconde ville de la Suède, célèbre par son admirable port, sont évoqués avec d'intéressants détails. On passe en Hollande, et c'est Haarlem qui fut la patrie du bon peintre Franz Hals; Tolendam, village pittoresque et qui est comme le Barbizon des Pays-Bas; Groningue, avec sa belle vieille place, ses maisons dentelées, son hôtel de ville, sa cathédrale et son université; La Haye, Rotterdam. Nous passons ensuite par Marseille, les îles Baléares, pour gagner l'Espagne, et c'est Malaga, Grenade et son site admirable, son Alhambra justement célèbre, le Généralife, palais aujourd'hui bien déchu et qui n'est plus guère qu'une ruine.

C'est sur cette dernière vision que s'achève le volume de Mme Marcelle Tinayre; on le lira avec intérêt et sa place est tout indiquée dans nos bibliothèques.

CHARLES MERKI.

QUESTIONS MILITAIRES ET MARITIMES

Maurice R. Davie : *La Guerre dans les sociétés primitives*, Payot. — Général Héroys et L. Thévenin : *L'Armée Rouge et la Guerre Sociale*, Perrin. — Paul Brière : *Le Vice-Amiral E. Fournier*, Floch, Mayenne. — Paul Chack : *L'Homme d'Ouessant. Du Chaffault*, Redier. — Candace, député : *La Marine marchande et son importance dans la vie nationale*, Payot. — Haffner : *Cent ans de marine de guerre*, Payot. — Terestchenko : *La Guerre navale russo-japonaise*, Payot. — Marcel Dupont : *La Garde meurt, 1815*, Hachette. — G. Camon, *Génie et métier chez Napoléon*, Berger-Levrault. — G. Saumade : *Le Camp de Launac en 1794*, Montpellier, Impri. coop. — Mémento.

M. Maurice Davie, professeur à l'Université de Yale, a consacré une partie de sa vie à l'étude de **La Guerre dans les Sociétés primitives.** Il en avait fait le sujet de sa thèse de doctorat en philosophie, qui, enrichie d'une énorme moisson de faits, nous vaut l'ouvrage actuel, d'une impressionnante érudition. Il est cependant regrettable qu'un tel ouvrage ne soit pas précédé d'une critique des sources. Les récits des explorateurs sont souvent déformés pour des causes diverses, surtout quand il s'agit de récits de missionnaires de toutes confessions, dont l'esprit particulariste, souvent de bonne foi, trouble la vision. Une large place reste alors ouverte au scepticisme devant certaines interprétations de faits isolés ou peu fréquents. Quoi qu'il en soit, l'originalité du prof. M. Davie consiste à s'en tenir à l'observation des faits relevés par l'exploration et l'ethnographie, en fai-

sant radicalement abstraction de tout plan providentiel. Il donne la vision de la guerre, dans son réalisme seul, depuis les premiers jours de l'humanité : cannibalisme, lutte pour le butin, pour le rapt des femmes, pour la vengeance du sang, disputes de croyances religieuses, obligation de pourvoir à des sacrifices humains, etc. M. Gérin, le traducteur de l'ouvrage, nous dit : « Une échauffourée de cannibales est aussi sérieuse, elle révélera les mêmes penchants fondamentaux qu'une guerre des nations ». Vue qui paraîtra un peu simpliste. Si la concurrence vitale a été le facteur déterminant de la guerre chez les sociétés primitives, c'est la concurrence économique, avec l'excès de progrès matériel qu'elle entraîne avec elle, qui attise aujourd'hui les conflits. Ainsi, deux causes à l'opposé, un défaut de besoins vitaux et une surabondance des moyens de satisfaire ces mêmes besoins, conduisent à la même issue de la Guerre. Défaut d'harmonie, qui se perpétue jusque parmi les civilisations les plus avancées, mais qu'on peut tenir cependant comme capable de s'atténuer et de disparaître.

A ce sujet, M. M. Davie semble être d'un avis opposé. Il nous fournit cette curieuse statistique. De 1500 av. J.-C. à 1861, c'est-à-dire au cours de 3357 ans, on relève, pour une année de paix, treize années de guerre. Pour la même période, il y aurait eu 8.000 traités de paix, qui étaient censés devoir rester en vigueur pour toujours, dont la durée moyenne de validité fut de deux ans. Il aurait été intéressant de savoir dans quelle proportion on constate, d'un siècle à l'autre, la décroissance des périodes de guerre. Cette décroissance est cependant certaine. L'esclavage, qui « conféra une valeur économique à la vie humaine », puisqu'il fut déterminé par les besoins de l'agriculture, en montrant qu'il était plus avantageux d'asservir ses prisonniers que de les manger ou de les torturer, est qualifié par M. M. Davie comme « un grand progrès humanitaire ». En résumé, le savant professeur de l'Université de Yale considère la guerre comme intégrée dans les mœurs de l'humanité en agissant comme facteur de sélection. Je partage plutôt l'avis de Montesquieu qui tenait la paix comme la loi première de la nature ; et les 2.000 faits environ recueillis par M. M. Davie,

si nombreux qu'ils soient, ne sont peut-être que des exceptions qui confirment la règle.

Le général russe A. Heroys et M. Léon Thévenin, dans **l'Armée rouge et la Guerre sociale,** nous initient aux doctrines de guerre professée à l'Académie de Moscou par le professeur Schwetchine, ou contenues dans les écrits militaires de Chapochnikoff, ex-officier d'Etat-major de l'ancienne armée russe, chef actuel de l'Etat-major général de l'armée rouge. Ces doctrines apportent un certain courant d'idées nouvelles. A l'opposé, on nous fait connaître l'enseignement professé par Novitsky, ex-général de l'armée tsariste, ancien professeur à l'Académie, aujourd'hui décédé. La base de l'enseignement de ce dernier reposait sur le fait que, malgré toutes les innovations de la grande guerre, les principes de l'art militaire restaient immuables. Revenons à la doctrine du professeur Swetchine. Elle nous apparaît diffuse, obscure, tissée de contradictions et, disons-le nettement, sans grand intérêt, soit qu'elle porte de tels vices en elle-même, soit que ceux-ci proviennent d'une version tendancieuse des traducteurs (*traduttore, traditore*). On y remarque cependant des vues judicieuses, par exemple sur les services d'une flotte aérienne en Russie, dont le front serait beaucoup trop vaste pour en obtenir un rendement utile. « Il ne faut pas oublier, dit Swetchine, que l'aviation, qui exige des aérodromes bien aménagés, est, de toutes les armes, la moins mobile. » Il est curieux qu'il n'y soit question nulle part de la Guerre des Gaz, alors qu'en France certains spécialistes ou prétendus tels affirment que celle-ci a atteint en Russie un développement formidable. Où est la vérité entre tant de contradictions ou d'affirmations intéressées ? En résumé, si on s'en tient à l'exposé des doctrines de guerre, actuellement professées en Russie, on ne se trouve en présence que de doctrines mal assises, incertaines, sans grand intérêt, laissant dans l'esprit une impression plutôt rassurante sur le Croquemitaine de l'armée rouge. Ce qui est inquiétant est ce que les auteurs y ajoutent, de leur propre cru, sur ce qu'ils appellent « le front social », bien que de leur propre aveu, il n'en soit nullement question dans l'exposé du prof. Swetchine (p. 98). Par cette expression de « front social »,

ou mieux de guerre sociale, il faut entendre l'action exercée dès le temps de paix, sur les arrières de l'ennemi éventuel, par la propagande, etc. Mais ceci est du domaine de la politique et ne relève plus de l'art militaire.

§

Le Vice-Amiral E. Fournier a été le plus brillant et le plus représentatif des officiers généraux de notre marine, pendant la période qui va de 1880 à 1907. Marin, diplomate et savant, a pu écrire de lui son biographe, M. P. Brière, commissaire de la Marine, qui a vécu longuement dans son intimité. Auteur du Traité de Tien-tsin en 1884, alors qu'il n'était que capitaine de frégate, il se révéla, devenu officier général, tacticien habile, avec des conceptions pleines d'originalité sur la constitution de notre marine. En 1895, il écrivait un petit livre, *La Flotte nécessaire,* où il démontrait les avantages stratégiques, tactiques et économiques d'une flotte composée uniquement d'une centaine de croiseurs cuirassés du même type. Ce livre fit une véritable révolution dans la marine, et peu s'en fallût que son projet ne fût réalisé. Il est regrettable qu'un pareil chef, si heureusement doué, soit né quelques années trop tôt. Sous son impulsion, notre marine, en 1914, eût certainement rempli le rôle qu'on était en droit d'attendre d'elle. Mais depuis longtemps l'âge de la retraite avait sonné pour lui, à ce moment, et son biographe nous dit les inquiétudes qui l'assaillirent lorsqu'il vit la tournure que prenaient les opérations maritimes dans la Méditerranée :

...Le défaut de perspicacité et d'audace, qui se révélaient à ce moment même et déjà, dans la direction des opérations maritimes en Méditerranée, mirent sa patience à la plus rude des épreuves. Il en fut d'autant plus affecté que le commandement des flottes alliées dans cette mer était, d'après les conventions navales de la Triple Entente, entre les mains d'un amiral français et que cet officier général avait été son second, en Chine, sur le *Volta,* puis son capitaine de pavillon, en escadre, sur le *Brennus.* Il avait foi dans ses talents de tacticien, mais tel brille au second rang qui s'éclipse au premier.

Citons deux beaux traits, qui honorent son caractère. A

peine admis dans le cadre de réserve, le roi Georges Ier fit appel à lui pour réorganiser la flotte grecque. L'Amiral établit un programme, qui fut approuvé par le Roi et voté par le Parlement. Son biographe ajoute :

Ce programme préconisait l'acquisition de torpilleurs et de sous-marins, dont l'emploi s'harmonisait avec la configuration des côtes de la Grèce et la modicité de son budget. ...Mais les officiers grecs préféraient naviguer sur de confortables garde-côtes, et leur hostilité, attisée par la concurrence allemande, s'inspirait bien plus de leurs commodités personnelles que des intérêts de leur pays. L'amiral Fournier, devant des objections dont il condamnait le caractère égoïste, et à la discussion desquelles sa dignité ne lui permettait pas de s'abaisser, renonça de lui-même à sa mission.

En une autre circonstance, sollicité par l'une « des plus puissantes entreprises industrielles de France » de lui apporter son concours, il répondait par cette lettre :

Monsieur le Directeur, j'ai l'honneur de vous remercier de la proposition que vous m'avez fait apporter par M. le comm. X..., des fonctions d'amiral-conseil de votre société. Je n'ignore pas l'importance des grands établissements que vous dirigez, ni les avantages personnels que je pourrais retirer de la collaboration que vous m'offrez. Cependant, il m'apparaît que je perdrais, en l'acceptant, celui auquel j'attache le plus de prix : c'est de garder une entière indépendance et un parfait désintéressement, dans les conseils que je pourrais avoir à donner encore, en matière d'armements, à mon gouvernement, ou à tout autre, dont j'accepterais de servir les intérêts nationaux, dans le cas où ils seraient en harmonie avec ceux de la France. Cette considération ne me permet pas d'accepter vos propositions, si attrayantes qu'elles soient, et c'est dans les mêmes sentiments que je refuserai toujours de faire partie, à un titre quelconque, d'une société productrice d'engins de défense nationale, et notamment de submersibles, précisément parce que j'ai le plus contribué à développer cette nouvelle arme sous-marine et à en assurer le perfectionnement.

Nous avons tenu à citer cette lettre en entier. Il nous paraît utile de rappeler ce bel exemple de désintéressement et de dignité professionnelle à l'époque où nous vivons.

L'Homme d'Ouessant. Sous ce titre, un peu tape à l'œil, M. Paul Chack a reconstitué la vie aventureuse de Du Chaf-

fault, noble figure certes, mais un peu oubliée aujourd'hui. Cependant, il y a quelque trente ans, un de nos croiseurs portait encore son nom. Dans une louable intention de vulgarisation, pour atteindre ce qu'on appelle bien à tort le grand public, M. Paul Chack donne au décor, au détail pittoresque, au facteur dramatique, émotionnel, une importance qui nuit, osons le dire, à la vérité historique. Par exemple, un épisode comme celui de l'attaque de Salé qui n'a été en somme qu'une opération mal conçue et mal exécutée, atteint à des proportions épiques. On y voit des faits extraordinaires, jusqu'à des manchots qui manient d'un seul bras un aviron de chaloupe, ce qui tient du prodige. Ce détail est-il tiré d'un document d'archive ou de l'imagination de l'auteur ? Le lecteur hésite entre tant de traits qui le déconcertent. Avec ses derniers livres, M. P. Chack a connu le grand succès. Nous en sommes heureux pour lui. Mais ne peut-on pas lui conseiller amicalement de revenir à la solidité de ses premiers ouvrages, qui ont fait sa réputation parmi un public certes plus restreint, mais plus averti ?

Parmi les publications consacrées à la marine, signalons **La Marine Marchande Française et son importance dans la vie nationale,** de M. le Député Candace, ouvrage plein de vues nouvelles et d'un intérêt capital, car la marine commerciale, avec ses innombrables navires, étend ses antennes vers tous les points du globe pour y diffuser d'une manière continuelle nos richesses et notre civilisation. L'Académie de Marine s'est honorée en accordant à cet ouvrage une de ses plus hautes récompenses. Citons encore, de M. Haffner, **Cent ans de Marine de Guerre,** ouvrage de vulgarisation, mais d'une parfaite clarté et agréable à lire ; de M. Serge Térestchenko. **La Guerre navale Russo-Japonaise** rédigée d'après les documents des Etats-Majors russe et japonais, ce qui n'avait pas encore été fait.

§

Avec **La Garde meurt,** de M. Marcel Dupont, nous est donnée une nouvelle version vivante, colorée, émouvante et pittoresque de la journée de Waterloo. Mais de telles pages, si passionnantes qu'elles soient, n'ont d'intérêt qu'au point

de vue anecdotique. Les fautes commises par l'Empereur et ses subordonnés glacent l'enthousiasme. Pour la première fois, le Grand Homme manque de psychologie. Nous assistons à l'éclipse de son génie militaire. Aussi, j'avoue manquer d'élan pour tout ce qui se rapporte à cette lugubre journée, si le récit qu'on m'en fait n'est pas relevé par un impitoyable esprit critique. On aura, certes, plus de profit à étudier l'Empereur dans l'ouvrage du général Camon, **Génie et métier chez Napoléon,** qui contient cinq études sur certaines circonstances de sa vie militaire.

Une consciencieuse étude de M. G. Saumade, **Le Camp d'Instruction de Launac en 1794,** est une contribution remarquable à l'histoire de l'armée des Pyrénées-Orientales. Ce sont de telles études, documentées sur place, après de patientes recherches dans les archives locales, qui apportent leur pierre à l'Histoire générale. L'auteur y met en lumière une curieuse figure, peu connue : Châteauneuf-Randon, ex-marquis de Joyeuse, conventionnel, général aristocrate, démagogue, qui fut le créateur et l'animateur du Camp de Launac.

Mémento. — Ct Vincent-Bréchignac : *Les Flottes de combat en 1931* (S. éd. mar. et col.), vade-mecum de tous ceux qu'intéressent les questions de rivalité navale. — D'Anthouard et Ranchot : *L'Expédition de Madagascar, journaux de route* (id.), la plus lamentable, comme exécution, de nos expéditions coloniales dont le bilan se chiffre ainsi : 7.000 morts sans tirer un coup de fusil. — *Mémoires du général Changarnier* (Berger-Levrault), intéressants pour les campagnes d'Afrique de 1830 à 1848. — G. Manue : *Sur les marches du Maroc insoumis* (Gallimard), pages curieuses, mais symptomatiques, sur les à-côtés des troupes africaines. — *Confidentiel*, par R. Homo (Horizons de France), spirituelle contribution à l'étude de la politique militaire du maréchal Lyautey. — G. Henri Simon : *Le commandant Verlet-Hanus* (1898-1912), lettres et souvenirs d'un des meilleurs officiers spécialistes des questions africaines (Peyronnet). — G. Gaufrier : *Bagnes d'Afrique*, où l'on voit que Biribi n'a pas disparu, malgré les promesses d'un ministre de la Guerre. Que l'on conserve la Légion et les Bataillons d'Afrique, mais au delà il ne devrait plus y avoir qu'un régime pénal, le même pour tous, civils et militaires. — V. Margueritte : *Le général Margueritte* (Flammarion), reconstruction d'une des plus pures figures de soldat. — Outis : *Le général Clavery* (1870-

1928), Imprimerie du « Messin », Metz. — P.-H. Michel : *La vie et l'œuvre du maréchal Foch. Essai bibliographique*, Costes.

JEAN NOREL.

SCIENCES OCCULTES ET THÉOSOPHIE

René Guénon : *Le symbolisme de la croix* (Editions Vega).

René Guénon est un des personnages les plus curieux de notre époque. C'est aussi un des plus éminents. Il est combatif, irritant, divers, plein de détours et de parti pris et pousse à l'extrême ses qualités et ses défauts. La plus brillante de ses qualités est une vision métaphysique du monde, si éblouissante qu'elle se mue en ténèbres pour l'œil profane. Le plus saisissant de ses défauts est un orgueil si grand que son esprit s'enferme volontairement dans le cercle de ses propres conceptions et qu'il y dresse une tour abstraite dont les murailles hermétiques ne laissent pas filtrer le moindre rayon d'une pensée étrangère. On est frappé d'admiration par la hauteur de la tour, mais on regrette, devant ses portes closes, les richesses qui ne peuvent y pénétrer.

René Guénon a commencé par être le panphlétaire de l'occultisme. La colère anime ses premiers livres, une mystérieuse colère qui s'exerce, non pas contre ceux qui ne pensent pas comme lui (il est plein d'indulgence pour ceux-là), mais contre ceux qui ont étudié la philosophie orientale et ne sont pas tout à fait arrivés à ses conclusions. Il semble d'abord avoir eu à cœur de combattre les ennemis modernes de l'église catholique, c'est-à-dire le spiritisme et la théosophie. Dans son ardeur irritée, il refuse même à la théosophie de reconnaître son nom — ce qui est bien puéril — et il l'appelle le théosophisme. Cela est le fait d'un polémiste, non d'un philosophe. De même, il y a quelques années, un çoufi passionné, étudiant le christianisme dans un article très documenté, l'appelait l'anti-christianisme. Ceux qui lui auraient répondu auraient pu appeler le çoufisme l'anti-çoufisme. Tout cela ne sert à rien, — qu'à montrer le parti pris de ces violents. *Le Théosophisme*, un des premiers livres de M. Guénon, fut un livre de parti pris. Là, M. Guénon fit un acte de foi vis-à-vis de tous les racontars répandus sur H. P. Blavatsky et sur les premiers théosophes. Il compila les potins et il

en dressa un monument fragile. Je crois bien que nul n'entreprit la tâche aisée de le réfuter. Les lecteurs impartiaux demeureront toujours stupéfaits qu'un métaphysicien aussi élevé que René Guénon se soit complu à des polémiques de cet ordre. Je crois aussi que, bien qu'il ait récemment fait rééditer son livre, il ne le considère plus avec le même amour et qu'il ne le récrirait pas à nouveau.

Le pamphlet chez René Guénon a un arrière-goût d'humour, ce qui rend la lecture de l'*Erreur spirite* et du *Théosophisme* toujours agréable. On s'y étonne de la grande place qu'il accorde à Papus et du sérieux avec lequel il le commente. On s'y émerveille du grand nombre de fois où il dit que personne, sauf lui, n'a jamais rien compris aux doctrines hindoues. On demeure stupéfait de lui voir affirmer avec gravité que la réincarnation, absolument inconnue en Orient, est une invention des révolutionnaires français de 1848! Il cite même en particulier Blanqui! Mais tout cela est peu de chose et doit être mis sur le compte de la passion des premières années. René Guénon reste l'auteur de deux très grands ouvrages dont l'importance est indiscutable : *L'Introduction aux doctrines hindoues* et *L'Homme et son devenir selon le Vedanta.* On ne peut pas encore parler de leur influence, car il y a, hélas! en France, trop peu de gens que la philosophie de l'Orient intéresse.

Le **Symbolisme de la Croix** est un livre de métaphysique mathématique. Il y étudie le sens esotérique de la croix. La croix est un signe, partout le même dans toutes les traditions, qui représente la réalisation de « l'homme universel » et « la façon dont cette réalisation est atteinte par la communion parfaite de la totalité des états de l'être ». Ce livre est une suite à *L'Homme et son devenir selon le Vedenta.* René Guénon y poursuit le développement de son idée négative maîtresse, à savoir qu'il n'y a pas de réincarnation et que l'homme se développe après sa mort à travers des états différents de l'état humain. Sa démonstration est cette fois-ci d'ordre géométrique. L'être s'épanouit dans les deux sens de l'ampleur et de « l'exaltation », et cet épanouissement s'effectue horizontalement et verticalement. Je dis que c'est là l'idée maîtresse de René Guénon, car il l'a déjà développée dans ses

précédents ouvrages. La réincarnation, ou plutôt l'anti-réincarnation, est le pivot de sa pensée. Il ne peut même en parler sans colère et il coupe ses développements métaphysiques de notes méprisantes et irritées à l'égard de ceux qui croient à la succession des vies. Pourtant ceux-là, quelle que soit la conscience et la bonne foi qu'ils mettent à le lire, ne sont pas persuadés, après la lecture de tous ses livres, de la vérité de sa démonstration. L'argument essentiel qu'il apporte, argument insuffisant, est que la réincarnation serait une « limitation de la possibilité universelle ». Une répétition au sein de cette possibilité n'est pas possible, d'après lui. Ce serait faire injure à la variété infinie de la nature. L'homme change perpétuellement d'état.

On pourrait lui répondre qu'il n'y a qu'une contradiction tout à fait partielle. L'homme change perpétuellement d'état, mais chaque état se répète un très grand nombre de fois. La discussion nous amènerait trop loin.

Il y a partout dans le *Symbolisme de la croix* un effort incessant pour s'appuyer sur les symbolismes de toutes les traditions et en expliquer l'unité. Combien son effort est louable! Un grand livre reste à écrire où la tradition chinoise, celle de l'Inde, la tradition musulmane et celle de l'occident seraient dressées les unes à côté des autres, comparées et unies. René Guénon pourra peut-être écrire ce livre. Il a la connaissance nécessaire, il lui manque l'impartialité. Il lui faudra renoncer à être un pamphlétaire pour être un philosophe et un sage. Il lui faudra renoncer à nier ce à quoi il n'adhère pas, comme il l'a fait pour le Bouddhisme. (Fort de s'adresser à l'ignorance totale de ses contemporains, il passe sous silence la réforme du Bouddha et affecte de la considérer comme sans importance.) Il lui faudra enfin se frayer un chemin plus clair à travers la forêt des symboles, dans laquelle il tâtonne encore. Dans le *Symbolisme de la croix* et surtout dans *Le Roi du Monde* il a fait pleuvoir autour de lui tant de signes sacrés, tant de swastikas, tant de sceaux de Salomon, de croix gammées, de roues magiques et de lettres du nom divin que son ciel s'en est obscurci. Les mystères de la Kabbale, ceux du Tao, ceux du Vedanta, auxquels s'ajouteront bientôt ceux du Popol Vuh qu'il ne manquera pas de

pénétrer aussi, s'entrecroisent sans ordre autour de lui. Mais René Guénon est assis au point primordial de « l'invariable milieu » de la connaissance. Il est actuellement presque l'unique possesseur de la science occulte, presque le seul qui joint à une vaste érudition une intuition pénétrante. Je ne doute pas qu'il n'arrive à dissiper les ombres qu'il crée avec sa propre pensée. Il écrira alors l'œuvre riche et enfin lumineuse qui le fera reconnaître comme le premier métaphysicien de notre temps.

MAURICE MAGRE.

CHRONIQUE DES MŒURS

Lucien Romier : *Promotion de la Femme*, Hachette. — Suzanne Duchatel-Bidault : *Le Féminisme intellectuel*, Floch, Mayenne. — Noël Renard : *Les Androphobes*, Imp. sp. d'édition, Saint-Etienne. — Marise Querlin : *Femmes sans hommes; choses vues*, Editions de France. — Camille Spiess: *Ceux qui l'attaquent, ceux qui le comprennent*, Annales d'hermétisme, 95, rue Ordener, Paris.

C'est un livre plein de pensée et de sagesse que celui de M. Lucien Romier, **Promotion de la Femme.** Dans un temps aussi bureaucratique que le nôtre et où l'avancement en grade est la raison d'agir de tant de gens, ce titre prend une saveur toute spéciale. La Femme était un « garçon de bureau »; tout au plus un expéditionnaire; elle devient commis, rédacteur, chef de service. Compliments, chère Madame, pour cette flatteuse promotion !

Maintenant, s'en trouvera-t-elle bien ? Et nous en trouverons-nous mieux, nous les associés? Il faudra voir. La jeune fille ne veut plus être une oie blanche, et la jeune femme ne se contente plus de savoir faire les confitures (soit ! il y a longtemps qu'on les achète en pots chez l'épicier) ni tenir bien sa maison (ce qui pourtant est difficile, précieux et méritant) ; elle dédaigne même trop souvent d'être épouse et mère, et pour trop d'entre elles le programme nouveau : « Vivre sa vie » consiste à s'amuser, et rien que s'amuser, comme si c'était toujours amusant de s'amuser !

Que la femme puisse passer des examens ou acquérir des connaissances pratiques en vue de gagner sa vie, rien de mieux. Surtout en ce moment où de par les terribles pertes d'hommes de la grande guerre, elle est obligée trop souvent de se suffire toute seule à elle-même. La seule « profession »

qui lui reste interdite, celle d'électeur, ne lui est refusée que par la sottise de nos politiciens cartellistes, qui se figurent que les femmes voteraient pour les curés. Elle finira par être électrice comme dans les autres pays, et cela n'assurera d'ailleurs ni son bonheur ni le nôtre. Mettre un carton dans une boîte tous les quatre ans, quelle duperie le plus souvent, même pour l'homme! Pour la femme, la véritable promotion consisterait à prendre conscience du rôle immense qu'elle joue dans la société et à en concevoir une noble fierté. Mais depuis assez longtemps elle regarde la maternité comme une charge avilissante (il faut entendre certaines dames traiter de gigognes les mères de famille nombreuse), et elle commence même à regarder l'amour comme quelque chose d'infériorisant. Alors puisque d'autre part le plaisir sexuel est chez elle tout à fait médiocre, on ne voit vraiment pas ce qui lui restera.

Tout cela, il est vrai, est affaire de mode, et la mode n'a qu'un temps ; quelque esclave qu'elle en soit, la femme se libérera de l'actuelle quand une nouvelle plus conforme à la nature paraîtra. Alors, la femme se fera gloire d'être amante, épouse, mère et grand'mère, elle redeviendra affectueuse et voluptueuse, elle comprendra que le vrai bonheur consiste à s'adapter aux êtres et aux choses, et tout d'abord à compléter l'homme qu'elle a fait sien, à le servir comme il la sert, lui, à s'entreservir, sans chercher comme aujourd'hui à savoir lequel des deux sert davantage, et sans grogner contre lui, contre les autres, contre la société, contre tout. Ah ! ce que le vieux péché qu'on appelle l'orgueil a fait du tort à la femme ! Et si c'est là le produit des examens et des diplômes, comme il aurait mieux valu que la femme s'abstînt de toutes ces peaux d'âne ! La femme est faite pour être aimée, caressée, choyée, et pour aimer à son tour, mais trop souvent l'orgueil tue tous ces amours ; la Nora moderne veut vivre sa vie et, parce que son foyer lui semble une maison de poupée, elle l'abandonne !... En vérité ,on n'est pas plus dinde !

Cette question si à l'ordre du jour, **Le Féminisme intellectuel,** est traitée avec une parfaite sagesse par une dame, qui a le courage point banal de faire suivre son nom,

Mme Suzanne Duchatel-Bidault, de la mention : Décorée de la médaille des familles nombreuses ; ceci, seuls les sots pourront en sourire. Son livre a malheureusement été édité par une maison peu connue, Floch, à Mayenne, et il est à craindre que beaucoup de personnes l'ignorent. Pourtant, tout ce qu'elle dit (un peu longuement d'ailleurs, le livre aurait gagné à être condensé) sur la culture intellectuelle et les qualités obligatoires pour une femme, ainsi que sur la nature de la femme et l'harmonie de son intelligence avec la religion, ne peut qu'être approuvé. Un de ses chapitres notamment qui s'intitule *Fantaisie philosophique auprès du berceau de mon enfant :* « O mon enfant tu es ! Hier tu n'étais pas, aujourd'hui tu existes pour l'éternité... » me semble un morceau de premier ordre. Sans doute, le livre de M. Lucien Romier est plus riche en idées, en jugements, en synthèses, mais ces quelques pages d'une mère, heureuse et soucieuse à la fois d'être mère, sont dignes d'être mises à côté de ses meilleures. Toute l'intelligence de l'homme ne vaut pas ce simple et merveilleux fait de la femme : concevoir et enfanter, comme tout son travail de production matérielle ne vaut pas le travail de production spirituelle de la femme : élever.

Il est bien possible que ce soit ce sot orgueil de la femme voulant se passer du mâle qui non seulement l'ait rendue acariâtre et insupportable pour l'homme, mais encore l'ait poussée vers ce vice contre nature que, certes, notre temps n'a pas inventé, mais auquel il a donné un caractère d'âcreté hostile qu'il n'avait pas. Les femmes qui s'y livrent méritent bien ce nom **Les Androphobes** que M. Noël Renard leur a donné dans un livre dont la longue préface présente d'ailleurs le même caractère d'hostilité âcre. En vérité, on devrait parler de tout, même de ce qui est répréhensible, sur un ton souriant et ne pas traiter la Femme de Bête catastrophique, en l'accusant de « préparer une féodalité pire que l'ancienne et dont rien ne pourra nous libérer, sinon une guerre qui sera plus sanglante que les pires jusqu'ici. » Que d'extravagances la sexualité fait dire, aux hommes comme aux femmes !

Ce vice autrefois n'impliquait pas haine de l'homme.

Sapho elle-même a aimé Phaon, et c'est pour lui qu'elle se tua. Les deux nymphes qui jouent ensemble dans *l'Après-midi d'une faune,* de Mallarmé, ne prennent pas la fuite quand le faune paraît et le jeu continue à trois. Souvent les femmes ne s'y livrent que pour exciter l'homme, ou plus souvent encore parce que l'homme leur manque, ou parce que l'homme leur fait courir un danger de grossesse qui les effraie ; mais dans tous ces cas-là, il n'y a pas l'horreur du compagnon viril qu'on croit voir chez nos actuelles disciples de Sapho. Une poétesse comme Renée Vivien, quelques beaux vers qu'elle ait faits parfois, me semble carrément abominable par ce mépris et cette haine de l'homme ; c'est en ceci que consiste vraiment le vice contre nature; quant au fait que certaines femmes préfèrent provisoirement la caresse féminine à la masculine, c'est un détour qui ne prouve, quand elles s'y attardent, que leur mauvais goût, pour ne pas dire leur infériorité voluptueuse.

Une dame experte en reportages, Marise Querlin, a consacré à ces dérivées un livre de « choses vues » (et peut-être aussi de choses ressenties, ne faut-il pas aller jusqu'au sacrifice proféssionnel ?) qu'elle a appelé **Femmes sans Hommes,** et qu'elle a placé sous l'invocation justement de Renée Vivien : « Nos lunaires baisers ont de pâles douceurs... » (*lunaires* fait ici un peu rêver). Or, de ce livre résulte d'abord constatation, pour nous Français satisfaisante, que nos compatriotes ne donnent guère dans ce travers ; presque toutes les anormales que Mme Querlin a approchées sont des étrangères, et Renée Vivien elle-même, on le sait, était écossaise et sa partenaire américaine ; d'autres sont hongroises, russes, roumaines, que sais-je ? Je crois qu'il en est de même du vice correspondant chez les hommes et qu'en dépit de quelques cas exceptionnels, relevant presque de la tératologie, et de la glorification plus blâmable encore de ces cas qu'ont donnée les Proust et les Gide, le corps d'armée de nos invertis est une légion étrangère beaucoup plus qu'un régiment du recrutement national. Or, vraiment quand on est de vieille race française, on s'en réjouit. Le vice contre nature chez les deux sexes a toujours été allemand, italien, anglais, slave ou turc (qu'on se reporte à Casanova

pour le siècle dernier), mais très rarement il a été français ou espagnol.

Mme Marise Querlin, qui a toutes les hardiesses, même grammaticales, et qui innove quelque part le féminin *maline,* me suggère, en parlant des couples de dames, une question également grammaticale ; quand il est question de lesbiennes, faut-il dire un couple ou une couple ? Le problème a son importance, puisque Anatole France définissait l'antiphysisme une faute d'orthographe. Ici, c'est une faute d'accord seulement, mais raison de plus pour ne pas la faire ; couple lesbien, ou couple lesbienne : l'*Intermédiaire des chercheurs et des curieux* devrait bien poser la question à ses érudits lecteurs; les auteurs classiques en la matière Casanova par exemple, mettraient-ils le mot couple au masculin ou au féminin ?

Au surplus, oh ! que de difficultés dans ces questions de définition! Il y a, paraît-il, à côté du contre-nature vrai, un faux contre-nature, qui serait un vrai-nature. **M. Camille Spiess,** dans une plaquette portant pour titre son nom avec les mots : **Ceux qui l'attaquent et ceux qui le comprennent,** déclare que son androgynat, que l'on a pris à tort pour de l'homosexualité, est au contraire une apologie de la chasteté. Soit! mais la vraie chasteté ne consisterait-elle pas à s'occuper un peu moins de tout ce qui se rapporte au sexe, même pour le sublimer, le mysticiser et l'unifier ?...

SAINT-ALBAN.

LES REVUES

La Nouvelle Revue : deux sonnets de Léon Cladel. — *La Revue Universelle :* la marche sur Varsovie ou comment, tandis que la Pologne priait, Weygand a battu l'armée rouge de Trotzki. — *Afrique :* Isabelle Eberhardt commémorée à Colomb-Béchar. — *U Lariciu :* pour l'autonomie de la Corse. — *Amitiés :* un poème de Mme Jane Sandelion. — Mémento.

M. Alexandre Zévaès, au cours d'une fervente étude sur Léon Cladel — **La Nouvelle Revue,** 15 juillet — reproduit ces deux sonnets de l'auteur du *Boucassié,* parus naguère dans « l'Art social » en mars 1892, et jamais réimprimés depuis :

PRÊTRE

Il va très lentement, il tient son bréviaire
Grand ouvert; on dirait qu'il ne respire pas.
Machinal, il formule une morne prière :
La nef, la grande nef, est pleine de ses pas.

Puis, s'écoutant marcher, il regarde en arrière.
Effrayé d'une voix qui lui parle tout bas,
Il s'arrête et se met à genoux sur la pierre :
« Seigneur, qu'ai-je entendu, qu'entends-je donc là-bas? »

Là-bas, c'est le silence : et le tumulte, prêtre,
Est en toi seul où tu distingueras peut-être,
Si tu t'y prêtes bien, ce que veut cette voix.

Elle crie, elle dit que tu ne saurais croire
Que l'homme auguste n'est qu'un être dérisoire,
Ni qu'il soit carnassier, l'Agneau blanc de la croix!

DANS LA TERRE

Ténèbres. La nuit pleure; il s'élève des ombres
Du gouffre un bruit qui porte au cœur; désespéré
Clapotement de mains fouillant des fanges sombres :
En sanglotant un homme y parle : « Je vaincrai!

« J'ai sondé l'insondable; enfin, enfin, mes nombres
« Sont exacts, mon calcul cette fois bien tiré... »
Tout à coup retentit un choc de lourds décombres,
Et l'on n'entend plus rien en l'abîme foré.

Au ciel morne la lune apparaît en tunique
De lumière et projette un regard ironique
Au fond du puits où meurt ce cri prodigieux :

« O ciel, maudit sois-tu! Je voyais le mystère
« Des profondeurs; j'étais aux boyaux de la terre,
« Ma lampe s'est éteinte... Allumez-vous, mes yeux! »

§

Il est piquant de signer « Malaparte » et d'écrire d'art militaire. C'est le cas d'un collaborateur de **La Revue universelle** (15 juillet). Le titre de l'article est « La Marche sur Varsovie ». L'auteur approcha le maréchal Pilzudzki en qualité d' « attaché diplomatique à la légation d'Italie à Varsovie ». Il avait été nommé à ce poste en 1919. La Polo-

gne menacée en 1920 par la contre-offensive de Trotzki et la reprise de Kiev par les cavaliers de Budyonni, inspire à M. Malaparte cette phrase romantique :

Pourtant les factions faisaient rage et, étourdi par leur clameur, on entendait à peine le hennissement des chevaux de Budyonni.

Tout n'est pas d'une plume aussi hasardeuse. Voici un tableau coloré qui révèle un témoin capable de voir et de se souvenir :

Varsovie, au cours de ces journées, présentait l'aspect d'une ville résignée au saccage. Une chaleur lourde étouffait les voix et les bruits, un profond silence pesait sur la foule massée dans les rues. De temps en temps, des files interminables de tramways, chargés de blessés, fendaient lentement cette foule. Les blessés mettaient la tête aux fenêtres et montraient le poing en jurant. Un long murmure se propageait de trottoir en trottoir, de rue en rue. Au milieu d'une escorte de uhlans, parmi les sabots des chevaux, courbés, boiteux, vêtus de haillons, l'étoile rouge sur la poitrine, des prisonniers bolcheviques défilaient. Au passage des prisonniers, la foule s'ouvrait en silence, et se refermait pesamment derrière eux. Des tumultes éclataient par-ci par-là, immédiatement étouffés par la houle. Par-dessus cet océan de têtes, de hautes croix noires se dressaient parfois, portées en procession par des soldats maigres et fiévreux : le peuple avançait lentement, en houle; un courant se dessinait, au milieu de la rue, suivait les croix, stagnait, refluait, se perdait en bras tumultueux. A la tête du pont de la Vistule, une foule silencieuse tendait l'oreille à un tonnerre lointain.

A la légation d'Italie, on ne « se faisait pas beaucoup d'illusions » sur « la manœuvre de Weygand ». Elle « peut réussir », accordait pourtant le ministre : M. Tommasini. Il chargea M. Malaparte d'une mission dans les quartiers de la ville « où l'on redoutait des désordres », recommandant à son subordonné de s'y faire accompagner par le capitaine Rollin attaché à la Légation de France. M. Malaparte juge les troupes en action avec sévérité :

Depuis que l'armée bolchevique avait mis le siège à Varsovie, je me rendais presque tous les jours, avec lui [Rollin], aux avant-postes polonais, pour suivre de plus près les péripéties de la ba-

taille. Mais, en dehors des cosaques rouges, terribles cavaliers, dignes de drapeaux plus glorieux, les soldats bolcheviques n'avaient pas l'air bien dangereux. Ils allaient au feu lentement, d'un air pitoyable : leur aspect était celui de gens affamés et déguenillés, talonnés uniquement par la peur et la faim. Ma longue expérience de la guerre sur le front français et sur le front italien m'empêchait de comprendre comment les Polonais pouvaient se retirer devant de tels soldats.

« Depuis Sylla, la technique du coup d'Etat a fait des progrès considérables », remarque M. Malaparte. Il épilogue sur « la différence qu'il y a entre le critère policier et le critère technique » pour assurer aujourd'hui la réussite d'une entreprise de force contre un gouvernement. Faute de connaître tout cela, le gouvernement polonais laissait régner partout la confusion :

Les mesures de précaution prises par le gouvernement de Witos se bornaient aux mesures de police habituelles. Les ponts sur la Vistule, celui du chemin de fer et celui de Praha n'étaient gardés, à chaque extrémité, que par quatre soldats. La centrale électrique n'était pas gardée : nous n'y trouvâmes pas trace du moindre service de surveillance ou de protection. Le directeur nous déclara que, quelques heures avant, le commandement militaire de la ville lui avait téléphoné qu'il serait considéré comme personnellement responsable de tout acte de sabotage des machines et de toute interruption de courant. La Citadelle, qui est située au delà du quartier de Nalewki, tout à fait à la limite de Varsovie, était remplie de uhlans et de chevaux; nous pûmes entrer et sortir sans que les sentinelles nous demandassent de laissez-passer. Notons que, dans la Citadelle, il y avait également un dépôt d'armes et une poudrière. A la gare du chemin de fer, la confusion était indescriptible : des bandes de fuyards prenaient les trains d'assaut, une foule tumultueuse se pressait sur les quais et sur les voies, des groupes de soldats ivres dormaient profondément, étendus par terre : *« somno vinoque sepulti »*, observa le capitaine Rollin, qui savait le latin. Dix hommes armés de grenades auraient suffi.

En somme, on ne faisait pas grand'chose à Varsovie, tandis que les troupes rouges avançaient. Elles avaient pris Radzymin et attaquaient la « tête de pont de Varsovie ». Les diplomates s'étaient retirés à Posen. Et voici les dernières lignes de M. Malaparte où se révèle un ironiste d'une finesse que les précédentes annonçaient peu :

Toute la nuit, la ville fut en proie à la terreur. Le jour suivant, qui était le 15 août, jour de la Sainte-Marie, tout le peuple défila en procession derrière la statue de la Vierge, en la suppliant à haute voix de sauver la Pologne de l'invasion. Au moment où tout semblait perdu, où l'énorme cortège psalmodiant ses litanies s'attendait à voir, d'un moment à l'autre, une patrouille de cosaques rouges déboucher du coin de la rue, la nouvelle des premières victoires du général Weygand se répandit comme la foudre. L'armée de Trotzki battait en retraite sur toute la ligne.

§

M. Claude-Maurice Robert raconte dans **Afrique** (juillet-août) les incidents qui retardèrent, à Colomb-Béchard, l'apposition d'une plaque de rue au nom d'Isabelle Eberhardt. La chose est accomplie maintenant.

M. C. M. Robert avait convié le représentant des pouvoirs publics à s'associer à la commémoration. Il écrivit cette lettre :

« A M. le chef d'Annexe de Colomb-Béchar,

« J'ai l'honneur de vous remettre la plaque de rue au nom d'Isabelle Eberhardt, que l'Association des Ecrivains algériens a décidé d'offrir à la ville de Colomb-Béchar, en gage de sa sympathie pour l'œuvre littéraire de la grande disparue.

« Le vœu de l'Association des Ecrivains algériens, en vous remettant cette plaque, serait que son apposition fournît l'occasion d'exalter, par une cérémonie publique, à laquelle seraient conviés les élèves des écoles, la mémoire de la morte, beaucoup trop méconnue et souvent diffamée.

« Isabelle Eberhardt a célébré Colomb-Béchar comme pas une et pas un ne le feront jamais; de même Figuig, Béni-Ounif et Kenadsa.

« Colomb-Bechar, capitale du Sud-Oranais, a le devoir de glorifier cet écrivain, dont la majeure partie de l'œuvre est un magnificat à la gloire de cette province.

« Dans ce pays où la primauté — et cela nécessairement — est aux Affaires et aux Armes, honorer la mémoire d'Isabelle Eberhardt, ce sera honorer le libre et pur esprit; ce sera le *sursum corda* qui rappellera à l'homme affairé qui l'oublie, à l'homme aux yeux baissés, qu'il est un idéal autre que matériel, autre que temporel; d'autres félicités que le bien-boire et bien-manger, que faire du bruit et faire fortune — idéal qui le hausse, le rédime et le magnifie — et que cet idéal consiste dans la passion désinté-

ressée de la beauté et le culte du vrai, culte et passion qui furent toujours, malgré ses égarements, ses chutes et ses défaites, le flambeau et le palladium d'Isabelle Eberhardt. »

Cette lettre remise, j'attendis [constate M. Robert]. Enfin, le 4 mai, c'est-à-dire un mois plus tard, après m'avoir accusé réception — mais non remercié — de la plaque, je reçus ce billet du capitaine chef de l'Annexe de Colomb-Bechar :

« J'ai l'honneur de vous faire connaître que l'apposition de la plaque de rue au nom d'Isabelle Eberhardt ne pourra donner lieu à aucune cérémonie officielle. »

C'était bref, mais précis. Ce *non possumus* disait éloquemment qu'on ne jugeait pas opportun de se déranger pour rendre un hommage collectif (lequel eût signifié que l'on battait sa coulpe) à celle que, autrefois — il y a vingt-cinq ans, — on avait si bêtement et laidement persécutée.

§

Tandis que la nécessité de la fédération européenne désirée par Victor Hugo apparaît à quelques-uns, quelques autres rêvent d'un régionalisme politique. **U Lariciu**, revue corse, qui reparaît, à la date du 3e trimestre 1931, après douze mois d'interruption, adresse à ses abonnés un manifeste où nous lisons :

Province-frontière de dialecte italien et de langue française, la Corse ne peut renier la langue maternelle sans déchoir. Elle doit cultiver, selon la doctrine mistralienne, le parler ancestral, et « honni soit qui mal y pense ».

Province déshéritée par son isolement, la Corse a tout intérêt à se gouverner elle-même.

Mais elle sait trop quelles jalousies, quelles haines suscite l'admirable tenue du peuple de France, dans la paix comme dans la guerre, pour vouloir songer à son propre intérêt avant que le salut de la Mère-Patrie soit assuré.

Elle s'inscrit donc sagement en position d'attente au sein de la Fédération Régionaliste Française où le problème de la décentralisation est étudié avec une sage lenteur par l'élite des provinces.

La Corse souhaite son autonomie administrative, mais elle ne l'accepte *ni avant, ni après les autres provinces françaises.*

§

Mme Jane Sandelion publie dans **Amitiés** (juin-juillet) :

« Année sentimentale », une série de poèmes qui composent un petit roman d'une lecture fort agréable. Cette pièce le termine avec un rare bonheur :

> Jadis, quand les hivers se couronnaient de neige,
> Me situant au cœur des nocturnes Norvèges,
>
> Les yeux en rêve clos sur de bleus infinis,
> Je songeais à l'Espagne, à Raguse, à Tunis.
>
> Mon désir éperdu, avec des ailes d'ange,
> Cinglait des bords du Nil jusqu'au delta du Gange.
>
> Pour des villes, des noms, mon cœur tremblait d'amour.
> Syracuse, Ispahan, Florence, Singapour...
>
> Je me remémorais des jardins et des îles,
> Les iris du Forum, les temples de Sicile,
>
> Ces cités du Maroc fauve que tu aimas,
> Sous les roses, Tlemcen; dans Majorque, Palma.
>
> Tous ces rêves étaient les astres de mon ombre...
> Mais maintenant, qu'il pleuve ou vente, fasse sombre
>
> Ou fasse clair, qu'il fasse chaud, qu'il fasse froid,
> Je pense à toi, je pense à toi, je pense à toi...

MÉMENTO. — *La Nouvelle Revue Critique* (août) : « Sinclair Lewis », par M. F. Closset. — M. Louis Le Sidaner : « Deux livres de Jean Guéhenno ».

Etudes (20 juillet) : « Médecine et Missions », par M. J. Vernet. — « Chefs de file », par M. Pierre Deffrennes. — « Insulensium Instar », par M. J. Boubée.

Les Humbles (juillet) : De Frank Wedekind : « L'Holocauste ».

Revue des Deux Mondes (1er août) : Lettres de Julie Talma, éblouissantes d'esprit, à Benjamin Constant. — *** : « Préparatifs militaires des Soviets ».

La bouteille à la mer (juillet) : « Hôpital », par M. Pierre Nadeau. — « Sonate à un nègre », par M. Arsène Yogarth. — « Vieilles filles », par M. J. Berthet.

Le Correspondant (25 juillet) : « Le dernier salon de la princesse Mathilde », par M. Maurice d'Ocagne. — « Balzac et Vigny, juges et parties », par M. F. Baldensperger. — M. A. Duboscq : « Recherches du lien spirituel d'une communauté européenne ».

La Revue hebdomadaire (1er août) : M. P. de la Nux : « Tableaux de l'Amérique en guerre (1861-1865) ». — « Georges Rouget », collaborateur de Louis David, par M. Robert Hénard.

La Revue de Paris (1er août). — « Croisade pour l'anémone », par la princesse Bibesco. — « Glaciers anciens et glaciers actuels », par M. J. Piveteaux. — *** : « Les négociations franco-soviétiques ».
La Nouvelle Revue Française (1er août). — De Stendhal : « Letellier », publié par M. Henri Martineau.

La Revue de France (1er août). — « Iris perdue et retrouvée », nouveau roman de M. Pierre Frondaie, dédié à M. André Rouveyre. — « Qui sauvera l'Allemagne? », par M. R. Recouly.

Le Divan (juillet-août). — « Iphigénie en Tauride », par M. Pierre Lièvre. — Poèmes de M. Ph. Chabaneix et de M. J.-P. de Ladevèze. — « Images jaunies », de M. Jean Lebrau.

La Bourgogne d'or (août). — « L'énigme du tailleur de pierres de Saint-Point, par le Dr Siraud. — « A Madrid, au palais royal », par M. Camille Pitollet. — De M. Jean Devigne : « Lavaux », suite de « contemplations ».

CHARLES-HENRI HIRSCH.

MUSÉES ET COLLECTIONS

Au Musée du Louvre : trois nouvelles toiles; remaniement de la Salle des Etats. — La réorganisation du Musée du Luxembourg. — A l'Exposition Coloniale : le Musée permanent. — Exposition des colonies françaises et des vélins du Muséum au Musée d'ethnographie. — Exposition de dessins de Le Brun et de Mignard au château de Maisons-Laffitte. — Le produit des droits perçus dans les musées et monuments nationaux en 1929 et le résultat des expositions organisées dans ces musées en 1930. — Mémento.

La conservation du département des peintures au **Musée du Louvre** expose en ce moment dans la salle Denon trois tableaux provenant de donations récentes. L'un, dû à la générosité de M. Davidovitch, est une toile du peintre italien du XVIIe siècle, Carlo Maratta, représentant les apprêts du supplice de saint André, composition habile et d'un agréable coloris où l'on voit, maintenu par les bourreaux qui le dépouillent de ses vêtements, le saint, agenouillé, tendant les mains vers la croix en forme d'X qu'on vient de dresser pour l'y attacher. Si ce tableau n'est pas un chef-d'œuvre (ce peintre conventionnel et souvent fade n'en peignit guère), il a le mérite, néanmoins, de compléter la documentation du Louvre sur l'artiste, qui jusqu'ici n'y était représenté que par deux portraits.

Les deux autres toiles sont de l'école française du XIXe siècle. Un petit *Portrait d'homme* par Tassaert, don de M. J.-E.

May, montre sous un aspect inattendu le peintre de scènes sentimentales et voluptueuses que fut ce petit maître romantique. Agé d'une trentaine d'années et vêtu d'un habit et d'un gilet noir avec un pantalon gris, le modèle, vu en pied, est assis de face, dans une pose sans prétention, sur une chaise sur le dossier de laquelle s'appuie son bras droit replié, tandis que sa main gauche tient son chapeau haut de forme. Pleine de sincérité et de simplicité, cette effigie est d'une facture délicate et soignée, qui n'a cependant pas la saveur de celle de certaines toiles comme *l'Atelier du peintre* de la collection May ou le *Retour du bal* de la collection Alexis Rouart, admiré l'an dernier à l'exposition romantique du Musée des Arts décoratifs (1).

La troisième toile, nouveau don de M. Ernest Rouart, est une œuvre de son père, Henri Rouart, peinte en Italie et représentant l'église Saint-Michel de Murano. Elle montre que son auteur n'était pas seulement le collectionneur plein de goût que l'on sait, mais encore un peintre à l'œil et au métier délicats, qui s'avère ici digne émule de Corot.

Le Louvre vient, en outre, de s'enrichir, en même temps que le Musée des Arts décoratifs, de quelques pièces de choix léguées par le regretté Gaston Migeon dont nous avons annoncé la mort l'hiver dernier : une toile de Claude Monet, *Mer agitée à Belle-Isle*, un *Paysage d'Algérie* de M. Marquet, une gouache de Pissarro, un dessin de Degas, *Danseuse*, et plusieurs objets d'art musulman ou extrême-oriental : mortier en bronze du XIIIe siècle dû sans doute à un artisan de Mossoul, petit bronze chinois du XVIe, inrôs japonais, etc. De son côté, le Musée des Arts décoratifs reçoit des miniatures persanes, un tapis persan du XVIe siècle, un fauteuil Louis XV, un charmant dessin de Willette, etc.

Au sortir de la salle Denon, on remarquera les remaniements opérés dernièrement dans la salle des Etats. On dirait qu'on a fait pivoter celle-ci sur elle-même, la majeure partie des toiles placées à droite ayant passé à gauche et réciproquement. Nous ne voyons pas quel bénéfice elles ont retiré

(1) Mme Bouchot-Saupique a très finement analysé dans le numéro de juin du *Bulletin des Musées de France* le tableau qui vient d'entrer au Louvre.

de ce chassé-croisé (l'*Enterrement à Ornans* et l'*Atelier* de Courbet ont même perdu à émigrer sur la paroi la moins bien éclairée) et nous regrettons qu'on n'ait pas conservé à la magnifique *Entrée des Croisés à Constantinople* la place d'honneur qu'elle méritait avant toute autre œuvre de Delacroix. Par contre, les deux panneaux à droite et à gauche de l'entrée de la salle Denon, et où l'on a mis en pleine valeur dans l'un le *Portrait de Lacordaire* de Chassériau, dans l'autre les *Deux Sœurs* du même artiste, sont une réussite parfaite qui glorifie comme elle le mérite la mémoire de ce maître délicieux.

§

Notre confrère M. Gustave Kahn a déjà parlé ici même de la récente réouverture du **Musée du Luxembourg.** Nous n'avons pas grand'chose à ajouter à ce qu'il a dit des remaniements dont les collections ont été l'objet de la part du nouveau conservateur, M. Louis Hautecœur. La galerie de sculpture est totalement transformée : naguère si encombrée, c'est maintenant un grand hall presque vide en son milieu par suite de la disposition le long des murs et des cloisons qui, à droite et à gauche, le partagent en trois parties, des statues et des bustes, répartis de façon très harmonieuse (cependant certains groupes, tel celui des *Panthères* de Gardet, ne s'accommodent pas très bien de ce placage). Les salles de peinture, d'où sont partis pour le Louvre tous les maîtres impressionnistes et leurs contemporains, n'ont conservé de ces artistes que quelques œuvres-témoins (la *Liseuse* de Renoir, des Carrière, des Gauguin, etc.), destinées à montrer la filiation entre ces disparus et les peintres d'aujourd'hui. Les toiles sont présentées à la fois dans l'ordre chronologique et par groupes animés de tendances communes ; traditionnalistes dans le goût de la Société des Artistes français, partisans de la Société Nationale, exposants du Salon d'Automne et des Indépendants. Le tout forme un tableau assez exact de notre école de peinture contemporaine (cependant certaines lacunes sont à déplorer : on regrette notamment l'absence d'un des plus personnels et des plus puissants artistes d'aujourd'hui : Georges

Rouault, et l'on souhaiterait également voir figurer dans cette sélection le probe et bel artiste qu'est Léon Lehmann). Une heureuse innovation est à signaler en ce qui concerne les deux salles parallèles à la galerie de sculpture : l'une est réservée aux nouvelles acquisitions, généralement très judicieuses, tandis que l'autre est occupée par les dessins, les médailles et de petites sculptures. Entre les deux sont accrochées les toiles que Toulouse-Lautrec avait peintes pour la baraque foraine de la Goulue et que l'Etat acquit il y a deux ans (2).

Mais quand Paris sera-t-il enfin doté d'un musée d'art moderne digne de lui, où le malheureux conservateur, n'étant plus bridé par un espace trop restreint, pourra présenter les toiles comme elles doivent l'être, autrement qu'en une mosaïque où elles se nuisent mutuellement ?

§

Les visiteurs de l'**Exposition Coloniale de Vincennes** ne devront pas manquer d'entrer dans le Musée permanent construit en bordure de l'avenue Daumesnil (3); car, permanent seulement en tant qu'édifice, il ne réunit que temporairement les collections qu'on y a installées, et celles-ci valent d'être vues. Réparties dans les spacieuses et claires galeries — d'une distribution seulement un peu compliquée — de ses trois étages, elles offrent un résumé frappant et très instructif de toute l'histoire coloniale de notre pays, de son activité et de son expansion maritime, et des arts indigènes de nos possessions lointaines. On sera surtout intéressé par le riche ensemble de documents de toute espèce, peintures, sculptures, médailles, gravures, autographes, souvenirs, etc. — dont le manque de place et aussi l'absence jusqu'à ce jour d'un catalogue ne nous permettent même pas d'énumé-

(2) M. Robert Rey a donné dans un très intéressant article du *Bulletin des Musées de France* (avril 1929) l'histoire et la description de ces panneaux.

(3) On trouvera une notice sur cet édifice et spécialement sur la frise magistrale du sculpteur Janniot qui la recouvre à la façon d'une tapisserie de pierre, dans le fascicule de mai dernier de la revue *L'Art et les Artistes*, premier numéro d'une série consacrée aux beaux-arts à l'Exposition coloniale, et aussi dans le magnifique album que l'*Illustration* a consacré à l'Exposition coloniale, dont il détaille toutes les splendeurs.

rer les principaux — qui évoquent chronologiquement l'histoire de nos conquêtes coloniales, depuis l'époque des Croisades (représentée notamment par la grande maquette en relief du Krak des Chevaliers dont nous avons parlé ici (4) lors de son exposition récente au Musée du Trocadéro) jusqu'à nos dernières expéditions. Et l'on admirera dans le vestibule qui précède cette longue galerie une sélection, constituée avec un goût parfait, d'une centaine de peintures, aquarelles et dessins des principaux maîtres français du XIXe siècle inspirés par l'Orient : la comtesse Benoist, Belly, Dehodencq, Delacroix, Chassériau, Ingres, Fromentin, Seignemartin, Corot, Guillaumet, Bazille, Lebourg, Degas (dont on voit ici le chef-d'œuvre : *Un bureau de coton à la Nouvelle-Orléans*), Gauguin, Renoir, Cézanne, Rodin, etc., rappelant ainsi, comme l'avait déjà fait l'an dernier au Musée d'Alger le conservateur de ce musée, notre excellent collaborateur J. Alazard, la part qui revient à nos artistes dans la connaissance des sites et des mœurs des pays conquis par nous.

Les deux halls qui, à ce même rez-de-chaussée, encadrent la salle des fêtes centrales, décorée de fresques magnifiques d'après les cartons de M. Ducos de la Haille, renferment une collection de meubles, porcelaines de la Compagnie des Indes et objets de toute espèce montrant l'influence coloniale sur les mœurs et la mode en France (5), et aussi un ensemble émouvant de souvenirs ayant trait à la captivité et à la mort de Napoléon à Sainte-Hélène.

L'exposition des colonies françaises du **Musée d'Ethnographie** du Trocadéro que nous n'avions pu qu'annoncer succinctement dans notre dernière chronique s'est enrichie, depuis son ouverture, d'une centaine de pièces, prêtées par le Muséum d'histoire naturelle, de la célèbre collection des vélins conservée dans cet établissement et dont on avait déjà admiré une partie au Musée des Arts décoratifs en 1926. Nous ne reviendrons pas sur ce que nous avons dit alors

(4) *Mercure de France*, 15 avril 1931, p. 417.

(5) M. Robert Brun vient justement de publier dans la *Revue de l'Art ancien et moderne* (mai 1931) un très intéressant article sur *Les thèmes coloniaux dans l'art décoratif du XVIe au XIXe siècle et leurs sources documentaires.*

(6) de la beauté de ces aquarelles, merveilles d'exécution consciencieuse et délicate, où sont reproduits les plus curieux spécimens de la faune et de la flore. On a grand plaisir à admirer de nouveau celles qu'on nous montre, concernant nos colonies. A la suite, occupant tout le promenoir qui entoure la salle centrale du Trocadéro, est exposée une sélection d'objets choisis parmi les richesses du musée ou prêtés par des collectionneurs et qui montrent des exemples caractéristiques de l'art des diverses peuplades sauvages : statues de rois dahoméens et du dieu de la Guerre, trônes de Béhanzin et de Glégléé, bijoux et amulettes de l'Afrique occidentale, fétiches, masques de danses et affublement de sorcier, cercueils en bois ornés de sculptures et rehaussés de couleurs, tambours, dont un en forme d'animal stylisé fait d'un tronc d'arbre évidé et aminci, sculptures des îles Marquises, tissus de l'Indo-Chine, etc., qui s'ajoutent aux autres œuvres d'art barbare exposées au Musée permanent de Vincennes.

§

Le **Musée Galliera**, tout proche, nous offre des images plus souriantes. Depuis fin mai et jusqu'à fin septembre, une exposition de « l'Art pour l'Enfant » y réunit un choix de ce que nos artistes d'aujourd'hui se sont ingéniés à créer pour nos enfants : chambres avenantes aux meubles gais et pratiques, ustensiles, jouets, livres et images. Nous y avons surtout goûté la chambre de M. Aribaud et celle de M. Dufrêne, les poupées et animaux de Mlle Mirman, et les jouets, très joliment présentés, fabriqués par les élèves de l'école Boulle. A cette section moderne est jointe une charmante rétrospective des époques Louis-Philippe et Second Empire : petits meubles, jouets, livres à couvertures gaufrées comme en connut notre enfance, chambre des *Petites Filles modèles*, ornée des portraits de Camille et Madeleine de Malaret, héroïnes de ce célèbre livre et petites-filles de la comtesse de Ségur dont une vitrine renferme les portraits, les manuscrits et des volumes de la Bibliothèque rose dédicacés par elle à son petit-fils.

(6) V. *Mercure de France*, 1er février 1926, pp. 759-760.

§

L'exposition que, comme chaque année à pareille époque, M. Paul Vitry, conservateur du **Château de Maisons-Laffitte,** y a organisée et qui durera jusqu'à octobre, est consacrée à un ensemble de dessins de Le Brun et de Mignard, tiré des réserves du cabinet des dessins du Louvre. Elle comprend diverses études pour la décoration des palais royaux du dix-septième siècle: Versailles, Saint-Germain, Saint-Cloud et autres, des esquisses pour des motifs de sculpture destinés aux parcs ou jardins, des académies et des figures d'animaux, des préparations pour diverses effigies royales, et quelques portraits au pastel.

§

Le *Journal Officiel* a publié dernièrement le chiffre des recettes dues à la perception des droits d'entrée et autres dans les musées et monuments appartenant à l'Etat pendant l'année 1929. Ce montant est sensiblement égal à celui de l'année précédente. Seul l'Arc de Triomphe de l'Etoile a reçu un plus grand nombre de visiteurs, en raison de l'ouverture du Musée des souvenirs de la grande guerre, dont l'accès a été facilité par l'installation d'un ascenseur.

Les recettes totales se sont élevées à 5.898.111 francs, qui se décomposent ainsi :

Entrées	5.812.474
Peinture et dessin	3.592
Photographies	49.215
Cinématographie	32.830

Elles se répartissent de la façon suivante pour les entrées :

Musées nationaux	2.462.776	50
Palais nationaux	689.615	»
Monuments historiques	2.599.170	»
Musées non autonomes	146.549	50

Les recettes les plus importantes ont été effectuées dans les musées et monuments ci-après :

Musée du Louvre	1.012.950
Château de Versailles	565.095
Mont Saint-Michel	563.667

Panthéon	422.104
Arc de Triomphe de l'Etoile	340.782
Sainte-Chapelle	312.561
Palais de Fontainebleau	253.930
Château de Pau	217.599
Musée du Luxembourg	205.776
Grand-Trianon	149.159
Cité de Carcassonne	148.083
Musée de Cluny	145.143
Petit-Trianon	135.175
Tours de Notre-Dame de Paris	108.270
Musée des voitures	102.566

Sur le produit total encaissé, la Caisse nationale des monuments historiques a reçu la plus grosse part : 4.045.531 fr. (y compris 637.593 francs pour la restauration du domaine de Versailles) et la Caisse des musées nationaux 1 million 165.328 francs.

D'autre part, l'*Annuaire des Musées nationaux* pour 1931, récemment paru, où se trouvent réunis tous les renseignements concernant le fonctionnement, le personnel et l'activité de nos musées, les dons et acquisitions de l'année précédente, l'Ecole du Louvre, le Musée des Arts décoratifs, etc., nous fait connaître le nombre des entrées aux expositions organisées par les musées nationaux en 1930. Nous y voyons que l'exposition Delacroix au Louvre a reçu 91.136 visiteurs, l'exposition Camille Pissarro à l'Orangerie 23.000, l'exposition des pastels de La Tour 20.500, celle d'antiquités orientales 6.700, etc.

Mémento. — Une nouvelle maison d'édition, les « éditions Alpina », de Novare, installée à Paris, a inauguré ses publications par un très beau livre où *Les Musées de Paris* et leurs trésors artistiques sont célébrés et décrits par M. Fortuné d'Andigné, dans un texte où la sûreté de la documentation (7) et du jugement s'allie à une forme attrayante (in-4, 160 p. av. gravures dans le texte et hors texte et 6 planches en couleurs; 125 fr.). Le Louvre, naturellement, occupe la première et la plus large place dans ce tableau de nos richesses d'art; après un chapitre initial où se trouve résumée l'histoire du palais, l'auteur passe en revue les œuvres qu'il renferme : antiquités égyptiennes, chaldéennes, as-

(7) Cependant nous avons retrouvé encore dans ce volume, sous la

syriennes, grecques, romaines, etc., puis les créations principales des diverses écoles de peinture, les objets d'art de la galerie d'Apollon, etc., la collection Moreau-Nélaton au Musée des Arts décoratifs. Viennent ensuite le Musée de Cluny, le Musée Carnavalet, la Maison de Victor Hugo, le Petit Palais, le Musée du Luxembourg, ceux du Jeu de Paume et de l'Orangerie, les Musées Rodin, Gustave Moreau, Jacquemart-André, Cognacq. A chaque page, une ou plusieurs très belles gravures en héliotypie reproduisent les principales œuvres commentées et sont complétées par six planches hors texte en couleurs. Il n'y a qu'un seul reproche à adresser à cet ouvrage : celui d'être trop court. Bien que l'auteur ait réussi le tour de force de dire en si peu de place tout l'essentiel, certains chapitres ou paragraphes sont d'une brièveté vraiment excessive. D'autre part, l'illustration pèche parfois par un défaut de proportion entre les œuvres reproduites. Mais le choix de celles-ci est excellent, et leur ensemble constitue un très bon résumé de ce que les musées de Paris offrent à l'admiration de leurs visiteurs.

De leur côté, les éditions Crès viennent d'entreprendre, sous le titre « Les Musées anciens », une nouvelle collection, destinée également au grand public, de monographies d'artistes (volumes in-18, de 24 p. de texte av. 64 planches; 20 fr.) qui méritent tous les éloges par l'excellence du texte et des reproductions. Une notice biographique et critique accompagnée d'une bibliographie succincte et signée d'un écrivain d'art qualifié, est suivie d'un choix des œuvres les plus significatives de l'artiste étudié. Quatre volumes ont déjà paru: *Jean van Eyck* (avec notice par M. Paul Fierens); *Poussin* (notice par M. Pierre du Colombier); *Holbein* (notice par M. Raymond Cogniat); *Goya* (notice par M. François Fosca).

Enfin, dans la collection de *Dessins de maîtres anciens* de la maison Braun que nous avons annoncée dans notre dernière chronique, a paru également un album consacré à *Holbein* et reproduisant cinquante des plus beaux dessins du Livre des portraits conservé au château de Windsor, où l'artiste a retracé avec l'accent incisif qu'on connaît les effigies des principaux person-

gravure du tableau de Philippe de Champaigne représentant la guérison miraculeuse d'une religieuse de Port-Royal, l'erreur, décidément indéracinable, et que nous avons déjà dénoncée maintes fois, notamment à propos du petit guide illustré *Les Tableaux du Louvre*, qui intitule cette toile : *Le Miracle de la Sainte Epine*. Jusqu'à quand faudra-t-il répéter que ce tableau représente non ce miracle, dont l'héroïne fut la nièce de Pascal, mais celui de la guérison, à la suite d'une neuvaine, de la fille même du peintre, sœur Catherine de Sainte-Suzanne?

nages de la cour et de la société d'Angleterre. Une notice historique et critique précède ces cinquante planches, dont la fidélité et la finesse d'exécution sont égales à celles des albums consacrés à Dürer et à Rembrandt.

AUGUSTE MARGUILLIER.

CHRONIQUE DE GLOZEL

Note additionnelle sur les inscriptions paléolithiques. — La Direction des « Congrès internationaux des Sciences préhistoriques » est retirée à l'Institut International d'Anthropologie.

Note additionnelle sur les Inscriptions paléolithiques. — Dans un «*Essai sur les Inscriptions magdaléniennes*», paru dans le *Mercure de France* du 15 avril 1929, nous avons représenté les inscriptions quaternaires que nous connaissions à ce moment-là : celles de La Madeleine, de Rochebertier (grotte du Placard), de Laugerie-Basse, de Balmori, de Gourdan, de Saint-Marcel, des Marseilles, de la grotte de la Vache, du Mas d'Azil, de Lorthet, de Montespan-Ganties.

Puis dans le *Mercure* du 15 août 1930, nous avons reproduit l'inscription alphabétiforme du célèbre bâton de commandement d'*El Pendo,* actuellement au musée de Santander. Si M. J. Carballo, son heureux découvreur, avait pu considérer les signes d'écriture, gravés devant les têtes de cerfs (fig. 1) comme « étant des figurations humaines » très stylisées, c'était assurément par suite des idées régnantes sur les débuts de l'écriture. On voulait alors calquer le premier stade de la figuration de la pensée (1) sur l'hiéroglyphisme égyptien (2).

Or, comme nous croyons l'avoir démontré dans notre *Essai,* les hiéroglyphes ne firent leur apparition que sous de puissants empires. Ce fut une écriture d'Etat, créée arti-

(1) « Si ces signes appartenaient à un système graphique, ce serait donc comme signes alphabétiques ou syllabaires déjà très évolués et nous serions en présence d'une véritable écriture linéaire. *Or, on cherche vainement dans les vestiges de la civilisation quaternaire les inscriptions en pictographes figuratifs d'où seraient dérivés ces prétendus signes alphabétiques.* » Joseph Déchelette (*Manuel d'Archéologie préhistorique*, p. 236).

(2) Cependant Flinders Petrie, ayant découvert en Egypte même des signes linéaires gravés sur des tessons de poteries très archaïques, établissait que ce furent bien des signes et « non des peintures qui constituèrent le système primitif; ...même en Egypte, bien avant l'adoption des hiéroglyphes, il existait une écriture littéraire ».

ficiellement après la soumission des clans à une autorité centrale.

Déjà Piette — bien qu'il ait lui-même voulu trouver une écriture hiéroglyphique dans les dessins décoratifs de Lourdes et d'Arudy, — avait entrevu la vérité. Mais il n'osa l'exprimer que comme seconde hypothèse : « au lieu d'être des images simplifiées, ils (les caractères d'écriture) peuvent avoir été dès le début des figures formées de lignes géométriques. »

D'ailleurs, quelles que soient les interprétations des auteurs, les découvertes parlent. Il suffit de regarder les yeux ouverts.

Aussi bien, avons-nous l'intention de reproduire ici d'autres inscriptions paléolithiques qui, bien que publiées depuis longtemps déjà, ne nous sont connues que depuis quelques mois (3) ou même depuis quelques jours (4).

Le *Bulletin* de la S.P.F. du mois d'octobre 1930 a donné dans une sorte de « catalogue des principales œuvres d'art du Paléolithique supérieur trouvées

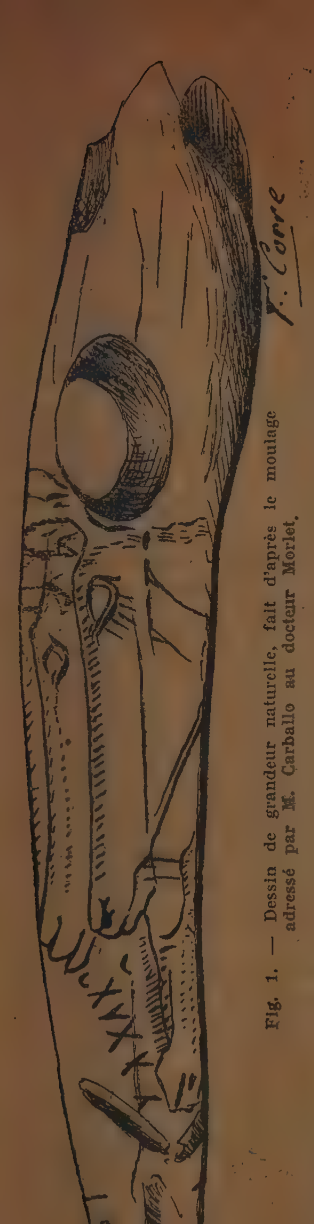


Fig. 1. — Dessin de grandeur naturelle, fait d'après le moulage adressé par M. Carballo au docteur Morlet.

(3) Depuis la parution du Bull. de la S. P. F. du mois d'octobre 1930.

(4) Envoi qui vient de m'être fait par M. Salomon Reinach du tiré à part de l'article de M. Passemard sur les « *Signes gravés de la Caverne d'Isturitz* » et du tome XIX de l'*Anthropologie* (année 1908) contenant l'article de M. A. Viré, sur les signes de Combe Cullier.

en Belgique (5) » des signes graphiques sur un os d'oiseau provenant de la grotte de Spy (fig. 2).

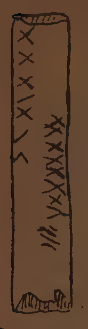


Fig. 2

L'auteur se contente d'écrire :

> A Spy, les os travaillés sont assez nombreux, trois d'entre eux (nos 4, 5 et 6) portent des dessins gravés; ce sont des os d'oiseaux. Le numéro 4 porte plusieurs séries d'entailles parallèles et des signes en forme de chevrons et d'X, décoration qui se rencontre couramment dans les gisements français.

Il est certain que les signes qui y sont gravés possèdent les caractéristiques des écritures primitives proprement dites ou des systèmes de numération. C'est bien un ensemble de graphismes différents, alignés avec méthode, sans qu'on puisse leur attribuer aucune utilité manuelle ni décorative. Mais des deux catégories, ils nous paraissent se rapporter plutôt aux systèmes de numération que de figuration de la pensée.

Quoi qu'il en soit, il est un parallélisme, d'un intérêt primordial, sur lequel nous voudrions insister.

Dans les différents gisements où furent recueillis ces graphismes, que l'on peut considérer comme des éléments ayant servi de base aux écritures néolithiques beaucoup plus évoluées, on rencontre également des objets, destinés à la chasse ou aux besoins journaliers, identiques à ceux que nous a livrés le *Champ des Morts*. Parfois même, il s'agit de pièces tellement atypiques, qu'elles furent contestées, lors de nos publications, parce qu'on ignorait qu'il en existât de semblables.

Or, c'est précisément ce parallélisme d'objets dits atypiques qui nous paraît le plus démonstratif. S'il s'agissait d'instruments courants, leur ressemblance serait sans signification.

S'il est impossible de parler d'objets atypiques au sujet de La Madeleine, par contre à Laugerie-Basse, qui a livré de nombreux éléments d'écriture, nous voyons une « aiguille bifide, ayant pu servir à écarter des fils » (Dr Girod), que

(5) « L'Art et la Parure en Belgique pendant le Paléolithique supérieur », par Claire Ausselet-Lambrechts.

nous retrouvons chez nous (voir objet à droite de la fig. 108 de *Glozel*) et un « poinçon double, à corps aplati, se prolongeant à ses deux extrémités en stylets » (fig. 3), dont nous avons le semblable à Glozel (fig. 4).



Fig. 3

A côté de l'inscription numérative, sur os d'oiseau, de la grotte de Spy, le *Bulletin* de la S.P.F. nous fournit un autre bel exemple de parallélisme d'objets atypiques, avec l'objet 9 de la figure 5 (page 473), décrit comme « une lamelle très mince gravée de quatre petits ornements plus ou moins ovales d'un travail assez délicat » (fig.5). Or, au cours de sa première fouille la Commission Internationale exhuma, à Glozel, une pièce semblable (fig. 6).



Fig. 4

A peu près au contact de la couche 1 (6), lisons-nous dans son Rapport, furent recueillis 4 petits cailloux (inventoriés 1, 2, 3, 4) et un objet en os légèrement épointé lors de sa découverte (inventorié 5). Après examen, seul le n° 5 fut retenu (7).

Il en est de même des découvertes de la caverne d'Isturitz (8). En même temps que des linéaments d'écriture, nous

(6) Couche sous-jacente à la couche archéologique.

(7) La grotte de Spy a livré d'autres objets semblables à ceux du gisement de Glozel (« un fragment d'anneau plat », par exemple), mais comme ce ne sont pas des objets atypiques, leur valeur démonstrative de connexion est moindre.

(8) « La Caverne d'Isturitz », par E. Passemard, Rev. Arch. 1922 et « Signes gravés de la Caverne d'Isturitz » par E. Passemard, *Rev. Arch.* 1920.

retrouvons des objets d'une analogie frappante avec ceux de Glozel. Voici des harpons d'Isturitz (fig. 7) qu'on croirait sortis du gisement du Champ des Morts (voir fig. 18, 19 et 20 du Fasc. IV de la *Nouvelle Station Néolithique* et fig. 92 et 93 de *Glozel*) : même façon de tailler les barbelures, mêmes rainures au milieu des crocs, absence fréquente de nodule de rétention sur la hampe.

Les signes graphiques de la Caverne d'Isturitz sont tracés sur « un petit cornillon de renne, scié de biais à sa base, qui provient du magdalénien supérieur de ce gisement ».

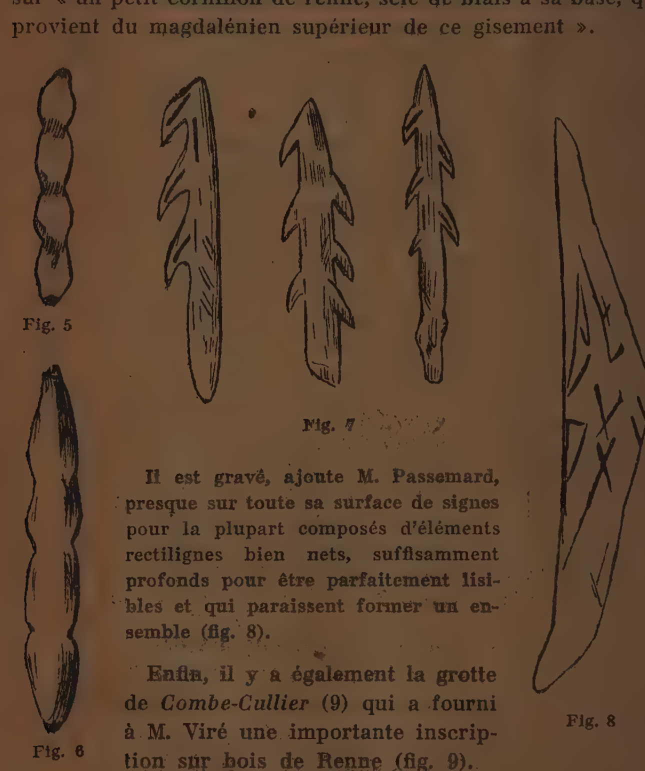


Fig. 5

Fig. 6

Fig. 7

Fig. 8

Il est gravé, ajoute M. Passemard, presque sur toute sa surface de signes pour la plupart composés d'éléments rectilignes bien nets, suffisamment profonds pour être parfaitement lisibles et qui paraissent former un ensemble (fig. 8).

Enfin, il y a également la grotte de *Combe-Cullier* (9) qui a fourni à M. Viré une importante inscription sur bois de Renne (fig. 9).

On ne peut vraiment, écrit-il, n'y pas reconnaître une véritable écriture.

(9) « La Crozo de Gentillo ou *Grotte de Combe Cullier* » par Armand Viré. *Anthropologie*, 1908.

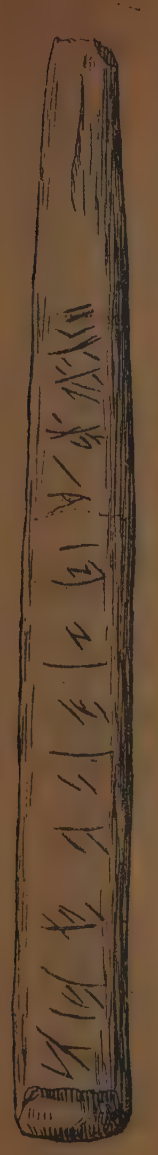


Fig. 9

C'est un bâton de bois de renne de 15 cm. de long sur environ 18 mm. de large, malheureusement brisé à une extrémité dans les temps anciens et qui porte une vingtaine de signes incisés assez légèrement, mais d'une main ferme et sûre...

De tous ces signes, il en est une première catégorie qui peut-être n'ont d'autre but que de séparer les autres groupes de signes. Ce sont de simples barres verticales...

Quant aux (autres) signes, ils se répètent sur notre inscription jusqu'à trois fois, soit isolément, soit accolés à d'autres signes, ce qui ne saurait être le fait du seul hasard. Il semble donc bien que nous nous trouvons ici en présence d'une véritable inscription symbolique présentant un sens.



Fig. 10

Et comme si les considérations sur le parallélisme d'objets formulées plus haut s'étendaient bien à tous les cas, nous voyons également à Combe-Cullier « une pointe de flèche à base bifurquée » (fig. 10) qui retrouve son image fidèle dans des pièces de Glozel, décrites sous le nom de « sagaies à base fourchue » (fig. 11).

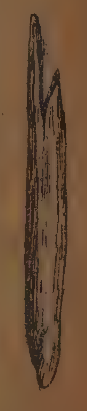


Fig. 11

Une sorte de parenté lointaine ne saurait mieux être établie entre la civilisation glozélienne et celles des tribus paléolithiques, en possession d'une écriture naissante.

Dr A. MORLET.

La Direction des « Congrès internationaux des Sciences préhistoriques » est retirée à l'Institut International d'Anthropologie. — Dans le *Mercure* du 15 mai 1931, nous avons dénoncé, d'après l'article de l'*Anthropologie* (mars 1931), les manœuvres du Bureau de l'Institut International d'Anthropologie, au sujet de la direction des Congrès internationaux de préhistoire. Et à cette occasion nous rappelions l'exemple de la nomination complètement irrégulière, par deux secrétaires de l'I. I. A., des membres de la Commission dite Internationale, alors que l'acceptation du docteur Morlet impliquait leur élection par le Congrès tenu à Amsterdam.

Cette fois-ci, les intrigues du Bureau de l'I. I. A. n'auront pas abouti. La direction des Congrès internationaux des Sciences préhistoriques vient de lui être retirée par la Conférence de Berne du 28 mai 1931.

Dans le compte-rendu que l'*Anthropologie* fait de cette conférence, nous lisons :

> M. Bégouen est resté intransigeant, sans ajouter cependant d'arguments nouveaux à sa lettre ouverte « adressée à un savant allemand ».

L'article se termine par cette considération comparative qui n'est que trop claire :

> Le rapide et complet succès de la Conférence de Berne ne peut s'expliquer que pour qui a pu constater l'esprit amical d'étroite collaboration qui animait ses membres et *leur unanime désir de faire prévaloir les intérêts supérieurs de la science.*

Il est, en effet, bien évident pour tous que tel n'était pas le but poursuivi par le Bureau (1) de l'I. I. A.

LETTRES ANTIQUES

Victor Magnien : *Les Mystères d'Eleusis, leurs origines, le rituel de leurs initiations*, Paris, Payot. — Charles Picard : *La vie privée dans la Grèce classique*, Bibliothèque générale illustrée, Paris, Rieder. — Paul Cloche : *Les classes, les métiers, le trafic.* « *Collection de la vie publique et privée des anciens Grecs* », Les Belles-Lettres, Paris.

En écrivant son livre sur **Les Mystères d'Eleusis,** M. Vic-

(1) On lit en note dans l'article de l'*Anthropologie* (page 306) : « D'autre part, M. Papillault m'a fait savoir qu'il avait adressé au président de l'I. I. A. sa démission de secrétaire général. »

tor Magnien n'a pas eu, cela va s'en dire, la prétention de soulever le voile qui cachait le visage de Déméter et d'Isis. Soulèverait-on d'ailleurs ce voile symbolique, on ne trouverait sous ses plis que la matérialité d'un autre symbole, qui resterait encore à interpréter. Au delà du symbole, de sa réalité matérielle et de sa forme choisie, il y a toujours la réalité spirituelle qu'il supporte et provoque. Et seule, pour la connaissance du *Mystère,* importe la science de cette réalité spirituelle. Or, cette réalité spirituelle est une pure création de la foi, une résultante d'une croyance donnée, une émanation pour ainsi dire organique d'une pensée religieuse qui s'arrête et se fixe pour se déterminer et se représenter. La foi restant le principe essentiel de l'animation du symbole, il est bien évident qu'il est impossible, sans retrouver cette foi animatrice, de nous rendre compte de la vertu du symbole et de sa vie profonde. Dépouillé de l'âme qu'y insuffle la foi, le symbole n'est qu'un tronc desséché par la mort de la sève qui en faisait un arbre. Mais, quand il s'agit de rites révolus, de religions défuntes, retrouver la foi qui les rendait efficaces et vivantes, salutaires et durables, est une chose rare autant que difficile. Cette faveur demande une intuition particulière, que seuls arrivent à procurer le sens aigu du divin et l'expérience du sentiment religieux. C'est ce manque de foi qui fait que la plupart des livres écrits sur la religion de l'antiquité ne font qu'accroître les ténèbres dans l'esprit des lecteurs, au lieu d'y faire pénétrer la ferveur, la lumière et le bon sens de la compéhension.

M. Victor Magnien semble bien s'être rendu compte de la nécessité qu'il y avait, en écrivant sur les Mystères, non point tant de soulever un voile qui cache d'autres voiles sous formes de symboles encore plus déroutants, mais de faire état des directives que donnait, aux initiés d'Eleusis, la communauté de leur foi. Tout son effort s'est donc porté à reconstituer la dogmatique de cette foi. Avant lui, les ouvrages de Meursius, Sainte-Croix, Creuzer, Foucart, etc., s'étaient surtout occupés de l'organisation extérieure du culte éleusinien. Il restait à traiter de ce que fut, en son essence, la mystérieuse religion d'Eleusis. Cette tâche difficile, il est tout à l'honneur de M. Victor Magnien de l'avoir entreprise.

Pour la mener à bien, l'auteur a cru de bonne méthode de recueillir çà et là les traits épars des auteurs grecs ou latins, qui avaient trait aux Mystères d'Eleusis, de les assembler, de les juxtaposer « *sans tenir compte de la date où les documents se présentent à nous* ». Cette méthode ne pouvait aboutir et n'a abouti qu'à nous donner une *vue cavalière*, non point tant de la théologie ou de l'enseignement particuliers aux Mystères éleusiniens, que des philosophies issues des croyances et des pratiques transposées d'une foi religieuse. Ce sont, en effet, sur de longs textes extraits de Platon, de Plotin, de Plutarque et des philosophes alexandrins que M. Victor Magnien fonde l'essentiel de ses sources. De là, une confusion entre les œuvres et les doctrines de foi particulières aux Mystères d'Eleusis, et les adaptations, plus ou moins amplifiées, que les philosophes en ont faites pour initier, par des voies parallèles, leurs auditeurs ou lecteurs aux plus hauts secrets de leurs métaphysiques. Toutefois, il faut bien avouer, à la décharge de l'auteur, que sans ces textes philosophiques, nous n'aurions guère, pour connaître intimement Eleusis, que les ressources purement extérieures de l'archéologie et les traits déformés qu'a décochés, sur ces divins Mystères, la virulence des apologistes chrétiens. Tel qu'il est, le livre de M. Victor Magnien ne manquera point pourtant d'attirer l'attention du public. La somme imposante de textes qu'il rassemble et commente fera ressortir l'importance oubliée et les bienfaits consolateurs de la religion d'Eleusis, et suggérera au lecteur attentif quelques idées générales assez sûres pour en comprendre le but et l'émouvante ferveur.

S'il nous est difficile de nous refaire une âme d'initié, nous pouvons désormais, grâce à M. Charles Picard, pénétrer aujourd'hui dans l'intimité de la vie quotidienne des Grecs. Nul autre guide, pour cette initiation d'un autre ordre, ne saurait être aussi sûr. La science éprouvée de son auteur, la qualité directe de son information, la sûreté de sa critique avertie et la probité rare d'un jugement lucide nous en sont les garants. Ayant été longtemps chargé de présider au destin glorieux de l'Ecole Française d'Athènes, M. Charles Picard a exploré et connu tous les coins de la Grèce. Son

petit livre, intitulé **La Vie privée dans la Grèce classique,** est un précieux résumé, sur un point particulier, de sa longue et fructueuse expérience. Aussi quel plaisir direct et quel profit attirant que de l'écouter parler du pays grec et de ses habitants, de la famille et des classes sociales, de la vie intime dans les demeures, des travaux, des métiers, des jeux et des plaisirs! En bon peintre réaliste, il ne cache pas, sous un fard emprunté, les rides tragiques de cet antique visage. S'il sait, autant du moins qu'il est permis de le savoir, ce que fut la Grèce *historique,* il sait aussi, non moins bien, ce que le rêve et l'inquiétude des hommes ont fait de ce pays. Ce n'est donc pas cette Grèce héroïque, que les Grecs eux-mêmes ont voulu rendre héroïque pour exalter à dessein le quotidien de leur vie, que vise M. Charles Picard, lorsqu'il décoche quelques justes traits à cette Grèce idéale et factice du pipeau, du péplos et des hanches faciles. Les ignorants sont les seuls responsables de cette déformation, et c'est uniquement contre leurs sottes et prétentieuses allégations que s'exerce la piquante ironie de sa plume informée, enthousiaste et sincère.

En même temps que l'excellent ouvrage, si intelligemment et judicieusement illustré, de M. Charles Picard, nous parvient le tome cinq d'une nouvelle collection intitulée *La Vie publique et privée des anciens Grecs.* Cette collection, publiée sous la direction de M. Jacques-Léon Heuzey, est éditée par *Les Belles-Lettres.* A en juger par le tome qui vient de paraître, cette nouvelle tentative ne tend à rien autre qu'à nous donner tous les documents illustrés nécessaires pour mieux analyser par l'image et parvenir plus agréablement à comprendre le texte même des auteurs grecs que publient, avec zèle et succès, les éditions de l'*Association Guillaume Budé.* M. Jacques-Léon Heuzey a voulu combler une lacune. « Ce n'est pas, écrit-il, que de bons ouvrages sur ces matières n'existent, mais aucun n'offre ce parallélisme cette équivalence du texte et de l'illustration vers quoi nous avons orienté nos efforts. Nous avons voulu créer des ouvrages, dont la science, sans rien sacrifier de son exactitude, sache se faire aimable. C'est pourquoi, au double point de vue de la science et de l'agrément, nous avons tenu à accompagner un texte

précis et suffisamment étendu, d'une illustration de qualité, de *planches* exactes, qui conservent à l'objet reproduit sa beauté particulière, la facture originale et l'aspect même de la matière. » Le tome cinq de cette collection est dû à la plume de M. Paul Cloché, et a pour titre : **Les Classes, les Métiers, le Trafic.** D'autres volumes à paraître traiteront des paysages et des architectures, de la maison et du mobilier, de la vie à la maison, de l'éducation intellectuelle et sportive, de la vie publique, de la religion, des institutions militaires et navales. Le livre de M. Paul Cloché inaugure avec honneur cette magnifique collection. Son illustration et son texte sont en parfait accord avec le programme établi. Artistes, érudits et lettrés en retireront un inestimable profit.

MARIO MEUNIER.

CHRONIQUE DE BELGIQUE

La Condamnation de Félicien Rops. — A propos de *La Flandre Littéraire.* — Charles d'Ydewalle : *Sur l'Agora*, Renaissance du Livre. — Mémento.

La bêtise a sa saison comme la grippe, les marrons chauds et les boissons glacées. En dehors de la session parlementaire où, sans alarmer personne, elle sévit à l'état endémique, on constate sa recrudescence au retour de chaque été, qui, plus qu'aucune autre période de l'année, semble propice à ses ravages.

Faut-il en incriminer l'activité solaire qui, comme l'ont démontré de savants médecins, n'est pas sans jeter le trouble dans notre entendement, ou bien, ramenant le problème à de plus justes proportions, peut-on tout simplement attribuer cette bizarre coïncidence à la dépression spirituelle qu'entraîne presque toujours l'approche des vacances?

Quoi qu'il en soit, le phénomène existe, tout au moins en Belgique où chaque année il revêt plus d'ampleur.

Sans parler de nos censeurs patentés qui, dès juillet, émigrent vers les plages, aux seules fins d'y codifier l'échancrure et la nuance des maillots de bain, n'est-ce pas de la canicule que s'inspira ce député bruxellois qui, par haine de M. Léon Daudet, requit du gouvernement belge l'expulsion du Duc de

Guise? Et n'est-ce pas aussi à un coup de chaleur que dut obéir ce magistrat liégeois, sans histoire jusque-là, malgré son tortil de baron et qui, dans un brusque accès de nécrophilie, arracha du tombeau le cadavre de **Félicien Rops** pour le traîner au prétoire, l'y asseoir entre deux gendarmes et, après une homélie de choix, le faire condamner à quinze jours de prison... avec sursis d'un an? Pour moyenâgeux que paraisse un tel procès, il n'en illustre pas moins la chronique de nos mœurs et, de ce fait, mérite qu'on s'y attarde. Or donc, deux bibliophiles liégeois, ayant appris la publication d'un **Catalogue illustré de l'œuvre de Félicien Rops,** en firent commande chez leur libraire qui s'adressa aussitôt à la *Maison Pellet* de Paris où, tiré à petit nombre et signé Maurice Exteens, l'ouvrage avait paru en 1928. Par malheur, pas plus que ses clients, le libraire n'avait compté avec la douane belge qui, non contente d'inventorier le temporel de ses victimes, s'avise à présent d'inventorier leurs vices et leurs vertus.

Elle le prouva dans cette affaire. Dépistés, flairés, soupesés et longuement étudiés par un gabelou ingénu qui depuis doit avoir des nuits troublées, honnis par la morale quoique profitables à la délectation de tous, les deux exemplaires du Catalogue Rops furent saisis par la douane comme attentatoires aux bonnes mœurs et déférés au Parquet de Liége, qui entama les poursuites.

Si le libraire fut mis hors de cause du fait que, simple intermédiaire, il affirma tout ignorer de l'ouvrage incriminé, il n'en fut pas de même de M. Exteens que l'on renvoya devant le Tribunal correctionnel en compagnie de l'ombre du grand disparu.

Pour ce qui est des débats, il suffit de se reporter aux procès de Baudelaire, de Flaubert, de Lemonnier et d'Eekhoud. Le rituel en fut identique. Un procureur, prodigue en arguments puritains, y soutint l'accusation; d'innombrables artistes apportèrent leur hommage aux délinquants et la défense, représentée en l'occurence par Mmes Destrée, Neujean et Hogge, plaida avec l'indignation qui convient, l'éternelle cause de la liberté de l'art.

Après une audience mouvementée, ce fut la défense qui

triompha. Acquittés, M. Exteens et Félicien Rops purent donc regagner l'un son logis, l'autre son cercueil, non sans garder toutefois quelque inquiétude au sujet du jugement qui les lavait de leur crime. Pour justifier l'acquittement, ce jugement usait, en effet, d'étranges arguments :

Bien que, disait-il, la condamnation s'imposât *juridiquement*, le tribunal s'était rallié à l'acquittement parce que « considérant les pièces en cause comme on peut considérer des planches anatomiques, il estimait que leur éditeur échappait à la loi commune. »

Pour n'être pas des plus nettes, une telle solution pouvait à la rigueur satisfaire les deux camps et, tout compte fait, il y avait lieu de croire l'aventure terminée. C'était mal connaître notre magistrature puisqu'à la veille des délais légaux, le Ministère public qui digérait mal sa défaite, interjeta appel et remit la main au collet des deux complices.

Ils comparurent devant la Cour d'Appel de Liége. Mais cette fois, en dépit de toute son éloquence, la défense ne parvint pas à vaincre la « volonté de condamner » qu'impliquait la décision du ministère public. « En vertu de l'article 330 de la loi et en raison de l'évidente immoralité, la conscience de cette immoralité par le prévenu et la mise dans le commerce du catalogue incriminé », la Cour d'Appel de Liége rendit donc le 11 juin 1931 un jugement condamnant M. Exteens et, à travers lui, Félicien Rops, à 700 francs d'amende ou à 15 jours de prison avec sursis d'un an.

Ainsi, grâce à ce décret providentiel, la vertu demeurait sauve, la magistrature gardait son prestige et la douane ses prétentions. Dieu merci, la Belgique honnie par Baudelaire n'était pas morte. Elle reprenait son rang dans les vastes domaines de l'hypocrisie et du ridicule comme elle avait déjà reconquis en politique sa mesquinerie d'antan.

Par-dessus les querelles de ses factions, elle affirmait son unité dans la sottise. La Flandre ayant jadis poursuivi un Lemonnier et un Eekhoud, la Wallonie se devait de condamner l'un de ses plus glorieux fils. Comment, après cela, oser nier encore l'existence de l' « Ame Belge », et ne pas se souvenir d'Edmond Picard qui, pour l'avoir trop amou-

reusement chantée, en était devenu une des premières victimes?

Quoi qu'en puissent penser nos plus ardents séparatistes, on ne morcèle pas un pays dont les deux races, également obtuses, se prévalent d'un totem commun.

Et d'ailleurs, ces deux races sont-elles bien aussi antinomiques que nous l'affirment des chroniqueurs tendancieux? D'après eux, Flamands et Wallons brûleraient du désir de s'administrer chacun selon sa mode, les uns bannissant sans pitié le français de leur fief, les autres se refusant à l'intrusion du flamand dans le leur.

A première vue, il y aurait là cent prétextes à catastrophes, surtout si l'on s'en réfère aux drapeaux arborés par chacun des deux clans. Faut-il rappeler que les Flamands vivent sous le signe du *Lion de Flandre* et les Wallons sous celui du *Coq Gaulois?* Sauf dans les fables, ces animaux n'ont jamais fait bon ménage et, bien que belliqueux tous les deux, il ne leur est jamais venu à l'esprit de signer un traité d'alliance.

Pourtant, les deux races dont ils symbolisent le caractère et les tendances ont, par un voisinage de plus de cent ans, acquis assez de traits communs pour légitimer l'union du Lion de Flandre et du Coq Gaulois. Sans doute elles s'agitent beaucoup et leurs cris ont maintes fois remué le ciel. Mais au plus fort du tumulte, elles n'ont garde de passer à l'attaque et il semble bien qu'après les pires orages, il leur arrive d'échanger un clin d'œil complice.

Pourquoi dès lors, comme s'y évertuent les mauvais garnements de la politique, user du fouet pour raviver leurs instincts endormis et ne pas les traiter en bêtes inoffensives auxquelles il n'a manqué peut-être que quelques caresses opportunes pour s'accommoder à jamais de la même arche? Comment, par exemple, ne pas être touché par l'attitude du Lion au récent Congrès des « Pen-Clubs »? Pour en saisir l'éloquence il faut savoir que conscients de leur force et mus par un discutable point d'honneur, les écrivains flamands du *Pen-Club Belge* résolurent, voici plus d'un an, de se séparer de leurs confrères français.

Ils fondèrent donc le *Vlaamsche Pen-Club* où nécessaire-

ment on ne parlerait, n'écrirait et ne penserait qu'en flamand.

En vain, leur avait-on représenté l'effet déplorable de cette scission, ils s'étaient entêtés dans leur résolution qui, à les en croire, leur avait été dictée par la Mère Flandre.

Depuis lors, on était sans nouvelles de leur association. Le *Vlaamsche Pen-Club*, tout comme le *Pen-Club Belge* semblait voué au silence, quand récemment, à l'occasion du Congrès d'Amsterdam, il résolut d'affirmer sa vitalité.

Jamais moment ne s'était montré plus propice à l'exposé des revendications flamandes. Au lieu d'un public clairsemé, c'était le monde entier qui allait s'en faire juge.

Le Congrès ayant lieu à Amsterdam, il était juste que des écrivains inféodés à la Grande Néerlande y fissent usage de leur dialecte et réprouvassent une bonne fois, à la face de l'univers, la langue française qu'ils tiennent chez eux pour un instrument de perdition.

Pour quelles obscures raisons le *Vlaamsche Pen-Club* publia-t-il son bulletin en français sous le titre **La Flandre Littéraire** et pourquoi, dans l'étude qui y figure, ne nous offrit-il que la traduction française des poèmes auxquels il paraît attacher le plus de prix?

Souci des convenances internationales ou simple tactique destinée à affermir les sympathies françaises, déjà enclines à ne juger le flamingantisme que du point de vue sentimental?

Quelle qu'en soit la raison, cette curieuse manœuvre nous aura tout au moins permis de connaître dans leurs grandes lignes les œuvres proposées à notre curiosité. A en croire leur commentateur qui n'ignore point les vertus de l'affirmation, elles sont presque toutes admirables et dignes de concurrencer maint chef-d'œuvre d'hier et d'aujourd'hui.

C'est une façon comme une autre d'attirer l'attention sur une marchandise mal connue, soudain livrée à l'exportation.

Pour être fixés sur sa valeur, nous n'aurons guère à attendre, puisqu'on annonce la publication prochaine des *Pages de Flandre* qui comprendront, traduites en français, quelques-unes des œuvres les plus représentatives de la littérature flamande contemporaine.

D'ici là, réjouissons-nous de l'attitude nouvelle des auteurs flamands qui, au profit même de leur cause, semblent enfin désavouer les odieuses brimades qu'exercent contre la langue et les institutions françaises les zélateurs trop ardents qu'ils comptent au beau, mais fol pays de Flandre. Ce sera la meilleure façon de s'assurer une place au soleil et d'affirmer, pour notre plus grand bien, l'entente entre le Lion et le Coq.

Au reste, s'il n'y avait que des écrivains pour sceller cette entente, le mouvement séparatiste, qui nous empoisonne depuis quelques années, serait depuis longtemps enrayé.

Malheureusement, ce mouvement trouve plus d'un appui parmi nos hommes politiques, qui y recrutent le meilleur d'une clientèle sans scrupules dont ils abreuvent l'intarissable soif du trop-plein de leur médiocrité.

Peu leur importe le genre de gloire qu'ils y acquièrent, pourvu qu'à l'heure voulue elle leur garantisse, au lieu d'un laurier sans profit, un portefeuille ministériel, un blason ou une prébende de fermier général.

En attendant, ils braillent et font brailler les autres.

C'est à ces braillards que M. Charles d'Ydewalle dédie un volume d'essais intitulé non sans ironie **Sur l'Agora,** comme si pareille engeance, née sous le double signe du Cabaret et du Club, pouvait se douter de l'existence d'une grande politique et se hausser parfois jusqu'à la compréhension de l'intérêt public.

Ils y figurent tous, du moindre politicailleur au plus tonitruant des Rabagas.

Mais tandis qu'aux uns, M. Charles d'Ydewalle n'accorde qu'une chiquenaude qui suffit d'ailleurs pour les restituer à la poubelle, d'où ils se sont évadés, aux autres parmi lesquels on trouve de fort curieux spécimens d'intrigants, de naïfs et de braves gens, il réserve, comme une preuve de sa déférence amusée, le supplice complet d'un déshabillage.

Malgré leur tortionnaire qui n'épargne ni les traits insidieux ni les attaques délibérées, il en est qui, déjouant les pièges dissimulés sous leurs pas, sortent grandis de l'épreuve et prennent figure de vrais hommes d'Etat.

Il en est d'autres saturés d'honneurs et cristallisés dans

une gloire roublarde auxquels M. Ch. d'Ydewalle dédie le meilleur de sa verve.

D'autres enfin farcis d'ambition et qui sonnent des mille grelots de l'impudence ou de la sottise. Qu'il s'accroche à leurs basques, soit dans les couloirs du Parlement ou sur la scène moins anonyme de Genève, l'auteur de *Sur l'Agora* ne les lâche pas avant de les avoir vidés de leur piètre contenu. Comme à une rare acuité psychologique il joint un lyrisme de haut aloi qui, par instants, se concentre en traits à la d'Aurevilly, il assure à ses fantoches une immortalité certaine où, fort heureusement pour l'histoire future, ni leur nom, ni leur rang, ni même leur éventuelle statue n'entreront pour rien.

MÉMENTO. — A l'occasion du dixième anniversaire de la fondation de l'Académie de Langue et de Littérature françaises, et pour fêter le cinquantenaire de la renaissance des lettres françaises en Belgique, les membres de l'Académie française ont été conviés, le 14 juin dernier, à une réception au château de Mariemont. Discours, déjeuner et musique consacrèrent comme de juste cette brillante journée.

GEORGES MARLOW.

LETTRES ALLEMANDES

Pierre Viénot : *Incertitudes allemandes*, Librairie Valois, Paris. — Ernst von Aster : *Die Krise der bürgerlichen Ideologie* (la crise de l'idéologie allemande) dans *Die Neue Rundschau* (numéro de juillet 1931).

Incertitudes allemandes — sous ce titre M. Viénot publie une enquête extrêmement condensée qu'il a recueillie au cours d'un séjour de six années passées en Allemagne, de 1923 à 1931. Avec une attention mêlée d'inquiétude et de sympathie il a observé une des crises morales les plus troublantes qu'un peuple ait été appelé à traverser. Il ne s'est pas contenté de regarder et d'enregistrer. Sous la façade des faits et des opinions il s'est attaché à dégager cette réalité morale plus intime qui pour l'ordinaire échappe au visiteur qui arrive, armé d'un programme et d'un questionaire, pour ne se révéler qu'à celui qui, par une expérience quotidienne et prolongée, participe réellement à la vie du peuple au milieu duquel il est venu vivre.

L'Allemagne, dit-il, doit être regardée de l'intérieur. Il y faut l'oubli momentané de soi, et, au sens profond du mot, le désintéressement. Autrui ne livre rien de ses différences profondes à une curiosité égoïste. Il faut avoir souci de lui, non de soi, pour qu'il se révèle.

De ce spectacle quotidien, l'auteur a rapporté mieux qu'une description pittoresque ou la réponse à de certaines questions préoccupantes de l'heure présente. Il en a dégagé, dit-il, « une philosophie, ou mieux une expérience philosophique, poursuivie dans tous les domaines de la vie collective — expérience valable aussi pour autrui, valable pour nous-mêmes, Français! Et si dramatique! Quiconque a commencée de la suivre ne s'en détache plus facilement. Il s'agit de savoir quel sera l'ordre, demain, de notre vie sociale ».

Quelle est cette expérience? Le sous-titre du volume en indique la formule : *la crise de la civilisation bourgeoise en Allemagne.* Mais ici déjà une réserve s'impose. L'Allemagne a-t-elle vraiment possédé une « civilisation bourgeoise », au sens où nous l'entendons? Y a-t-il eu vraiment, chez la bourgeoisie allemande au XIX[e] siècle, une tradition historique, une conscience politique, un grand style de vie, quelque chose de comparable à ce que nous avons vu se produire en Angleterre et en France, en 1688 et en 1789? On en peut douter. Qu'on se rappelle les cinglantes invectives qu'en 1863, lors du conflit où le parlementarisme prussien s'est trouvé engagé avec la politique bismarckienne, Ferdinand Lassalle lançait à la face de cette bourgeoisie allemande qu'il sentait alors déjà prête à toutes les capitulations.

Les grandes Assemblées nationales françaises du siècle dernier, s'écriait le fougueux tribun, réunissaient en elles tout le génie, toute l'intelligence de la France; pendant ce temps-là, il n'y avait pas une seule idée en France qui dépassât en grandeur les buts poursuivis par ces Assemblées. Dans la littérature et dans la philosophie, il n'y a pas une seule idée qui n'agitât et ne fît battre le cœur de ces Assemblées et ne fût l'objet de leurs tentatives de réalisation. Elles étaient le sommet culminant de la pensée théorique la plus éminente de leur époque. Elles étaient devenues l'esprit vivant de leur temps et de leur pays. De là l'enthousiasme entraînant dont elles remplissaient le monde.

Rien de pareil en Allemagne. La bourgeoisie allemande, ainsi concluait Lassalle, est la pire de toutes. Elle n'a derrière elle l'héritage d'aucun grand passé. Elle croupit dans un particularisme étroit. Sans doute elle plastronne avec sa « culture ». Mais rien de la pensée des grands maîtres n'a pénétré dans sa vie. Surtout elle se révèle incapable de toute volonté politique et c'est donc au « quatrième Etat » que reviendra la mission historique de réaliser un jour l'avenir allemand. L'arrière-pensée de Lassalle était d'ailleurs, dès ce jour, que le socialisme allemand réaliserait cet avenir par de fructueux compromis avec la *Realpolitik* bismarckienne. Et voilà donc déjà déclarée, en cette année décisive de 1863, la crise ou, plus exactement, la faillite irrémédiable de la bourgeoisie allemande. Et c'est la thèse qui se dégage aussi d'un article pénétrant de M. Ernst von Aster sur **La Crise de l'idéologie bourgeoise** que vient de publier la *Neue Rundschau.* Car où trouver dans l'Allemagne d'aujourd'hui — sauf peut-être dans le socialisme allemand — l'écho de cette idéologie démocratique qui plongeait, par ses racines lointaines, dans l'humanisme de la Renaissance, dans sa théorie du Droit naturel, du respect dû à la personnalité humaine, de l'Etat issu d'un contrat et protecteur du Droit des individus? Est-ce donc si étonnant que cette idéologie nous la trouvions aujourd'hui tant décriée en Allemagne sous le nom d « idées occidentales? » Mais a-t-elle jamais laissé de trace durable dans la civilisation de ce peuple?

C'est qu'au moment même où la France faisait sa Révolution, l'Allemagne, sous les auspices du romantisme, préparait la sienne. Elle formulait sa conception germanique de l'Ordre, sous les espèces d'un mysticisme des forces collectives, anonymes, irresponsables, inconscientes, absorbant l'individu dans le groupe ethnique, religieux, économique, dans la Volonté de puissance d'un immense organisme collectif, sorte de divinité terrestre.

L'Allemand, écrit M. Ernst von Aster, a le sentiment d'être une cellule microscopique dans le corps d'un organisme monstre qui le nourrit et à l'entretien duquel il travaille. Il s'y sent à la fois maître et serviteur, fier et abrité. Il veut que les organes de cet être gigantesque apparaissent comme des fonctions très visibles;

mais cet être lui-même est trop grand, trop puissant, pour qu'il puisse le contempler face à face. D'où vient ce monstre? Où va-t-il? Qui est-il dans son essence profonde? Mystère. La vie n'est-elle pas le mystère des mystères? Et c'est précisément ce qui plaît à l'Allemand quand il compare l'Etat à un organisme. Aussi lui donne-t-il son âme, pour recevoir en échange la prospérité matérielle, les honneurs, un immense orgueil national, sans compter le frisson mystique particulier que lui procure la joie de faire partie intégrante d'un dieu terrestre.

Voilà le véritable esprit de la civilisation allemande, celui qui s'est épanoui dans le *Reich* bismarckien et dont le *Untertan* de Heinrich Mann nous a apporté l'incarnation inoubliable. Et l'on comprend le désarroi de cet *Untertan* le jour où l'Idole s'est effondrée. Mais est-il bien sûr que l'Allemagne d'aujourd'hui éduque en elle un esprit nouveau? Toute la question est là.

Or, on voit bien, d'une part, les poussées d'un fanatisme raciste nouveau qui réédite, sous une étiquette à peine changée, la vieille mystique pangermanique, à peine camouflée pour la circonstance et recouverte d'un badigeon de formules révolutionnaires. Et on voit aussi ce que M. Viénot appelle « les incertitudes allemandes », sorte de mentalité catastrophique où s'affirme de plus en plus un nihilisme intégral. Il ne s'agit pas ici d'une crise de la civilisation dite « bourgeoise », seulement, mais bien d'une crise de la civilisation « tout court » et qui se traduit par le refus d'adhérer à un ordre constructeur quel qu'il soit et par le désir de s'évader coûte que coûte du présent, avec les tâches précises et les engagements positifs qu'il comporte, en une vertigineuse « fuite en avant ».

Qu'est-ce par exemple que ce « relativisme historique » dont Karl Marx, avec son matérialisme historique, avait déjà posé les prémisses, sinon la négation de tout principe régulateur supérieur aux frais matériels, la négation de tout ordre unanime, supérieur aux égoïsmes collectifs des classes, des groupes, des intérêts coalisés, la négation de toute tradition humaine au-dessus des catastrophes de l'histoire — en somme un véritable « défaitisme de l'humanité », comme disait Thomas Mann en parlant du livre d'Oswald Spengler, *Le*

Déclin de l'Occident, qui est devenu un des bréviaires de la nouvelle génération et où sont tirées les conséquences extrêmes de cette dialectique nihiliste?

Et ne reconnaissons-nous pas un rejeton de la même lignée dans ce fatalisme nouveau qui règne aujourd'hui dans les hautes sphères de l'intellectualité allemande? Comme on l'a observé, il ne faut pas confondre ce fatalisme spécifiquement germanique avec l'attitude du savant qui tire de l'étude de l'histoire et de la vie des lois et des précisions. Ce déterminisme scientifique donne prise à l'activité de l'individu, il assure un certain jeu à la liberté humaine. Mais il s'agit ici d'une mystique fataliste, à base d'irrationnalisme, qui se plaît à prophétiser les catastrophes inévitables et qui s'exalte à la pensée des ruines qui les accompagnent. Il se pourrait que le maître de la nouvelle génération eût été ici Nietzsche (c'est la thèse soutenue par M. Hugo Fischer dans son récent livre : *Nietzsche Apostata oder die Philosophie des Aergermisses*). L'auteur de *Volonté de puissance* ne s'est-il pas posé en psychologue et logicien implacable du « nihilisme européen », en annonciateur fanatique de la grande catastrophe où sombrera toute notre civilisation occidentale? Ce que Karl Marx a commencé pour les masses, Nietzsche l'a achevé pour l'élite, en implantant dans les cerveaux allemands son Messianisme fataliste et catastrophique.

Et c'est ici qu'on aurait souhaité au livre de M. Viénot une conclusion plus précise. Certes, cet ouvrage s'inspire d'une courageuse clairvoyance. Il veut amener bon nombre de Français à sortir de l'horizon un peu borné de certaines « certitudes », précaires et surannées, et à prendre contact avec ce qui est différent d'eux. Mais il ne marque pas assez l'effort parallèle que doit faire l'Allemagne pour sortir, elle, de ses «incertitudes», pour se définir d'une façon précise, pour exorciser surtout cet esprit de division et de violence, fauteur d'anarchie et de chaos, qui, périodiquement, reprend chez elle le dessus sur toute volonté réfléchie de travailler à un ordre lucide et unanime. Sans doute l'expérience allemande qu'il nous décrit est dramatique. Elle a de tout temps étonné le monde par ses revirements soudains, ses espoirs immodérés et ses accès de sombre pessimisme, ses alternances de lyrisme

enthousiaste et de critique nihiliste, ses envolées surhumaines et ses catastrophes inouïes. Elle nous trouble, elle nous touche, car elle représente, elle aussi, un aspect de l'humanité. Surtout elle nous oblige à nous interroger, à nous approfondir, à réviser certains de nos jugements. Mais est-ce une raison pour nous convertir aux fiévreuses spéculations de ce « dynamisme hyperconscient » et pour souscrire à cette philosophie de l'universel Relativisme et de l'éternelle Incertitude? La vie morale et civilisée suppose de certaines certitudes, tout au moins une certaine constance chez les personnes humaines et dans les relations entre les hommes. Il se peut que ces certitudes et cette confiance soient sans cesse contredites par l'expérience humaine et par le cours naturel des choses. Et pourtant elles s'imposent à toute activité. Car on ne construit qu'avec du solide. On ne construit pas avec du fluide et de « l'incertain ».

MÉMENTO. — La collection bilingue des classiques étrangers (éditions Montaigne, chez Fernand Aubier, éditeur) dont nous avons déjà signalé les qualités de haute tenue, s'enrichit sans cesse de publications nouvelles. Parmi les dernières parues, mentionnons la traduction du *Torquato Tasso* de Gœthe, avec une introduction très fouillée, de M. Hippolyte Loiseau, *Le Voyage de Mozart à Prague* de Mörike, avec une introduction de M. Raymond Dhaleine, *Renate* de Storm, présenté par M. Pitron, *Ottokar* de Grillparzer, traduit et préfacé par M. Auguste Ehrard, le fin connaisseur de l'œuvre du grand dramaturge autrichien.

JEAN-EDOUARD SPENLÉ.

LETTRES RUSSES

Les Archives Rouges, tome 44. — *Les contes populaires russes : « Le prêtre et le paysan »*, Edition Academia, 1931. — Michel Koltzov : *Je veux voler*, Editions militaires d'Etat, Moscou, 1931. — *La lutte pour la Science dans la Russie tzariste*, Editions économiques d'Etat, Moscou, 1931. — *Notre caricature politique*, Edition de la Société anonyme A.X.R. — Elie Erenbourg : *La Fabrique de rêves*, Edition Petropolis, Berlin.

Le dernier volume des **Archives Rouges** (tome 44) est tout particulièrement intéressant. On y trouve deux documents importants : l'un a trait à *l'Affaire Beylis du point de vue de la Sûreté* ; l'autre est le *Journal du Grand Duc Constantin*. Le procès Beylis, jugé à Kiev, en 1913, eut en son temps un retentissement presque aussi grand que l'Affaire Dreyfus. On sait que l'ouvrier juif Beylis était accusé

du meurtre rituel d'un enfant chrétien : le jeune Iustchinski. Les enquêtes, toutes postérieures au procès, ont établi d'une façon certaine que l'enfant avait été tué par une bande de voleurs, en tête de laquelle se trouvait la fille Vera Tcheberiak, et que Beylis, ni de près ni de loin, n'avait trempé dans ce crime. D'ailleurs, la fragilité de l'accusation ne résista pas aux débats qui durèrent près d'un mois et se terminèrent par l'acquittement de Beylis. Mais les sphères dirigeantes, surtout le Département de la Police, s'étaient fait de ce procès une arme politique. L'antisémitisme était alors doctrine gouvernementale; les juifs étaient accusés d'être l'âme du mouvement révolutionnaire, et le gouvernement mit tout en œuvre pour obtenir la condamnation de Beylis. La fameuse Okhrana avait envoyé au procès des émissaires spéciaux qui d'heure en heure tenaient le chef de l'Okhrana et le gouvernement au courant des péripéties des débats. Deux mouchards, déguisés en gendarmes, étaient préposés à la surveillance des jurés et notaient leurs moindres propos ; et tandis qu'il était interdit aux jurés de lire les journaux de gauche, on leur distribuait largement des proclamations et des feuilles volantes, éditées par les « Cent noirs », qui appelaient la population au pogrom. En outre, on avait fait venir de Tachkent un prêtre catholique, Pranaïtis, qui devait donner des preuves irréfutables que les juifs emploient du sang chrétien pour préparer leur pâque. Mais ce prêtre sur qui l'accusation et l'Okhrana fondaient tant d'espérances était d'une telle ignorance que l'envoyé de Bieletzky, Diatchenko, dut télégraphier à son chef, le 22 octobre, que « l'interrogatoire de Pranaïtis a diminué la force de son argumentation et de son expertise. Cet interrogatoire a en effet démontré qu'il ignore les textes et connaît fort peu la littérature hébraïque ».

Un autre envoyé spécial de Bieletzky, Lubimoff, adressa à son chef, le 21 novembre 1913, un rapport détaillé sur tout le procès. Ce rapport, qui occupe onze grandes pages imprimées, se termine par ces mots :

Si même Beylis est acquitté, la Police pourra dire, avec la conscience tranquille, qu'elle a fait tout ce qu'elle pouvait faire, et si l'on n'a rien trouvé ce n'est pas de sa faute.

La première partie du *Journal du Grand Duc Constantin Romanoff* a paru dans le volume précédent des *Archives Rouges*. Celle qui est publiée dans le volume 44 est peut-être la plus intéressante parce qu'elle se rapporte à l'époque de la guerre russo-japonaise et de la révolution de 1905. Le grand duc Constantin Constantinovitch, auteur de poèmes qu'il signait K. R., passait pour le plus intelligent et le plus cultivé de tous les Romanov, et il avait été nommé président de l'Académie des Sciences. Mais son « Journal », presque aussi plat que celui de Nicolas II, révèle au lecteur ce qu'était en réalité le grand duc Constantin : un esprit borné aussi incapable d'apprécier l'importance des événements que la valeur des hommes. Par exemple, voici comment il juge quelques grands écrivains de cette époque. Le 18 juin 1905, il note dans son journal :

J'ai lu presque toute la journée. J'ai terminé un récit horrible, obsédant, parfois stupide, d'un écrivain contemporain, ami de Maxime Gorki, Léonid Andreiev. J'ai lu aussi un article idiot de Kouprine *En Souvenir de Tchekhov*, dans lequel Tchekhov, décédé l'an passé, est présenté comme un grand écrivain, presque un génie, et un styliste remarquable ; et il cite des mots de lui, qui ne sont en rien spirituels. Dans ce même troisième recueil de *Znanié* (1), j'ai lu *Le Citadin aux champs*, de Maxime Gorki. Si je n'avais pas su qu'il était l'auteur de ces pages, je les eusse attribuées à Tchekhov tant par l'illogisme, le vague de l'expression et de l'aspiration elles rappellent *L'Oncle Vania*, *Trois Sœurs*, *La Cerisaie*. On a l'impression d'un délire, de quelque chose dépourvu de sens. Les poèmes de Bounine et de Skitaletz dans le même recueil sont tirés par les cheveux et manquent totalement de poésie.

D'ailleurs, ce président de la grande Société savante russe est le champion de toutes les mesures réactionnaires portant atteinte aux droits de l'écrivain. Il raconte, entre autres, l'histoire très intéressante de l'élection de Gorki à l'Académie, bientôt suivie de son exclusion. Il écrit le 6 mars 1902 :

A l'exposition, Minnie (2) m'a pris à part et m'a dit son mé-

(1) *Znanié*. Edition non périodique dont parurent 40 volumes.
(2) Veuve d'Alexandre III.

contentement à propos de l'élection de Gorki à l'Académie. Le gouverneur général Kleïgels m'en a parlé, lui, avec indignation.

Au sujet de cette élection, Nicolas II avait écrit, le 5 mars, à Vanovsky, alors ministre de l'Instruction publique, la lettre suivante citée par le grand-duc, dans son Journal :

Piotr Semionovitch. La nouvelle de l'élection de Gorki à l'Académie des Sciences a produit sur moi et sur tous les Russes bien pensants une impression décevante. De quoi se sont guidés ces beaux esprits pour leur choix ? C'est incompréhensible. Ni l'âge de Gorki, ni même ses quelques petites œuvres ne sont des raisons suffisantes pour lui octroyer un titre aussi honorable. Mais le plus grave, c'est qu'il se trouve sous le coup de poursuites et que l'Académie des Sciences se permet, à notre époque troublée, d'appeler dans son sein un homme pareil ! Je suis profondément révolté de tout cela et je vous prie de leur déclarer que, par mon ordre, l'élection de Gorki est annulée. J'espère par cet acte rafraîchir un peu l'état d'esprit de l'Académie.

NICOLAS.

Le folklore russe est très riche et a fourni de nombreuses publications, parmi lesquelles **Les Contes populaires,** d'Afanassiev, recueillis en deux volumes, et l'ouvrage de Boris Sokolov *Le folklore russe,* également en deux volumes, sont des œuvres remarquables, devenues classiques. Les *Contes populaires* qu'édite maintenant *Academia* ont été recueillis par J. Sokolov. Ce recueil présente lui aussi un grand intérêt. Toutefois, il est un peu spécial, puisqu'il doit servir la propagande anti-religieuse que mène le gouvernement soviétique et surtout l'Union des Jeunesses communistes. M. J. Sokolov a réuni les contes où il est question des rapports entre les prêtres de campagne et les paysans. Et la matière est abondante, car le peuple russe qui est très religieux, dont la foi ne peut être entamée ni par les mesures énergiques prises par le gouvernement contre l'exercice du culte ni par une propagande intense et ininterrompue, a de tout temps raillé les gens d'église, représenté les popes, les diacres, les sacristains comme gens lubriques, ivrognes, avares, malhonnêtes, cherchant à exploiter les travailleurs, mais à la fin toujours bernés par les paysans et les ouvriers plus malins qu'eux. Afanassiev, cité plus haut, avait

composé un recueil de contes érotiques populaires russes dont tous les héros étaient des serviteurs du culte. Le livre de M. J. Sokolov contient non seulement des contes très connus, presque célèbres, mais aussi des variantes de ces contes. Il donne par exemple, celui du *Pope cupide :*

Un pope exigeait toujours d'un pénitent, pour lui donner l'absolution, dix kopecks. Un jour, un soldat vient se confesser et lui présente cinq kopecks. Furieux, le pope le renvoie et lui dit de ne pas oser se présenter sans avoir dix kopecks. « Mais où les prendrais-je, mon père ? Je te donne tout ce que j'ai ». — « Ça m'est égal, vole si tu ne peux faire autrement, vends ce que tu auras volé, et, par la même occasion j'absoudrai ce nouveau péché. » Le soldat s'en va, et à la sortie voit sur un banc un beau bonnet de fourrure. Il le prend et va le vendre à un marchand de vin qui lui en donne vingt-cinq roubles. Alors, il revient à l'église, donne dix kopecks au pope et se confesse. Dans sa confession, il avoue au pope qu'il a volé un bonnet, l'a vendu, ce qui lui a permis d'avoir les dix kopecks. — « Dieu te pardonne, et en son nom je t'absous » dit le pope. Puis celui-ci se lève pour sortir et cherche son bonnet qu'il ne voit plus à l'endroit où il l'avait posé. Alors, il dit au soldat : « Fils de chien ! Comment as-tu osé voler le bonnet de ton père spirituel ! » — « C'est toi-même, mon père, qui m'en as donné l'idée, et tu m'as pardonné ce péché. »

Ce conte est très répandu et chaque province russe en possède une variante. Nombreuses également les variantes du conte dans lequel un prêtre, un diacre et un bedeau sont surpris par le mari d'une femme qui les attire tous trois chez elle ; ils doivent payer cher cette escapade amoureuse. Le dernier petit conte, ou plutôt la légende du livre, a été recueilli par l'auteur dans la région d'Olonetz. Il est intitulé *D'où est paru le pope!*

Dieu ayant voulu faire de l'homme un lion, lui orna la tête d'une longue crinière et lui donna de longues dents. Mais son travail terminé, il remarqua que le nouvel être ainsi fabriqué n'avait que deux jambes. « Eh bien, dit le bon Dieu, tu ne seras pas un lion, tu seras un pope. »

Michel Koltzov, écrivain de talent, feuilletoniste de la

Pravda et d'autres journaux soviétiques, est très populaire en U.R.S.S. Il a réuni sous le titre **Je veux voler** ses différentes correspondances sur ses exploits comme aviateur, car le journaliste se double chez lui d'un pilote émérite qui a à son actif de nombreuses randonnées aériennes. Ce livre donne une idée très nette des mœurs des aviateurs russes, de ce milieu spécial où il y a tant de jeunesse et d'enthousiasme. Koltzov commence par la description de l'Ecole d'Aviation. Puis ce sont des récits humoristiques et tragiques aussi, surtout dans le chapitre *Un aviateur et deux lettres*, où il raconte l'aventure lamentable de l'aviateur Katalnikov qui, pendant la guerre civile, envoyé en mission de bombardement, trahissant l'armée rouge, passa du côté des Blancs. Il avait adressé à ses anciens camarades une lettre où il écrivait :

Messieurs, vous qui, honteusement êtes entrés en contact avec le pouvoir soviétique, rappelez-vous qu'en tête de ce pouvoir se trouvent un bagnard, un pillard, un brigand, et d'autres crapules qui s'intitulent Commissaires du peuple. Le but de Lénine sur le front de l'Oural est de rompre la liaison des Russes avec les Alliés. A bas l'Allemagne ! Vivent l'Angleterre et la France.

Quelque temps après, de l'étranger où il s'était réfugié, il écrivit une autre lettre dans laquelle il demandait à revenir en Russie et à travailler pour le gouvernement communiste. Kaltzov décrit le procès de Katalnikov, qui fut condamné à la réclusion.

Les Editions économiques d'Etat ont publié un livre composé par les conservateurs du Musée Metchnikov, à Moscou, intitulé **La lutte pour la Science dans la Russie tzariste.** Ce livre est le premier d'une série de volumes qui seront consacrés à la biographie et à la correspondance des savants russes. Dans ce premier volume il est surtout question de deux grands savants Metchnikov et Setchenov. Le Commissaire du peuple à la Santé, Semachko, qui a écrit la préface pour ce volume, admet comme un axiome une proposition qui demanderait à être prouvée : à savoir que la science ne peut pas être apolitique. Mais une autre affirmation de Semachko : que les conditions du régime tzariste étaient peu propices aux travaux des savants est parfaitement juste. Nous en trouvons la confirmation dans la cor-

respondance des savants illustres que contient ce volume. Les conditions de travail étaient telles que Metchnikov fut obligé d'aller à l'étranger, et Setchenov, bien qu'il proposât même de professer sans appointements, ne pouvait obtenir une chaire. La correspondance est précédée d'une biographie très intéressante de Metchnikov par sa femme, Mme Olga Metchnikov, qui dit, entre autres, que c'est la déclaration de guerre qui porta le coup fatal à la santé déjà ébranlée de son mari.

M. L. Varchavski a réuni dans une brochure intitulée **Notre caricature politique** quelques dessins des principaux caricaturistes de l'U.R.S.S. Il est admis que la caricature et l'humour ne peuvent atteindre leur plein épanouissement que dans l'opposition. C'est pourquoi sous le tzarisme la caricature russe se borna à railler les belles-mères et le petit personnel des administrations. Jusqu'en 1905, la caricature ne fit que végéter en Russie. Mais dès que fut octroyée la liberté de la presse, les caricaturistes s'en donnèrent à cœur joie. Chaque semaine vit éclore un ou deux journaux satiriques, qui trouvèrent des lecteurs par dizaines de mille. Le régime bolcheviste a réintroduit en Russie une censure très sévère, de sorte que les caricaturistes sont obligés de se rabattre sur l'étranger. Mais il y a parmi eux des artistes de grand talent et l'on peut citer les caricatures de Denis, représentant Briand et Loyd George, en renard; celles de Tcherniak, spécialiste de l'Oncle Sam, etc., qui sont de véritables chefs-d'œuvre du genre.

Ilia Erenbourg est actuellement avec Kataiev, Pilniak, Leonov, Ilf et Petrov, un des meilleurs, sinon le meilleur, des écrivains russes. Son talent est original. Il sait choisir des sujets qui vous captivent dès la première page ; qu'on se rappelle son magnifique et émouvant roman *La ruelle de Moscou,* paru l'an dernier, et *Le Rapace,* non moins remarquable. Son nouveau livre **La Fabrique de rêves,** qu'a publié, en langue russe, l'édition Petropolis, à Berlin, est consacré au cinéma, non à la technique de la production cinématographique mais à l'étude des principaux meneurs, hommes d'affaires et autres qui dirigent cette formidable industrie. Les portraits qu'il trace de Zukor, maître de la Paramount, de

Harding, de Gugenberg, de Nathan, d'Eastmann, etc., sont tout à fait remarquables. Le livre se lit d'un bout à l'autre avec le plus vif intérêt ; il est aussi passionnant qu'un beau film de Chaplin.

J. W. BIENSTOCK.

VARIÉTÉS

Dix minutes en Potez 36 au-dessus du plateau de Longboyau (1). — Un petit avion, bien petit à côté des grosses masses qui semblent des rhinocéros vautrés dans les hautes herbes du camp d'Orly. Il est peint jaune et rouge et les gros tubes d'échappement du moteur, tout en avant et en haut, lui donnent l'air un peu méchant. Deux sièges côte à côte; double commande. On a beaucoup de place, en large, en arrière, et pour les jambes en avant; puisque nous devons faire dix mille kilomètres dans un appareil du même type, c'est de la place que je m'inquiète d'abord. On sera confortable, là-dedans; on peut écrire à la machine portative, se pencher par la petite fenêtre triangulaire pour prendre des photos, mettre dans un filet au-dessus de sa tête les cartes au fur et à mesure de leur utilisation. Je n'aurais pas cru que chacun de nous aurait là-dedans autant d'espace disponible.

La promenade à terre réglementaire, au travers des herbes, pour prendre l'élan près des deux piquets, l'un avec un petit fanion rouge, l'autre avec un petit fanion blanc, face au vent. Une cinquantaine de mètres de course à 60 à l'heure et on décolle sans s'en apercevoir. Voici les hangars énormes; une chandelle, un petit plat, deuxième chandelle : et tout le paysage s'étend des hangars jusqu'à la Seine.

Ce 14 juin, le vert des prés et des champs est franc et violent; mais ce dont je ne me doutais pas, d'après les photos d'avion, c'est de la violence aussi du blanc des routes et des chemins, du rouge des tuiles. Les lotissements éparpillés entre Orly et la Seine, en pleins champs, semblent des villages-joujoux de Nuremberg sagement rangés dans une boîte de velours par l'enfant Pantagruel ou par ce Rubenzahl qui

(1) Le plateau de Longboyau s'étend au sud de Paris depuis Villejuif et le fort des Hautes-Bruyères, où subsistent des sables analogues à ceux de Fontenay-aux-Roses, jusqu'à Rungis et la petite dépression qui le sépare d'un autre plateau de même type, nommé plateau de Longjumeau. Il est limité de part et d'autre par la Bièvre et la Seine.

s'amusait à prendre dans la paume de sa main des maisons et des chars attelés de leurs bœufs. On a tout à coup des mains de géant, des yeux de géant, car à deux cents mètres d'altitude je n'ai pas l'impression d'avoir perdu contact avec la terre, mais seulement que mes jambes se sont allongées démesurément et que j'ai chaussé les bottes de sept lieues.

Encore une jolie chandelle : trois cents, trois cent cinquante : cette impression disparaît, soit par l'éloignement, le rapetissement des choses, soit par l'habitude. Le vent souffle plus fort; du roulis par secousses brusques; je n'ai ni le vertige, ni le mal de mer. Puis mon ami Durandeau oblique vers Chevilly, nous passons au-dessus du grand couvent des missionnaires, et voici enfin mes terrains de chasse aux cailloux. Je les reconnais parfaitement. Depuis plus de quinze ans, combien de fois, poussant ma bécane, n'ai-je pas parcouru, les pieds boueux, ces champs et ces carrières de terre à brique pour y chercher des pierres taillées et polies. J'en connais les moindres mètres et vus de là-haut, ils me donnent enfin la solution qu'à terre je ne pouvais saisir. Les stations préhistoriques s'étendent, d'après mes trouvailles, du fort des Hautes-Bruyères en travers du plateau de Longboyau, jusqu'à Rungis. Voici que l'une après l'autre elles se dessinent; dans tel champ, que de récoltes; dans tel autre, rien; voici les pépinières de Chevilly, de l'Hay et plus loin vers le fort, les lotissements qui ont recouvert ou bouleversé déjà une bonne douzaine de stations (2).

Jan Duraudeau, qui me pilote, fait des virages sur l'aile droite, sur l'aile gauche; j'ai ainsi des vues perspectives qui se superposent. Nettement je repère d'un bout de l'horizon à l'autre mes stations consécutives et je finis par découvrir la cause de cette bizarre diagonale, qui coupe toutes les routes romaines, du moyen âge, modernes, et correspond à une époque où tout ce plateau était fortement boisé.

En combinant à ce que me donnent les cartes au 20 millième ce que je vois du haut de notre souple Potez 36, je

(2) On trouvera une carte de ces stations, au nombre d'une quarantaine, la description et l'interprétation de mes trouvailles préhistoriques (la plupart néolithiques) dans ma *Note sur les stations préhistoriques de la partie septentrionale du plateau de Longboyau (Villejuif, Cachan, L'Hay, Larue, Chevilly)*, Bulletin des « Amis de Sceaux », tome V, 1929, pp. 1-15, 18 pl.

constate que les stations sont réparties sur une sorte de crête de nos jours très atténuée, soit par l'influence éolienne (sables des Hautes Bruyères), soit par l'affaissement du loess, et qu'elle suivent en somme l'ancienne ligne de partage des eaux. De nos jours, l'aplatissement du plateau fait que sur cette ligne les eaux sont stagnantes; à pied déjà je m'en étais assez aperçu, à force de patauger; maintenant, de là-haut, je vois des flaques et des différences de coloration qui confirment l'hypothèse.

Donc, mes Néolithiques s'étaient installés là où la précipitation d'eau les gênait le moins, où ils étaient le mieux au sec... relativement. Car sous le loess s'étend une couche de glaises et de marnes imperméables qui de nos jours rendent le plateau de Longboyau peu habitable et mal cultivable. Et les lotisseurs sont obligés à de grands travaux de drainage.

Sans doute, pour un autre passager, ces terres auraient manqué d'intérêt; mais c'est précisément l'expérience qui était à faire : si on connaît le terrain, dans quelle mesure l'avion peut-il être utilisé pour une documentation complémentaire? Cette expérience a été concluante, au moins pour moi.

Aucune autre impression : on est dans un Potez 36 comme dans une petite auto; c'est du vrai tourisme. On ne va pas très vite, mais on a une sensation parfaite de sécurité et de souplesse; on vire et on volte à volonté pour mieux regarder; on tourne au-dessus d'un point qui intéresse davantage, on file droit si rien n'accroche le regard, on se laisse bercer par le ronflement du moteur qui est assez grave pour ne pas empêcher de penser, et ne l'est pas assez pour endormir. On se sent libre, maître des éléments. Et pourtant ce jour-là, ni les bourrasques ni les sautes de vent ne nous ont manqué.

A. VAN GENNEP.

BIBLIOGRAPHIE POLITIQUE

Luigi Sturzo : *La Communauté internationale et le droit de guerre*, Bloud et Gay. — R. Aron et A. Dandieu : *Décadence de la Nation française*, Rieder. — *Le Procès du Parti industriel de Moscou*, Bureau d'éditions, 132, faubourg Saint-Denis. — Léon Trotsky : *L'Internationale communiste après Lénine*, Rieder. — Albert Renard : *Paix ou Guerre? Eupen-Malmédy*, Alcan. — B. Mirkine-Getzevitch et Georges Scelle : *L'Union européenne*, Delagrave. — Mémento.

Il y a dix ans, Dom Luigi Sturzo, en qualité de secrétaire

général du Parti populaire italien, était le chef politique des catholiques libéraux; aujourd'hui, il vit à Londres dans un exil plus ou moins volontaire. Il y a employé ses loisirs à écrire sur **La Communauté internationale et le Droit de Guerre** un livre profondément médité. Son texte italien est encore inédit : le fascisme hait l'idée de paix ; mais une traduction anglaise avait déjà paru ; la traduction française lui aura suivi de près.

Dom Luigi a tenu à garder dans son livre l'attitude et le ton d'un théoricien qui plane au-dessus des contingences et des questions brûlantes. Ses conclusions n'en sont que plus intéressantes à étudier.

La possibilité d'éliminer la guerre, écrit-il, apparaît... comme une conséquence, hypothétique sans doute, mais théoriquement logique, *pour autant qu'on puisse concevoir une société dont l'organisation n'exige pas l'usage de la force pour trancher les différends entre peuples*... Nous avons jusqu'ici considéré la guerre comme une institution juridique internationale... dont le postulat juridique est l'impossibilité de trouver un moyen autre que l'usage de la force armée qui soit adapté à la nature du conflit. Une telle impossibilité est la condition de l'état de nécessité. Mais... ce prétendu état de nécessité a avec la guerre non un rapport réel, mais seulement une connexion historique et psychologique. *Dans les relations entre Etats civilisés, il n'y a jamais un véritable état de nécessité.* Et cependant c'est un fait que le droit de guerre, quoique limité, subsiste actuellement entre Etats contemporains, même dans le cadre du Pacte de la S. D. N. et du pacte Briand-Kellogg. Le problème qui se pose à nous ne consiste donc pas dans l'élimination du recours aux armes anarchique et arbitraire, mais dans celle du droit de guerre proprement dit, de manière que toute guerre soit toujours réputée illégitime, que même la guerre défensive devienne non l'exercice d'un droit, mais un abus...

L'institution de la guerre a été, contre l'hégémonie ou l'anarchie, un correctif, très mauvais sans doute, mais néanmoins effectif... alors que l'on ne pouvait venir à bout de l'opposition entre la raison et la force pour aboutir à leur synthèse par *rationalisation de la force*. Cette synthèse ne peut se développer que dans une forme *sociétaire* tendant à adoucir les antagonismes... et à donner à la lutte politique, qui ne peut pas se supprimer, une issue plus rationnelle et plus humaine, en substituant au droit de la victoire, qui est un droit de pure force, un droit judiciaire et social, qui est un droit de raison. Aujourd'hui, nous connaissons deux grandes

fédérations à l'intérieur desquelles on peut dire que la guerre en tant qu'institution juridique se trouve éliminée : ce sont les Etats-Unis d'Amérique et le *Commonwealth* britannique... La S. D. N. (ou tout autre organisme sociétaire) aura-t-elle l'autorité, aussi bien morale que juridique et politique, nécessaire pour empêcher la guerre entre les Etats associés?... Le point central de la question est l'accord entre l'indépendance des divers Etats et l'autorité de la S. D. N.... L'actuel compromis entre l'indépendance des membres et l'autorité sociale devra être résolu par toute l'extension possible des pouvoirs sociétaires, par toute la restriction de l'indépendance des Etats aceptable par l'opinion... [Dès maintenant,] les termes du Pacte indiquent à l'art. 16 la possibilité d'une guerre menée par les Etats associés sous l'égide et la responsabilité de la S. D. N. ...La guerre ainsi menée ne serait pas *légitime* des deux côtés, mais seulement de celui de la S. D. N... Ce serait d'ailleurs moins une véritable guerre que l'exercice ultime d'un pouvoir d'autorité. Au titre supposé de la *victoire*, se substituerait le *droit de sanction* en vertu de la loi du Pacte...

Le pacte Kellogg prouve l'impossibilité actuelle d'amener les Etats à une renonciation complète au droit de guerre... Pour arriver à l'élimination complète de la guerre, il faudrait une initiative audacieuse : un groupe d'Etats plus courageux et *plus civilisés* devrait renoncer sans exception ni réserve à toute guerre entre ses membres, quels que soient les événements internationaux... On pourrait appeler cette situation *régime mixte*... Dans ce régime... deux situations s'influenceraient... Mais les valeurs idéales de la civilisation la plus avancée finiraient par l'emporter.

[Tout cela est encore] bien lointain... On commence à écrire sur la guerre qui vient. Amis et adversaires de la S. D. N. l'annoncent comme certaine et prochaine. ...On prophétise qu'au début d'une guerre entre groupes d'Etats importants, la S. D. N. s'arrêtera comme une horloge au ressort brisé. Cet état d'esprit rend difficile l'établissement des garanties dont les nations ont besoin pour désarmer, et par suite entrave le travail préparatoire au désarmement proprement dit... Il concerne surtout les milieux dits de droite, conservateurs ou réactionnaires, nationalistes ou impérialistes... La réalité est qu'il y a un malaise international et que certaines causes de ce malaise ne sont pas susceptibles de solution, ni maintenant, ni à une époque déterminée... 1° Revendications nationales : il y en aura toujours; ce qui est récent, c'est l'affirmation du principe des nationalités en tant que fondement juridique et principe éthique... L'idée de nationalité, jointe à la conception irrationnelle de peuples juxtaposés comme dans des compartiments

clos... tisse autour de l'Europe une sorte de tunique de Nessus. Le principe des nationalités doit donc être conçu comme une formule relative, ayant eu sa fonction historique et pouvant encore la conserver à l'intérieur de certaines limites, mais à laquelle on doit préférer aujourd'hui un système de libertés, de respect des minorités, de parfaite égalité légale et effective... 2° Plus graves peut-être... sont les questions économiques ou économico-politiques et les questions démographiques et coloniales... La plus grave est certainement l'expansion démographique japonaise, allemande, italienne, qui peut être maîtrisée nombre d'années encore, mais qui ne peut l'être indéfiniment ni sans dommage général...

C'est une nécessité que figurent dans le Pacte de la S. D. N. les art. 18 et 19 en vertu desquels les traités... peuvent être, selon une formule prudente, mais significative, périodiquement *revisés*... L'erreur est, en tout cas, de parler de revision des traités en général, au lieu de soulever, le moment venu, telle ou telle question susceptible de solution... Pour procéder avec prudence et sûreté, il faut que les garanties sociétaires soient effectives et que les changements dans l'actuel édifice pacifique ne créent pas de conflit dégénérant en guerre. C'est pour cette raison que la France, plus qu'aucune autre puissance, insiste sur la *sécurité*...

La parité américaine appelait la parité franco-italienne... Naturellement, il fallait poser comme prémisses nécessaires qu'il n'y a aucun motif de guerre entre les deux pays et que seules des exigences de sécurité en régime pacifique déterminaient la requête italienne... Au contraire, la parité fut présentée comme une offensive contre la France. On évoqua les difficultés libyennes et tunisiennes. On excita par des propos officiels et officieux les suspicions et les jalousies. Il faudra reposer le problème en termes réalistes.

Ces citations donnent une idée de la haute portée de l'œuvre de Sturzo. Elle est encore rehaussée par une très remarquable préface de l'éminent professeur Louis Le Fur.

§

Deux jeunes qui ont beaucoup de talent, MM. Aron et Dandieu, viennent d'exposer leurs idées sur la **Décadence de la Nation française,** sujet cruel pour les Français, donc difficile pour eux à traiter. Mais nos deux auteurs, qui avaient beaucoup d'inexpérience et beaucoup d'allant, n'ont pas reculé devant les dangers d'une pareille entreprise et, dans un

style d'une vigueur impressionnante, ont exposé éloquemment leurs idées (ou plutôt leurs sentiments) sur le côté philosophique (je dirais volontiers « métaphysique ») du sujet.

La seule raison d'être et le seul espoir de salut de la France, disent-ils, est que toute question qui se pose pour elle la dépasse immédiatement et intéresse l'humanité... S'il est en effet un pays qui ne peut pas vivre par routine ou par habitude, qui ne progresse pas par l'ancienneté et qui ne peut se passer de raison d'être humaine, c'est bien celui qui, il y a un siècle et demi, donna au autres peuples l'exemple le plus complet de cette suprême folie et de cette suprême sagesse qu'est une révolution. Embourgeoiser la France, en faire une nation conservatrice, c'est la dresser contre elle-même. En tant que *nation*, la France est en décadence et peut-être bientôt en agonie. Il nous apparaît que cette agonie mettrait en péril à la fois la paix du monde et la liberté de l'individu. Il nous apparaît que pour remédier aux effets désastreux de cette situation, il reste encore une chance et une seule...

Notre époque a une tâche à accomplir... Les méthodes rationnelles de pensée, réservées jadis au champ limité des sciences mathématiques, envahissent de gré ou de force tous les domaines de l'activité humaine et, ce qui est encore plus grave, celui de la sensibilité et de l'amour... Ce doit être l'effort de notre génération (et a fortiori le nôtre) que de dénoncer partout où elle se manifeste cette tyrannie nouvelle... Parmi les mythes issus de cette rationalisation, il en est deux qui dominent : l'un est le mythe de la production et l'autre est le mythe nationaliste. Tous deux se superposent d'ailleurs dans le mythe impérialiste à l'américaine... C'est avant tout ici au mythe impérialiste que nous avons eu affaire... La nation n'a pas d'existence réelle. La *nation*, qui tue la *patrie*, n'existe que dans la cervelle des nationalistes. La nation n'est que le rêve sinistre du césarisme moderne. Elle n'est qu'un cadre où la force, armée ou non, est essentiellement policière; elle n'a de contact avec les autres nations, ses semblables, que par la guerre, ou par la Sainte Alliance des Etats contre les peuples opprimés ou les nations dissidentes. C'est contre cette abstraction que la France individualiste, la France réelle et spirituelle, doit à son passé de se dresser, avant tout autre peuple, pour redonner à l'activité révolutionnaire, qui est sa raison d'être, sa véritable signification universelle et fédéraliste...

Rêveries de jeunes théoriciens sans expérience; l'individualisme, le fédéralisme et la révolution sont les causes les plus

impitoyables de la ruine des peuples. Pour la paix comme pour la guerre, le succès pour les nations est dans la rationalisation (c'est-à-dire dans la bonne organisation) et dans la discipline; elles ne sont pas incompatibles avec des récréations et des plaisirs raisonnables.

§

Le **Procès du Parti Industriel** qui a eu lieu à Moscou du 25 novembre au 8 décembre 1930 est assurément un des plus curieux qu'il y ait jamais eu. Huit accusés comparaissaient. Ils ne cessèrent, pendant les 16 séances que le Tribunal Suprême de l'Union Soviétique leur consacra, de s'accuser sans s'excuser et de clamer leur repentir et leur admiration enthousiaste pour le gouvernement bolcheviste. Finalement, 5 furent condamnés à mort et 3 autres à 10 ans de travaux forcés, mais le Présidium du Comité exécutif central, qui avait auparavant fait exécuter toutes les condamnations, remplaça la peine de mort par 10 ans de prison pour 5 des condamnés et abaissa de 10 à 8 ans la peine des 3 autres. Evidemment, il y avait eu entente avant le procès; mais qu'y avait-il de vrai dans les déclarations des accusés? A peu près rien probablement. C'est du moins ce qu'on peut conclure du « *Compte-rendu abrégé* » qui vient d'être publié.

Toute entreprise industrielle comporte des possibilités d'erreurs de tout genre, dues les unes à la variabilité des conditions, d'autres à des renseignements inexacts sur les fournitures à recevoir et le placement des marchandises, certaines enfin à des fautes de raisonnement de ceux qui font les plans. Quand la poignée de publicistes et d'ouvriers qui composent l'état-major du Parti bolcheviste se fut emparée du pouvoir, elle fut obligée de faire confiance aux ingénieurs qui consentirent à diriger pour elle les usines confisquées; naturellement des mécomptes de tout genre se produisirent tout comme dans le régime capitaliste, mais les bolcheviks n'étaient pas gens à admettre que leurs promesses aux ouvriers ne fussent pas tenues par suite d'erreurs ou par la faute des circonstances. Les ingénieurs étaient des bourgeois, donc, des ennemis naturellement soupçonnables. Les bolcheviks se persua-

dèrent (ou firent semblant de croire) que leurs erreurs étaient volontaires et résolurent de les en punir.

Après comme avant la Révolution, les ingénieurs étaient groupés dans des sociétés de techniciens. L'une de celles-ci était le Club des mines; il fut organisé par Paltchinski, Rabinovitch et Fédorovitch. D'autres groupements professionnels se joignirent à celui-ci et, de cette façon, vers la fin de 1925 ou le commencement de 1926, fut organisée clandestinement la Centrale des ingénieurs. En 1927, le président en était Paltchinski; la Centrale comptait à Moscou 40 à 60 adhérents; 2.000 peut-être dans toute la Russie. Les buts de la Centrale étaient vagues et probablement limités à obtenir pour les ingénieurs un meilleur traitement et plus d'influence.

Dans son interrogatoire, Kalinnikov déclara : « Les tendances hostiles manifestées par les ingénieurs à l'égard du régime soviétique, voilà le terrain sur lequel se développait l'organisation contre-révolutionnaire... Ceux-là seuls touchent à la vérité qui invoquent l'aggravation de la situation matérielle, sociale et administrative intervenue depuis l'établissement des nouvelles formes de gestion industrielle pour les ingénieurs... » Un autre des accusés, Fedotov, qui, en 1905, avait pris part aux « enterrements *rouges* » et avait été renvoyé pour cette raison de la fabrique Morosov, a dit également : « Un grand mécontentement se faisait jour parmi les ingénieurs au sujet de leurs conditions de vie. Toute une série de privilèges et de droits (au point de vue de la direction de l'industrie) leur furent ôtés... L'ingénieur fut placé dans une situation où il lui devenait impossible d'avoir de l'influence sur la discipline dans l'usine; on lui imposait en même temps d'accentuer cette discipline. Cette contradiction eut une très forte influence sur la mentalité de nombreux ingénieurs. En outre, la situation de l'ingénieur devint telle que les ouvriers pouvaient impunément l'insulter. »

Dans le but de coopérer avec l'aile droite du Parti bolcheviste et de contribuer à un retour vers la Nep, la Centrale, vers le milieu de 1928, se transforma en Parti industriel, association aussi clandestine que la Centrale et si vague qu'en 1929, lors du procès de Chakhti au sujet « des actes de *sabotage* pratiqués dans le bassin du Donetz », deux des coupa-

bles, Schein et Ossadchi, qui« faisaient office d'accusateurs publics » pour sauver leur vie, ne la dénoncèrent pas, évidemment parce qu'ils n'en soupçonnaient pas l'existence.

Ce procès coûta la vie à Paltchinski et à ses compagnons. D'après les déclarations au procès de décembre 1930, le complot pour une intervention étrangère aidée par des sabotages était ourdi avant le procès de Chakhti, quoique celle-ci ne semble pas y avoir été mentionnée. L'origine des mensonges au sujet de l'intervention semble avoir été la suivante : Vers mai 1930, des mécomptes s'étant produits dans l'exécution du Plan quinquennal, les gouvernants résolurent d'en rendre de nouveau responsables quelques ingénieurs; ils furent arrêtés et on commença à préparer leur procès sous l'inculpation de sabotage. En 1928 et 1929, les émigrés avaient répandu partout le bruit que la domination bolchevique allait s'effondrer par suite de l'échec du plan. Le 7 juillet 1930, Vladimir Riabouchinski, un riche exilé qui passe pour le chef des réfugiés russes (le groupe du Torgprom), publia dans le journal russe de Paris, *La Renaissance*, un article intitulé : « L'intervention, la meilleure des affaires! » Il y disait que le pouvoir soviétique s'affaiblissait sans cesse; tandis que de 1920 à 1925, il aurait fallu un million d'hommes pour y mettre fin, 500.000 étaient devenus suffisants. « Sans doute, ajoutait-il, dans cinq ans, il n'y aura même pas besoin d'une armée, mais seulement de deux ou trois divisions pour anéantir le cauchemar rouge. » Les bolcheviks résolurent alors de faire raconter par les ingénieurs arrêtés que leurs sabotages avaient été accomplis en liaison avec une intervention de ce genre préparée par Poincaré et *Briand* (!). Ils y réussirent. Un marché fut conclu entre accusateurs et accusés au sujet des mensonges que les seconds devraient débiter : sabotage, intervention de la Pologne, de la Roumanie, de la Livonie, de l'Esthonie « et même de la Finlande » sous la direction de la France; la Pologne devait recevoir comme récompense le pays jusqu'à la rive droite du Dniéper, la Roumanie Odessa, la France des concessions rémunératrices. Les communications entre le Parti industriel et le Torgprom passaient par deux attachés de l'ambassade de France, K... et R... L'état-major français dirigeait tout; les colonels Richard et Joinville y étaient parti-

culièrement chargés de travailler à ces projets et le vieux général Janin y coopérait.

Cette fable de la part prise par Poincaré et Briand dans cette machination est si grotesque que même M. Pierre Dominique, qui a écrit la préface du volume, s'est refusé à y croire. J'avoue pour ma part que j'ai été étonné qu'il ait été assez crédule pour ne pas comprendre que le reste était aussi mensonger.

§

Trotsky étant banni de Russie par les dirigeants actuels de ce pays, ses écrits nouveaux en sont bannis aussi. Par suite, son nouveau volume : **L'Internationale communiste après Lénine** n'a pu paraître en russe : la librairie française en a la primeur. Il est certes intéressant; Trotsky est un esprit plein de ressources, doué d'une rare mémoire; en le lisant, on admire l'ingéniosité de sa pensée, mais le plus souvent il n'aboutit comme les scolastiques qu'à une polémique subtile et mal ordonnancée. De plus, comme les écrits contenus dans le volume sont de la politique et non de l'histoire, ils ne sont plus complètement, à raison de leurs dates, d'actualité. Ils ont en effet été composés en 1928, « alors que dans la République soviétique, les œuvres marxistes traitant de sujets d'actualité étaient devenues la forme la plus prohibée de la littérature »; la préface elle-même (où il est prédit que « Staline prépare à l'Internationale Communiste dans la République Soviétique la plus profonde des défaites ») est du 15 avril 1929. Evidemment, ces articles ont perdu à n'être publiés que le 8 décembre 1930.

Le premier des quatre est une lettre au VI[e] Congrès de l'Internationale Communiste. Trotsky était alors déporté en Asie Centrale. On se demanda au Congrès si l'on ne devrait pas lire cette lettre. « Une vieille femme respectable qui fut autrefois Clara Zetkin déclara qu'on n'avait pas à tenir compte d'idées justes dès lors qu'elles émanaient de Trotsky. Le programme critiqué par ce dernier est devenu le programme officiel de l'Internationale. » La paix du monde n'y a rien perdu; le principal point débattu entre Trotsky et Staline est celui de savoir si la révolution communiste doit forcément être uni-

verselle. Staline admet que momentanément au moins, elle peut être bornée à un ou plusieurs Etats. Mais il n'y a de débat entre eux que sur la question d'opportunité. En effet, en 1924, sous la direction des Staliniens, « le 5e Congrès s'était orienté « d'une façon démonstrative vers l'insurrection en présence du reflux politique; il avait dérouté ainsi d'un coup tous les Partis Communistes et semé parmi eux la confusion ».

A l'époque où la lettre fut écrite, les Staliniens venaient « de déclancher le revirement *à gauche* »; ils y avaient été amenés par « les difficultés exceptionnelles subies cette année-là dans le stockage des blés ». A vrai dire, dès le XIVe Congrès (janvier 1926) ils avaient adopté « sur l'industrialisation toute une série de thèses justes, répétant mot pour mot certaines idées que l'Opposition avait exposées à ce sujet en 1923-25 », mais jusqu'alors ils avaient traité de « panique » les avertissements de Trotsky « à propos du danger koulak ». Les koulaks, qui représentaient la « petite bourgeoisie » agricole, « commençaient à subordonner les paysans moyens et pauvres en les opposant au prolétariat ». Finalement, le 15 février 1928, la *Pravda* publia un article où le gouvernement parlait enfin comme l'Opposition :

Parmi les difficultés subies dans le stockage des blés, il y a lieu de signaler les suivantes : les campagnes ont grandi et se sont enrichies; c'est surtout le koulak qui a grandi et s'est enrichi; trois années de bonnes récoltes ne sont pas passées sans laisser de traces... L'augmentation des revenus de la paysannerie... en présence d'un *retard* relatif *dans l'offre des produits industriels*, permet aux paysans en général et au koulak en particulier, de garder les céréales.

A la même époque, « la situation de la classe ouvrière empirait... les derniers contrats collectifs avaient été l'objet de graves frictions et de luttes âpres ». Pour remédier à ce double danger, le gouvernement décida « l'industrialisation des paysans », comme le demandait Trotsky. Mais quand celui-ci a écrit sa lettre, il ne savait ce qu'il fallait en penser : était-ce une « manœuvre » (un « zigzag ») ou un « cours nouveau »?

Ce « cours nouveau » ayant donné satisfaction à Trotsky, il ne lui reste plus contre les gens au pouvoir d'autres griefs que leur personnalité et leur politique en Chine. Trotsky est

inépuisable sur ce dernier sujet. Mais entre lui et ses adversaires, il n'y a que des questions d'opportunité, nullement de doctrine. Tous sont d'accord pour appuyer toute révolte prolétarienne; la forme du gouvernement et les questions de majorité et de légalité n'ont pour eux aucune importance; il faut fomenter le mécontentement par tous les moyens jusqu'au jour où l'on peut s'emparer du pouvoir au profit du prolétariat; celui-ci ne comprend que les ouvriers des villes et les journaliers des campagnes; les paysans petits propriétaires sont des « petits-bourgeois » qui doivent être écrasés comme les autres; cela fait, il restera « à maintenir des liens conscients dans l'avant-garde prolétarienne et à protéger celle-ci contre la rouille du bureaucratisme ».

Trotskystes et Staliniens sont donc d'accord pour aider la révolution partout où on la fomente, partout où elle éclate, mais il n'y a pas d'indice dans le livre de Trotsky qu'ils aient jusqu'à présent l'intention d'aider les gouvernements « capitalistes » ou « fascistes » les uns contre les autres. Trotsky s'occupe de l'Allemagne, surtout à propos de « l'erreur de cadence » commise à l'automne 1923 : sous l'influence de la fermentation causée par l'occupation de la Ruhr, les gouvernants russes encouragèrent l'insurrection des communistes allemands; elle aboutit « à l'échec capitulard de leur Parti ». Le Comité Exécutif de l'Internationale Communiste écrivit le 26 mars 1924 au Parti Communiste Allemand de ne pas se laisser décourager par cet « épisode ».

Ainsi, s'écrie Trotsky, l'immense drame historique de 1923, l'abandon sans combat d'une position révolutionnaire grandiose, était jugé six mois après comme étant un épisode... L'Europe subit encore aujourd'hui les conséquences les plus pénibles de cet épisode!

Mais il ne dit rien qui puisse faire croire qu'il soit d'avis d'intervenir dans un cas pareil autrement que par des subsides. On peut se demander si la forme de son état social n'éloigne pas invinciblement l'Etat bolcheviste des Etats fascistes. Ceux-ci, d'après Trotsky (et il y compte la Pologne) sont « l'aile droite de la bourgeoisie »? Quant aux gouvernements comme ceux des Etats-Unis, de Grande-Bretagne ou de

France, il les accable de son mépris. Il n'admet une certaine liberté que dans l'intérieur du Parti. C'est au fond le seul point sur lequel il soit en dissentiment avec Staline. Ne pouvant retourner en Russie, il viendrait volontiers chez nous, « mais Thaelmann et Cachin exigent de la police capitaliste qu'elle ne tolère pas les compagnons de lutte de Lénine sur le territoire de la démocratie bourgeoise. »

§

Avant 1815, Eupen n'était connue que sous son nom wallon de Néau. Comme Malmédy, sa voisine, elle n'était habitée que par des Wallons. Néau devait en partie son industrie drapière à des Français qui s'y étaient réfugiés lors de la révocation de l'Edit de Nantes. La Prusse, après qu'elle eut annexé ces deux villes, laissa d'abord leurs habitants employer librement le français, et quand en 1856 Frédéric-Guillaume IV vint à Malmédy, il déclara : « Je suis fier d'avoir dans ma monarchie un petit pays où l'on parle français »; mais en 1863, Bismarck imposa l'usage de l'allemand; le conseil municipal protesta en vain. En 1901, une pétition signée à Malmédy, pour demander que le catéchisme fût enseigné aux enfants en français avant de l'être en allemand recueillit 705 signatures. Vint la grande guerre : 2.000 Wallons sur 10.000 furent enrôlés; 400 furent tués, soit 4 % de la population, tandis que dans le reste de l'Allemagne le pourcentage des tués a à peine atteint 2 1/2 %. Le jour de l'armistice, M. Albert Renard, écrivain belge fils de Malmédien, demanda la désannexion de son pays natal. De nombreuses voix s'étant jointes à la sienne, un plébiscite fut ordonné. Il eut lieu du 10 janvier au 23 juillet 1920 : à Néau, sur 13.975 inscrits (dont 496 fonctionnaires), il n'y eut que 209 protestations; à Malmédy, sur 19.751 incrits (dont 493 fonctionnaires), on ne compta que 62 protestataires. Eupen et Malmédy furent réunis à la Belgique.

Jusqu'à l'annexion, le commerce et l'industrie d'Eupen avaient dépendu d'Aix-la-Chapelle; depuis, ils se développèrent indépendamment, mais leur prospérité s'accrut en même temps notablement et les ouvriers trouvèrent un travail régulier et rémunérateur. Néanmoins, une partie de la population devint peu à peu mécontente. Depuis le départ des Allemands,

le pays avait été d'abord administré par un général anglais plein de dédain pour les habitants, puis par un général belge maladroit. De plus, une frontière trop sinueuse a été tracée pour respecter les particularités linguistiques. Tout cela fit beaucoup de mécontents; ils allèrent grossir le petit groupe des Allemands « quand même ». En 1925, un avocat bruxellois ancien volontaire belge pendant la guerre, fut élu comme député socialiste; il crut devoir donner une preuve de son libéralisme en demandant, le 15 mars 1927, un nouveau plébiscite. Dans une interpellation au Sénat, M. Esser (un annexé celui-là) ne trouva d'autre explication à l'état d'esprit de la population que « le manque d'harmonie dans les différents rouages de l'administration » de l'Etat belge. « Après la disparition du gouvernement de centralisation exagérée, on nous a, sous prétexte de liberté, abandonnés à nous-mêmes », dit-il le 13 mars 1928. On avait pu d'ailleurs voir que socialistes et Flamingants étaient plus ou moins hostiles à l'annexion. Les Allemands travaillaient avec énergie à la décrier. Le Dr Schacht avait déjà en vain, en 1925, offert de racheter le territoire annexé. La propagande continua. La veille de l'élection du 26 mai, M. Sollmann, ministre socialiste prussien, vint à Eupen encourager les protestataires; ceux-ci obtinrent 8.049 voix sur les 17.000 des nouveaux cantons; le candidat wallon n'en avait eu que 8.000. Depuis, les Allemands ne cessent de faire réclamer un nouveau plébiscite; pour augmenter leur influence, ils proposent de transformer les gares belges de Montzen et de Herbesthal en gares mixtes. M. Renard a exposé toutes ces péripéties dans le livre intitulé **Paix ou guerre?** qu'il a consacré à la question; il est écrit avec une ardeur entraînante et bien propre à passionner le lecteur français pour le sort des Wallons d'Eupen-Malmédy.

ÉMILE LALOY.

§

MM. B. Mirkine-Getzevitch et Georges Scelle ont eu l'heureuse idée de réunir en un volume tous les documents relatifs à l'organisation d'une **union fédérale européenne.** Ce sont tout d'abord les discours prononcés à la 10e session de l'assemblée de la S. D. N., en septembre 1929, et le com-

muniqué à la presse du 9 du même mois qui présente le premier document officiel émanant de la Commission européenne. Ensuite nous y trouvons le Mémorandum de M. Briand adressé aux différents pays le 1er mai 1930 et les réponses de 26 gouvernements consultés. En troisième lieu, le volume contient une collection des documents afférents à l'assemblée de la S. D. N., en 1930, à savoir le rapport du gouvernement français sur les résultats de l'enquête, la résolution de la Commission européenne du 8 septembre 1930, les discours prononcés à l'assemblée, sa résolution approuvant les démarches de la Commission ainsi que les décisions économique votées par l'Assemblée.

Une brève et précise préface fait connaître au lecteur les raisons qui ont rendu nécessaire l'initiative de M. Briand : les préoccupations les plus urgentes de la politique actuelle. Les auteurs de l'introduction affirment judicieusement que cette initiative de l'homme d'Etat français, loin d'être une anticipation, risquait plutôt d'être tardive. Ils racontent comment elle fut réalisée, nous font voir le chemin qui a été accompli depuis. Ils ne se risquent pas à proclamer que la constitution de l'Union européenne soit déjà une chose acquise, mais ils sont d'avis qu'un pas décisif a été fait et que « la semence mise en terre germera infailliblement ». Seulement, dans l'esprit de ses fondateurs, la Société des Nations ne devait pas être un organisme de coopération diplomatique ; elle devait constituer un organisme fédéral supranational. Peut-être en sera-t-il quelque jour ainsi de l'idée de l'Union européenne : elle pourra évoluer et prendre corps. Ce jour-là l'ouvrage de MM. B. Mirkine-Guetzevitch et Georges Scelle sera de la plus grande utilité.

S. POSENER.

MÉMENTO. — André Tardieu : *L'Epreuve du pouvoir*, Flammarion (recueil des discours de l'éminent homme d'Etat du 7 nov. 1929 au 4 déc. 1930; il les a fait précéder d'un article où il conclut que « l'idéal et l'autorité sont pour la France les biens à retrouver »; assurément, mais la difficulté, c'est que les Français sont divisés sur la nature de ces biens à reconquérir.) — Lénine : *La Commune de Paris*, Bureau d'éditions, 132, faubourg Saint-Denis. (Onze articles parus à diverses époques. (« Deux conditions au moins sont nécessaires pour qu'une révolution sociale puisse triompher : le niveau

élevé des forces productives et la préparation du prolétariat; en 1871, elles faisaient défaut : le capitalisme français était encore peu développé. ») — Saïzev : *Un nouvel homme naît... Comment les jeunes [apprentis] s'instruisent et travaillent en Union Soviétique*, Bureau d'éditions, 132, faubourg Saint-Denis (Intéressante brochure de propagande). — Georges Roux : *Réviser les traités*, Plans. (« Pour qu'en France on finisse par savoir comment la paix se trouve si gravement menacée, l'auteur étudie les problèmes posés par les nouvelles frontières en cherchant comment leur modification pourrait contribuer au maintien de la paix; après avoir exposé en détail les revendications des mécontents et leur avoir toujours donné raison parce qu'il croit qu'ils sont les plus forts, il conclut : « A conduire une politique de révision des traités, nous avons un intérêt moral; en prenant la direction de ce grand mouvement irrésistible, la France se grandira »; ça serait sûrement le contraire). — Robert Chauvelot : *Où va l'Islam?* Tallandier (impressions de voyage d'un chevalier de Malte ami des Musulmans; il y raconte d'une plume alerte ce qu'il a vu et entendu de Stamboul au Caire et de Fez jusque dans le fond du Sahara). — Lénine : *La Révolution bolcheviste*, Payot (Choix des principaux écrits et discours de Lénine de 1917 à 1923, précédés d'un avant-propos suggestif et reliés par des notices explicatives claires et détaillées; ils constituent un commentaire vraiment intéressant des événements). — Max Hermant : *Les Paradoxes économiques de l'Allemagne moderne*, 1918-1931, A. Colin (remarquables conférences faites pendant l'hiver 1930-1931 à l'Institut d'Etudes germaniques de la Sorbonne; l'auteur y décrit avec une rare clarté les conditions économiques qui ont causé quelques mois plus tard la crise allemande).

OUVRAGES SUR LA GUERRE DE 1914

Alexandra Stolypine : *L'Homme du dernier tsar* (Stolypine), souvenirs, A. Redier.

Alexandra Stolypine semblait, lors de sa naissance, destinée à une existence heureuse ; elle était de famille noble et riche ; son père devint de bonne heure maréchal de la noblesse de la province de Kovno, puis en 1903 gouverneur de Grodno, et ensuite de Saratoff. A peine la famille **Stolypine** était-elle arrivée dans cette ville qu'un général vint la visiter ; il joua le soir avec les enfants ; le lendemain, on entendit un grand cri : le général venait d'être assassiné par une jeune nihiliste ; on arrêta celle-ci et elle ne fut pas condamnée à mort ; plus tard, elle fut un des signataires de la paix de Brest. Pendant les troubles de 1905, Stolypine

sut non seulement maintenir l'ordre dans son gouvernement, mais même le rétablir dans celui de Samara. Le tsar, pour l'en récompenser, le nomma ministre de l'intérieur. Il s'installa à Pétersbourg dans une villa. Un jour, vers 3 heures du soir, les enfants, jouant sur le balcon, virent entrer quatre officiers de gendarmerie. A ce moment, Mme Stolypine appela Alexandra ; quand celle-ci arriva dans le salon, les meubles se renversèrent : l'un des pseudo-gendarmes avait lancé une bombe qui fit 36 victimes. Natalie (la sœur aînée d'Alexandra) et son petit frère avaient été blessés. Plus tard, Stolypine fut assassiné à Kiev.

La guerre vint, puis la révolution. A Kiev, Alexandra assista à un premier massacre de soldats blancs quand les bolcheviks prirent la ville au commencement de 1918. Le lendemain, les malheureuses parentes des victimes allèrent reconnaître leurs cadavres et les bolcheviks les insultaient. Les Allemands vinrent ensuite et rétablirent l'ordre. La famille Stolypine se réfugia alors chez la princesse S..., à Nemiroff. Mais en janvier 1919, les Allemands partirent et les bolcheviks revinrent. D'abord, ils ne firent que passer ; ils durent même évacuer Nemiroff vers la Noël ; mais ils revinrent et cette fois pillèrent et massacrèrent. On crut que Mme Stolypine et son fils avaient été fusillés ; Alexandra n'échappa que par miracle ; elle était cachée dans un grenier : les soldats piquèrent le foin avec leurs baïonnettes sans l'atteindre. Sa sœur Olga avait été blessée mortellement de deux coups de feu ; son beau-frère tué. Alexandra dut vivre pendant quelque temps, dans une étable la nuit, dans les bois le jour. L'arrivée des Polonais la sauva ; elle retrouva alors sa mère et son frère ; quand les Polonais évacuèrent Nemiroff, ils emmenèrent charitablement avec eux les quatre survivants de la famille Stolypine. Après s'être perdus en route, ils arrivèrent à se retrouver à Varsovie.

Alexandra Stolypine a raconté d'une plume alerte ces aventures. Son récit, qui se lit comme un roman, donne une idée des élégances et du luxe de la vie de la noblesse avant la révolution et des horreurs qu'elle a subies pendant celle-ci.

ÉMILE LALOY.

PUBLICATIONS RÉCENTES

Criminologie

Maurice Privat : *L'énigme Philippe Daudet*; Les Documents secrets. 12 »

Littérature

Une actrice de la Comédie-Française : *La vie frivole pendant la guerre*; Flammarion. 12 »

Juliette Adam : *Les arbres*; Figuière. 6 »

Boyer d'Agen : *La guitare de Marceline Desbordes-Valmore*. Illustré de nombreuses reproductions romantiques. (Coll. Disparus ou... mystérieux); Marcel Scheur.

Léon Ozoux : *Poètes de l'Ile Bourbon : Bertin, Parny, Azéma, Lacaussade, Dayot*; Imprimerie Jean Paoli, Tananarive. » »

Henry d'Yvignac : *L'Eminence grise (Le Père Joseph)*. Avec 4 illust. h. t.; Libr. du Dauphin. 10 »

Ouvrages sur la guerre de 1914-1918

Pierre Clair : *Secteurs d'enfer*; Tallandier. 12 »

Philosophie

René Grousset : *Les philosophies indiennes. Les systèmes*. Avant-propos d'Olivier Lacombe; Desclée de Brouwer, 2 vol. » »

Poésie

Alfred de Bengoechea : *D'ombre et d'azur*. Prix Heredia, 1930; Edit. française universelle. » »

Comtesse R. de Dampierre : *Amor Roma*; Figuière. 12 »

André Guibert-Lassalle : *Au visage des cieux*; Messein. » »

Carlos Larronde : *Cristaux*; Messein. 15 »

Yvonne Lenoir : *Avec une ombre...*; Darantière, Lyon.

Questions religieuses

Charles Journet : *La juridiction de l'Eglise sur la Cité*. (Coll. *Questions disputées*); Desclée de Brouwer. 12 »

Roman

J. Ad. Arennes : *David Guerchoum*; Albin Michel. 15 »

Guy Barody : *Nicole ou la Jouvence retrouvée*; Messein. 10 »

Paul Bléry : *Sans escale*; Querelle. 12 »

Karen Bramson : *Une nuit d'amour*; Flammarion. 12 »

Gaston Chérau : *Les cercles du printemps*; Férenczi. 12 »

Robert Cornilleau : *Le navire sans capitaine*; Bloud et Gay. » »

Maurice Fronville : *Voleurs de gloire*; Les Etincelles. 15 »

Claude Montaigne : *Cranèche, Lapipe et Lantumé ou l'Union fait la force*; Albin Michel. 15 »

Yvonne Schultz : *Dans la griffe des jauniers*; Plon. 12 »

Jean Vignaud : *Le huitième péché*; Albin Michel. 15 »

Sociologie

Jean Jaurès : *Œuvres. Pour la Paix*. Tome II : *La paix menacée, 1903-1906*; Rieder. 50 »

Théâtre

Grégoire Leclos : *Notre-Dame de la Mouise*, reconstitution dramatique en 3 actes et un tableau; introduction par le R. P. Lhande; Edit. Spes. 10 »

Lluis Masriera : *Le retable de la fleur*, traduit de l'espagnol par Adolphe de Falgairolle. Avec 2 bois gravés de Henri Martin; Impr. régionale, Toulouse. 5 »

Varia

Félix Cola : *Le livre du parfumeur.* Illust. de Henry de Renaucourt; Imp. des Etablissements Casterman.

Voyages

Robert-Louis Stevenson : *L'Emigrant amateur,* traduit de l'anglais par Henry Borjam; Stock. 12 »

MERCVRE.

ÉCHOS

Le Souvenir d'Emile Verhaeren à Saint-Cloud. — A propos du théâtre de Hrotsvitha. — Un persécuteur de Philby au service de la France. — Protestation espagnole. — La Golgothe. — L'habit vert doit être noir. — L'éducation d'un prince. — A propos d'une « sottise ». — Le Sottisier universel.

Le Souvenir d'Emile Verhaeren à Saint-Cloud.

Dernière liste de souscription

M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts	500 fr.
Sa Majesté la Reine Amélie de Portugal	200 »
Mme Stuart Merrill	100 »
Mlle Madeleine Muller	20 »
	820 »
Listes antérieures	6.450 »
TOTAL	7.270 »

La souscription est close.

Une plaquette, luxueusement éditée par le *Mercure de France,* paraîtra prochainement, et sera le mémorial de la belle commémoration de Saint-Cloud.

§

A propos du théâtre de Hrotsvitha.

Mon cher ami,

Permettez-moi d'ajouter un renseignement à ceux que donne M. Raoul Gout dans son très intéressant article sur Anatole France et le théâtre de Hrotsvitha.

Paphnutius a été représenté, en 1897, une dizaine de fois, sur le théâtre des Pantins, qu'avaient fondé Claude Terrasse et Alfred Jarry. J'étais l'auteur de la traduction, que, d'ailleurs, le *Mercure* a publiée. Les marionnettes avaient été modelées par Pierre Bonnard et Paul Ranson, et les décors peints par Vuillard, K.-X. Roussel, Ranson et Alphonse Herold.

Bien amicalement à vous, A.-F. HEROLD.

§

Un précurseur de Philby au service de la France. — Les lecteurs de l'article de Kadmi-Cohen qui auront été mis en goût sur les Wahhabites liront avec intérêt *Une année dans l'Arabie centrale, 1862-1863*, par W.-G. Palgrave (Hachette, 1872). L'auteur, Anglais de naissance, avait été officier aux Indes, puis à Damas; il devint parfait arabisant et se lia étroitement aux Pères Jésuites. Napoléon III, sur sa cassette particulière, lui fournit une subvention et il put entreprendre la traversée de l'Arabie de la mer Morte à Oman, avec séjour prolongé au Nedjd. Belin-de-Launay, préfacier de l'ouvrage, écrit primitivement en anglais, infère que le but secret de cette expédition était la conversion des Wahhabites à la religion catholique. Dans le cours de son récit, le voyageur parle à plusieurs reprises d'entretiens secrets avec l'un ou l'autre des chefs du pays, mais il constata que cette conversion ne pouvait être accomplie que « par les habitants eux-mêmes ». Il est intéressant d'ajouter que dès que la Grande-Bretagne eut vent de cette mission, elle envoya le colonel Pelly dans le Nedjd pour neutraliser l'influence que Palgrave avait pu y acquérir.

§

Protestation espagnole.

Madrid, le 6 août 1931,

Monsieur le Directeur,

La *Psychologie ferroviaire* de M. André Moufflet, parue dans le *Mercure* du 1er courant, est fort amusante. Mais des renseignements évidemment erronés font tomber l'auteur dans l'exagération lorsqu'il écrit qu'en Espagne les femmes qui viennent de monter dans un tramway font un signe de croix lorsque le véhicule repart.

Il y a encore des bonnes vieilles dames ayant l'habitude de se signer au commencement d'un voyage en chemin de fer, au moment où le train s'ébranle. Mais ce geste est de plus en plus rare. D'ailleurs, il est assurément moins puéril que celui, bien français, de toucher du bois pour se rendre propice le sort.

On voit aussi des vieilles femmes qui se signent en tramway, mais c'est lorsque la voiture passe devant une église, de même qu'en pareille circonstance un prêtre soulève son chapeau.

Veuillez agréer, etc... JOSEPH-MELCHIOR GONÇALÈS.

§

La Golgothe. — En feuilletant la collection des *Annales*, je lis l'écho suivant, paru en 1927 :

VICTOR HUGO SUR LE GOLGOTHA. — C'est Judith Gautier qui conta l'histoire à J.-H. Rosny aîné, président de l'Académie Goncourt, — qui publie de curieux et vivants *Mémoires de la Vie Littéraire*, — et J.-H. Rosny ne l'a pas oubliée. Un jeune poète, assez désargenté, Auguste de Châtillon, demandait à Hugo un secours de cinquante francs. Le père Hugo, qui était très économe, mais très avare, les refusa, alléguant qu'il avait, lui aussi, des difficultés pécuniaires et que « chacun gravissait son Golgotha ». Sur quoi Châtillon fit circuler ce huitain :

Ami, je ne puis rien pour vous
Que de vous proclamer poète,
Sous le front ayant la tempête.
Maintenant, de là tirez-vous.
Nul encor ne me carotta.
Chacun gravit son Golgotha :
Imitez-moi donc, je golgothe,
Oui, tout doucement, je golgothe.

Que le huitain soit d'Auguste de Châtillon, je n'y contredis point, c'est bien dans la manière de l'auteur de la *Levrette en Pal'tot* et autres pièces du recueil de poèmes *A la Grand'Pinte* du sculpteur-peintre-poète.

Cependant, après les *Annales*, je prends une autre collection, celle de la *Petite Revue* que publiait l'éditeur René Pincebourde et dans le numéro du 25 mars 1865, je lis :

Un poète qui remue l'or à la pelle, comme les mots, a fini par perdre la tête au milieu de ses richesses de toute sorte, si bien que lorsque un ami, fût-ce un ami de la Place Royale, lui demande un service, il y a à parier qu'il le remplacera par un autographe orné de métaphores pénibles sur la Croix et le Golgotha.

La Golgothe, chanson satirique, qui jouit d'une grande vogue en ce moment, est une allusion à cette distraction persistante.

Ce filet était signé des initiales E. R. et suivi de :

LA GOLGOTHE

AIR : *Un jour le bon Dieu s'éveillant.*

Un jour V... H... le grand
Se posa sur son Océan :
« Si je sondais les lueurs sombres
En faisant rayonner les ombres?
L'univers serait épaté
De ma ténébreuse clarté!
Puis chez Lacroix ça grossirait ma note,
Car tout doucement il faut bien qu'on *golgothe*,
Et tout doucement je *golgothe*. »

« Moïse eut le mont Sinaï,
Mahomet, Médine-el-Nabi;
Napoléon eut Sainte-Hélène;
Par un semblable phénomène
Mon ouragan s'est entassé
Sur le granit de Guernesey.

Vers l'horizon, je fais tonner ma glotte,
Car tout doucement il faut bien qu'on *golgothe*,
Et tout doucement je *golgothe*. »

« Homère, Socrate, Platon,
Corneille, Shakspeare et Byron,
Combien mieux que vous je *golgothe!*
Je pince toujours la cagnotte!
Voyez ce que m'a rapporté
Le mot que Cambronne a lâché!
Cinq cents mill's francs, avec ça l'on boulotte!
Car tout doucement il faut bien qu'on *golgothe*,
Et tout doucement je *golgothe*. »

Et voici le huitain cité par J.-H. Rosny, avec quelques variantes, il est vrai, et mué en couplets de neuf vers :

— Grand maître, prêtez-moi cent sous?
— Ami, je ne puis rien pour vous...
Que de vous déclarer poète,
Sous le crâne ayant la tempête...
Maintenant, tirez-vous de là...
Chacun gravit son Golgotha!
On ne peut pas me tirer de carotte!
Faites comme moi, cher ami, je *golgothe*,
Oui, tout doucement je *golgothe*. »

La chanson tout entière peut bien être d'Auguste de Châtillon. Cependant je ne me rappelle pas l'avoir lue dans la *Grand'Pinte* ni dans la deuxième édition posthume des œuvrettes de Châtillon, parue sous le titre *Poésies* et que je n'ai pas sous la main.

Toutefois, il y a des probabilités pour en considérer Châtillon comme l'auteur. Elle a été certainement composée au moment où elle devint en vogue, c'est-à-dire en 1865; à cette époque Victor Hugo était à Guernesey :

Mon ouragan s'est entassé
Sur le granit de Guernesey.

Auguste de Châtillon, né en 1813, avait alors cinquante-deux ans, il ne faisait plus de sculpture ni de peinture, qui, d'ailleurs, ne lui avaient jamais rapporté d'argent; s'il n'était pas dans la grande misère, il pouvait être dans la gêne et il avait aussi un titre lui permettant d'essayer de « taper » le poète depuis longtemps millionnaire.

L'auteur du filet qui précède la publication de la *Golgothe* dans la *Petite Revue* écrit : « ...si bien que lorsqu'un ami, fût-ce un ami de la Place Royale, lui demande un service, il y a à parier qu'il le remplacera par un autographe orné de métaphores pénibles sur la Croix et le Golgotha. »

Et Châtillon avait été sûrement un ami de la Place Royale et c'est dans cette maison qu'il avait pris les premiers croquis pour le portrait en pied de Victor Hugo et de son fils aîné, qui fut exposé au Salon de 1836. Le peintre alors avait 23 ans et le poète 34.

Les poésies d'Auguste de Châtillon fourmillent d'élisions, comme d'ailleurs celles de son ami, plus jeune de 27 ans, André Gill. Nous ne trouvons qu'une élision dans la *Golgothe* :

Cinq cent mill' francs, avec ça l'on boulotte.

Mais la facture est bien celle de l'auteur de la *Levrette en Pal'tot.*

J.-H. Rosny tenant de Judith Gautier que le huitain cité est de Châtillon, la chanson entière doit être de lui. Du même âge que l'auteur des *Emaux et Camées,* le peintre en avait fait un portrait qui fut exposé au Salon de 1840; Théo avait donc alors 29 ans; Châtillon devait certainement fréquenter chez Gautier, et la fille de celui-ci avait dû certainement le connaître toute petite fillette, bien longtemps avant qu'elle signât dans l'*Artiste* ses premiers essais littéraires Judith Walter. — LÉON ROUX.

§

L'habit vert doit être noir. — Ecrivant, quelques jours avant sa réception à l'Académie française, à son ami le docteur Cazaux, Anatole France s'exprimait ainsi :

Je suis très fâché de ne pas vous avoir, le mois prochain, à l'Institut. J'ai un bien bel habit. Il est bleu et brodé de palmes vertes et de feuilles d'olivier. La vérité m'oblige à vous dire qu'il ne s'y voit pas de lauriers.

Si l'on s'en tient au texte d'Anatole France, le drap de son habit d'académicien aurait donc été bleu? Il faudrait en déduire que le tailleur du maître ne s'était pas inspiré scrupuleusement de l'arrêté du 23 Floréal an IX, cité par M. Jacques Rouché dans ses « Documents sur l'habit vert » (*Bulletin de l'Académie des Beaux-Arts,* n° 1, janvier-juin 1925, p. 132). Cet arrêté décrit ainsi dans son article II le costume des membres de l'Institut de France :

Habit, gilet ou veste, culotte ou pantalon noirs, brodés en plein d'une branche d'olivier en soie vert foncé.

Pas de doute possible. Alors que les fascicules du Dictionnaire de l'Académie ont de belles couvertures aux lettres noires sur fond vert, les académiciens doivent arborer un habit aux broderies vertes sur fond noir. — L. Dx.

§

L'éducation d'un prince. — Suivant Horace de Viel-Castel, Alfred de Vigny, vieilli, « le visage luisant et pommadé comme une vieille actrice qui vient d'ôter son fard », aurait à Compiègne, en octobre 1856, demandé à l'Empereur la faveur « d'être chargé d'apprendre à lire au Prince impérial ».

A ce commérage du mémorialiste, volontiers malveillant pour ses contemporains, surtout quand ils touchaient aux lettres, il convient d'ajouter une foi médiocre. Par contre, un des milliers de livres d'enfants que la confection d'un récent catalogue m'a fait passer entre les mains, fournit un document intéressant touchant l'éducation première de ce même Eugène-Louis-Joseph Napoléon, mort si tragiquement le 1er juin 1879, au Zoulouland, par suite de la fuite — « malheureuse » serait un euphémisme — du lieutenant Jahleel Breaton Carey.

C'est, sous une modeste reliure en demi-chagrin Lavallière, un mince volume in-8, de 48 pages, auquel, avant la publication de son *Dictionnaire encyclopédique*, son auteur avait dû quelque notoriété : *Méthode lexicologique de lecture*, par P. Larousse, ancien instituteur, auteur de la *Lexicologie des écoles* (Paris, Larousse et Boyer, s. d.).

L'exemplaire avait été vraisemblablement adressé à un haut fonctionnaire du ministère de l'Instruction publique, ainsi que l'atteste sur la page de garde cette mention manuscrite : « A Monsieur Dulong; Hommage de l'auteur. — P. Larousse. »

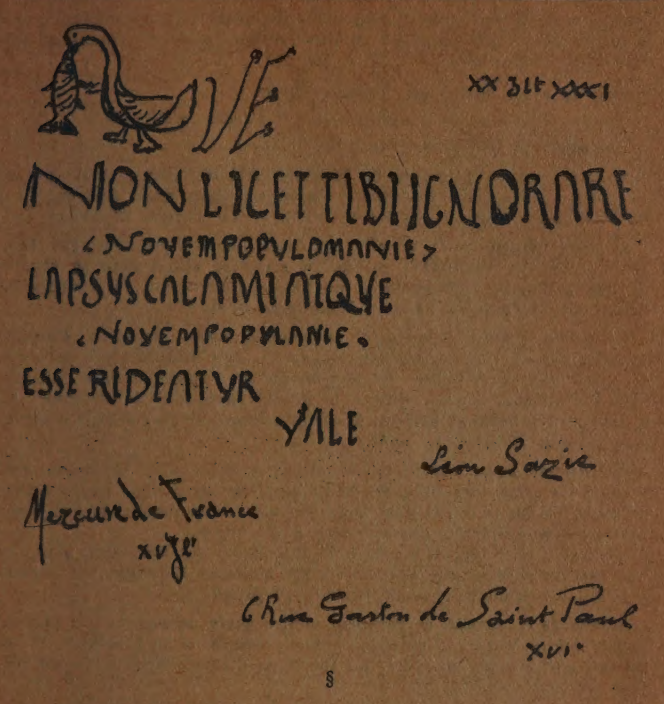
Le volume fut sans doute communiqué au ministre lui-même, qui s'empressa de l'offrir à Napoléon III en y joignant cette nouvelle mention :

Ouvrage offert à l'Empereur par Son Excellence M. Rouland, ministre de l'Instruction publique, pour la première éducation du Prince impérial.

Que cette *Méthode lexicologique* ait été ou non employée pour apprendre à lire à l'héritier du trône, les dates concordent et établissent l'authenticité de cette relique. Né le 16 mars 1856, le Prince impérial fut baptisé à Notre-Dame le 14 juin suivant, et, le 13 août, Gustave Rouland, procureur général depuis 1853 près la Cour de Paris, se vit confier le portefeuille de l'Instruction publique. Victor Duruy, un des grands ministres de l'Empire, devait lui succéder le 23 juin 1863. — P. DY.

§

A propos d'une « sottise » publiée dans notre numéro du 15 juillet, nous avons reçu de M. Léon Sazie le commentaire suivant :



§

Le Sottisier universel.

Mais par-dessus tout, cette petite Slave a l'adoration des Grecs et des Latins. Aucun drame moderne, aucun roman sensationnel, aucune comédie à succès ne lui laissera une impression aussi profonde et un souvenir aussi net que, dans l'*Iliade*, la description de la prise de Troie. — ALBÉRIC CAHUET, *Moussia*, p. 44.

LA CONFÉRENCE DES FEMMES SOCIALISTES. — Vienne, 24 juillet. — ...Mme Toni Sender (Allemagne) a parlé contre le fascisme italien et polonais, ainsi que contre la réaction en Hongrie et en Yougoslavie. Elle a rappelé la maxime de Jaurès : « Le socialisme est la paix, le fascisme est la guerre. » — *Le Temps*, 25 juillet.

Transformant le mot de Pascal dans une variante pathétique, j'avais donc pu m'écrier : « Je souffre, donc je suis. » — MAURICE ROSTAND, *Le Cercueil de cristal*, p. 190.

Tel est le rôle qu'a joué le krach allemand. Il a fait apparaître une lézarde le long du mur anglais. Lorsque Nabuchodonosor lut sur le sien : « Mane, Thecel, Pharès », il comprit très bien que ces trois mots voulaient dire : « L'or commence à sortir de la banque de Ninive. » — JACQUES BAINVILLE, *La Sarthe* (du soir), 27 juillet.

Pour moi, la terre fût-elle un globe explosible, je n'hésiterais pas à y mettre le feu s'il s'agissait de délivrer mon pays. — CHATEAUBRIAND, *Mémoires d'outre-tombe*, éd. Biré, III, 297.

Sans en avoir autant que Verlaine disant :

J'ai plus de souvenirs que si j'avais mille ans.

— GROSCLAUDE, *Mémoires d'outre-bombe*, p. 8.

Hallama, ancien directeur du Mont-de-Piété de Vienne, avait permis la vente aux enchères du diadème dont Napoléon avait fait cadeau à sa belle-sœur, Hortense de Beauharnais. — *Le Temps*, 23 juillet.

Si nous passons à la branche d'Orléans, nous constatons que Monsieur, frère de Louis XIV, eut de sa première union avec sa cousine germaine, Henriette d'Angleterre, un fils, le Régent, qui fut un type de dégénéré. — Dr CABANÈS : *Le Mal héréditaire*, p. 30.

Le jeune prince [Alonso de Bourbon-Orléans, fiancé à l'infante Béatrix] fils de l'infant Alphonse et de l'infante Béatrice, née princesse de Saxe-Cobourg et Gotha, est le petit-fils de l'infante Eulalie, qui depuis de longues années, depuis le drame effroyable de Belgrade, vit à Paris, silencieuse et ignorée, dans un couvent de la rue de l'Assomption. — *Aux Ecoutes*, 1er août.

UN OFFICIER RUSSE TUE LA FEMME DE SON SUPÉRIEUR. — Un drame s'est déroulé au cercle des officiers de la garnison de Kovno. Le capitaine-aviateur Kleusman a tué d'un coup de revolver la femme de son supérieur, major Pesetkau. Le meurtrier a été arrêté.

L'exemple de l'Alaska, vendu à la Russie par les Etats-Unis pour un morceau de pain et qui s'est révélé un véritable Eldorado, est présent à toutes les mémoires. — *Le Journal*, 12 juillet.

Autour de ce savant, se groupent quatre chefs de service : le physiologiste André Mayer, le chimiste Georges Urbain et le biologiste Pierre Girard, qui assume, en outre, les fonctions d'administrateur. — *La Nature*, 1er mai.

C'est sur l'heure américaine, en avance de cinq heures sur celle d'Europe, que se réglèrent les négociations. Si bien que, lorsque le président Hoover avait terminé sa sieste d'après-midi, il téléphonait à M. Mellon et à M. Walter Edge qui portaient à 9 h. 1/2 du soir les dernières instructions de leur gouvernement aux ministres français. — *Candide*, 9 juillet.

LE SULTAN DU MAROC A FONTAINEBLEAU. — Fontainebleau, en fête et entièrement pavoisé aux couleurs françaises et chrétiennes, a reçu aujourd'hui le Sultan du Maroc. — *L'Intransigeant*, 9 août.

Le Gérant : ALFRED VALLETTE.

Typographie Firmin-Didot, Paris. — 1931.

BULLETIN FINANCIER

Comme tous les marchés financiers du monde, la Bourse de Paris a dû tenir compte es événements très importants qui sont survenus depuis le début d'août : plébiscite russien du 9 août, aggravation de la crise financière en Angleterre, réunion à âle du Comité des experts institué par la dernière Conférence de Londres afin d'exa- niner la question des crédits à consentir à l'Allemagne; détente progressive de la ituation monétaire en Autriche, en Allemagne et en Hongrie.

D'autres faits de moindre importance se sont également produits au cours de cette uinzaine. Des banques américaines ont subi le contre-coup de la baisse considérable u coton; des établissements financiers roumains ont dû recourir à l'aide du gouver- ement de Bucarest pour faire face à leurs engagements; les cours de diverses atières premières ont de nouveau faibli.

Le monde économique et financier continue donc à bouillonner. En d'autres termes, crise persiste. Par conséquent, la Bourse ne peut que demeurer dans l'expectative. ussi, le volume des négociations est-il des plus réduits et les déplacements de cours ont-ils insignifiants.

Il y a lieu de noter toutefois que les gouvernements se rendent parfaitement compte e la nécessité d'instaurer une nouvelle politique si l'on ne veut pas vraiment que la épression mondiale cause de nouvelles ruines. Le Comité des experts a fait des iggestions dans ce sens; il a indiqué qu'on ne pouvait, dans le même temps, favo- iser d'une part la libre circulation des capitaux par des accords financiers inter- ationaux et d'autre part entraver la circulation des richesses par les barrières ouanières. Il a souligné aussi la nécessité d'une politique de confiance mutuelle.

On ignore encore si les gouvernements intéressés se rallieront à ces suggestions, , en particulier, le Reich cessera de troubler le monde. Il serait surprenant qu'à une ériode de trouble intense succédât brusquement une ère de calme profond. Mais icun gouvernement soucieux d'équilibrer ses finances n'a intérêt à voir se prolonger ne crise économique sans précédent.

Dans ces conditions, il convient de se montrer assez optimiste, et de dire que si la ausse ne peut reparaître à bref délai sur les marchés financiers, du moins la baisse peut plus sévir avec force.

Nos rentes continuent d'être recherchées par des capitalistes britanniques qu'in- iiètent les projets Snowden. Nos banques, au contraire, sont délaissées; et il convient s'y intéresser : la politique de consolidation des crédits à court terme, recom- andée par le Comité des experts, implique en effet le placement de gros emprunts ternationaux à long terme; l'activité de nos établissements bancaires va donc se éployer. Les valeurs d'eaux, de gaz et d'électricité se sont bornées à maintenir leurs ours précédents; elles ne présentent plus beaucoup de chances de hausse impor- nte. Les affaires de matières premières sont restées faibles, malgré un relèvement l'étain, malgré la constitution du cartel européen du zinc, et l'adoption de mesures restriction appliquées sans retard aux pétroliers américains. L'aggravation du iômage dans la métallurgie nuit nécessairement à la bonne tenue des affaires de dérurgie et de mécanique.

Le Masque d'Or.

MERCVRE DE FRANCE

26, RVE DE CONDÉ, PARIS (6e)

R. C. SEINE 80.493

**Littérature, Poésie, Théâtre, Beaux-Arts, Philosophie
Histoire, Sociologie, Sciences, Critique, Voyages, Bibliophilie
Littératures étrangères, Revue de la Quinzaine**

VENTE ET ABONNEMENT

Les abonnements partent du premier numéro de chaque mois.

FRANCE ET COLONIES

Un an : 85 fr. | 6 mois : 46 fr. | 3 mois : 24 fr. | Un numéro : 5 fr.

ÉTRANGER

1° Pays ayant accordé le tarif postal réduit :

Albanie, Allemagne, Argentine, Autriche, Belgique, Brésil, Bulgarie, Canada, Chili, Colombie, Congo Belge, Costa Rica, Cuba, Dantzig (ville libre de), République Dominicaine, Egypte, Equateur, Espagne, Esthonie, Ethiopie, Finlande, Grèce, Guatemala, Haïti, Honduras, Hongrie, Lettonie, Liberia, Lithuanie, Luxembourg, Maroc (zone espagnole), Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pays-Bas, Perse, Pologne, Portugal et colonies, Roumanie, Russie, Salvador, Suisse, Tchécoslovaquie, Terre-Neuve, Turquie, Union Sud-Africaine (Cap, Natal, Orange, Transvaal, Swaziland, Territoires sous mandat de l'Afrique du Sud-Ouest), Uruguay, Vénézuela, Yougoslavie (Serbie-Croatie-Slovénie).

Un an : 105 fr. | 6 mois : 56 fr. | 3 mois : 29 fr. | Un numéro 5 fr. 75

2° Tous autres pays étrangers :

Un an : 125 fr. | 6 mois : 66 fr. | 3 mois : 34 fr. | Un numéro : 6 fr. 50

En ce qui concerne les ***Abonnements étrangers***, certains pays ont adhéré à une convention postale internationale donnant des avantages appréciables. Nous conseillons à nos abonnés résidant à l'étranger de se renseigner à la poste de la localité qu'ils habitent.

On s'abonne à nos guichets, 26, rue de Condé, chez les libraires et dans les bureaux de poste. Les abonnements sont également reçus en papier-monnaie français et étranger, mandats, bons de poste, chèques postaux, chèques et valeurs à vue, coupons de rentes françaises nets d'impôt à échéance de moins de 3 mois. Pour la France, nous faisons présenter à domicile, sur demande, une quittance augmentée d'un franc pour frais.

Il existe un stock important de numéros et de tomes brochés, qui se vendent, quel que soit le prix marqué : le numéro 5 fr.; le tome autant de fois 5 fr. qu'il contient de numéros. Port en sus pour l'étranger.

Chèques postaux. — Les personnes titulaires d'un compte-courant postal peuvent s'abonner par virement à notre compte de chèques postaux, PARIS-259-31 ; celles qui n'ont pas de compte-courant peuvent s'abonner au moyen d'un chèque postal dont elles se seront procuré l'imprimé soit à la poste, soit, si elles habitent un lieu dépourvu ou éloigné d'un bureau, par l'intermédiaire de leur facteur. Le nom, l'adresse de l'abonné et l'indication de la période d'abonnement devront être très lisiblement écrits sur le talon de correspondance.

Les avis de changements d'adresse doivent nous parvenir, accompagnés d'un franc, au plus tard, le 6 et le 22, faute de quoi le numéro va encore une fois à l'ancienne résidence. A toute communication relative aux abonnements doit être jointe la dernière étiquette-adresse.

Manuscrits. — Les auteurs non avisés dans le délai de DEUX MOIS de l'acceptation de leurs ouvrages peuvent les reprendre au bureau de la revue, où ils restent à leur disposition pendant un an. Pour les recevoir à domicile, ils devront envoyer le montant de l'affranchissement.

COMPTES RENDUS. — Les ouvrages doivent être adressés impersonnellement *à la revue. — Les envois portant le nom d'un rédacteur, considérés comme hommages* personnels *et remis intacts à leurs destinataires, sont ignorés de la rédaction et par suite ne peuvent être ni annoncés, ni distribués en vue de comptes rendus.*

TYP. FIRMIN-DIDOT & Cie. — MESNIL. — 1931.